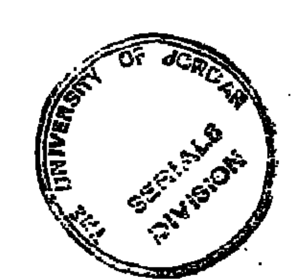


L'Economie : le social en Europe

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE - N° 15196 - 7 F

MARDI 7 DÉCEMBRE 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Après sa nette victoire aux élections municipales

Faute de mieux...

LA gauche italienne a remporté, dimanche 5 décembre, tous les duels qui l'opposaient à la Ligue, dans le Nord, et aux néo-fascistes du MSI, dans le Sud, pour la conquête des municipalités des grandes villes de la Péninsule. Les électeurs ont donc choisi, en fin de compte, des hommes et des formations politiques qui incarnent le refus de la «partitocratie» corrompue et représentent à leurs yeux le meilleur rempart contre l'aventure séparatiste ou la prise de pouvoir par une droite «dure» post-mussolinienne.

Le Parti démocratique de la gauche, né en 1991 de la conversion du PCI à la social-démocratie, est désormais dans la meilleure position pour être le maître d'œuvre d'une alternance ardemment souhaitée par le peuple italien. Il recueille les fruits d'une mutation politique et culturelle amorcée bien avant la chute du communisme à l'Est : contrairement à d'autres partis communistes d'Europe occidentale, le PCI d'Enrico Berlinguer, puis d'Achille Occhetto, ne s'est pas crispé sur des dogmes staliniens et des pratiques totalitaires. Les municipalités et les régions qu'il administre sont considérées, en Italie comme à l'étranger, comme des lieux intéressants d'expérimentation sociale, et, en dépit de quelques cas isolés, exempts de la corruption générale révélée par l'opération «Mains propres».

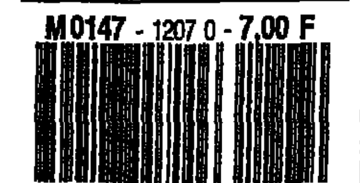
LA victoire des «coalitions progressistes» à Rome, Naples ou Venise ne signifie pourtant pas que plus de la moitié des Italiens soient passés à gauche : les seconds tours sont destinés à éliminer plutôt qu'à choisir. La Ligue et le MSI inspirent, pour l'instant, plus de répulsion aux électeurs centristes ou chrétiens-sociaux qu'une gauche repeinte aux couleurs social-démocrates.

Les partenaires européens de l'Italie ne peuvent qu'être soulagés de l'échec relatif de partis résolument hostiles à l'Union européenne comme le MSI, ou dont l'objectif est l'éclatement du pays, comme le souhaitent les «ligueurs» les plus radicaux.

UN autre signal d'espoir pour la gauche est venu de Potsdam, capitale historique du Brandebourg : la déconfiture des chrétiens-démocrates du chancelier Kohl aux élections municipales dans ce Land de l'ex-RDA n'est pas surprenante. Trois ans après l'unité allemande, le désenchantement et la frustration dans les «nouveaux Lander» sont si grands, que même les héritiers directs de l'ancien régime, les communistes «rénovés» du PDS, se refont une santé électorale.

A Rome comme à Bonn et Berlin, la gauche pourrait bientôt se trouver aux affaires, portée au pouvoir par les erreurs accumulées d'une droite modérée, corrompue au-delà des Alpes, usée et sans imagination outre-Rhin.

Lire nos informations pages 3 et 4



La gauche italienne se lance à la conquête du Parlement

Le PDS (ex-parti communiste) est sorti vainqueur, dimanche 5 décembre, des principaux duels qui l'opposaient, soit à la Ligue du Nord, soit aux néo-fascistes du MSI, pour le second tour des élections municipales partielles. Le plus souvent à la tête d'une coalition progressiste, les candidats membres du PDS, ou soutenus par ce parti, ont emporté les mairies de Rome, Gênes, Naples, Venise et Trieste. La nouvelle étape de la «recomposition» politique sera marquée par de probables élections législatives anticipées. En Allemagne, les élections municipales dans le Brandebourg ont vu un net recul des chrétiens-démocrates.

ROME

de notre correspondante

«Avalanche progressiste»; «La droite n'est pas passée»; «La nouvelle Italie est née» : sous l'emphase des titres des journaux, lundi 6 décembre, se lisent assez bien les peurs et les enjeux qui ont déterminé ce second tour des élections municipales. Une page est tournée, celle du passé, qui a consacré la déroute de la Démocratie chrétienne et de l'ancienne coalition quadripartite, une autre s'amorce, en vue des futures législatives, avec un pôle progressiste solide et «des» droites plus ou moins modérées qui se cherchent, dans le vide ainsi créé.

Ce second tour s'est surtout soldé, comme l'explicite un éditorial parasportif de *la Repubblica*, par un superbe *«cinq à zéro»* pour les coalitions de gauche. Outre Palerme, remportée au premier tour par le dirigeant de la Rete (gauche anti-mafia), Leoluca Orlando, les quatre autres grandes villes symboliques passent aux mains des progressistes soutenus par le PDS issu du PCI.

Et d'abord Rome, après une lutte si serrée que Francesco Rutelli, le candidat Vert-PDS a préféré attendre une bonne heure après les premières estimations pour célébrer sa victoire. Les résultats définitifs donnent donc 53,1 % pour Francesco Rutelli et 46,9 % au candidat de la droite, le secrétaire du MSI, Gianfranco Fini. A Naples, autre résultat très attendu, c'est Antonio Bassolino (gauche-PDS) qui, avec 55,6 % devance la petite-fille du Duce, député MSI, Alessandra Mussolini (44,4 %) au terme d'une des campagnes les plus médiatisées d'Italie.

A Gênes, le magistrat Adriano Sansa l'emporte facilement avec 59,29 % sur son rival de la Ligue, Enrico Serra (40,8 %). A Venise, le philosophe Massimo Cacciari bat l'homme d'affaires ligueur Aldo Mariconda par 55,4 % contre 44,6 %. A Trieste, enfin, Riccardo Illy, l'industriel du café soutenu par la liste PDS-Démocratie chrétienne, devance (avec 53 %) Giulio Staffieri, espoir de la Ligue (47 %).

Un beau «quinté» qui consacre l'avancée du pôle progressiste et, en premier lieu, le rôle catalyseur du PDS.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Lire la suite page 3

La mort de Frank Zappa

Figure légendaire du rock and roll, le musicien américain Frank Zappa, qui vient de mourir à Los Angeles à l'âge de cinquante-deux ans, était un guitariste virtuose et un compositeur d'avant garde. Il était aussi un critique féroce de la société américaine.

page 18

Un entretien avec Pierre Bourdieu

Pour le sociologue Pierre Bourdieu, qui devait recevoir, mardi 7 décembre, la médaille d'or du CNRS pour l'ensemble de son œuvre, il faudrait *«réinventer une sorte d'intellectuel collectif sur le modèle de ce qu'ont été les Encyclopédistes»*.

page 2

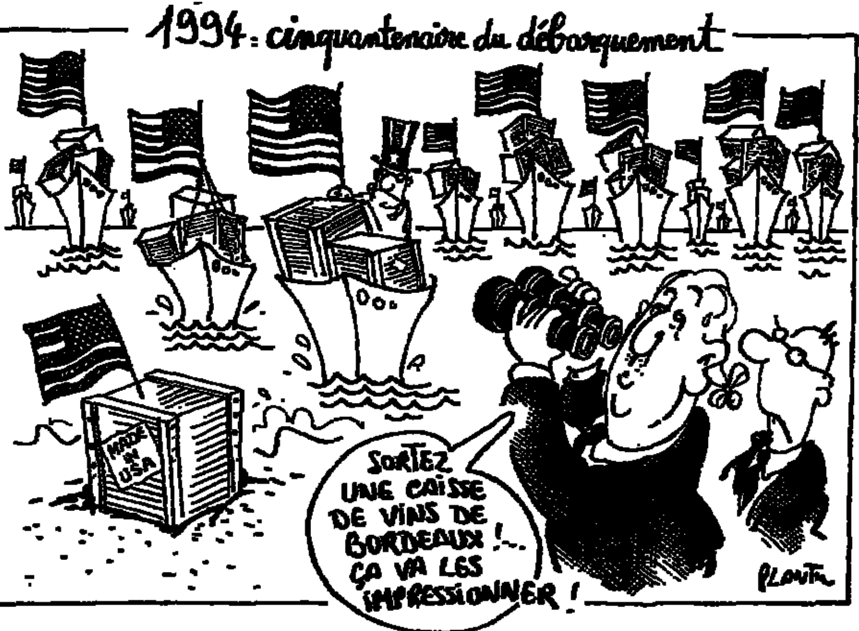
Espérant parvenir à un accord sur le commerce international

Les Douze se prononcent sur l'avenir du GATT

■ **Un projet d'accord sur le GATT.** Celui-ci devait être soumis par Leon Brittan, vice-président de la Commission, lundi 6 décembre à Bruxelles, aux ministres des affaires étrangères des Douze, après d'ultimes entretiens avec le négociateur américain, Mickey Kantor. En cas d'approbation par le conseil, il devait être présenté dès mardi à Genève, siège du GATT, pour être intégré au projet de règlement final dont la conclusion est prévue avant le 15 décembre. Ce scénario suppose que les différends qui opposent les Etats-Unis et l'Union européenne soient réglés, ce qui n'était toujours pas acquis lundi matin.

■ **Des points litigieux subsistent.** Ils sont encore au nombre de quatre. Sur le volet agricole, des progrès significatifs ont été réalisés mais la France souhaite obtenir des précisions. En revanche, beaucoup reste à faire dans le domaine de la culture, de la réduction des droits de douane et de la création d'une Organisation mondiale du commerce.

■ **M. Balladur a consulté ses ministres.** Le premier ministre a réuni, lundi 6 décembre en fin de matinée, les ministres parties prenantes aux négociations du cycle de l'Uruguay *«pour arrêter la position de la France»*. Durant le week-end, le premier ministre avait reçu les présidents des deux assembléesainsi que Leon Brittan et Peter Sutherland. Le premier ministre a fait savoir à l'issue de ces entretiens qu' *«un optimisme excessif* [avait] *régné ces dernières heures»* à propos des négociations en cours.



Lire nos informations pages 20 et 21

La Russie en campagne

I. – *Boris et les dragons*

A l'occasion des élections législatives et du référendum constitutionnel du dimanche 12 décembre, le Monde *publie à partir d'aujourd'hui une série d'articles sur la Russie. Chaque jour de cette semaine, nos correspondants et envoyés spéciaux exploreront un aspect des nouvelles réalités politiques, économiques et culturelles du pays de Boris Eltsine, appelé aux urnes pour des choix essentiels.*

MOSCOU

de notre correspondant

Boris Eltsine touche au but. Le grand démolisseur, l'homme auquel ses adversaires successifs, de Mikhaïl Gorbatchev à Alexandre Routskoï, ont toujours reproché de ne savoir que détruire – le parti, l'URSS, le Parlement russe –, présente au peuple son grand œuvre : une Constitution qui doit, enfin, permettre à la Russie de se réformer, guidée par un pouvoir fort, assez fort pour bousculer les obstacles et écarter les hommes qui s'accrochent au passé, Les images retenues pour la campagne électorale du principal parti présidentiel, le Choix de la Russie, ne laissent aucune place au doute : l'emblème, c'est la célèbre statue du tsar Pierre le Grand qui montre à la Russie la voie à suivre, juché sur un cheval qui écrase de ses sabots un serpent.

Le chemin suivi pour en arriver là fut long et tortueux. Depuis ce jour de juin 1990 où Boris Eltsine a été élu président du Parlement russe, avant de passer le flambeau à son protégé Rouslan Khasboulatov, jusqu'à ce jour d'octobre 1993 où il a lancé ses chars contre ce même Parlement et jeté en prison M. Khasboulatov, il y a eu beaucoup d'hésitations et d'intrigues, d'offensives avortées et d'armistices provisoires. Et aussi, tout au bout de ce chemin, beaucoup de sang.

Ce qui va devenir une lutte au couteau pour le pouvoir commence pourtant de manière fort pacifique. Après la tentative de «putsch» conservateur d'août 1991, qui a vu Boris Eltsine, Rouslan Khasboulatov et Alexandre Routskoï «défendre» côte à côte la «Maison Blanche», le président russe choisit de ne pas dissoudre le Parlement russe. Les députés ont été élus, en 1990, selon un système de démocratie partielle favorable aux représentants de l'ordre ancien, mais qui a tout de même permis à nombre de réformateurs et même à quelques ex-dissidents d'obtenir un siège. En fait, ce Parlement représente assez bien la seule classe politique dont dispose la Russie, et dont l'ex-secrétaire du parti de Sverdlovsk est lui-même issu. De plus, Boris Eltsine a alors un autre souci en tête, un autre adversaire : Mikhaïl Gorbatchev, certes considérablement affaibli, mais dont il lui faudra encore quatre mois pour se débarrasser définitivement, par le biais d'une liquidation de l'URSS.

Arrive janvier 1992, et le lancement d'une réforme économique radicale, qui se traduit pour l'essentiel par une brutale flambée des prix : ce n'est pas le moment d'aller devant les électeurs. D'ailleurs, comme l'expliquera plus tard Gavril Popov, l'ex-maire de Moscou, le choix avait été fait d'une alliance entre les «démocrates» et les «apparatchiks-réformateurs» : un choix selon lui d'autant plus justifié que les «démocrates» n'étaient pas prêts alors à prendre le pouvoir.

La politique économique très libérale menée par Egor Gaïdar, un représentant de la jeunesse dorée soviétique formé aux meilleures écoles occidentales, commence pourtant assez vite à susciter des oppositions. Les prix astronomiques affolent les Russes, mais les structures de production ne changent guère.

JAN KRAUZE

Lire la suite page 5

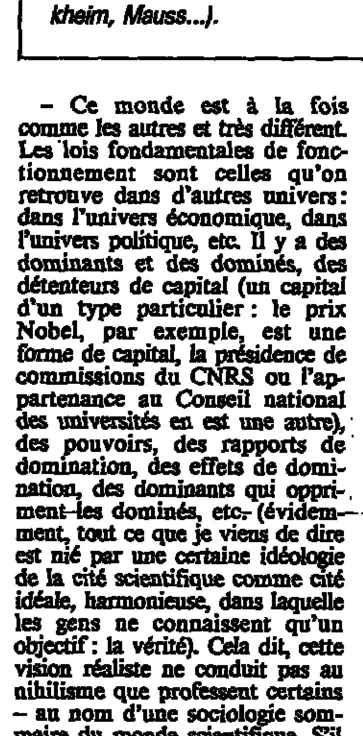
A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Un entretien avec Pierre Bourdieu

« Il faudrait réinventer une sorte d'intellectuel collectif sur le modèle de ce qu'ont été les Encyclopédistes »

Pierre Bourdieu devait recevoir mardi 7 décembre la médaille d'or du CNRS pour « l'ensemble de son œuvre qui contribue au rayonnement international de la sociologie française ». Professeur au Collège de France, auteur de très nombreux articles et d'une trentaine d'ouvrages parmi lesquels de véritables « classiques » – « les Héritiers », « la Reproduction », « la Distinction » et, récemment, « la Misère du monde » –, Pierre Bourdieu dirige également la revue « Actes de la recherche en sciences sociales ». Associant en permanence rigueur expérimentale et théorie, il tente, en mettant la sociologie au centre des sciences sociales, de fonder une véritable science de l'économie générale des pratiques. Grand pédagogue, Pierre Bourdieu a également créé, et longtemps dirigé, une collection aux éditions de Minuit dans laquelle il a fait découvrir aux lecteurs français quelques-uns des grands auteurs des sciences sociales (Durkheim, Mauss...).



« Le fait que le CNRS a décidé de vous décerner cette année sa médaille d'or a pu surprendre le profane. En quoi la sociologie est-elle une science ? Existe-t-il une sociologie de la science ?

– La sociologie a un certain nombre de propriétés qui permettent de la classer parmi les sciences : elle s'efforce, comme les autres sciences, de construire des modèles, des systèmes d'hypothèses cohérents, et de les confronter à l'expérience, notamment à travers l'observation, l'enquête statistique, et aussi la méthode comparative. Quant à la sociologie de la science, c'est une spécialité à l'intérieur de la sociologie, mais, pour moi, c'est le préalable à toute analyse sociologique : en effet, la sociologie est dans une position très particulière, puisqu'elle a pour objet une réalité dans laquelle elle est inscrite. L'opposé étant l'astronomie : l'astronome, à moins de croire à l'astrologie, ne subit pas les effets de l'objet qu'il étudie et n'exerce pas d'effet sur lui. Alors que nous, et c'est une des raisons de la suspicion dont la sociologie fait l'objet, nous sommes pris dans notre objet. Donc on nous soupçonne toujours d'investir dan. notre science des présupposés ou des préjugés liés à notre position dans cet objet. D'où la nécessité absolue, pour moi, de prendre pour objet le monde dans lequel nous sommes pris : pas le monde social en général – c'est relativement facile –, mais le monde scientifique lui-même, parce que c'est là que résident, à mon avis, les principes majeurs des « biais », si biais il y a, c'est-à-dire les intérêts liés à l'appartenance au monde savant.

» Bachelard parlait de psychanalyse de l'esprit scientifique. Pour nous, la psychanalyse de l'esprit scientifique, c'est la sociologie du monde scientifique, la sociologie de la sociologie. Cette exigence de réflexivité nous met dans une position très bizarre : celle de science des sciences, de métascience. Ce qui explique un certain nombre de réticences : qu'est-ce que cette dernière venue des sciences, cette science balbutiante, et qui vient donner des leçons aux autres sciences en les prenant pour objet, etc. C'est une réaction que je comprends tout à fait. Cela dit, elle n'est pas si répandue que ça. La sociologie de la littérature suscite des réactions beaucoup plus violentes que la sociologie de la science. Par exemple, mon travail a toujours été soutenu par les scientifiques. Il m'arrive de penser que le seul appui qu'on peut trouver dans le monde social quand on essaie de dire un peu la vérité de ce monde, trouve son principe dans la solidarité entre les savants. Peut-être parce que personne ne veut vraiment la vérité sur le monde social. Personne n'a grand intérêt à la vérité sur le monde social. Et surtout pas les dominants, évidemment.

– Cet univers social dans lequel évoluent les scientifiques – ce que vous appelez le champ scientifique – ressemble-t-il aux autres champs ?

– Ce monde est à la fois comme les autres et très différent. Les lois fondamentales de fonctionnement sont celles qu'on retrouve dans d'autres univers : dans l'univers économique, dans l'univers politique, etc. Il y a des dominants et des dominés, des détenteurs de capital (un capital d'un type particulier : le prix Nobel, par exemple, est une forme de capital, la présidence de commissions du CNRS ou l'appartenance au Conseil national des universités en est une autre), des pouvoirs, des rapports de domination, des effets de domination, des dominants qui oppriment les dominés, etc. (évidemment, tout ce que je viens de dire est nié par une certaine idéologie de la cité scientifique comme cité idéale, harmonieuse, dans laquelle les gens ne connaissent qu'un objectif : la vérité). Cela dit, cette vision réaliste ne conduit pas au nihilisme que professent certains – au nom d'une sociologie sommaire du monde scientifique. S'il est vrai que la concurrence scientifique engendre des intérêts, il reste que, dans ces univers, les pulsions, les passions et les intérêts ne peuvent s'exprimer librement, n'importe comment. Il y a des lois auxquelles doivent se plier...

– Des lois de sublimation...

– Voilà ! Pour dire les choses de manière un peu brutale, le mathématicien qui veut triompher d'un autre mathématicien doit le réfuter. Il peut évidemment recourir à la calomnie ou à la diffamation, mais il ne peut triompher vraiment qu'en recourant aux armes de la raison. En faisant avancer la vérité...

– C'est là, selon vous, la loi générale qui préside à l'invention ?

– C'est la loi de ces univers. Le champ scientifique est comme un jeu, qui s'est inventé peu à peu, sans inventeur, à travers toute une série d'institutions, les congrès savants, les actes des congrès, les publications, des *gatekeepers* qui contrôlent l'accès à la publication, toute une tradition scientifique, des règles, des protocoles de vérification, des jurys. Tout cela fait que la violence pure doit se sublimer, doit se plier aux règles ou, mieux, aux régularités qui sont inscrites dans les mécanismes. Pas à des règles morales. Souvent on dit : le savant doit compter avec sa conscience, sa déontologie, ou, comme on dit aujourd'hui, son « éthique ». En réalité, il doit compter avec des sanctions. A terme, le crime a de bonnes chances d'être puni.

> *« Il existe dans le champ scientifique des pouvoirs sociaux qui peuvent servir de base à des actes tyranniques. »*

– Cela dit, la force sociale peut malgré tout s'exercer...

– J'évoque toujours la définition de la tyrannie chez Pascal : c'est-à-dire le fait d'exercer le pouvoir associé à un Ordre dans un autre Ordre, de se servir par exemple d'un pouvoir social pour régler un problème scientifique. Il existe dans le champ scientifique des pouvoirs sociaux, liés à l'ancienneté ou à l'occupation de positions bureaucratiques, qui peuvent servir de base à des actes tyranniques. Mais, à terme, ça ne paie pas et les révolutions finissent par triompher. Les révolutions, c'est une autre particularité paradoxale des champs scientifiques, sont le fait de capitalistes. Il n'y a pas de révolution d'autodidacte ou de naïf.

– Mais ce champ n'est pas un champ clos. Il est en interrelation avec d'autres champs, avec le champ économique en particulier.

– Oui, plus ou moins selon les domaines. Les mathématiques, la biologie et la sociologie, par exemple, occupent trois positions différentes sur un *continuum* allant du plus indépendant au moins indépendant de la demande sociale, des pressions sociales. Les mathématiciens n'ont pas besoin de grand-chose, ils n'ont pas besoin de crédits, de grands équipements, de grandes équipes, donc ils dépendent beaucoup moins des pouvoirs ; leurs enjeux internes n'ont rien à voir avec des enjeux externes, que ce soit X ou Y qui triomphe, ça ne change pas l'état du gouvernement. Alors que, en sociologie, à l'autre bout, une lutte entre deux sociologues peut être arbitrée par des politiques, parce que les politiques ont intérêt à ce que l'un ou l'autre ait raison. Les biologistes sont un peu entre les deux : beaucoup d'enjeux internes ont des effets externes à travers les utilisations techniques et commerciales ou à travers les effets idéologiques. Donc le degré d'autonomie des différents champs varie beaucoup.

– Vous décrivez souvent le champ scientifique comme un univers dirigé par des défenseurs de l'orthodoxie – les tenants du pouvoir – face auxquels des hérétiques essayent de remettre en cause ce pouvoir et la philosophie qui sous-tend ce pouvoir...

– Dans un univers scientifique ou universitaire au sens large, le pouvoir est toujours sublimé culturellement : celui qui défend une autorité académique défend une définition de la culture, une manière de faire la science, une méthodologie. Plus on va vers la science, plus les guerres de religions prennent la forme de guerres de méthodes, ou de guerres de paradigmes, comme dit Kuhn. On ne peut pas lutter avec des arguments purement politiques, même politiques au sens restreint : je t'écrase parce que c'est moi qui ai le pouvoir. Il faut dire : je t'écrase parce que j'ai raison. La diffamation elle-même, qui joue un rôle très important dans les milieux scientifiques, s'habille de science. L'orthodoxie, c'est le *consensus omnium doctorum*, l'accord d'un ensemble de gens qui ont en commun d'être accrochés par toutes les cellules de leur cerveau à une manière de faire la science, à une manière de concevoir le savoir, ou la transmission du savoir, et qui, de ce fait, peuvent produire collectivement l'apparence de la science : ils peuvent singer, par un *consensus doctorum* à base sociale, le *consensus doctorum* à base scientifique, fondé sur l'accord des sujets à propos de l'objet. Ce consensus social est très difficile à combattre...

– D'autant plus que ce système tend à se pérenniser : on se transmet le pouvoir, les privilèges...

– Absolument ! On est très loin de l'idéal du marché libre – qu'on préconise beaucoup actuellement – dans un univers où on peut souhaiter qu'il soit à l'œuvre, celui de la science.

– Avec une vraie concurrence, un égal accès au pouvoir, aux modes de diffusion ?

– C'est le problème... Plus les sciences avancent, plus l'évaluation pure et directe devient difficile, dans la mesure où la spécialisation oblige à faire confiance, donc à déléguer le jugement à d'autres, en se fiant à des indicateurs sociaux plus ou moins valides. Cela, dans le cas le plus favorable. Mais il y a des cas d'oppression pure et simple, où l'orthodoxie sociale peut écraser l'hérésie scientifique. Il faudrait retracer l'histoire de certaines carrières scientifiques en sciences humaines (Dumézil, Lévi-Strauss, par exemple, dans leurs démêlés avec la Sorbonne) et aussi ailleurs. Une des voies de salut, c'est le recours à l'étranger parce que, à l'échelle internationale, les clubs d'admiration mutuelle ne marchent plus, les renvois d'ascenseur non plus. Les pouvoirs sociaux sont nationaux. Bien qu'il y ait des solidarités internationales des mandarins, sur la base de renvois d'invitations, d'honneurs, etc., mais ça marche plus difficilement.

> *« Je ne suis pas sûr que les patrons français aient compris à quel point la science était un facteur de production déterminant. »*

– Mais n'est-ce pas un peu de la faute des sociologues si un système aussi pervers que celui que vous décrivez n'est pas davantage remis en cause ? Vous avez là une extraordinaire occasion de mettre en lumière le caractère scientifique de votre discipline, de montrer en quoi une concurrence pure peut être un facteur favorisant l'invention, la recherche ; de montrer en quoi, à l'inverse, ce phénomène de pérennisation de l'orthodoxie, de ce que vous appelez « la cooptation des médiocres » aboutit en définitive à freiner le développement scientifique.

– Mon rêve, ce serait que, comme cela se passe actuellement dans le journalisme, où un certain nombre de sociologues participent à une réflexion menée par les journalistes eux-mêmes, on puisse associer auto-analyse collective et réflexion scientifique, c'est-à-dire utiliser le sociologue comme une espèce de catalyseur-analyseur d'une réflexion méthodique d'un corps sur lui-même. Si l'on veut éviter que la science continue à avancer selon la logique de mécanismes plus puissants que les individus (il suffit de penser à tous les problèmes que posent la biologie, le développement de la procréation médicalement assistée, les expériences de clonage, etc.), il faudrait réinventer une sorte d'intellectuel collectif, sur le modèle de ce qu'ont été les Encyclopédistes. Mais chaque savant est pris dans les limites de sa science, de ses problèmes de pointe ; la science va très vite, et pour faire les recherches expérimentales, se tenir au courant, lire les revues, c'est déjà difficile. D'où va venir l'énergie sociale capable d'obliger tous ces gens à détourner une petite partie de leur énergie, c'est-à-dire de leur temps, denrée rare entre toutes, pour réfléchir collectivement sur ce qu'ils font ? C'est la question.

– Si une entreprise comme celle-là voyait le jour, il y a fort à parier que quelques-uns des principaux tenants de l'orthodoxie ne resteraient pas inactifs. Vous seriez immédiatement considéré comme un allié des hérétiques...

– Forcément. Presque par définition. Vous connaissez la phrase de Bachelard : *« Il n'y a de science que du caché. »* On l'accepte sans peine quand il s'agit de physique : il y a des prénotions, des présupposés, la science doit accomplir une rupture. Quant il s'agit des sociétés, c'est moins facile : si le caché est caché, c'est pour une part qu'il y a des gens qui ont intérêt à le cacher, et le dévoilement scientifique qui est approuvé quand il s'agit d'astronomie, est forcément désapprouvé, quand il s'agit du monde social, par ceux qui ont bénéfice au caché, au secret.

– Quel regard portez-vous sur ces personnes anciennement chercheurs qui sont devenues des administrateurs de la science, et qui, forts de leurs pouvoirs, décident, souvent sans véritable évaluation, des carrières des chercheurs véritables et de l'octroi des crédits des recherches ?

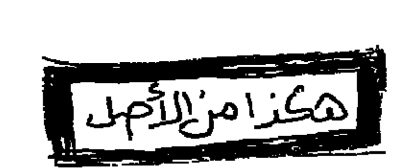
– Il y a une logique de la bureaucratie de la recherche, qu'il faudrait analyser, avec les administrateurs scientifiques, qui, n'étant que très rarement des chercheurs de premier ordre, ne sont pas toujours enclins à favoriser les plus novateurs, avec les commissions, qui sont moins portées à l'audace des paris scientifiques qu'aux prudences du compromis politique ou de l'éclectisme académique (cela vaut aussi bien pour les commissions d'achat de peintures ou d'octroi de subventions pour la publication de livres ou pour les traductions, etc.). Weber dit quelque part que ceux qui deviennent recteurs ou doyens ne sont pas les meilleurs chercheurs et que, s'ils l'étaient, ils ont vite fait de cesser de l'être, faute de temps pour entretenir leur compétence. C'est une des grandes contradictions de nos sociétés où la science est devenue un facteur de production important, et où on n'a pas résolu ce problème de la bonne gestion scientifique, qui ne peut être qu'une forme, administrativement assistée, d'autogestion.

– On peut comprendre pourquoi le pouvoir politique se satisfait d'un tel conservatisme : après tout, ça lui évite de se remettre en cause. Mais, en revanche, on a plus de mal à comprendre pourquoi le pouvoir économique l'accepte. Une bonne science n'est-elle pas génératrice de profits ?

– Je ne suis pas sûr que les patrons français aient compris à quel point la science était un facteur de production déterminant ; à quel point l'investissement en capital culturel est décisif (une des causes les plus évidentes du fameux « miracle japonais » est l'extraordinaire effort éducatif qui est imposé à la quasi-totalité des adolescents). Si c'était le cas, on ne pourrait pas traiter l'enseignement supérieur et la recherche comme ils sont traités en ce moment. Le fait que nous ayons souvent des dirigeants issus des grandes écoles scientifiques ne contribue pas à développer la conscience de la place de la science dans la production. Ce sont des gens qui ont abandonné la recherche pour prendre du pouvoir : ils sont perdus pour la recherche, ils ne sont pas pour autant les plus disposés à faire de la recherche un instrument de développement économique.

» Mais la sociologie a son rôle à jouer aussi dans la lutte contre les usages abusifs de la science, et de l'autorité scientifique – réelle ou apparente. Elle est peut-être le seul contre-pouvoir critique efficace dans des sociétés où les pouvoirs s'arment de la science, vraie ou fausse, pour gouverner et, surtout, pour légitimer leur domination. Nous sommes entrés dans l'ère de la démagogie rationnelle ou rationalisée. La logique du plébiscite, qui est celle du sondage ou de l'interview de télévision à chaud, ou de l'audimat, ou de l'enquête de marketing commercial ou politique, peut, comme on le voit en ce moment à travers toute une série de mesures dont la plus typique est la réinstauration de la peine de prison à vie, reconduire aux formes les plus primitives de la barbarie, contre laquelle toutes les institutions démocratiques, parlementaires et judiciaires notamment, ont été construites. »

Propos recueillis par
FRANCK NOUCHI



Les élections municipales partielles en Italie

■ CINQ MAIRIES SUR CINQ. Les candidats du PDS (ex-PCI) ou soutenus par ce parti sont sortis vainqueurs du second tour des élections municipales partielles en Italie, dimanche 5 décembre, en s'emparant des mairies des cinq plus grandes villes soumises à ce scrutin, Rome, Gênes, Naples, Venise, Trieste. A Rome en particulier, Francesco Rutelli, le candidat Vert-PDS, l'a emporté par 53,1 % contre 46,9 % sur le candidat de la droite et de l'extrême droite, le secrétaire du MSI (néo-fasciste), Gianfranco Fini.

■ OBJECTIF LÉGISLATIVES. Les élections législatives constituent désormais l'horizon de la classe politique italienne. Selon toute probabilité, le président de la République, Luigi Oscar Scalfaro, devrait convoquer des élections anticipées. Si M. Scalfaro dissout la Chambre des députés fin décembre, ces élections pourront avoir lieu à partir de la fin de février.

Des législatives anticipées pourraient avoir lieu à partir de la fin février

ROME

correspondance

Passé le cap des élections municipales partielles, l'Italie s'engage maintenant dans un moment particulièrement important de la phase de transition qu'elle traverse : les élections législatives anticipées. C'est une décision qui revient au président de la République, avec l'accord du président du Sénat et celui de la Chambre des députés.

Mais, au-delà de ces trois personnages-clés, on constate aujourd'hui qu'un consensus sur la nécessité de fixer au plus tôt cette échéance a été enfin trouvé entre les forces politiques. Aussi bien celles qui réclamaient le verdict des électeurs depuis bien longtemps que celles qui s'y sont résignées dernièrement. Ce n'est pas, en effet, une résolution motivée par des raisons fonctionnelles – comme l'impossibilité de gouverner ou d'exprimer une majorité – qui va pousser le président de la République à signer le décret de dissolution, mais une raison à la fois constitutionnelle et politique. Il s'agit avant tout de respecter la volonté populaire exprimée le 18 avril dernier. Une grande majorité d'Italiens avaient alors plébiscité un changement des règles électorales.

Autre raison tout aussi importante, le fait que le Parlement ne semble plus représentatif de la réalité du pays. Les assemblées avaient été élues, en effet, en avril 1992, c'est-à-dire avant que les enquêtes contre la corruption ne prennent l'envergure qu'elles ont atteinte depuis. Au Parlement siègent aujourd'hui plusieurs dizaines de députés et de sénateurs sous enquête. Pour nombre d'entre eux, seule l'immunité que leur accordent leurs fonctions parlementaires les préserve de la prison. Toutes les forces politiques sont prêtes à reconnaître désormais que la seule façon de restituer leur crédibilité perdue aux institutions est le passage électoral. Le gouvernement Ciampi, au moment de sa formation en mai dernier, avait d'ailleurs bien précisé que son principal objectif était celui de conduire le pays aux élections, après avoir toutefois réuni deux conditions considérées comme nécessaires. Il s'agissait, d'abord, de l'adoption de la loi de finances pour 1994, afin d'éviter à l'Italie un vide nuisible en cette phase de turbulences monétaires et économiques. Les députés sont engagés cette semaine dans la discussion de la loi, instrument indispensable pour le bon fonctionnement de l'Etat.

Scrutin uninominal à un tour

La disponibilité affichée sur la question par le PDS et la Ligue du Nord a servir à combler les éventuelles défaillances dans la majorité qui soutient le gouvernement Ciampi. L'autre étape indispensable était celle de la mise en place de la nouvelle loi électorale, qui a été adoptée en août dernier et s'inspire du choix exprimé par les électeurs lors du référendum d'avril : le scrutin uninominal à un tour (avec une dose de proportionnelle), qui a nécessité un redécoupage des circonscriptions électorales.

Les derniers détails administratifs doivent être réglés d'ici au 21 décembre. C'est à partir de ce moment-là – à supposer, naturellement, que la loi de finances ait aussi été adoptée – que le président de la République pourra signer la dissolution. Avec le compte à rebours du calendrier électoral mis en place, toute date, à partir de fin février, sera bonne pour appeler les Italiens aux urnes. Le pays pourra tourner la page.

SALVATORE ALOISE

Nouveau maire de Rome *Francesco Rutelli, un jeune homme « vert » en pleine maturité politique*

ROME

de notre correspondante

Le nouveau maire de la Ville éternelle n'a que trente-neuf ans. Dans les rues congestionnées par la circulation, les Romains sont habitués à le voir se faufiler, écharpe au vent, sur sa Vespa blanche. Et, quand le niveau de la pollution dépasse la cote d'alerte au point qu'il faut fermer totalement le centre aux voitures, ils ont souvent pensé qu'il serait bon d'avoir aux commandes de la ville quelqu'un qui s'en préoccupe. Depuis dimanche 5 décembre, c'est chose faite, la capitale a choisi Francesco Rutelli, un grand jeune homme « vert » soutenu par une coalition rose-rouge.

Formé chez les jésuites, sportif, bon-chic bon-genre, avec un côté « rive gauche » du Tibre, cet ex-étudiant en architecture au physique de jeune premier représente à coup sûr un renouveau pour Rome, habituée à la grisaille pesante de l'ancien système quadripartite. Pas franchement un visage « neuf » en politique, pourtant, car le jeune maire de Rome est déjà un vieux routier du Parlement. Et même un « ex-ministre » de l'environnement : dix heures en tout, il y a quelques mois, avant de claquer la porte.

Ancien poulain de Marco Pannella, le charismatique et imprévisible chef des radicaux, Francesco Rutelli a été de tous les combats de sa génération : pacifisme, objection de conscience, antinucléaire, antiracisme. Ce qui lui vaudra d'être arrêté quelques heures au début des années 80 après une manifestation à Latina, près de Rome. Député depuis dix ans, radical (il sera chef de groupe parlementaire) puis « vert », il a su, avec sa femme Barbara Palombelli, du quotidien *Repubblica*, s'entourer de nombreux amis qui apprécient le dynamisme et le côté résolument « extraverti » du couple.

Une ambition dévorante

Les ennemis ne manquent pas non plus, qui estiment que « Francesco » cultive aussi avec talent une ambition dévorante, lui, l'ex-intime de socialistes comme Claudio Martelli – qui fut dauphin de Bettino Craxi et ministre de la justice avant d'être happé par les scandales. D'autres craignent de le voir à présent sous la tutelle plus pesante de ses nouveaux parrains progressistes du PDS.

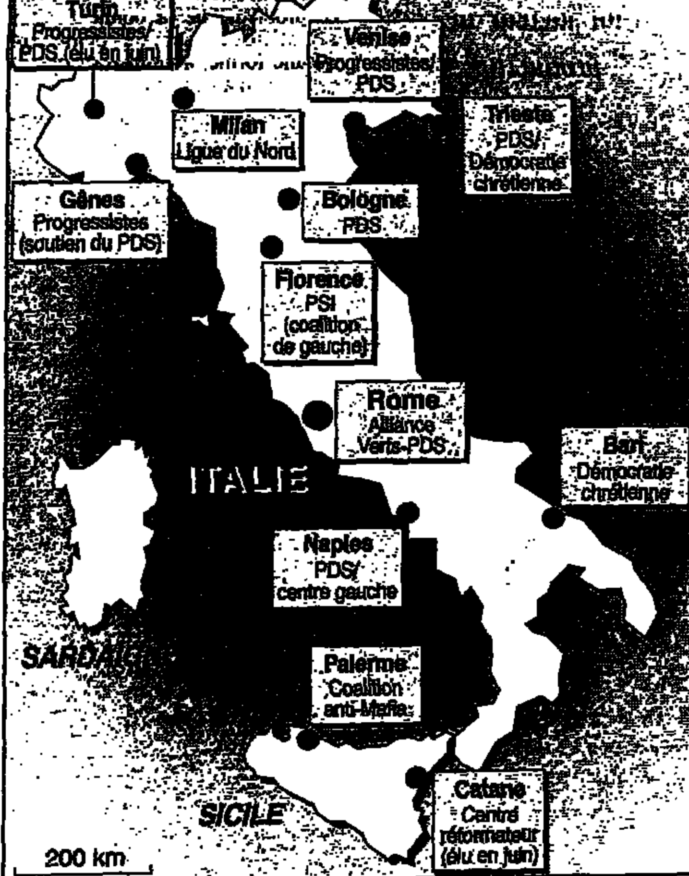
Le nouveau maire, outre son réel capital de sympathie, a promis des espaces verts, une circulation domestiquée, des horaires flexibles pour les commerçants, un effort pour les immigrés. Rome, qui a fait la fête dimanche soir au Capitole et sur les grandes places du vieux centre historique, ne demande après tout qu'à se laisser convaincre.

M.-C. D.

La gauche à la conquête du Parlement

Suite de la première page

Ce n'est pas un hasard, en effet, si la foule, nombreuse hier dans les rues de Rome, est allée aussi chanter victoire Via delle Botteghe Oscure, siège historique de l'ancien PCI. Le secrétaire du PDS, un Achille Occhetto transfiguré et rendu lyrique par la bonne nouvelle (les sondages ces derniers jours étaient plutôt alarmistes) a aussitôt tiré les leçons du scrutin : « *C'est très beau, très émouvant*, a-t-il dit, *la seconde phase de la République est en marche. Nous gagnerons aussi aux élections législatives du printemps. Nous sommes prêts à gouverner.* »



Enthousiasme compréhensible, à l'heure où, après quarante cinq ans d'un anticommunisme érigé en raison d'Etat, l'Italie vient finalement de consacrer les fils, réformés certes, mais naturels du PCI. Tandis que les milieux d'affaires internationaux envisagent, sans haut-le-cœur trop visible, un cartel « *progressiste* » à la tête de l'Italie. L'enthousiasme de la gauche pourrait cependant être prématuré, car aux élections législatives anticipées, qui, de l'avis général, devraient se tenir dans les mois qui viennent, les règles vont totalement changer.

Et si l'on en reste au système majoritaire à un tour mâtiné de proportionnelle, il n'est pas certain que certaines alliances dictées par les particularismes locaux ou les personnalités lors de ces municipales partielles puissent se « décalquer ». Un adversaire à la mesure de la gauche aura-t-il le temps de surgir de l'immense vide laissé au centre droit? Nombreux sont les aspirants à la formation de ce que M. Occhetto appelle « *une droite propre* » : de certains « *orphelins* » de la DC à Mario Segni, le leader qui s'était distingué lors des récents référendums. La victoire des « *progressistes* », en barrant la route au MSI, ne devrait-elle pas, en fait, les aider?

Car l'autre grand enseignement de cette élection a été la mise en évidence, à travers la frustration, certes, et l'effondrement du vieux « *centre* » démocrate-chrétien, d'une réelle radicalisation de la droite modérée, qu'elle se laisse prendre aux sirènes « *postfascistes* » dans le Centre et le Sud, ou aux diatribes de la Ligue au Nord.

La Ligue au massacre ?

Après tout, les candidats du MSI à Rome et à Naples ont obtenu des résultats plus que satisfaisants, et se sont même adjugés un certain nombre de mairies de moindre importance, comme Chieti ou Caltanissetta. Ils ont également fait la preuve qu'il faudra rivaliser avec eux dans la reconstruction du « centre » disparu, le MSI étant à Rome et à Naples le premier parti. D'où le commentaire mesuré, après la défaite, de son dirigeant, Gianfranco Fini, qui revendique, a-t-il dit, le mérite « *d'avoir coalisé autour de lui des votes DC et catholiques* », et se propose, pour « *éviter une majorité de gauche* », de créer un pôle de droite autour d'une « Alliance nationale » en formation.

C'est un Umberto Bossi un peu inhabituel, en revanche, qui s'est présenté dimanche soir devant les caméras de télévision. En costume gris et cravate club, maniant réflexion et sobriété, le chef de la Ligue a mis une sourdine à ses sorties habituelles et n'a pas cherché à cacher que l'heure était grave : « *Quand on perd, il est juste de le reconnaître.* » La Ligue, en s'imposant comme premier parti à Venise et Trieste lors du vote par listes au premier tour, a elle aussi montré sa force. Une force qui, dans certaines communes, a même augmenté de 10 à 15 % en un an. Cette fois, elle a conquis les mairies d'Alessandria, Domodossola, Lodi, Chioggia, Legnano.

Malheureusement pour elle, la Ligue n'a pas su imposer ses candidats dans les grands chefs-lieux de province, et le jeu du système majoritaire a rendu pratiquement inutile la percée du premier tour. Dans certains cas, le réflexe « conservateur » de villes comme Venise, qui ont toujours connu une « *politique d'assistance de l'Etat* », même mal menée, a-t-il joué?

A moins que ce ne soit le choix même des candidats, dont Aldo Mariconda, homme d'affaires respectable mais bien peu connu, imposé par Umberto Bossi lui-même. Ce qui lui vaut aujourd'hui – pour la première fois peut-être – des critiques ouvertes au sein de son parti. Si elle prend seule le départ aux législatives, la Ligue risque d'aller au massacre, sauf en Lombardie et dans quelques-uns de ses « fiefs » historiques du Nord, d'où les interrogations de son chef : rester seul au Nord ou « *participer* » sur le plan national.

« *Avec ces résultats*, a-t-il encore expliqué en pestant contre la presse qui lui serait trop hostile, *je me demande si la démocratie est encore possible dans ce pays.* » Et d'ajouter : « *Nous verrons, certains nous demandent de rompre le pôle de gauche et d'assurer la stabilité gouvernementale avec le PDS, d'autres voudraient nous voir en lutte, assumant un « acte politique fort.* »

Seule certitude dont le dirigeant ligueur n'entend pas démordre : le fédéralisme reste et restera au centre de toutes ses préoccupations futures. En d'autres termes, à peine vidées les urnes de ces élections municipales, l'Italie, dès lundi, s'est remise en campagne. La vraie, paraît-il, celle qui renouvellera – après bien des scandales et des batailles d'arrière-garde – un Parlement délégitimé par la corruption et qui n'est désormais absolument plus représentatif.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Corruption politique. – L'ancien secrétaire national du Parti libéral italien (PLI), Renato Altissimo, a reconnu, samedi 4 décembre, devant un tribunal de Milan avoir reçu en mars 1992 une enveloppe contenant 200 millions de lires (700 000 francs) de l'ancien directeur général du groupe chimique Montedison, Carlo Sama, pour financer sa campagne électorale. M. Altissimo a été interrogé dans le cadre de « l'affaire Enimont », qui avait donné lieu à un détournement de fonds publics de 150 milliards de lires au profit des partis politiques et des élus alors au pouvoir. – (*AFP.*)

EUROPE

Les élections municipales partielles en Italie

Une économie sauvée par la dévaluation

L'économie italienne a traversé jusqu'ici sans trop de dégâts la double épreuve de la récession européenne et du bouleversement politique né des enquêtes anticorruption. Un industriel italien cité par Giuseppe Turani, journaliste économique de *La Repubblica*, en attribue le mérite au chef du gouvernement Ciampi et à son prédécesseur Giuliano Amato, *«les deux meilleurs gouvernements des vingt dernières années qui pierre après pierre ont construit les fondations»* d'une nouvelle Italie. A coup sûr, la décision prise en septembre 1992 de libérer la lire de la contrainte du Système monétaire européen a été, compte tenu des circonstances, la sagesse même.

La dévaluation de presque 25 % par rapport aux monnaies européennes qui en est résultée a donné au pays une bouffée d'oxygène, en relançant les exportations au moment où un tour de vis budgétaire et les incertitudes liées à l'opération *«mani pulite»* déprimaient tant la consommation intérieure que les investissements.

Les effets de cette *«dévaluation digne d'un manuel d'économie»* sont appréciables : la production industrielle (– 0,8 % sur douze mois en septembre) a fléchi, certes, mais moins qu'en France, en Allemagne ou en Espagne; le chômage aura sans doute progressé cette année de 0,5 %, là aussi moins que dans les pays voisins (mais la *«cassa integrazione»* – ce chômage technique où les salariés sont payés par l'État sans que le lien avec l'entreprise soit rompu – est en hausse de 20 %); l'inflation est restée modérée (4,2 % sur douze mois en octobre), la hausse plus vive des prix de gros dûe au renchérissement des importations n'ayant pas entraîné de spirale inflationniste dans un contexte de demande déprimée . Enfin le déficit budgétaire, encore élevé (9,5 % du produit intérieur brut), poursuit sa décrue, forcément lente à cause du poids des intérêts de la dette publique qui en forment l'essentiel. Et les privatisations, longtemps serpent de mer, sont enfin lancées (le prix des actions du Credito italiano devait être rendu public lundi 6 décembre) .

Comment ces données économiques s'articulent-elles avec le nouveau panorama politique révélé par les élections locales italiennes? Les commentateurs, depuis des années, décrivaient à l'envi les «deux Italie» : d'un côté l'Italie industrielle et industrieuse, productive, performante à l'intérieur comme à l'extérieur (que la démagogie ligueuse assimile un peu vite aux seules régions septentrionales); de l'autre l'Italie bureaucratique, inefficace et volontiers corrompue, liée à la sphère étatique.

Deux traditions unitaires

Pour certains, pas de doute, les «mauvais» vivaient aux crochets des «bons». La vérité c'est que ces deux Italie se soutenaient mutuellement. L'Italie performante s'est enrichie aussi parce qu'elle ne payait pas, ou mal, ses impôts (une enquête récente montre que les ouvriers salariés déclarent plus par tête de pipe que les patrons de l'industrie et du commerce...). Et si elle pouvait à bon droit se plaindre de l'insuffisance des services publics, les enquêtes des juges milanais ont abondamment montré que l'opacité et la corruption de la sphère étatique servaient aussi à écarter la concurrence étrangère sur les marchés italiens.

La polarisation politique d'aujourd'hui traduit la fin du consensus objectif entre ces deux Italie, incarné par la démocratie chrétienne. Si beaucoup, au Nord, se reconnaissent dans le discours quasi-séparatiste de la Ligue, les résultats du Centre-Sud montrent que ceux qui se sentent les plus fragiles ont choisi soit la coalition de gauche, soit le néo-fascisme : deux traditions unitaires et favorables à l'intervention publique dans l'économie.

SOPHIE GHERARDI

CLÉS/ *Trois «nouveaux» partis*

■ **LE PDS.** Le Parti démocratique de la gauche (PDS) est l'héritier du Parti communiste italien (PCI). Le changement de nom, accompagné d'une réorientation de type social-démocrate, s'est effectué le 3 février 1991. Cette mutation a été consacrée par l'admission, le 9 septembre 1992, du PDS au sein de l'Internationale socialiste.

Les communistes orthodoxes se sont, eux, regroupés au sein de Rifondazione comunista, le 15 décembre 1991. Avec la Démocratie-chrétienne – au pouvoir sans interruption pendant près d'un demi-siècle – le PCI a été pendant toute l'après-guerre le deuxième pilier de la vie politique italienne, mais, en raison de la guerre froide, et compte tenu de la position géographique sensible, au contact de l'ancien bloc de l'Est, de la péninsule dans l'Alliance atlantique, les communistes italiens ont toujours été écartés du gouvernement.

Les deux partis entretenaient toutefois des relations complexes, fondées sur une sorte de rivalité-complicité, symbolisée par le *«compromis historique»* que le PCI proposa à la Démocratie chrétienne dans les années 70 (*le Monde* daté 12-13 septembre 1993). Les communistes ont toujours été très implantés dans la réalité sociale italienne. L'une de leurs forces tient au fait qu'ils ont été parmi les premiers à prendre leurs distances avec le *«modèle»* soviétique, bien avant d'abandonner l'étiquette communiste. Ecartés du pouvoir, ils ont été, par là-même, à peu près épargnés par la corruption qui a gangrené les partis de gouvernement. Alliée à leur expérience politique et à leur habileté tactique, cette relative «propreté» leur a permis de devenir l'un des pivots de la recomposition du paysage politique italien.

■ **LA LIGUE DU NORD.** Fondée le 12 avril 1984 par le sénateur Umberto Bossi, la «Ligue lombarde autonomiste» s'est transformée en 1990 en Ligue du Nord. Ce mouvement composite, proche, par de nombreux aspects, du mouvement poujadiste qui marqua les années 50 en France, s'est construit sur l'idée que le Nord, producteur d'une bonne partie de la richesse italienne, voyait le résultat de ses efforts dilapidé par les politiciens de Rome et le puits sans fond de l'aide au Mezzogiorno.

C'est pourquoi la Ligue prône un Etat fédéral qui imposerait au Nord une moins grande solidarité avec le Sud. Ses dirigeants vont parfois jusqu'à agiter la menace d'une sécession et de la création d'une «république du Nord». La Ligue a également fait de la lutte contre la corruption un de ses chevaux de bataille. Sa pression contribue à expliquer l'ampleur prise par l'opération «Mani pulite» («Mains propres»). Après s'être emparée des villes de Varese, Monza et Brescia, la Ligue a aussi emporté, en juin 1993, la mairie de Milan, la deuxième ville du pays.

■ **LE MSI.** Fondé par Giorgio Almirante, le 26 décembre 1946, six mois après le référendum instituant la République italienne, le Mouvement social italien (MSI) regroupe les nostalgiques de Benito Mussolini, qui exerça sur l'Italie, de 1922 à 1943, une dictature totalitaire, moins sanglante toutefois que celle de son homologue Hitler en Allemagne. Surtout implanté dans le sud du pays (il attisa en 1970-71 de graves émeutes régionalistes à Reggio-de-Calabre), le MSI a eu longtemps l'image d'un mouvement subversif, avant de perdre son caractère factieux. Ainsi, Giorgio Almirante, mort en 1988, avait-il été reçu en 1983 par le dirigeant socialiste Bettino Craxi. Temporairement écarté par la suite de la direction du parti au début des années 90, Gianfranco Fini est devenu secrétaire général du MSI le 14 décembre 1987.

ALLEMAGNE

Revers électoral pour M. Kohl dans l'ex-RDA

BONN

de notre correspondant

L'importante défaite de la CDU de Helmut Kohl aux élections communales du Land de Brandebourg, dimanche 5 décembre, affaiblit la position du chancelier. Avec un recul de presque dix points par rapport au scrutin *précédent* de 1990 (22,5 % contre 31,8 %), le parti chrétien-démocrate perd des voix au profit des sociaux-démocrates du SPD mais cette chute a surtout bénéficié aux communistes du PDS, qui se renforcent pour devenir la troisième formation politique de cette région entourant de Berlin.

En recueillant 33,5 % des suffrages contre 28,1 % en 1990, le SPD confirme sa position dominante dans ce Land qu'il gouverne depuis l'unification. Le ministre président, Manfred Stolpe (ancien dirigeant laïc de l'Eglise évangélique en RDA) analyse d'ailleurs le résultat du scrutin comme une marque de soutien à l'action de son équipe. Ce résultat devrait constituer un atout supplémentaire pour Rudolf Scharping, le nouveau président du SPD, en hausse dans les sondages. Libéraux et écologistes atteignent chacun un résultat proche de 6 % des voix. L'extrême droite ne présentait des candidats que dans quelques villes isolées (comme Eisenhüttenstadt, centre de la sidérurgie est-allemande, ou Cottbus, bastion de plusieurs groupuscules néonazis).

Ces élections avaient une valeur de test politique national à la veille d'une année électorale exceptionnellement riche (dix-neuf scrutins auront lieu en 1994). Dimanche, près de deux millions d'électeurs étaient appelés aux urnes pour désigner les maires et les conseils municipaux de mille sept cents communes. Avec la montée des ex-communistes et une faible participation (autour de 60 %), ce vote traduit une désaffection croissante de l'électorat de l'Est pour les grands partis traditionnels et la montée des mécontentements en général.

On ne pouvait imaginer contexte plus difficile pour la formation du chancelier Kohl. Il y a quelques jours, dans le Land voisin de Saxe-Anhalt, éclatait un scandale financier de tout premier ordre, obligeant le gouvernement du ministre-président Werner Münch à démissionner en bloc. Celui-ci ainsi que trois de ses ministres venus de l'Ouest, ont avoué qu'ils touchaient des salaires plus élevés que leurs collègues ministres de l'Est. Ils avaient effectué des manipulations sur le calcul de leurs fiches de paie. Les événements de Saxe-Anhalt ont accéléré la chute de la CDU aux élections du Brandebourg, comme l'a reconnu le secrétaire général du parti chrétien-démocrate, Peter Hintze.

Le revers électoral de dimanche, qui intervient après l'échec infligé à M. Kohl par le retrait de son candidat à l'élection présidentielle, Steffen Heitman, a renforcé les spéculations sur le «crépuscule du chancelier». Mais le numéro deux de la CDU, Wolfgang Schauble, a tenu à catégoriquement démentir les rumeurs sur la *«fin de la coalition»*. – *(Interim.)*

Ancien chef des services secrets est-allemands

Markus Wolf condamné à six ans de prison

Markus Wolf, l'ancien chef des services secrets est-allemands de 1958 à 1987, âgé de soixante-dix ans, a été condamné lundi 6 décembre à six années d'emprisonnement pour haute trahison et corruption de fonctionnaires par le tribunal de Dusseldorf, dans l'ouest de l'Allemagne, a annoncé le président de la cour, Klaus Wagner. Néammoins, dans un premier temps, Markus Wolf, qui circulait librement pendant son procès, n'a pas été emprisonné.

L'ancien agent communiste légendaire avait réussi contre la RFA quelques-uns des plus beaux «coups» de l'histoire de l'espionnage, dont l'infiltration de Günter Guillaume dans l'entourage immédiat du chancelier Willy Brandt, ce qui avait contribué à sa chute, en 1974.

Dans son réquisitoire, l'avocat général avait reproché à l'accusé d'avoir constitué «un immense danger» pour la sécurité extérieure et le système parlementaire de la RFA. Il l'avait aussi accusé d'avoir transmis les informations en sa possession aux services secrets soviétiques, le KGB. Markus Wolf a dénoncé l'absurdité d'un procès pour trahison qui lui était intenté par la justice d'un pays, l'Allemagne fédérale, dont il n'était pas citoyen à l'époque des faits. – *(AFP.)*

Mise en accusation de six généraux de l'ex-RDA. – Pour la première fois, six anciens généraux des gardes-frontières de l'ex-RDA ont été mis en accusation pour leur responsabilité dans les tirs sur les fugitifs est-allemands qui tentaient de passer le mur de Berlin, a indiqué, dimanche 5 décembre, le parquet de Berlin. Jusqu'à présent, seuls de simples soldats avaient été jugés. Selon les dernières estimations communiquées par une association spécialisée, au moins 588 personnes sont mortes en tentant de passer à l'Ouest par voie terrestre. – *(AFP.)*

AUTRICHE

Le maire de Vienne a été grièvement blessé par une lettre piégée

VIENNE

de notre correspondante

Le maire social-démocrate de Vienne, Helmut Zilk, a été grièvement blessé, dimanche 5 décembre, par l'explosion d'une lettre piégée, la sixième en trois jours en Autriche. Au total, trois autres personnes ont été victimes de pareils attentats depuis vendredi dernier. M. Zilk, qui rentrait d'un voyage à Zurich, a été blessé au bras gauche en ouvrant son courrier chez lui et a été immédiatement hospitalisé. Les chirurgiens ont dû l'amputer de trois doigts, et son épouse a été aussi été hospitalisée en état de choc.

La semaine dernière, trois personnes, dont une présentatrice de la radio à Vienne ainsi qu'un curé du village de Hartberg (Styrie) avaient été blessées dans de pareilles circonstances. Trois autres lettres, désamorcées à temps, avaient été adressées au président de l'organisation humanitaire Caritas, à la présidente du club parlementaire des Verts à Vienne ainsi qu'à une organisation culturelle slovène en Styrie.

Selon le ministère de l'intérieur, les six lettres ont toutes été postées aux environs de Vienne et adressées à des personnes qui sont connues pour leurs positions ouvertes à l'égard des étrangers et qui travaillent avec les quelques quarante mille réfugiés en provenance de l'ex-Yougoslavie. La police a annoncé qu'elle allait renforcer sa surveillance des milieux d'extrême droite.

Le chancelier Franz Vranitzky s'est montré extrêmement préoccupé par la série d'attentats, mais il a souligné que le gouvernement *«poursuivra sa politique à l'égard des étrangers, basée sur des lois claires et les principes de la tolérance et de l'ouverture»*.

Le président de la République, Thomas Klestil, a regretté la *«radicalisation»* du dialogue politique en Autriche et appelé *«les auteurs des actes terroristes à arrêter cette folie»*.

WALTRAUD BARYLI

IRLANDE DU NORD : deux hommes tués par une milice loyaliste. – Deux hommes ont été tués, dimanche 5 décembre, dans le nord de Belfast, lors d'un attentat revendiqué par le groupe paramilitaire protestant interdit UFF, a indiqué la police, qui n'a pas précisé si les victimes étaient catholiques ou protestantes. Cette attaque porte à quatre-vingts le nombre des victimes des violences en Irlande du Nord depuis le début de l'année. – *(AFP.)*

REPÈRES

ARGENTINE

L'Union civique radicale approuve la réforme de la Constitution

Le comité national de l'Union civique radicale (UCR, principal parti d'opposition) a approuvé samedi 4 décembre par une large majorité (196 voix sur 284) le *«pacte démocratique»* passé entre son chef, Raul Alfonsin, et le président Carlos Menem (péroniste). Cet accord historique entre deux ennemis traditionnels, qui a été conclu en secret et signé officiellement le 14 novembre, permet à M. Menem de briguer un second mandat présidentiel en 1995 alors que, jusque-là, le Parti radical y était farouchement opposé (le *Monde* des 15 et 16 novembre). Après douze heures de débats enflammés, d'empoignades et d'insultes, M. Alfonsin a remporté à Santa-Rosa, dans la province de la Pampa, à 600 kilomètres à l'ouest de Buenos-Aires, où étaient réunis les délégués radicaux, une importante victoire personnelle qui conforte son rôle de protagoniste incontournable que l'ancien chef de l'Etat (1983-1989) avait un peu perdu ces dernières années. – *(Corresp.)*

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Intensification des combats entre Serbes, Musulmans et Croates

Les combats entre Serbes, Musulmans et Croates se sont intensifiés, samedi 4 et dimanche 5 décembre, en Bosnie-Herzégovine, après l'échec des négociations qui se sont déroulées en début de semaine dernière à Genève.

Tandis que forces serbes et musulmanes s'affrontaient dans la région de Sarajevo, des combats entre unités musulmanes ont de nouveau éclaté dans la poche de Bihac, enclave musulmane du nord-ouest de la Bosnie, encerclée par les Serbes et dont le leader, Fikret Abdic, a proclamé l'autonomie en septembre. Selon un porte-parole de la FORPRONU (Force de protection des Nations unies), les troupes de l'homme d'affaires reconverti en leader politique ont mené leurs attaques contre les forces loyales au régime de Sarajevo – qui contrôlent le sud de l'enclave – en passant par les territoires de Croatie tenus par les forces serbes. Les partisans de M. Abdic reçoivent probablement le soutien de l'artillerie serbe locale, a indiqué ce porte-parole. – *(AFP, Reuter.)*

BURUNDI

Hommage au président assassiné

Des dizaines de milliers de Burundais ont rendu, dimanche 5 décembre, un dernier hommage au premier président élu du pays, assassiné lors d'une tentative de putsch militaire, le 21 octobre. La dépouille mortelle de Melchior Ndadaye ainsi que celles de cinq de ses ministres et de deux épouses de hauts fonctionnaires du gouvernement, tués lors du coup d'État manqué, avaient été placées dans un stade de football de la capitale. Des milliers de Burundais, en majorité de l'ethnie des Hutus, dont était issu le président, ont défilé dans le calme devant le catafalque, mais des Tutsis sont également venus le saluer.

Par ailleurs, Médecins sans frontières (MSF) et Action internationale contre la faim (AICF) ont prévenu, jeudi 2 décembre, de l'imminence d'une *«catastrophe»* au Rwanda, en Tanzanie et au Zaïre, où quelque 700 000 Burundais se sont réfugiés. – *(AFP, Reuter.)*

PORTUGAL

M. Cavaco Silva a remanié son gouvernement

Le premier ministre portugais, Anibal Cavaco Silva, a confirmé, samedi 4 décembre, un remaniement de son gouvernement de centre droit déjà annoncé par l'ensemble des médias portugais, mais non encore officiel. Ce remaniement touche Jorge Braga de Macedo (finances), Antonio Couto dos Santos (éducation), Arlindo de Carvalho (santé) et José Silva Peneda (emploi), remplacés respectivement par Eduardo Catroga, Manuela Ferreira Leite, Paulo Mendo et José Falcao e Cunha. La décision de M. Cavaco Silva de se séparer de quatre de ses ministres les plus contestés par l'opinion publique est intervenue dix jours avant les élections municipales du 12 décembre, à l'occasion desquelles la plupart des commentateurs s'accordent à prévoir un échec pour le Parti social-démocrate (PSD, libéral), dont le premier ministre est le président, au profit de l'opposition, principalement du Parti socialiste. – *(AFP.)*

EUROPE

La Russie en campagne

Suite de la première page

Les entreprises gardent pour l'essentiel leur position de monopole. Leurs directeurs se servent abondamment, des fortunes plus ou moins licites se constituent en un tournemain, la corruption apparaît au grand jour. M. Gaïdar se voit reprocher son manque d'expérience. Ce concert de critiques s'exprime, comme il est naturel, dans un Parlement qui exige des correctifs. Dès la fin du printemps, Boris Eltsine, sans l'avouer, cède partiellement, critique l'équipe Gaïdar, et fait entrer au gouvernement quelques hommes qui ont une longue pratique du fonctionnement de l'économie soviétique, parmi lesquels M. Tchernomyrdine, l'actuel premier ministre. On tempère la réforme, on accorde de larges subventions aux secteurs en difficulté.

Le mécontentement et surtout le désarroi grandissent dans la population, mais Boris Eltsine compte sur le lancement de la «privatisation», la distribution de «bons» à tous les Russes, pour calmer les esprits. Il est libre d'agir à sa guise : à sa demande, les députés lui ont donné des pouvoirs exceptionnels qui lui permettent, pour l'essentiel, de gouverner par décrets.

Le président souhaite garder cette liberté au-delà du délai prévu, c'est-à-dire la fin de l'année. Mais le Parlement, dans les rangs duquel le président a abondamment puisé pour constituer son administration, devient de plus en plus réticent et, sous la houlette d'un Rouslan Khasboulatov qui lui aussi se pique d'économie, entend désormais exercer les pouvoirs très considérables que lui donne la Constitution dite brejnévienne (une Constitution toute théorique, puisqu'à l'époque elle ne servait que de paravent au pouvoir du parti). Les relations se tendent, les échanges verbaux se font acerbes, mais rien d'irrémédiable n'a encore été commis. Boris Eltsine semble encore hésiter sur la conduite à tenir, et en attendant s'en tient à une tactique éprouvée : dénoncer les insuffisances de ses ministres, limoger au besoin un ou deux ministres réputés corrompus (et qui réapparaissent aujourd'hui, banquiers prospères, pour financer la campagne du Choix de la Russie). Et surtout balancer entre les réformateurs libéraux et les centristes, entre ceux qui veulent aller vite et ceux qui veulent aller doucement.

Le sacrifice d'Egor Gaïdar

Le feu, pourtant, couve, et certains soufflent sur les braises. Un soir de novembre, des correspondants occidentaux sont conviés à dîner par le ministre de l'information, M. Poltoranine, et assistent à un spectacle mémorable : devant eux, entre force toasts à la réforme et à la démocratie, une brochette de hauts responsables dénoncent en termes apocalyptiques les noires intentions prêtées aux «centristes» et tout particulièrement à M. Khasboulatov, qui préparerait en catimini le retour du communisme, constituerait des gardes redoutables, accumulerait quantité d'armes... Il y a là, entre autres, le ministre des affaires étrangères Andreï Kozyrev, le secrétaire d'Etat Guennadi Bourboulis, et puis aussi Serguei Filatov, mais cela, explique M. Poltoranine sur le ton de la conspiration, *«il ne faut pas le dire»* : et pour cause, M. Filatov, aujourd'hui chef de l'administration présidentielle, est encore à l'époque le premier adjoint de M. Khasboulatov. Les propos tenus paraissent si outranciers, la menace brandie si irréelle, que les journalistes présents ont bien du mal à prendre l'affaire au sérieux. Le ton d'une certaine politique est pourtant donné, et, un an plus tard, par la faute des uns ou la volonté des autres, les deux camps s'affronteront à la mitraillette.

En attendant, l'affaire du «dîner» fait scandale au Parlement, qui ouvre une enquête officielle. La méfiance s'est définitivement installée, et la guerre est ouverte entre M. Khasboulatov et les eltsiniens «radicaux» qui poussent le président sur la voie de l'affontement. Une première crise sérieuse éclate en décembre, à l'occasion d'un Congrès des députés. Face à un Parlement décidé à rogner ses pouvoirs, M. Eltsine sort de ses gonds, lance un appel au peuple sommé de choisir, par voie de référendum quasi immédiat, *«entre le président et le Soviet suprême»*. Intervient alors le président du tribunal constitutionnel, M. Zorkine, qui joue les intermédiaires, et impose un compromis boiteux. Le référendum est repoussé aux calendes grecques, et M. Eltsine sacrifie même, provisoirement, plusieurs «réformateurs» de choc, M. Gaïdar en tête, qui cède la place à Viktor Tchernomyrdine.

La tension baisse pour un temps, mais il est clair que la bataille va reprendre à la première occasion. L'ennemi de la nouvelle Russie, incarnée par Boris Eltsine, est clairement identifié. C'est le Parlement, représentant *«le pouvoir soviétique»*, avec à sa tête ce Tchétchène aux cheveux noirs et à l'ambition démesurée, et qui, pour aggraver son cas, fume la pipe, comme Staline. Dans les rues de Moscou, sillonnées par les Mercedes 600 de nouveaux riches pleins de morgue, l'opposition dure et quelques démagogues rallient, derrière des drapeaux rouges et des portraits du tsar, de maigres cortèges d'humiliés et d'offensés : c'est bien la preuve que la réaction menace. On écoute distraitement ceux qui, comme Iouri Afanassiev, un démocrate de la première heure, regrettent que la réforme économique se fasse *«dans l'intérêt d'une minorité et aux dépens de la majorité»*. Et on se consacre à l'essentiel : la lutte pour le pouvoir.

A moitié ivre à la tribune

Un nouveau choc frontal se produit en mars. Boris Eltsine annonce soudainement l'imposition d'une administration présidentielle directe, à Moscou comme dans les régions. Mais très vite, il recule. Trop de responsables de premier plan – le vice-président Routskoï, le président de la Cour constitutionnelle, le secrétaire du conseil de sécurité, le procureur général – refusent de le suivre. (Tous seront méthodiquement limogés un peu plus tard.) Et puis sa mère est morte, frappée d'une crise cardiaque quelques heures après l'annonce du «décret» présidentiel. Il n'empêche, M. Eltsine a clairement dévoilé ses intentions. Le Congrès des députés bout d'indignation, menace d'engager une procédure de destitution. La tension monte, l'Occident s'inquiète, mais M. Khasboulatov s'emploie discrètement à dissuader les députés d'aller trop loin. Suit un des épisodes les plus paradoxaux de cette étrange histoire. M. Eltsine apparaît à moitié ivre à la tribune du Parlement et, sous le regard consterné de ses conseillers et ministres, improvise un appel à la réconciliation générale...

Les députés sont interloqués, et les dirigeants des factions les plus dures sautent sur l'occasion. Le lendemain, la destitution est mise aux voix (en même temps que celle de M. Khasboulatov, accusé de mollesse). Mais, comme prévu, le compte n'y est pas. La défaillance physique du président est devenue un piège pour ses adversaires. M. Eltsine, sorti victorieux de l'épreuve, brandit le poing devant ses partisans rassemblés sous les murs du Kremlin et qui lui font promettre que plus jamais il ne se laissera tenter par le compromis...

Dans la foulée, Boris Eltsine gagne, le 25 avril, le référendum sur la confiance au président auquel les députés ont fini par consentir. La propagande officielle transforme en triomphe ce qui n'est qu'un succès partiel : le président n'a pas obtenu des électeurs le droit de dissoudre le Parlement. M. Eltsine cherche alors une autre solution, imagine un conseil des dirigeants des régions et des Républiques qui pourrait lui permettre de faire entériner une nouvelle Constitution en tournant l'obstruction des députés. L'illogisme de cette démarche apparaîtra vite : pour obtenir ce qu'il souhaite – un pouvoir accru – M. Eltsine doit commencer par accorder aux barons régionaux une autonomie, et donc des pouvoirs de plus en plus grands...

Que faire? Pendant qu'au Parlement, déserté par les partisans de M. Eltsine, les «durs» entraînent dans leur dérive nationaliste un Rouslan Khasboulatov qui sent le sol se dérober sous ses pieds, pendant que les députés votent des lois et un budget absurde que le président ignore royalement, le combat se déplace en coulisse. Pendant tout l'été, les hommes du président s'emploient à rassembler des documents «compromettants» sur leurs adversaires, et avant tout sur le vice-président Routskoï, qui avait été le premier à les attaquer sur le terrain de la corruption.

Opération anti-Routskoï

On met le paquet, on fait venir en secret, dans des conditions rocambolesques, à la barbe d'un parquet hostile et d'un KGB peu sûr, un certain Dimitri Iakoubovsky, personnage louche qui, après avoir fait une lucrative carrière au service de plusieurs hauts responsables désormais ennemis, paraît savoir beaucoup de choses sur les uns comme sur les autres. Au bout de plusieurs semaines d'efforts fébriles, on organise en grande fanfare une conférence de presse télévisée et on fait publier par les *Izvestia* des *«documents»* supposés prouver que le général Routskoï a reçu des commissions de plusieurs millions de dollars. Quelques mois plus tard, lorsque le Parlement aura été écrasé et que M. Routskoï sera en prison, on constatera que ces documents ne prouvent à peu près rien.

L'opération anti-Routskoï s'inscrivait dans une stratégie d'ensemble décrite par M. Eltsine lui-même comme une *«préparation d'artillerie»* à son offensive d'automne. Une offensive dûment



annoncée, soigneusement préparée, et qui pourtant a surpris par sa soudaineté et sa brutalité : le 21 septembre Boris Eltsine signe son fameux décret n° 1 400, le seul, expliquera-t-il plus tard avec fierté, qu'il ait lui-même écrit de sa main, dès le mois de juillet, avant de le cacher dans un coffre. Cette fois- ci, plus de faux-semblants : au nom de l'intérêt supérieur du pays, le président viole la Constitution, dissout le Parlement et prend tous les pouvoirs. Ses adversaires, persuadés qu'une fois de plus M. Eltsine va finir par reculer, croient possible de résister. La suite, sanglante, est connue. La réaction «communo-fasciste» est écrasée, et les députés sont définitivement chassés d'une «Maison Blanche» donnée au gouvernement.

Quel que soit le résultat des élections, et à condition que la Constitution soit entérinée par un quart des Russes, Boris Eltsine n'aura plus d'adversaire à sa mesure. Seul face à lui-même – et à une multitude de conseillers qui s'entredéchirent – il pourra, plus librement que jamais, gouverner par décrets, pour ce qu'il pense être le bien de la Russie. A lui de prouver que le héros peut vivre sans dragon.

JAN KRAUZE

Prochain article :

L'éclatement d'une société

Grève illimitée des mineurs de Vorkouta. – Trente mille mineurs de charbon de Vorkouta, dans le nord de la Russie, ont entamé, lundi 6 décembre, une grève illimitée, ont rapporté des agences de presse russes. Outre le paiement de leur salaire, ils demandent au gouvernement de respecter l'accord signé le mois dernier avec l'Union indépendante des mineurs, ont ajouté les agences sans préciser la teneur de cet accord. Le début de cette grève est de mauvais augure pour le président Eltsine, car elle intervient à une semaine des élections législatives et du référendum sur la future Constitution, dimanche prochain. – *(AFP.)*

M. Kozyrev se dit satisfait du «rejet d'une expansion immédiate de l'OTAN»

De retour à Moscou, le ministre russe des affaires étrangères, Andreï Kozyrev a qualifié *«de résultat important le rejet d'une expansion immédiate de l'OTAN»* à d'autres pays, lors de la réunion du Conseil de coopération nord-atlantique (COCONA) dans la capitale belge (*le Monde* daté 5-6 décembre). *«Il est très important que la session de Bruxelles ait apporté un soutien global à l'idée d'un développement de la coopération sur la base du partenariat»*, a relevé M. Kozyrev, à son retour à Moscou. La Russie, qui s'est, à plusieurs reprises, déclarée opposée à un élargissement immédiat de l'OTAN aux anciens pays de l'Est, avait proposé vendredi à Bruxelles de donner un rôle plus institutionnel au COCONA. Cette dernière idée avait été accueillie plutôt froidement par les participants à la réunion. – *(ITAR-TASS, AFP.)*

Alors que les discussions entre Jérusalem et l'OLP s'éternisent

Week-end de violences en Israël et dans les territoires occupés

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Des colons juifs qui tirent sur des Palestiniens désarmés à Hébron (un mort, cinq blessés), un membre du Djihad islamique qui prend pour cible des Israéliens près de Tel-Aviv (deux morts, l'agresseur et une de ses victimes), des miliciens palestiniens qui tuent d'autres palestiniens, soupçonnés de *« déviance morale »* et de collaboration avec la force occupante à Gaza (trois morts). Les violences du week-end renforcent les doutes dans les deux camps quant au bon déroulement du processus d'autonomie à Gaza et Jéricho dont le démarrage est en principe prévu pour le 13 décembre.

Israël et l'OLP donnent de plus en plus l'impression de perdre non seulement le contrôle de la situation sur le terrain, mais aussi de piétiner devant la table des négociations. C'est le temps des apprentis sorciers et des extrémistes. Jamais, depuis sa signature, le 13 septembre dernier, à Washington, l'accord de paix israélo-palestinien n'est apparu aussi fragile que ces deux dernières semaines. Avec un objectif commun, pour les opposants des deux camps, celui de le faire avorter.

Pourtant, rien n'est joué et personne, pas plus à Jérusalem qu'à Tunis, ne songe à mettre un terme au processus. Malgré heurts et difficultés, l'armée israélienne, à Gaza, continue de préparer activement son redéploiement. En Egypte, les négociateurs israéliens et palestiniens, qui se sont retrouvés, dimanche, au Caire et à El Arish, butent toujours sur l'essentiel, mais n'en évoquent pas moins des progrès, notamment sur le dossier de la libération des dix mille prisonniers palestiniens.

L'OLP aurait même pris son parti d'un inéluctable retard dans l'application des accords de Washington. En principe, c'est le 13 décembre que l'armée israélienne devrait commencer son retrait de la bande de Gaza et de Jéricho, préalable, d'une part, au déploiement de la police palestinienne, d'autre part, au transfert des pouvoirs civils à la centrale palestinienne dans les domaines de l'éducation, de la santé, du tourisme, de la fiscalité et de la justice. Mais, ni les lieux de *« redéploiement »* de l'armée à Gaza et à Jéricho, d'ici au 13 avril, ni même le nombre et la mission des militaires qui resteront pour protéger les cinq mille colons juifs ne sont fixés. N'est pas réglée non plus le problème du contrôle des postes frontière avec l'Egypte et la Jordanie, ni délimitée le périmètre de la zone de Jéricho. Yasser Arafat a demandé l'intervention de Washington. Arrivé, dimanche, à Amman, il devait rencontrer, lundi, le secrétaire d'Etat américain, Warren Chistopher.

Geste humanitaire

M. Christopher, qui a entamé, vendredi, à Jérusalem sa troisième tournée au Proche-Orient (*le Monde* daté 5-6 décembre), a une plus vaste ambition, celle de remettre sur rails le processus de paix globale lancé à Madrid. Après onze sessions en deux ans, à Washington, les discussions ont cessé depuis trois mois et la Syrie menace de boycotter le prochain rendez-vous si Israël ne s'engage pas publiquement à reconnaître la souveraineté de Damas sur *« la totalité »* du plateau du Golan, conquis par l'Etat juif en 1967. Jérusalem a écarté un retrait total de cette zone et paraît, peu disposé, pour le moment, à faire des *« concessions supplémentaires »* sur ce dossier.

M. Christopher qui a rencontré, dimanche, à Damas, le président Hafez El Assad a estimé, selon l'agence locale Sana, que son entretien avec son homologue syrien avait été *« couronné de succès »*. Celui-ci a même pris soin d'exprimer son *« estime pour le rôle d'honnête médiateur joué par les Etats-Unis »*. *« Geste humanitaire important »*, selon le secrétaire d'Etat : la Syrie a promis d'aider une commission parlementaire américaine à faire la lumière sur le sort de militaires israéliens disparus au Liban depuis des années. Elle a décidé aussi de faciliter l'obtention, avant le 31 décembre, de visas de sortie aux juifs syriens – environ 800 – qui n'en ont pas encore.

Quant à débloquer l'accord israélo-palestinien, M. Christopher ne s'y emploiera *« qu'à la demande des deux parties »*. Or le premier ministre, Itzhak Rabin, qui a justement rappelé que l'accord sur l'autonomie palestinienne signé à Washington ne devait rien à la diplomatie américaine, a dit, samedi, au secrétaire d'Etat qu'il ne souhaitait pas, pour le moment, son intervention.

Cela dit, l'attaque d'un autobus de banlieusards, dimanche, près de Tel-Aviv, a considérablement alourdi le climat. Même si l'agresseur, armé d'une kalachnikov, a pu être tué par un soldat, et même s'il appartenait au Djihad islamique – dont on sait l'hostilité aux *« accords traîtres »* du 13 septembre –, le fait est qu'il s'agit du premier attentat contre des civils, en Israël même, depuis trois mois.

M. Rabin n'en a pas moins répété que de *« pareilles atrocités »* ne le ferait pas dévier du chemin qu'il s'est tracé. Le gouvernement a annoncé que des mesures sévères allaient désormais être prises contre ceux qui s'en prennent, l'arme au poing, à des civils arabes innocents. Mais, samedi, à Hébron, on a pu voir, une fois encore, des soldats jouer les indifférents face aux exactions des colons, et même faire le coup de feu avec eux.

PATRICE CLAUDE

L'OLP dénonce par avance tout retard dans l'application de l'accord « Gaza, Jéricho d'abord »

TUNIS

de notre correspondant

L'OLP a rejeté *« catégoriquement tout report »* de la date du 13 décembre, devant marquer l'entrée en vigueur de l'accord sur l'autonomie palestinienne à « Gaza, Jéricho d'abord ». Le calendrier relatif au *« retrait total »* de l'armée israélienne de la bande de Gaza et de la région de Jéricho et le transfert de pouvoirs civils aux autorités palestiniennes, prévus par l'accord de paix signé le 13 septembre à Washington, doivent être respectés, a affirmé, samedi 4 décembre, à Tunis, le comité exécutif de l'OLP, réuni autour de Yasser Arafat.

Il a été ainsi demandé à tous les Palestiniens en négociation avec les Israéliens de *« se conformer aux clauses de l'accord et même de commencer à établir l'autorité complète du peuple sur son territoire et ses ressources »*. L'OLP s'oppose ainsi au premier ministre israélien qui jugeait plus important d'aboutir à un bon accord plutôt que de s'en tenir rigoureusement à la date du 13 décembre.

Le comité exécutif de l'OLP a estimé, d'autre part, que la libération par Israël de tous les prisonniers ne peut faire l'objet *« ni de tractations ni de négociations »*. Il a annoncé avoir pris *« des mesures »* – sans préciser lesquelles – pour protéger les Palestiniens *« contre la violence des colons et les agressions militaires »*. Il a insisté aussi sur la *« priorité »* à accorder à la ville de Jérusalem *« pour assurer sa protection contre la poursuite des implantations et de la judaïsation »* et la sauvegarde *« de ses institutions religieuses, culturelles, sociales et sanitaires »*.

MICHEL DEURÉ

Réunis à Khartoum

Les mouvements islamistes ont fait preuve d'une apparente modération

KHARTOUM

de notre envoyée spéciale

Eminence grise du pouvoir islamiste soudanais, Hassan Tourabi a visiblement cherché, en réunissant la deuxième Conférence populaire arabe et islamique, à étendre – voire à faire reconnaître – son autorité dans le monde musulman, tout en voulant démontrer que son pays était loin d'être isolé. Du 2 au 4 décembre, près de 450 délégués de 60 pays, représentant un large spectre de mouvements islamistes légaux, tolérés ou interdits, ainsi que des intellectuels « indépendants », ont débattu des *« défis »* qu'affronte le monde arabo-islamique face à un nouvel ordre international ressenti comme oppresseur.

Toutefois, en *« donnant la parole aux masses musulmanes sans voix »*, M. Tourabi n'entendait pas ériger ces assises en tribunal anti-occidental. Il avait, au contraire, pour objectif de montrer l'image d'un islam modéré soucieux de fixer lui-même son destin, selon ses principes.

En réunissant, avant la Conférence, les diplomates en poste à Khartoum, les autorités soudanaises, qui avaient invité aussi bien des responsables gouvernementaux que des partis d'opposition, avaient bien indiqué qu'*« aucune personnalité récusée internationalement ne serait présente »*. Ghazi Salaheddine, ministre d'Etat aux affaires de la présidence, nous avait précisé, la veille de l'ouverture : *« Nous ferons attention d'obtenir des résolutions qui ne heurtent personne. »* De fait, la plupart des résolutions qui ont trait aux grands problèmes du monde musulman – Palestine, Bosnie, Afghanistan, Cachemire, Somalie, Liban, etc – ont repris des positions connues qu'aurait quasiment pu accepter l'Organisation (gouvernementale) de la conférence islamique.

L'accord sur l'autonomie palestinienne a, certes, été *« rejeté »* par la Conférence, mais n'a pas été *« condamné »* – comme le souhaitaient les mouvements d'opposition palestiniens ou le Hezbollah libanais. C'est à la seule volonté de M. Tourabi qu'est due cette résolution atténuée. L'atmosphère d'hostilité générale à cet accord a entraîné l'absence de Yasser Arafat, pourtant membre fondateur de cette Conférence. Les opposants au chef de l'OLP avaient ouvertement averti qu'ils ne se prêteraient à aucune tentative de réconciliation.

Les ambitions de M. Tourabi

Récemment mis par Washington sur la liste des Etats soutenant le terrorisme, le Soudan a bien évidemment obtenu l'appui des participants. Dans sa résolution, la Conférence estime que *« le projet islamique au Soudan a cristallisé l'espoir des musulmans et invite donc chacun d'eux à résister à toute tentative d'isoler ce pays, à faire face à la campagne de presse dirigée contre lui et à défier toute mesure qui le vise »*. Elle a même appelé *« les pays arabes et islamiques à soutenir le Soudan et son projet de civilisation »*.

Au-delà de l'activisme des mouvements islamistes engagés dans la lutte armée contre leur propre gouvernement, l'essentiel, pour nombre de participants, a été d'exprimer la volonté de définir un mode de développement, conforme, selon les termes d'un intellectuel égyptien, *« aux valeurs d'un islam ouvert et tolérant »*.

Beaucoup plus suivie que lors de sa création, en avril 1991, soit deux mois après la fin de la guerre du Golfe, cette deuxième réunion de la Conférence a rassemblé beaucoup plus d'islamistes que de nationalistes. C'est sur ce courant dominant que M. Tourabi voudrait asseoir son autorité en structurant les organes permanents de la Conférence. Il s'est théoriquement donné les moyens de se forger un parti politique, mais la tentative paraît difficile à réaliser.

Invités pour la première fois, les chiites, et en particulier l'Iran, sont hostiles à la création d'un troisième pôle de référence du monde islamique, après le leur et celui de l'Arabie saoudite. Au reste, le Soudan n'a pas les moyens financiers de ses ambitions. Après avoir couvert les frais des deux premières réunions, Khartoum a appelé les délégués à assurer financièrement les suivantes qui devraient, dorénavant, être organisées chaque année. Réélu à main levée secrétaire général, M. Tourabi, qui a mené de bout en bout les travaux, pourrait avoir du mal à concrétiser un projet qui est, avant tout, le sien et sur la finalité duquel de nombreux participants s'interrogeaient.

Loin d'être un *« rassemblement des terroristes »*, selon la presse soudanaise, cette réunion a toutefois mis en évidence la rupture existant, dans de nombreux pays arabes et islamiques, entre des courants populaires et des gouvernements accusés d'être soutenus par l'Occident. *« La Conférence est une preuve du rapprochement qu'opèrent entre elles les sociétés musulmanes*, a affirmé M. Tourabi. *Les gouvernements, quels qu'ils soient, devront bien un jour en tenir compte. »*

FRANÇOISE CHIPAUX

EN BREF

COLOMBIE : la mère de Pablo Escobar pense que son fils s'est suicidé. – La mère et la sœur de Pablo Escobar estiment que le baron de la drogue colombienne s'est suicidé d'une balle dans la tête en se voyant cerné par la police. Selon la version officielle des faits, Pablo Escobar a été tué jeudi 2 décembre de deux balles dans la tête au cours d'un raid des troupes d'élite de la police à Medellin (le *Monde* du 4 décembre). Mais pour sa mère, qui a examiné le corps à la morgue, il n'a été touché qu'une fois, derrière l'oreille, et le coup a été tiré de très près. *« Il ne leur pas donné le plaisir de le tuer ou de le faire prisonnier, il s'est suicidé »*, a-t-elle déclaré samedi. – *(Reuter.)*

Nouvelles violences dans plusieurs régions du pays. – Les parents d'une femme magistrat, trois guérilleros et un conseiller municipal ont été tués dimanche 5 décembre en Colombie. Les parents de la femme magistrat ont été assassinés, probablement par des tueurs à gages, à leur domicile à Barranquilla (sur la côte Caraïbe). C'est également un tueur à gages qui a assassiné le conseiller municipal de La Union, à 57 kilomètres de Medellin, a-t-on appris de source policière. Dans un quartier populaire de cette ville, un guérillero a été tué lors d'un affrontement armé avec la police. Deux guérilleros ont également trouvé la mort lors d'un autre accrochage avec un détachement militaire à Apartado, dans le département d'Antoquia, où se trouve Medellin. – *(AFP.)*

ANGOLA : le gouvernement dément être parvenu à un accord avec l'UNITA. – Le principal négociateur du gouvernement aux pourparlers de paix de Lusaka a démenti, dimanche 5 décembre, les informations selon lesquelles un accord de cessez-le-feu était sur le point d'être conclu avec l'Union nationale pour la libération totale de l'Angola (UNITA). Faustino Muteka, qui dirige la délégation gouvernementale est revenu, dimanche, à Luanda *« sans rien de concret »*, précise l'Agence angolaise de presse. *« Il n'y a pas de consensus »* a notamment déclaré M. Muteka. Par ailleurs, la visite d'une délégation de sénateurs américains, attendus dimanche à Luanda, a été ajournée *sine die*. – *(AFP.)*

CAMEROUN : mouvements de grève dans la fonction publique. – Dans un climat de forte tension, après l'annonce d'importantes baisses de salaires (de l'ordre de 40 %) pour les fonctionnaires, la police a libéré, jeudi 3 décembre, le président du syndicat des enseignants du secondaire, quelques heures après son arrestation à Douala. Vendredi, dans cette même ville, les forces de l'ordre ont procédé à plusieurs interpellations après des heurts avec des lycéens qui manifestaient en faveur de leurs professeurs. Les débrayages se sont multipliés à travers le pays, depuis le début de la semaine.

INDE : victoire du Congrès au Mizoram. – Le Parti du Congrès du premier ministre, Narasimha Rao, a remporté, dimanche 5 décembre, avec l'appui d'un parti local, le Mizoram Janata Dal, les élections dans l'Etat du Mizoram, dans le nord-est du pays. Le Congrès a remporté seize sièges sur quarante, son allié huit. Le Mizoram National Front, qui avait mené une guérilla contre New-Delhi pour obtenir la sécession du territoire avant de mettre bas les armes il y a sept ans, a subi un lourd revers. – *(Reuter, UPI.)*

Le dalaï-lama souhaite que le Tibet devienne un Etat-tampon entre l'Inde et la Chine. – En visite en Inde, le dalaï-lama a réclamé, samedi 4 décembre, que le Tibet devienne un Etat-tampon, une *« zone de paix pour le bénéfice de l'Inde et de la Chine »*, qui désamorcerait la tension entre les deux pays. Le chef spirituel tibétain a par ailleurs réaffirmé que Pékin avait déployé des armes atomiques et s'était débarrassé de déchets nucléaires sur le Toit du monde. – *(UPI.)*

JAPON : défaite de la coalition dans une élection partielle. – La coalition au pouvoir à Tokyo a perdu, dimanche 5 décembre, une élection partielle à la Chambre haute, la première depuis son arrivée au pouvoir en août dernier. Le siège, dans la préfecture de Hiroshima, a été remporté haut la main par le candidat du Parti libéral-démocrate (PLD). – *(AFP.)*

PAKISTAN : Benazir Bhutto élue à la présidence du PPP. – Le Parti du peuple pakistanais (PPP) a élu à sa tête, dimanche 5 décembre, Benazir Bhutto, le premier ministre, en remplacement de sa mère, la begum Nusrat. Jusqu'alors coprésidente du PPP, Mme Bhutto s'était opposée, lors de la récente campagne électorale, à sa mère au sujet du rôle politique de son frère Murtaza. – *(AFP.)*

AFRIQUE

GABON

Le premier tour de l'élection présidentielle s'est déroulé dans la plus grande confusion

Les rues de Libreville ne connaissaient pas l'affluence habituelle, lundi 6 décembre dans la matinée, au lendemain de la première élection présidentielle pluraliste organisée au Gabon depuis l'arrivée au pouvoir du président Omar Bongo, il y a vingt-six ans. Le premier tour du scrutin s'est déroulé dans la plus grande confusion.

LIBREVILLE

de notre envoyée spéciale

« Appelez-moi les forces de l'ordre pour canaliser ! Qu'elles ne viennent pas, je ferme ! » La chemise trempée de sueur, le président du bureau de vote s'agite. Son bureau vient d'ouvrir, avec trois heures de retard. Des centaines de personnes attendent depuis 6 heures du matin dans la cour de l'école. Seuls trois des sept bureaux sont ouverts.

L'urne transparente offerte par l'Union européenne est là. L'encre indélébile, cadeau de l'Afrique du Sud, aussi. Mais pas la moindre trace d'une liste électorale. Qu'à cela ne tienne : un membre du bureau confectionnera la liste en notant le nom de chaque votant. Il faudra plusieurs heures avant que les présidents de bureau – eux-mêmes arrivés en retard – prennent cette initiative, faute de consigne. Certains bureaux n'ouvriront d'ailleurs pas de la journée.

« Ah ! Non ! Ça, c'est une carte d'élève, ça ne marche pas ! », dit le président en refoulant un jeune garçon. La carte électorale n'est pas obligatoire, puisque les autorités n'ont pas réussi à terminer la distribution dans les délais. Il suffit pour voter d'être muni d'une pièce d'identité et d'un récépissé prouvant que la demande de carte a été faite. *« Moi, j'ai voté deux fois »*, nous dira Ella, en tendant deux cartes électorales au même nom.

Lieux de vote ? *« Mairie du troisième arrondissement »* pour l'une ; *« Chef de quartier »*, pour l'autre. Les cartes vierges *« se multipliaient comme Jésus le faisait (...) avec le pain »*, notera lundi l'éditorialiste du quotidien progouvernemental *l'Union*.

« Transparence, on veut la transparence », crie à l'adresse des journalistes un homme très digne qui fait la queue dans un bureau. Aussitôt, les cris fusent : *« Bongo voyou ! »*, *« Bongo voleur ! »*. Puis viennent les griefs : *« Le Gabon est le pays le plus riche d'Afrique, mais il est exploité par des escrocs »*, *« Si la France fait passer Bongo, on va attaquer les intérêts français ! »*.

Un peu plus loin, la route est coupée par un barrage. Une mise en garde s'échappe de la foule surexcitée, qui attend l'ouverture des bureaux de vote depuis quatre heures : *« On ne veut pas de Blancs ici ! »* Les « Blancs » (observateurs internationaux et journalistes) sont partout accueillis avec des remarques désobligeantes.

« On gaspille ! »

Des gendarmes casqués occupent impassiblement certains bureaux. Ils seront encore là, arme à la main, à l'heure du dépouillement. C'est le cas au lycée Léon-M'ba, où des sympathisants de l'opposition suivent l'opération par les fenêtres. Chaque suffrage annoncé en faveur du président Bongo donne lieu à de bruyantes lamentations, tandis que le nom de son challenger, le Père Paul M'ba Abessole, provoque, dans les rires, une surenchère de qualificatifs : *« Le médecin ! »*, *« le sauveur ! »*, *« le libérateur ! »*.

Quelques heures plus tard, les présidents des bureaux de vote, accompagnés des représentants des partis d'opposition qui avaient assisté aux opérations électorales, apportaient les urnes vides et les procès-verbaux énonçant les résultats au gouvernorat de l'Estuaire, où devaient être centralisés les résultats de la province. Militaires et militants des deux bords se trouvaient dans une cohue indescriptible : la foule avait pris possession des lieux, sans que qui que ce soit cherche à imposer un semblant d'organisation. Plusieurs voix parleront de *« désordre organisé »*.

« Si Bongo gagne, on gaspille ! [on casse] *»*, ont prévenu de nombreux jeunes gens. Et s'il annulait le scrutin en invoquant la désorganisation ? *« S'il est battu et qu'il annule, on gaspille ! »* Dans l'attente des résultats, seule l'annonce d'un second tour semblait pouvoir éviter le *« gaspillage »*.

MARIE-PIERRE SUBTIL

DIPLOMATIE

En acceptant sous conditions l'inspection de son programme nucléaire

La Corée du Nord embarrasse Washington

Nouvelle étape dans la délicate partie engagée par les Etats-Unis pour empêcher la Corée du Nord de se doter de l'arme atomique : Pyongyang vient de répondre par un « oui mais » très circonspect à une offre américaine de normalisation en échange de la reprise des inspections de son programme nucléaire. Plutôt embarrassée, l'administration Clinton, qui vient de passer en revue son dispositif militaire en Corée du Sud, devait donner sa réponse à l'offre de Pyongyang.

WASHINGTON

de notre correspondant

Face à l'imprévisible *« grand dirigeant »* nord-coréen, Kim Il-sung, l'administration Clinton cherche à appliquer une stratégie dissuasive, alternant menaces et promesses. Devant un octogénaire rompu à toutes les ficelles de la dialectique marxiste-léniniste, c'est une tâche ingrate. Jusqu'à présent, les Etats-Unis ont trouvé bien peu de soutien auprès des principaux intéressés, ceux qu'une Corée du Nord transformée en puissance atomique menacerait le plus : Corée du Sud, Japon et même Chine.

L'enjeu est de taille : il s'agit de l'équilibre militaire de la région. Dans l'hypothèse où le vieux maréchal acquerrait la bombe, il est vraisemblable que les dirigeants japonais seraient tentés de s'équiper de manière correspondante. Pour l'heure, les Etats-Unis, alliés politiques et militaires du Japon, garants de la sécurité de la Corée du Sud, se retrouvent dans une situation difficile qui n'est pas sans rappeler la montée de la tension, à la fin des années 80, avec Saddam Hussein.

Dictature surarmée, volontiers paranoïaque, le régime nord-coréen avait adhéré en 1985 au traité de non-prolifération nucléaire (TNP) qui lui impose d'accueillir régulièrement les inspecteurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Ceux-ci ayant commencé en 1992 à avoir de sérieux soupçons sur la vraie nature de son programme nucléaire, Pyongyang décida d'interdire leurs visites et de renoncer au traité en mars 1993.

Récemment, le directeur de la CIA, James Woolsey, confiait à CNN que le Nord pourrait avoir accumulé suffisamment de plutonium enrichi *« pour une bombe ou deux »*. Ces derniers mois, la tension n'a cessé de monter à la frontière entre les deux Corées. Depuis plusieurs années déjà, Pyongyang a installé dans la zone quelque 800 000 hommes, 3 000 chars et d'impressionnantes batteries d'artillerie. Certains parlent de bruits de bottes de plus en plus inquiétants entendus du côté du régime de Kim Il-sung, celui-là même qui, en attaquant le Sud, un certain 25 juin 1950, provoqua la guerre, qui, trois ans durant, allait ravager la péninsule (l'Ouest défendant Séoul, l'URSS et la Chine prenant le parti de Pyongyang). Les Etats-Unis ont perdu 45 000 hommes dans ce conflit, la Chine sans doute plusieurs centaines de milliers.

Manque de courage à Pékin, Tokyo et Séoul

Fin novembre, l'administration américaine a opté pour la politique de la carotte et du bâton. Si Kim Il-sung ouvre à nouveau la porte à l'AIEA et reprend avec le Sud des conversations politico-militaires interrompues il y a un an, les Etats-Unis accéderont à un certain nombre de ses requêtes : report des manœuvres militaires américano-sud-coréennes annuelles « Team Spirit », que Pyongyang présente comme le premier pas vers une invasion du Nord, ouverture de relations économiques (voire diplomatiques) avec Washington. Faute de bonne volonté de la part de Kim Il-sung, Washington se verra, en revanche, dans l'obligation de demander au Conseil de sécurité des Nations unies de voter des sanctions économiques contre Pyongyang.

Après avoir traité la proposition américaine par le mépris, Pyongyang y a finalement répondu lors d'une séance de pourparlers avec les Etats-Unis à New-York. C'est une réponse qui place l'administration dans une situation délicate. En gros, les Nord-Coréens acceptent le « marché », mais à des conditions difficilement recevables pour Washington. Ils entendent n'autoriser que des inspections extrêmement limitées de leur dispositif nucléaire, notamment en ce qui concerne les deux installations de Yongbyon (un réacteur et un centre de retraitement), celles qui, précisément, intriguent le plus l'AIEA.

Le problème de l'administration américaine est que sa politique suppose, pour être crédible, le plein soutien de la Chine, du Japon et de la Corée du Sud. Ce n'est, semble-t-il, pas le cas. Pour autant qu'on puisse le savoir, la Chine n'a pas l'intention de se mêler d'une affaire aussi risquée. Si les dirigeants de Pékin n'ont aucune envie de voir la Corée du Nord devenir la deuxième puissance nucléaire d'Asie, ils ne veulent pas non plus voter des sanctions contre elle, redoutant qu'un affaiblissement économique de Pyongyang, déjà mal en point, n'accule ses dirigeants à l'aventure militaire contre le Sud. Prudents, ils affirment n'avoir plus guère d'influence sur les *« camarades nord-coréens »*.

Premiers menacés par l'évolution du régime de Pyongyang, Tokyo et Séoul ne paraissent guère plus courageux et semblent pratiquer la politique du double langage. A leurs hôtes étrangers – tout récemment à un parlementaire français – ils décrivent une situation plus qu'alarmante et laissent entendre que l'administration Clinton n'en fait pas assez pour dissuader Pyongyang de s'équiper de l'arme atomique. Mais, lorsqu'ils s'adressent aux Etats-Unis, les mêmes dirigeants les supplient de rester prudents et modérés. La même raison est invoquée : ne pas provoquer Pyongyang, qui serait sur le point de s'en prendre au Sud.

« A Seattle, le Japon, la Corée du Sud et la Chine ont tous averti qu'il serait contre-productif d'enfermer l'irritable dictateur nord-coréen dans une situation impossible », rapporte le *New York Times*. En clair, aucun pays asiatique ne serait prêt à soutenir une politique de sanctions économiques contre le Nord.

ALAIN FRACHON

Au cours d'une visite

Mme Michaux-Chevry salue les progrès réalisés dans la défense des droits de l'homme au Salvador

SAN-SALVADOR

de notre envoyé spécial

Le gouvernement salvadorien a été un peu agacé que la France décerne un prix à la Commission des droits de l'homme du Salvador, un organisme qui a toujours été très proche du Front Farabundo Marti pour la libération nationale (FMLN). Certes, la guerre civile qui a fait 75 000 morts en douze ans est officiellement terminée et le FMLN a cessé d'être un mouvement de guérilla pour devenir un parti politique. Mais ce passé sanglant est encore très proche, et le gouvernement salvadorien aurait certainement préféré qu'un autre lauréat soit choisi cette année...

Lucette Michaux-Chevry, ministre délégué à l'action humanitaire et aux droits de l'homme, a été dûment informée de cette irritation lors de la visite qu'elle a effectuée du 2 au 4 décembre au Salvador. Cela ne l'a pas empêchée de remettre le Prix 1993 des droits de l'homme de la République française à la Commission, dont la présidente, Marianella Garcia Villas, a été assassinée en 1983 et dont de nombreux membres ont été tués et torturés. Mais Mme Michaux-Chevry n'a pas non plus ménagé ses éloges à l'égard du président Alfredo Cristiani, signataire, avec les dirigeants du FMLN, des accords de paix qui ont permis l'an dernier de mettre fin à la guerre civile.

Cet exercice d'équilibre était d'autant plus difficile que le climat s'est un peu assombri récemment avec l'assassinat, par ceux que l'on appelle ici les « escadrons de la mort », de plusieurs anciens dirigeants de la guérilla, en particulier, le 25 octobre, de Francisco Velis, qui était chargé de superviser, avec le gouvernement, la distribution de terres aux guérilleros démobilisés. Certains de ces meurtres ont probablement été commis par des délinquants de droit commun, ce qui n'a rien d'étonnant dans un pays où même les petits voleurs sont armés et ont la détente facile, mais ce n'est sûrement pas le cas en ce qui concerne Francisco Velis. Le gouvernement, de son côté, est extrêmement sensible aux accusations selon lesquelles il aurait, comme par le passé, partie liée avec ces « escadrons de la mort ». Le FMLN, qui se prépare activement aux élections municipales, législatives et présidentielle de mars prochain a cependant choisi la retenue face à ce qui lui apparaît comme une campagne de provocations.

A l'issue de cette visite et après avoir rencontré plusieurs membres du gouvernement, Mme Michaux-Chevry a estimé que de très grands progrès avaient été accomplis au Salvador dans la défense des droits de l'homme. Le plus important, à ses yeux, est que c'est désormais la police, et non plus l'armée, qui est chargée du maintien de l'ordre. Une des tâches de la mission d'observation des Nations unies au Salvador (ONUSAL) a d'ailleurs consisté à élever le niveau professionnel des policiers existants et à en former de nouveaux. Une vingtaine de gendarmes et deux policiers français sont encore sur place pour participer à ce processus. Mme Michaux-Chevry a constaté d'autre part, que avec la création, prévue dans les accords de paix, du poste de procureur des droits de l'homme, il existait maintenant une instance officielle auprès de laquelle les victimes pouvaient porter plainte.

Le ministre français s'est longuement entretenu avec le procureur des droits de l'homme, Carlos Molina Fonseca. La France apporte, avec d'autres pays, une contribution financière à l'organisme qu'il dirige. Mme Michaux-Chevry a également visité la fondation Olof-Palme, qui s'occupe des enfants des rues et un atelier de confection de prothèses pour les jeunes victimes des deux camps de la guerre civile et a remis une aide matérielle du gouvernement français à ces deux organismes.

DOMINIQUE DHOMBRES

AMÉRIQUES

VENEZUELA

Rafael Caldera semble avoir remporté l'élection présidentielle

L'ancien président Rafael Caldera, qui fut chef de l'Etat de 1969 à 1974 et qui est âgé de 77 ans, semble avoir remporté l'élection présidentielle qui avait lieu dimanche 5 décembre au Venezuela. M. Caldera s'est proclamé vainqueur, mais le jeune candidat de la Cause radicale, Andres Velasquez, contestait ce résultat. Les sondages effectués à la sortie des urnes donnent une avance de dix points à M. Caldera, qui a fait campagne contre le climat de corruption qui a entouré la présidence du social-démocrate Carlos Andres Perez, destitué pour cette raison en août dernier. Rafael Caldera n'avait pas reçu l'investiture du COPEI, le parti démocrate-chrétien qu'il avait fondé en 1946, mais d'une coalition un peu hétéroclite allant de l'extrême droite aux communistes, rassemblée contre le néo-libéralisme brutalement appliqué au Venezuela ces dernières années.

CARACAS

de notre envoyé spécial

Rafaël Caldera se proclame vainqueur et souhaite que sa cérémonie d'investiture soit *«aussi simple que possible»* pour bien marqur la différence *«avec le couronnement spectaculaire et coûteux de Carlos Andres Perez»*, en février 1989. Catholique pratiquant et d'un tempérament austère, le fondateur en 1946 du Parti démocrate chrétien (COPEI) se veut d'entrée de jeu le symbole de l'anti-Perez, d'une nouvelle ère politique au cours de laquelle *«les corrompus seront punis»* et *«les erreurs du passé corrigées»*.

Certes, Rafael Caldera a l'air solide comme un roc, avec ses yeux pétillants de malice et de curiosité, sa lucidité intellectuelle et sa mémoire intactes, mais le temps a courbé la silhouette puissante, la voix semble parfois moins assurée, et des rides profondes barrent ce visage carré et taillé à la serpe. Il écarte cependant l'argument de l'âge avec agacement, affirme *«que son expérience»* est son principal atout, et cite d'autres exemples de vénérables sages au pouvoir de par le monde. Il a même eu dans un débat télévisé des accents passionnés et les larmes aux yeux, en évoquant cette possibilité de servir de nouveau son pays *«jour et nuit»*.

«L'explosion de la corruption»

Juriste, spécialiste du droit du travail, il a découvert Jacques Maritain et Emmanuel Mounier, à l'occasion d'un voyage d'étudiants catholiques à Rome. Cette influence a orienté toute sa philosophie et sa carrière. Il a connu très tôt des postes de responsabilité (procureur général de la nation en 1945) et l'exil pendant la dictature militaire de Perez Jimenez. Leader de COPEI, il a accepté après 1959 la collaboration avec le gouvernement social-démocrate de Romulo Betancourt et signé le fameux pacte de Punto Fijo, de *«renforcement de la démocratie»*. Arrivé au pouvoir en 1969- après le social-démocrate Leoni, successeur de Betancourt et avant Carlos Andres Perez-il a laissé le souvenir d'une présidence paisible et honnête, ayant terminé la tâche de pacification de ses prédécesseurs avec la violente guérilla pro-castriste.

C'était, comme il le rappelle avec insistance *«avant la nationalisation du pétrole, l'avalanche des pétrodollars et les grands projets du gouvernement Perez»*. Avant donc, dit-il, *«l'explosion de la corruption»*. Il n'a pas de mots assez durs pour dénoncer la *«gabegie et l'irresponsabilité»* des gouvernements au pouvoir depuis 1974, qui *«ont conduit le pays à l'anarchie»*. Il dépeint un Venezuela *«en crise totale, politique, économique, sociale et surtout morale»*. *«Tout s'est détérioré*, dit-il. *Les services publics sont à l'agonie. Le niveau de la population a régressé à celui d'il y a quatre décennies, l'insécurité a atteint des limites insupportables pour les citoyens qui remettent en cause le système démocratique»*.

Rafaël Caldera serait resté un opposant amer mais silencieux sans le premier putsch militaire avorté du 4 février 1992. Sénateur à vie, il a, dès le lendemain, devant le Congrès, implicitement justifié la tentative de coup d'Etat car *«la corruption et la faim étaient sur le point de briser la démocratie»*. Un discours enflammé, qui a choqué ses collègues, mais lui a assuré un regain de popularité exceptionnelle. Manœuvre? Intuition? Il s'en défend, affirmant avoir réagi spontanément, *«sous le coup de la colère et de l'émotion»*. Devenu de fait leader virtuel d'un courant populaire majoritaire en faveur de la destitution de M. Perez, d'un *«changement total»* et de la suppression du plan d'austérité de 1989 (ce qu'on appelle ici le paquet économique, signé avec le FMI), il a depuis caracolé en tête des sondages pour une éventuelle et nouvelle candidature présidentielle.

Pour mieux affirmer son indépendance, il a quitté son parti COPEI, dont les dirigeants hésitaient à rompre la règle non écrite de l'alternance avec le parti Action démocratique (social-démocrate). Un coup de poker du *«vieux»* qui a réussi. Sa convergence nationale regroupe une quinzaine de petites formations de droite et de gauche, dont le MAS, socialiste, et le parti communiste. Mais son audience réelle va bien au-delà.

La dénonciation du «capitalisme sauvage»

L'échec sévère à l'élection présidentielle d'Osvaldo Alvarez Paz, candidat officiel de COPEI, devrait contraindre peut-être le vieux parti démocrate chrétien à faire amende honorable et à rejoindre, du moins en partie, les rangs des vainqueurs. Rafael Caldera va cependant se trouver en face d'un Congrès morcelé, sans parti clairement dominant où la formation d'une solide majorité gouvernementale pourrait être ardue. Mais il a l'intention, dit-il, de proposer un pacte minimum d'action pour affronter la crise économique *«à toutes les bonnes volontés»*.

Il a promis un gouvernement *«sérieux, austère»*, s'appuie sur la dénonciation du *«capitalisme sauvage»* par le pape Jean-Paul II pour annoncer une remise en cause du «paquet économique» inspiré par le FMI *«dont les résultats*, affirme-t-il, *sont négatifs et qui a surtout affecté la majorité de la population»*. Mais jusqu'où? Les experts estiment qu'il n'est pas raisonnable d'effectuer un virage à 180 degrés et de prendre le risque d'un isolement international du pays.

Rafael Caldera propose d'abord des réformes constitutionnelles. Le chef de l'Etat pourrait être destitué par référendum, mais il aurait d'autre part la faculté de dissoudre le Congrès. *«Il faut*, dit-il, *que le peuple puisse participer davantage aux affaires. Voter tous les cinq ans est insuffisant...»*

Rafael Caldera devance de plus de dix points, soit environ 1 million de voix, son adversaire principal, le leader de la Cause radicale, Andres Velasquez, dont la formation, très marquée par le syndicalisme contestataire, a remporté, à la surprise générale, la mairie de Caracas en novembre 1992. Ce mouvement, quasi inconnu il y a quelques années, fait un bond spectaculaire et devrait conquérir une bonne place dans le nouveau parlement dont on ne connaît pas encore la composition exacte. Il faudra désormais compter avec lui. Il refusait dimanche soir de reconnaître la victoire de M. Caldera.

Mais l'importance de l'écart devrait cependant permettre de couper court à toute tentative de contestation violente de la part de M. Velasquez, et éviter des troubles de rues que l'armée, très hostile à la Cause radicale était résolue à réprimer avec énergie. Andres Velasquez menaçait cependant de lancer ses partisans dans la rue *«si on lui volait sa victoire»*. Avec le jeune et bouillant leader de la Cause radicale (il a quarante ans) à la présidence, c'était le saut dans l'inconnu et une possible intervention militaire. Avec Rafael Caldera, le Venezuela a choisi le changement dans la sécurité.

MARCEL NIEDERGANG

ETATS-UNIS

M. Clinton offre des compensations pour la réduction des dépenses militaires

LOS ANGELES

correspondance

Bill Clinton était, samedi 4 décembre, en visite en Californie. Accompagné de Ron Brown, secrétaire au commerce qui joue le rôle d'un «Monsieur Californie», le président était venu réconforter, avec des aides fédérales, les victimes des coupes sévères effectuées dans les dépenses militaires militaires, lesquelles touchent de plein fouet cet Etat. *«Il n'y aura pas de reprise économique complète sans une reprise en Californie»*, a affirmé le président lors d'une table ronde avec des industriels afin de les assurer de son soutien *«dans la mesure du possible»*. Jusqu'ici, les entreprises et les universités de l'Etat ont reçu environ 20 % des aides fédérales allouées pour accélérer la conversion des industries militaires en activités civiles en raison de la fin de la guerre froide.

La Californie, qui, depuis la deuxième guerre mondiale, n'est plus seulement productrice d'agrumes et de films, mais aussi d'armes et d'avions, a perdu quelque 300 000 emplois dans les industries militaires depuis 1987. Les commandes du Pentagone étaient de 63 milliards de dollars en 1988. Elles ne seront plus que de 33 milliards en 1997. Des entreprises comme Rockwell, aux employés de laquelle le président s'est adressé, Lockheed, Northrop, Mc Donnell Douglas, Hugues Aircraft, se sont engagées dans un vaste programme de reconversion vers les marchés civils, notamment ceux des transports terrestres et aériens.

Le président a également évoqué le problème de la délinquance et de la violence urbaine devant les industriels du cinéma rassemblés à Beverly Hills. Il leur a rappelé que leur auditoire était *«influençable»*. Mais M. Clinton s'est gardé de critiquer trop durement une industrie prospère qui, avec un excédent commercial de 4 milliards de dollars en 1992, s'exporte bien.

RÉGIS NAVARRE

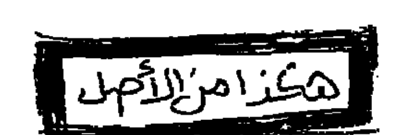
Un plan du Pentagone

Des missiles nucléaires pointés vers les océans

Le Pentagone a établi un plan visant à pointer vers des zones océaniques très éloignées de toute présence humaine un certain nombre de missiles nucléaires à longue portée actuellement dirigés contre le territoire russe, écrit dimanche 5 décembre le *New York Times*. Il s'agirait à la fois de rassurer les Russes sur les intentions américaines, et d'éviter les tirs accidentels. Washington pourrait également demander à Moscou de procéder, de manière identique, à un «déciblage» de ses missiles intercontinentaux.

Les engins seraient désormais pointés vers les océans arctique ou atlantique. Il ne faudrait qu'une quinzaine de minutes pour que ces missiles soient de nouveau orientés vers des cibles situées sur le territoire russe. L'ensemble de ces mesures de «déciblage» pourrait être annoncé en janvier lors de la visite prévue à Moscou du président Clinton, ou à une date ultérieure.

Mort d'un des «plombiers» du Watergate. – Frank Sturgis, l'un des protagonistes de l'affaire du Watergate, a succombé à un cancer samedi 4 décembre dans un hôpital de Miami, à l'âge de 68 ans. Frank Sturgis avait purgé 13 mois de prison pour avoir participé au cambriolage des bureaux du parti démocrate dans l'immeuble du Watergate, à Washington en 1972. Le scandale avait contraint le président Richard Nixon à la démission en 1974. – (*Reuter.*)



Le congrès constitutif du Mouvement des citoyens

Jean-Pierre Chevènement hésite encore à conduire une liste aux élections européennes

■ UN NOUVEAU MOUVEMENT. **Quinze mois après son lancement à Belfort en août 1992, le Mouvement des citoyens est officiellement constitué. Jean-Pierre Chevènement en a été élu président par 92 % des quelque cinq cents délégués présents au congrès constitutif, réuni du 3 au 5 décembre à Saint-Egrève (Isère). Conscient de la difficulté de la tâche qui l'attend, l'ancien ministre de la défense n'a pas encore accepté de conduire lui-même la liste du MDC aux prochaines élections européennes.**

■ ASSISES. M. Chevènement et ses amis excluent de participer aux assises de la transformation sociale, que le PS cherche à organiser et auxquelles ils ne veulent pas servir de « caution ». L'appel à ces assises, initialement prévu pour le 8 décembre, devrait être lancé avant Noël. Michel Rocard cherche, en même temps, à mobiliser le milieu associatif de gauche.

[redacted]

GRENOBLE

de notre envoyé spécial

A l'ouverture du congrès constitutif du Mouvement des citoyens, vendredi 3 décembre à Saint-Egrève (Isère), Jean-Pierre Chevènement ne craignait pas de rappeler deux dates – le 7 novembre 1917, quand *« les canons du croiseur Aurore* [tonnaient] *sur la Neva »*, et le 9 novembre 1989, jour de la chute du mur de Berlin –, afin de mieux définir la portée de la mission qui l'occupe : *« Inventer un sens pour le monde de l'après-communisme. »*

Dimanche, dans son discours de clôture, il a sobrement remarqué : *« Nous sommes déjà beaucoup plus nombreux que ne l'étaient les Français libres à Londres, en juillet 1940. »*

Au-delà de l'outrance vers laquelle porte, dans ce type d'exercice, la nécessité de galvaniser quelque huit cents délégués et militants réunis dans une salle de gymnase, l'ancien chef de file du CERES – ce courant longtemps organisé comme un parti au sein du Parti socialiste – n'a jamais perdu le sens de l'Histoire. *« Nous ne sommes pas, comme d'autres* [NDLR : ceux du *« parti de Michel Rocard »*], *nés de la défaite, au lendemain du 28 mars, mais dans le combat. Ce n'est pas à la portée de n'importe qui »*, a-t-il lancé à ses amis du MDC, avant de leur annoncer qu' *« il n'y aura pas de rattrapage »*.

A la lumière d'un sondage déjà ancien, qui créditerait une liste du Mouvement des citoyens de 5,5 % des intentions de vote aux élections européennes du printemps prochain, il arrive, même, à l'ancien ministre de la défense de se faire plus précis encore : *« Cette fois, ça passe ou ça casse. On ne dispose que d'un fusil à un coup. »*

Aussi, bien qu'ovationné à deux reprises lorsque Max Gallo, parlementaire européen, puis Georges Sarre, député (app. PS) de Paris, lui ont publiquement demandé de conduire la liste du MDC, et alors que des bulletins de souscription, faisant très explicitement référence à son nom, ont été largement distribués aux délégués, Jean-Pierre Chevènement a préféré réserver sa réponse : *« Je ne pourrai conduire une liste que si elle donne un sens clair à ce que nous voulons faire. »*



Une équipe de campagne, confiée à l'ancien député de Paris Jean-Yves Autexier, sera mise en place, *« dès les prochains jours »*, elle aura pour but, non *« de rechercher des compagnons de route »*, ni *« d'amalgamer des groupes, formations et groupuscules »*, mais d'associer des représentants des *« mouvances »* communiste, socialiste, gaulliste, républicaine et écologiste *« unies autour d'une conception radicalement différente de la construction européenne »*. La tête de liste ne sera désignée par le conseil national du MDC qu'au début de l'année prochaine.

« De gauche ! »

Devant d'évidents risques d'isolement, M. Gallo, le premier, a plaidé pour *« ouvrir un débat sur l'Europe, sans exclusive, dans chaque département, avant la fin février »*. Membre de la coordination nationale de Refondations, Cécile Silhouette a demandé que le mouvement n'abandonne pas au seul Parti socialiste la perspective d'un rassemblement (1). En temps utile, Michel Suchod, ancien député de la Dordogne, a délivré opportunément les messages de sympathie d'Edith Cresson, de Gisèle Halimi, d'Anicet Le Pors, de Georges Séguy, en précisant que, en dépit du refus du PS d'envoyer un observateur, le nouveau premier secrétaire fédéral de l'Isère, Yves Pillet, avait pris le soin d'assister à une partie des travaux du congrès.

En dépit de votes généralement acquis par 90 % des délégués et d'une longue succession de discours au caractère quelque peu monolithique – seule une jeune lycéenne est véritablement parvenue à dérider la salle en dénonçant la *« monarchie mitterrandiste »* –, le positionnement politique précis du jeune parti continue de faire s'interroger les *« citoyens, citoyennes »*, que d'aucuns s'obstinent encore à appeler *« camarades »*.

Comme en réponse au projet de résolution qui tend la main aux *« républicains de l'autre rive »*, M. Sarre a tenu à rassurer son auditoire : *« Le Mouvement des citoyens est de gauche ! »* Il peut certes arriver que *« le républicain d'à côté* [soit] *de droite »*, mais, a ajouté le député de Paris, lui-même ancien fonctionnaire des postes : *« Entre Philippe Séguin et moi, les clivages politiques ne sont pas périmés. Chacun le sait, et les anciens postiers de Paris-Brune le comprennent spontanément. »*

JEAN-LOUIS SAUX

(1) Francis Wurtz, membre du bureau politique du PCF, avait précisé, le 1er décembre, sur Radio-Shalom, que *« les communistes n'ont pas envisagé la possibilité d'une liste commune avec le Mouvement des citoyens »* aux élections européennes. Il avait émis le regret que M. Chevènement *« mette régulièrement dos à dos »* le PS et le PCF.

La direction nationale

Selon les statuts, ratifiés par près de 88 % des délégués du congrès de Saint-Egrève, le secrétariat national du Mouvement des citoyens est désormais élu au scrutin de liste, par le congrès, et à la majorité des deux tiers. A la suite d'un amendement, le président du Mouvement est directement élu par le congrès. Voici la composition du secrétariat national, dont les noms des nouveaux membres figurent en italiques :

Président : Jean-Pierre Chevènement. Vice-présidents : Max Gallo ; Georges Sarre (relations extérieures) ; Roland Carraz (éducation et syndicats) ; Catherine Coutard (trésorerie) ; Michel Suchod (relations internationales) ; Gilles Casanova (communication) ; Nicole Moricheaud (commissions d'études).

Secrétaire général : Jean-Luc Laurent. Secrétaires nationaux : Jean-Yves Autexier (programme et études) ; *Marielle Boullier* (droits des citoyens et affaires sociales) ; *Jean-Loup Coly* (affaires parlementaires) ; *Françoise Dal* (entreprises) ; *Jean-François Delahais* (secteur public) ; Bertrand Dutheil de la Rochère (presse) ; François Kalfon (jeunesse) ; *Christine Michel* (intégration) ; Didier Motchane (questions économiques et européennes) ; *Maryse Paraire* (culture) ; Christian Proust (élections et élus) ; *Patrick Quinqueton* (formation) ; *Alain Ruellan* (nouveaux modes de développement et écologie) ; Jérôme Sulim (environnement et cadre de vie). Secrétaires nationaux adjoints : *Marinette Bache* (entreprises) ; *Elodie Cardot* (jeunesse) ; Didier Leschi (relations extérieures et information).

Membres de droit : Jean-Pierre Cossin, mandataire financier ; Victor Magnin, rédacteur en chef de *Citoyen-Actualités* ; Jean-Marie Alexandre, parlementaire européen ; Paul Loridant, sénateur de l'Essonne ; Jean-Pierre Michel, député de la Haute-Saône.

Au congrès de la Fédération Léo-Lagrange

M. Rocard lance un appel au milieu associatif

LYON

de notre bureau régional

S'exprimant, samedi 4 décembre, à Saint-Fons (Rhône) devant le dix-huitième congrès de la Fédération Léo-Lagrange, Michel Rocard a engagé les congressistes à renouer le dialogue avec la gauche. Soutenant que le tissu associatif a *« un grand rôle à jouer dans la transformation sociale »* du pays, le premier secrétaire du PS a répété que son parti souhaite travailler *« dans le respect d'écoute »* avec toutes les forces sociales de la gauche.

Fondateur et président d'honneur de la fédération, Pierre Mauroy a mis l'accent *« sur sa responsabilité particulière »* dans la reconstruction de la gauche.

B. C.

PS : l'appel aux « assises de la transformation sociale » est « une question de jours ». – On indiquait, lundi matin 6 décembre, au siège du PS, que le lancement de l'appel pour les « assises de la transformation sociale » (*le Monde* du 27 novembre) n'était plus qu' *« une question de jours »*. Prévu initialement pour le 8 décembre, il devrait intervenir, en tout état de cause, avant Noël. Dimanche, lors du congrès du Mouvement des citoyens, Jean-Pierre Chèvenement avait renouvelé son refus de participer à ces assises en affirmant que *« le parti de Michel Rocard n'a pas renoncé à son véritable projet, celui d'un big bang maastrichien »*.

Les suites du congrès du Bourget

La direction du PS tente de pacifier les courants dans les Pyrénées-Atlantiques

PAU

de notre correspondant

Officiellement, tout va bien, désormais, dans la fédération socialiste des Pyrénées-Atlantiques. Le divorce qui menaçait d'être consommé au sein même de la motion A (majoritaire) entre, d'un côté, les jospinistes et les rocardiens et, de l'autre, les fabiusiens, aura été tout juste évité, mais il n'aura pas fallu moins de six heures de négociations, dans la nuit du 2 au 3 décembre, à une équipe de conciliateurs descendue spécialement de Paris et comprenant Daniel Vaillant, Claude Evin, Claude Bartolone et Jean Glavany, pour recoller les morceaux.

L'origine de ce conflit réside dans un antagonisme ancien, qui tient moins à des sensibilités idéologiques, ou à des clivages historiques entre Basques et Béarnais, qu'à des oppositions d'hommes et de clans. Fabiusien, André Labarrère, fort de sa position à la mairie de Pau et de son statut d'unique parlementaire socialiste du département, estimait qu'il pouvait légitimement revendiquer la direction de la fédération, qui lui avait échappé il y a trois ans. Il avait donc proposé la candidature de son jeune suppléant, conseiller général de Lagor-Mourenx, David Habib, qui incarne, à ses yeux, un mouvement de rénovation.

Cette candidature se télescopait avec celle du premier secrétaire en place, François Maïtia, soutenu, lui, par les courants Jospin et Rocard, dont les chefs de file dans les Pyrénées-Atlantiques sont Nicole Pery, député européen, Jean-Pierre Destrade, ancien député, et le maire d'Orthez, René Ricarrère. Le conflit avait atteint son paroxysme au congrès fédéral du 26 octobre dernier, réuni pour désigner le premier secrétaire. Les partisans de M. Maïtia voulaient que cette désignation se fît d'abord au sein de la motion A. Selon cette procédure, le premier secrétaire l'emportait par 124 voix sur 130, mais les fabiusiens avaient refusé cette *«primaire»*. Un moment après, M. Habib arrivait avec ses troupes, se portait candidat devant l'ensemble du congrès et recueillait, finalement, 136 voix, contre 117 à M. Maïtia.

Au lendemain du congrès du Bourget, entérinant le principe des «trois tiers» au sein de la motion A, les jospinistes et les rocardiens avaient contesté, à leur tour, cette élection et aggravé la confusion. Les réunions prévues pour en discuter ne pouvaient se tenir; il était impossible de composer le conseil fédéral; il ne restait plus qu'à appeler la direction nationale à la rescousse. Sans rien imposer, ses représentants ont dégagé, la semaine dernière, un accord *«pour un vrai partage des responsabilités politiques au sein de la fédération»*. Il confirme M. Habib dans ses fonctions de premier secrétaire fédéral, M. Maïtia étant chargé de la coordination des sections et du secrétariat du Pays basque.

JEAN-MICHEL GUILLOT

A la veille du débat à l'Assemblée nationale

Les socialistes s'interrogent toujours sur la levée de l'immunité de M. Tapie

Alors que les députés doivent se prononcer, mardi 7 décembre, sur la proposition de résolution favorable à la levée de l'immunité parlementaire de Bernard Tapie, député (République et Liberté) des Bouches-du-Rhône, mis en cause dans l'affaire Testut, les réactions embarrassées se multiplient. Dominique Baudis, président exécutif du CDS, a déclaré, dimanche 5 décembre, au «Forum RMC-*l'Express*», qu'il n'est pas nécessaire que l'Assemblée se prononce sur l'immunité parlementaire de M. Tapie. *«Dans vingt jours, la session parlementaire sera terminée et, à nouveau, M. Tapie ne bénéficiera plus de l'immunité.* (...) *Quel que soit le résultat du vote, l'interprétation en sera mauvaise. On dira soit : «c'est une justice politique», soit : «la classe politique se protège elle-même»*, a déclaré le maire de Toulouse.

De leur côté, les socialistes semblent toujours hésitants sur l'attitude à adopter. Jean Glavany, porte-parole du PS, a affirmé, dimanche, sur Radio-J, que leur *«idée»* est *«de ne pas prendre part à cette mascarade». «Si nous devions chager d'avis, ce serait pour une raison de forme, pour dénoncer avec encore plus de vigueur la manœuvre de la droite»*, a-t-il précisé. Quant à Guy Hermier, député des Bouches-du-Rhône, communiste «refondateur» et membre du bureau politique du PCF, il a pris le contre-pied de Georges Marchais, qui avait déclaré *«inutile»* la levée de l'immunité parlementaire de M. Tapie (*le Monde* du 4 décembre). Interrogé, samedi, au cours de l'émission «Arguments» de France 3 Marseille-Provence, M. Hermier a indiqué que *«la commission du groupe communiste qui a examiné cette question s'est prononcée pour la levée». «Je ne vois pas de raison d'aller vers un vote différent*, a-t-il dit. *C'est une question de principe. L'immunité parlementaire n'a pas pour objet de soustraire un député à la justice* (...), *mais de le garantir contre l'arbitraire.»*

La cinquième réunion du «comité de suivi» des accords de Matignon

Les indépendantistes alertent l'Etat sur les difficultés économiques de la Nouvelle-Calédonie

Le «comité de suivi» des accords de Matignon sur la Nouvelle-Calédonie, qui réunit, chaque année, les signataires du plan de réconciliation signé en juin 1988, entame ses travaux, mardi 7 décembre, à Paris. Les indépendantistes, les «loyalistes» et Dominique Perben, ministre des DOM-TOM, dresseront un bilan de l'application de ces accords. Les indépendantistes s'inquiètent des difficultés économiques que rencontre l'archipel.

NOUMÉA

de notre correspondant

C'est Jean-Marie Tjibaou, ancien président du FLNKS, assassiné sur l'île d'Ouvéa par un extrémiste canaque en mai 1989, qui avait expressément demandé qu'un bilan des accords de Matignon fût dressé chaque année à l'occasion d'un «comité de suivi». Cette année, pourtant, son successeur à la tête de la coalition indépendantiste, Paul Néaoutyine, a refusé de s'associer à ce cinquième rendez-vous, le premier sous l'égide du nouveau gouvernement. Il est remplacé par Rock Wamytan, vice-président du FLNKS, un de ses proches bien qu'issu d'une autre composante du Front, l'Union calédonienne, qui s'est illustrée depuis 1988 par sa modération et son pragmatisme dans la gestion des deux provinces qu'elle dirige (Nord et îles Loyauté).

En décidant de boycotter la «table ronde» de Paris, M. Néaoutyine s'est aligné sur les positions de sa propre formation, le Parti de libération kanak (Palika), qui a toujours vu d'un mauvaise œil les relations entre les «modérés» de l'UC et Jacques Lafleur, député (RPR) et président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR). Toutefois, cette attitude de refus ne doit pas être interprétée comme un acte de rupture. Elle s'apparente, plutôt, à une mise en garde adressée à l'Etat – coupable, aux yeux de M. Néaoutyine, de retards de paiement rendant plus difficile la politique de rééquilibrage au profit des provinces canaques – et au RPCR, qu'il accuse de *«mauvaise volonté»*. Malgré ces griefs, en effet, le président du FLNKS a précisé qu'il ne remet en cause *«ni le principe de la réunion du comité de suivi, ni même* [son] *engagement dans les accords de Matignon»*. Pour le prouver, il vient d'adresser une lettre à Edouard Balladur, lui faisant part de sa volonté de le rencontrer.

Infléchissement du discours de l'UC

Le geste de M. Néaoutyine exprime la mauvaise humeur que lui inspirent ses partenaires indépendantistes de l'Union calédonienne. En lançant l'objectif d'une *«indépendance négociée en 1998»* (*le Monde* du 16 novembre), l'UC a réhabilité une revendication d'indépendance que M. Lafleur lui-même a affirmé ne pas *«prendre au sérieux»*. Le député a aussitôt indiqué que cet infléchissement du discours de l'UC ne perturberait pas les relations nouées entre signataires des accords de Matignon. C'est, précisément, ce qui inquiète le Palika, qui voit dans ce thème de l'«Indépendance négociée» une approbation tacite par l'UC de l'idée de *«solution consensuelle»*, avancée dès 1991 par M. Lafleur.

Quoi qu'il en soit, la délégation indépendantiste devait alerter le gouvernement sur les difficultés économiques que traverse actuellement l'archipel, notamment dans le secteur du nickel, qui est devenu l'axe majeur du développement de la province Nord (indépendantiste). Cette mauvaise passe incite certains exploitants à réviser leurs effectifs à la baisse et le chiffre de deux cent cinquante licenciements à venir était avancé, de source syndicale. S'ajoutant aux nouvelles contraintes financières qui pèsent sur les institutions provinciales, jusque-là généreusement alimentées par la «manne» des premières années des accords de Matignon, ce retournement de conjoncture suscite localement des crispations sociales.

FRANCK MADŒUF

Répondant aux critiques de l'UDF

M. Pasqua confirme sa volonté de «rééquilibrer» le territoire «entre l'Ile-de-France et le reste du pays»

Charles Pasqua répond, dans un entretien publié par *les Echos* lundi 6 décembre, aux critiques venues de l'UDF sur sa conception de l'aménagement du territoire, il confirme sa volonté de *«rééquilibrer entre l'Ile-de-France et le reste du pays, comme entre les métropoles régionales et leur propre environnement»*.

Charles Pasqua, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, répond à certaines critiques et inquiétudes suscitées par le débat sur l'aménagement du territoire, lancé par le gouvernement. Ainsi – comme nous l'indique notre correspondant à Clermont-Ferrand, Jean-Pierre Rouger –, Valéry Giscard d'Estaing avait émis, le 29 novembre, de sérieuses réserves sur l'une des propositions gouvernementales, en l'occurrence *«l'organisation du développement à partir de huit grandes métropoles urbaines». «Aucune de celles-ci*, a regretté l'ancien chef de l'Etat, *n'est située au centre de la France.»*

Devant le conseil régional d'Auvergne, dont il est le président, M. Giscard d'Estaing a déclaré qu'*«un tel projet* (...) *constituerait une erreur fondamentale»*. Pour l'ancien président de la République, ne pas prévoir une grande métropole urbaine *«sur un espace qui s'étend de Lyon à Bordeaux et de Paris à la Méditerranée et qui représente plus du tiers de notre territoire national»* relève d'une *«conception qui, si elle était maintenue, serait négative pour l'aménagement de l'espace central de la France». «On n'y voit mentionnés*, a-t-il relevé, *ni TGV, ni aéroport international, ni pôle logistique.»*

M. Pasqua, qui doit se rendre en Auvergne le 16 décembre, affirme, dans le quotidien *les Echos* du 6 décembre, qu'*«il n'y a pas de plan d'aménagement du territoire»*, mais qu'*«il s'agit d'amener les Français à réfléchir»* et que *«le débat est engagé sur un document qui n'est pas parfait, mais ouvre des pistes»*.

De leur côté, les parlementaires, conseillers régionaux et conseillers généraux UDF d'Ile-de-France, réunis récemment en «séminaire», ont décidé de mettre au point une *«parade»*, qui devrait leur permettre d'intervenir dans le débat sur l'aménagement du territoire. *«L'opposition Paris-province fait partie de ces vieux mythes qui réapparaissent à l'occasion des crises. Nous avons le sentiment que l'Ile-de-France est le bouc émissaire dans ce débat»*, indique Jean-Pierre Fourcade, premier vice-président du conseil régional, en préambule du document qu'il a rédigé à la suite de cette réunion. Les élus franciliens de l'UDF regrettent, ainsi, le report de la publication du nouveau schéma directeur, report qui bloque de nombreuses opérations d'aménagement et accroît le chômage.

S'ils admettent la réduction des crédits de l'Etat, décidée par le comité interministériel d'aménagement du territoire lors de sa réunion à Mende, en juillet dernier, ils souhaitent le déblocage des négociations sur le contrat de plan (*le Monde* du 26 novembre) et demandent une affectation des crédits prévus pour la politique de la ville. Les élus UDF se proposent de rappeler que la polémique entre les différentes régions françaises ne doit pas cacher la nécessité, pour l'Ile-de-France, de rester compétitive face aux autres grandes capitales européennes.

Le ministre de l'intérieur affirme, dans *les Echos*, qu'on ne peut pas mener une politique de reconquête du territoire *«sans toucher aux régions les plus favorisées, dont l'Ile-de-France»*. Il ajoute : *«Il faut rééquilibrer entre l'Ile-de-France et le reste du pays, comme entre les métropoles régionales et leur propre environnement. Il faut maintenir dans l'espace rural les gens qui y sont et tous les services publics, qui doivent évoluer. On peut parfaitement imaginer des unités multiservices publics.»* M. Pasqua se prononce, aussi, en faveur d'une différenciation, non seulement de l'impôt sur le revenu, mais de tous les impôts et de toutes les taxes en fonction du lieu d'habitation, car, demande-t-il, *«comment voulez-vous rétablir l'égalité des chances,* (...) *donner la possibilité à des territoires de se développer, sinon par une fiscalité dérogatoire?»*

A. Ch. et C. de C.

Au «Grand Jury RTL-*le Monde*»

M. Juppé se «réjouit» que M. Séguin «ait mis de l'eau dans son vin» sur l'Europe

Alain Juppé a affirmé, dimanche 5 décembre, au «Grand Jury RTL-*le Monde*», que Jacques Chirac serait le candidat du RPR à l'élection présidentielle *«s'il apparaissait qu'il est le meilleur et pas seulement au vu des sondages»*. Invité à citer *«une bonne raison»* pour que le président du RPR soit préféré au premier ministre, le ministre des affaires étrangères, qui est aussi secrétaire général du mouvement néogaulliste, a déclaré : *«Je n'imagine pas que Jacques Chirac et Edouard Balladur nous mettent en position de les départager.»*

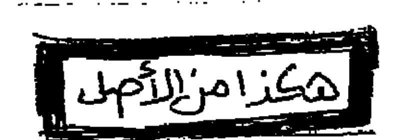
Après la récente intervention de Philippe Séguin devant des étudiants de l'université de Paris-Dauphine (*le Monde* du 3 décembre), M. Juppé, qui était favorable à la ratification du traité de Maastricht, s'est *«réjoui»* que le président de l'Assemblée nationale *«ait mis beaucoup d'eau dans son vin et ait beaucoup évolué»* sur l'Europe. Commentant le discours du chef de file des opposants au traité d'Union européenne au sein du RPR, il a déclaré : *«Il y a une convergence de plus en plus grande, et je trouve que c'est très bien.»* M. Juppé s'est déclaré en désaccord, toutefois, avec l'appréciation de M. Séguin selon laquelle la politique extérieure de sécurité commune a été enterrée à Sarajevo.

«On peut aller aux élections européennes avec une liste d'union» quelle que soit la décision française sur le GATT, a indiqué M. Juppé, qui ne sent *«pas de divergences importantes»* à droite sur la façon de construire l'Europe. *«J'appelle, une fois encore*, a-t-il ajouté, *nos partenaires à se mettre autour de la table pour dicuter du prochain projet commun du RPR et de l'UDF.»* Invité, le même soir, de l'émission «Zone interdite» sur M 6, Jacques Chirac a indiqué que si la France veut maintenir *«sa puissance»*, il faut que son investissement dans la recherche scientifique soit *«beaucoup plus important»* qu'il ne l'est actuellement, afin de *«conserver son avance technologique et scientifique»*. En outre, le président du RPR souhaite *«un renforcement incessant des liens qui unissent les nations européennes entre elles»* pour constituer *«un pôle de puissance suffisant»*.

Le maire de Paris a témoigné de son sens de l'humour, à propos de l'émission «Les guignols de l'info», sur Canal plus, en assurant : *«Cela me fait rire, surtout quand il s'agit des autres.»* M. Chirac a affirmé qu'il n'est *«pas du tout agacé»* par les journalistes qui le mettent en concurrence avec M. Balladur.

CONSEIL EUROPÉEN : Les principaux dirigeants politiques français reçus à l'Elysée. – Avant le conseil européen de Bruxelles des 10 et 11 décembre, François Mitterrand a décidé de recevoir les dirigeants des formations politiques représentées au Parlement ainsi que les présidents des deux Assemblées, Philippe Séguin et René Monory, pour faire le point avec eux sur les dossiers européens et le GATT. Ces rencontres, habituelles à la veille d'échéances importantes, devaient commencer dès ce lundi après-midi et se poursuivre jusqu'à mercredi

COUR DES COMPTES : M. Chirac prend sa retraite. – Le *Journal officiel* du 4 décembre a publié un décret du président de la République, daté du 2 décembre, indiquant que Jacques Chirac est admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite en sa qualité de conseiller référendaire de deuxième classe à la Cour des comptes. Cette mesure prend effet à compter du 1er juin dernier. Le président du RPR a eu soixante et un ans le 29 novembre.



POLITIQUE

L'élection législative partielle de la Marne

Bernard Stasi est distancé par son adversaire de droite

ÉPERNAY

de notre correspondant

Le soutien appuyé de Jacques Chirac, président du RPR (*le Monde* du 4 décembre), n'aura été d'aucun secours à Bernard Stasi (UDF-CDS). Au premier tour de l'élection législative partielle de la sixième circonscription de la Marne, le candidat centriste, maire d'Epernay, ne parvient pas, loin de là, à s'imposer face à son rival, Philippe Martin (divers droite), dont l'élection comme député, en mars dernier, avait été invalidée, le 6 octobre, par le Conseil constitutionnel. Pire. M. Stasi perd des voix par rapport aux résultats de mars, alors que M. Martin prend le large et profite de la fronde d'une partie du RPR de la Marne, qui a décidé de le soutenir contre l'avis de la direction nationale du mouvement néo-gaulliste.

A l'exception de sa ville d'Epernay, Bernard Stasi perd sur tous les fronts. Il ne réussit pas à mobiliser les abstentionnistes, très nombreux, puisque près d'un électeur sur deux ne s'est pas déplacé, et il ne parvient à capter de voix ni sur sa droite ni sur sa gauche, alors même que les scores de tous les autres candidats s'effondrent. Sylvain Gliozzo (Front national) perd ainsi les deux tiers de ses électeurs, au profit, semble-t-il, de M. Martin. Recueillant moins de voix qu'en mars, le représentant des Verts, Marc Lefèvre, ne profite pas de la disparition des listes écologistes concurrentes. A gauche, contrairement à ce qui s'était passé en mars, le candidat socialiste dépasse le candidat communiste.

DOMINIQUE CHARTON.

MARNE 6e circonscription (Epernay)

	5 juin 1988		12 juin 1988		21 mars 1993		28 mars 1993		5 décembre 1993	
Inscrits	65 361		65 354		66 224		66 204		65 996	
Votants	42 465		46 289		43 596		40 173		34 106	
Abstentions (%)	35,03		29,17		34,16		39,31		48,32	
Suffrages exprimés	41 568		44 590		41 381		32 991		33 260	
Candidats et étiquettes	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%
Philippe Martin (div.d.)	–	–	–	–	6 674	16,12	16 520	50,07	13 678	41,12
Bernard Stasi (UDF-CDS)	16 389	39,42	23 241	52,12	13 548	32,73	16 471	49,92	10 558	31,74
Jacky Blavier (PS)	12 390 (1)	29,80	21 349 (1)	47,87	4 430	10,70	–	–	2 818	8,47
Guy Stocker (PC)	5 586 (2)	13,43	–	–	4 602 (2)	11,12	–	–	2 664	8
Sylvain Gliozzo (FN)	5 686 (3)	13,67	–	–	6 236	15,06	–	–	2 079	6,25
Marc Lefèvre (Verts)	1 266 (4)	3,04	–	–	2 614	6,31	–	–	1 310	3,93
Yves Gautron (AP)	251 (5)	0,60	–	–	302	0,72	–	–	153	0,46
Nicole Tinglais (écol.)	–	–	–	–	1 782	4,30	–	–	–	–
Jeanne Pointillart (NE)	–	–	–	–	1 193	2,88	–	–	–	–

(1) Michel Thomas – (2) Jacques Perrein – (3) Jacques Robert – (4) Bernard Legrand (Alt.) – (5) Annick Procquez (POE).

Trois cantonales

ALLIER : canton d'Escurolles (1er tour).

I., 14 198; V., 4 855; A., 65,80 %; E., 4 620.

Jean-Jacques Rozier, div. d., m. d'Escurolles, 2 099 (45,43 %); Pierre Corniou, MRG, m. de Bellerive-sur-Allier, 1 522 (32,94 %); Geneviève Bresle, FN, 515 (11,14 %); Armand Chalus, PC, 484 (10,47 %). *BALLOTTAGE.*

[M. Corniou, conseiller général jusqu'en 1985, qui ne s'était pas présenté en 1992, rate son retour lors de ce scrutin organisé à la suite de l'invalidation par le Conseil d'Etat de l'élection, en 1992, de Jean Dubessay (RPR). Invalidé pour non-conformité de ses comptes de campagne et déclaré inéligible pour un an, M. Dubessay avait battu M. Corniou en 1985. Un agriculteur, M. Rozier, qui porte les couleurs de l'Union républicaine pour le Bourbonnais (URB), parti créé en 1982 pour les cantonales par le sénateur centriste de l'Allier Jean Cluzel, arrive largement en tête du premier tour.

22 mars 1992 : I., 14 105; V., 9 741; A., 30,93 %; E., 9 037; Jean Dubessay, c. s., RPR, 3 408 (37,71 %); Jean-Michel Guerre, PS, 1 683 (18,62 %); Pierre Bresle, FN, 1 211 (13,40 %); Bernard Devouceux du Buysson, Verts, 1 086 (12,01 %); Max Larvaron, div. g., 952 (10,53 %); Armand Chalus, 697 (7,71 %) .]

ALLIER : canton de Hérisson (1er tour).

I., 7 534; V., 4 192; A., 44,35 %; E., 4 041.

Guy Laboisse, div. d., 1 908 (47,21 %); Daniel Roussat, PC, m. de Cosne-d'Allier, 1 513 (37,44 %); René Devaux, PS, 495 (12,24 %); Jean Guérot, div. d., 125 (3,09 %). *BALLOTTAGE.*

[La progression spectaculaire, de dix points de pourcentage par rapport à 1992, du candidat communiste, M. Roussat, marque ce scrutin, provoqué par l'invalidation, par le Conseil d'Etat, de l'élection, en mars 1992, pour cause de non-conformité de ses comptes de campagne, de Bernard Faureau (div. d.), déclaré inéligible pour un an. M. Faureau avait enlevé le canton au PS en 1984 à l'occasion d'une partielle. M. Laboisse, en ballottage favorable à l'issue du premier tour, appartient, comme le favori du canton d'Escurolles, à l'Union républicaine pour le Bourbonnais (URB).

22 mars 1992 : I., 7 379; V., 5 612; A., 23,94 %; E., 1 767; Bernard Faureau, c. s., div. d., 2 422 (45,28 %); Daniel Roussat, 1 481 (27,69 %); Michel Lanord, app. PS, 857 (16,02 %); Jean-Louis Gaby, Verts, 306 (5,72 %); Jean-Claude Morillon, FN, 282 (5,27 %) .]

CHARENTE-MARITIME : canton de Pons (1er tour).

I., 8 883; V., 4 469; A., 49,69 %; E., 4 254.

Daniel Laurent, sout. RPR, adj. m. de Pons, 1 574 (37 %); Marie-Claude Drouet, m. de Saint-Seurin-de-Palenne, sout. UDF, 1 132 (26,61 %); Alain Joly, sout. PS-MRG-GE, 833 (19,58 %); Michelle Carmouse, PC, 420 (9,87 %); Christophe Bultel, Verts, 154 (3,62 %); Pascal Markowsky, FN, 141 (3,31 %). *BALLOTTAGE.*

[Le PS a déjà perdu le canton de Pons, conquis en 1992 par Guy Mouillot. Seuls restent en lice pour le second tour les deux candidats de la droite, l'un soutenu par le RPR, en tête du ballottage, et l'autre soutenu par l'UDF. M. Mouillot, qui avait battu, en mars 1992, le conseiller général sortant RPR, avait vu son élection invalidée par le Conseil d'Etat pour avoir occupé un poste dans la fonction publique six mois avant le scrutin.

22 mars 1992 : I., 14 429; V., 10 474; A., 27,41 %; E., 9 558; Pierre Delapeyronnie, c. s., RPR, 3 671 (38,40 %); Guy Mouillot, PS, 3 086 (32,28 %); Christophe Bultel, 1 173 (12,27 %); Nathalie de Tinguy, FN, 865 (9,05 %); Michelle Carmouse, 763 (7,98 %) .]

LISTES ÉLECTORALES : le délai d'inscription est clos le 31 décembre. – Deux scrutins sont prévus en 1994 : les cantonales, les 20 et 27 mars, et les européennes, en juin. Pour y participer, l'inscription sur les listes électorales est obligatoire. Les demandes sont reçues par les mairies de la commune (ou de l'arrondissement) de résidence jusqu'au 31 décembre 1993. Sont concernés les citoyens qui ont atteint ou atteindront l'âge de dix-huit ans avant le 28 février et ceux qui ont changé de domicile.

A la recherche d'une « réhabilitation morale »

Le maire de Pierrelatte se félicite du soutien de ses électeurs

VALENCE

de notre correspondant

Jean Mouton, qui s'était démis de son mandat de maire de Pierrelatte après avoir été condamné à deux mois de prison avec sursis et 5 000 F d'amende pour complicité de discrimination raciale (*le Monde* du 4 décembre), a été plébiscité, comme prévu, dimanche 5 décembre, par ses administrés. La liste du maire centriste démissionnaire a obtenu 87,78 % des suffrages, s'assurant 31 des 33 sièges du conseil municipal, les deux autres revenant à la liste conduite par un ancien communiste, Jean-Paul Viallard. Non seulement M. Mouton, président du conseil général de la Drôme, améliore son score par rapport au scrutin de 1989 (765 voix supplémentaires), mais il totalise, aussi, près de 90 % des suffrages dans le bureau de vote de la cité du Roc, dont la population est à 40 % immigrée et où il avait refusé d'accorder un logement à un ressortissant marocain il y a trois ans, ce qui avait entraîné sa condamnation.

Le succès de M. Mouton s'explique par l'absence de liste du Front national, qui lui avait apporté son soutien, et par l'échec de l'appel au boycottage lancé par le PS, qui ne présentait pas de liste pour *« ne pas être acteur de cette parodie de démocratie »*. Près de 60 % des électeurs ont voté, et M. Mouton voit dans *« ce verdict populaire »* la *« réhabilitation morale »* qu'il en attendait.

G. M.

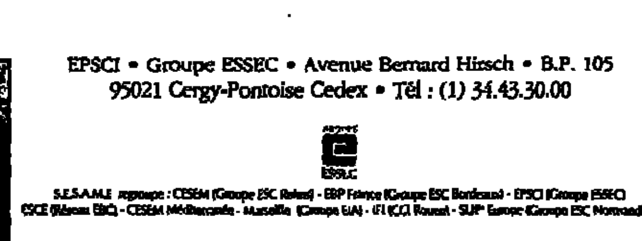
Les résultats : *I., 7 612; V., 4 604; A., 39,51 %; E., 4 348.*

Liste UDF-RPR conduite par Jean Mouton (UDF-CDS), m. s., prés. c. g., 3 817 (87,78 %), *31 ÉLUS.* Liste divers gauche conduite par Jean-Paul Viallard (ex-PC), c. m., 531 (12,21 %), *2 ÉLUS.*

14 mars 1989 : *I., 7 513; V., 5 241; A., 30,24 %; E., 5 096.*

Liste de Jean Mouton, 3 052 (59,89 %), 28 élus (5 RPR, 13 UDF, 10 div. d.); liste de Gilbert Mathieu (PS) 1 058 (20,76 %), 3 élus (2 PS, 1 div. g.); liste de Georges Jeoffray (div. d.), 518 (10,16 %), 1 élu; liste de Jean-Paul Viallard (PC), 468 (9,18 %), 1 élu.









SOCIÉTÉ

MÉDECINE

■ **THÉRAPIES GÉNIQUES.** La conférence « De l'ADN aux médicaments », organisée par la revue scientifique britannique *Nature*, s'est achevée, à Amsterdam, vendredi 3 décembre, sur une note d'espoir : une meilleure connaissance du génome humain devrait permettre de découvrir de nombreux gènes associés à des maladies et, par là même, fait espérer à plus ou moins long terme la mise au point de nouveaux traitements, qu'ils soient médicamenteux ou par thérapie génique. En marge de cette conférence, le professeur Axel Kahn nous a expliqué les nouvelles orientations du Généthon.

■ **TÉLÉTHON.** Record absolu pour le Téléthon 1993 : dimanche, à 2 h 15, le compteur des promesses de dons affichait 358 930 312 francs. 1,3 millions de foyers ont promis d'aider la recherche sur les maladies génétiques. Les montants des promesses de dons à la fin des Téléthon n'ont cessé de progresser d'année en année, 1991 mise à part. 1987 : 181 millions de francs; 1988 : 185 millions; 1989 : 256 millions; 1990 : 307 millions; 1991 : 240 millions; 1992 : 309 millions. Les dons effectifs ont toujours confirmé, voire dépassé, les promesses.

■ **RATTRAPAGE.** L'Association française contre les myopathies (AFM) rappelle que les promesses de dons sont toujours possibles jusqu'au 31 décembre sur 3615 code Téléthon.

[redacted]

En marge du Téléthon

Les thérapies géniques laissent entrevoir la mise au point de nouveaux traitements

AMSTERDAM

de notre envoyé spécial

Il y a là les pionniers comme Steven Rosenberg, l'un des premiers médecins à avoir eu l'intuition et la volonté de tenter des thérapies géniques somatiques, c'est-à-dire l'utilisation de gènes (ADN) en tant que médicaments; il y a ceux qui ont décidé de concentrer leurs efforts sur les maladies monogéniques (causées par un seul gène) – comme par exemple la myopathie ou la mucoviscidose –, espérant que grâce aux thérapies géniques ou à un médicament agissant sur le produit (protéine) du gène malade ou manquant, ils parviendront à découvrir un traitement pour l'une des trois mille maladies de ce type actuellement répertoriées; il y a ceux enfin qui, dans un souci de rationalité et d'urgence, préfèrent d'emblée s'attaquer aux maladies les plus fréquentes faisant le pari qu'une meilleure connaissance des gènes qui interviennent dans leur pathogénie permettra de mettre au point des traitements et des vaccins efficaces.

Lorsque ces chercheurs se rencontrent ainsi, l'espace d'une conférence, l'impression est saisissante, comme si l'on assistait « en direct » aux avancées de la biologie et de la médecine. Pourtant, les difficultés rencontrées sont immenses, et rien ne dit que de nouveaux traitements « géniques » seront découverts avant la fin du siècle. Du moins des traitements accessibles au plus grand nombre. La liste des maladies potentiellement concernées par les thérapies géniques est impressionnante. *« Il s'agit aussi bien*, a expliqué le professeur Axel Kahn (directeur du laboratoire de recherche en génétique et pathologie moléculaire, hôpital Cochin, Paris), *des maladies héréditaires que des maladies acquises susceptibles de bénéficier de l'apport d'un médicament protéique. »* Parmi les maladies génétiques candidates à la thérapie génique, citons l'emphysème, l'hémophilie (A et B), le nanisme hypophysaire, la thalassémie, la drépanocytose, l'hypercholestérolémie familiale, la mucoviscidose, etc.

Parmi les maladies acquises susceptibles de bénéficier d'une thérapie génique, il y a avant tout les différents cancers. De multiples stratégies thérapeutiques sont théoriquement envisageables, qu'il s'agisse d'utiliser un inhibiteur d'oncogène (gène du cancer), d'« hyper-exprimer » des anti-oncogènes, d'augmenter l'antigénicité des cellules cancéreuses ou encore de stimuler la réponse immune aux cellules cancéreuses au moyen de gènes de substances appelées cytokines (IL2, IL4, TNF, GM-CSF, etc.).

Des progrès pour le mélanome

Mais d'autres maladies, en particulier virales (comme le sida), et neurodégénératives (comme la maladie d'Alzheimer et la maladie de Parkinson) pourraient peut-être un jour, elles aussi, bénéficier d'une thérapie génique. A Amsterdam, le docteur Steven Rosenberg (chirurgien en chef du National Cancer Institute des Etats-Unis) a fait le point sur ses recherches en matière de thérapie génique appliquée au cancer de la peau (mélanome). Le principe du traitement consiste à prélever un fragment tumoral, à y insérer ensuite *ex vivo* des gènes assurant la production de substances anticancéreuses, et enfin à réintroduire dans l'organisme du patient ces cellules cancéreuses au patrimoine génétiquement modifié en espérant qu'elles parviendront à stimuler un processus immunitaire anticancéreux.

Portant sur plusieurs dizaines de patients, les résultats présentés par le docteur Rosenberg sont encourageants et parfois même, franchement impressionnants. *« Cela dit*, a prévenu avec franchise le célèbre cancérologue, *ces expériences d'immunothérapie et de thérapie génique ne marchent pas, tant s'en faut, chez tous les patients atteints de cancer. Elles sont en outre très complexes à mettre en œuvre. Néanmoins, nous avons démontré qu'au moyen de manipulations d'ordre purement biologique, il est possible de mettre au point des traitements efficaces et bien tolérés contre certaines formes de cancer. »*

Pour sa part, le professeur Axel Kahn a rappelé les résultats de l'étude qu'il a publiée récemment dans la revue *Nature Genetics*, selon lesquels il est possible de traiter des souris atteintes de myopathie par thérapie génique. Il a ajouté qu'avant de passer aux essais sur l'homme, d'autres expérimentations sur l'animal seront nécessaires. Quant au professeur Fred Gage (université de Californie, San Diego), il a indiqué que la greffe intracérébrale de cellules génétiquement modifiées comportant le gène qui assure la production d'une substance appelée Nerve Growth Factor (NGF ou facteur de croissance des nerfs) permet, chez le rat, de restaurer les fonctions d'apprentissage et de mémorisation. Mais on est encore loin de pouvoir envisager d'utiliser pareil traitement dans la maladie d'Alzheimer.

Ces constatations sont à rapprocher d'importants travaux publiés récemment dans la revue *Human Molecular Genetics* par une équipe franco-canadienne dirigée par le docteur Robert Whalen (Institut Pasteur de Paris), faisant apparaître, chez la souris, que l'injection intramusculaire du gène qui produit l'antigène de surface du virus de l'hépatite B, provoque une réponse anticorps dans 100 % des cas. Il est bien évident que si cette observation se vérifiait chez l'homme, il deviendrait envisageable de mettre au point un vaccin contre l'hépatite virale B qui soit à la fois très simple à fabriquer et très peu onéreux.

Cet extraordinaire développement de la génétique moléculaire a, entre autres conséquences, celle d'inciter les responsables du Généthon d'Evry (à qui l'on doit l'établissement de la cartographie du génome humain) (*le Monde* du 3 décembre) et de l'Association française contre les myopathies (organisatrice du Téléthon) à envisager de nouvelles orientations pour les années à venir. Ainsi que nous l'a expliqué Axel Kahn, qui devrait prendre dans quelques mois la direction du Généthon III, la priorité sera toujours donnée à la recherche sur les maladies monofactorielles. Dans un premier temps, dès la mi-1994, un Généthon II, véritable centre de référence de clonage positionnel, va être créé à Evry sous la direction du professeur Jean Weissenbach (Institut Pasteur de Paris-Généthon).

Grâce à l'infrastructure technique unique au monde du Généthon, une deuxième phase de recherches sur le génome va donc être mise en œuvre de manière à tenter, le plus vite possible, de découvrir les gènes associés aux maladies monofactorielles. Parallèlement à cet énorme travail, à la fin de 1994, un Généthon III, dirigé par le professeur Axel Kahn, tentera, lui, de comprendre la signification biologique, le rôle joué par ces gènes. A partir de là, au moyen de modèles, il deviendra possible d'envisager la mise au moint de nouvelles thérapeutiques pharmacologiques ou géniques. *« Un tel projet*, ajoute le professeur Kahn, *coûte très cher. Un Téléthon annuel ne suffira pas à le financer totalement. C'est pourquoi nous allons entreprendre un partenariat impliquant tout à la fois les pouvoirs publics et l'industrie. L'enjeu est d'autant plus considérable qu'un tel projet, d'une telle ampleur, n'existe nulle part au monde. »*

FRANCK NOUCHI

ESPACE

Réparation en orbite du télescope Hubble

Les premières sorties des astronautes d'Endeavour sont un succès

Malgré quelques petits problèmes techniques, les astronautes de la navette Endeavour ont entamé avec succès les opérations de réparation du télescope Hubble. Après un « rendez-vous » et une capture réussis samedi 4 décembre (*le Monde* daté 5 et 6 décembre), Story Musgrave et Jeffrey Hoffman ont pu remplacer dimanche 5, comme prévu, deux paires de gyroscopes, et huit fusibles. La première difficulté est survenue quand les deux hommes ont voulu refermer la trappe du logement abritant les gyroscopes. La tôle mince d'aluminium dans laquelle cette porte d'environ 2 mètres de hauteur est fabriquée avait perdu beaucoup de sa rigidité en raison des énormes contraintes thermiques subies en orbite. Story Musgrave a imaginé d'utiliser un des quelque deux cents outils dont disposent les astronautes comme un levier pour réduire les 2,5 cm de jeu que présentait la porte au niveau de l'un des loquets de fermeture.

Autres difficultés : l'un des deux panneaux solaires de fabrication européenne devait être replié (exactement comme un store de toile) mais, déformé lui aussi par les contraintes thermiques, il n'a pu l'être que sur un tiers de sa longueur. L'une des tringles du cadre étant brisée, la NASA a ordonné aux deux hommes d'abandonner la partie. Ces problèmes ont entraîné une prolongation de cette première sortie qui a duré sept heures et cinquante-quatre minutes au lieu des six heures prévues au programme.

Lundi matin 6 décembre, Kathryn Thornton, la seule femme de l'équipage, et Tom Akers, ont procédé, sans difficulté au remplacement des panneaux solaires. La taille de ces derniers (12 m sur 2,6) ne permet de les amarrer dans la soute de la navette pour les ramener sur Terre que s'ils sont repliés. Le panneau incomplètement enroulé a donc dû être abandonné dans l'espace. D'après les calculs effectués par les spécialistes européens, il se consumera dans les hautes couches de l'atmosphère lors de sa retombée vers la Terre dans un an. L'orbite du télescope Hubble devant être légèrement remontée à l'issue des travaux de réparation, tout danger de collision est exclu par les mêmes experts.

J.-P. D.

SOLIDARITÉ

A « L'heure de vérité » sur France 2

La leçon de liberté de l'abbé Pierre

Invité, dimanche 5 décembre, de « L'heure de vérité », sur France 2, l'abbé Pierre, quatre-vingts ans, avait choisi un ton faussement patelin pour énoncer des vérités qui dérangent à propos de l'accueil des mal-logés, des immigrés, sans épargner l'Eglise catholique. Il a alterné les « coups de gueule », par exemple contre M. Le Pen, et les « coups de patte », avec déférence pour le pape, affliction pour M. Pasqua. A propos du droit d'asile par exemple : *« Nous aurons bonne mine si les intégristes l'emportaient en Algérie et si nous voyons par dizaines de milliers les plus proches de nous, de notre culture, venir nous demander : « sauvez-nous ». On aura bonne mine de leur faire des grimaces. »*

Les mal-logés ? Les solutions ne manquent pas, comme la loi Besson, qui permet à des associations de devenir locataires de locaux inhabités contre la promesse d'y faire des travaux de réhabilitation. Mais elle n'est guère appliquée. L'abbé Pierre est sorti de ses gonds à propos de Jean-Marie Le Pen, qui lui avait reproché d'*« éructer en toute circonstance »* et de n'avoir pas *« prévu »* la récente vague de froid. Il lui a répondu : *« Ta gueule, fais le... »*. Ajoutant : *« Sans blague, est-ce qu'il pense que nous sommes l'Etat ? Est-ce qu'il pense que c'est de nous que dépend de veiller à ce qu'il y ait un toit pour tous les Français ? »*

Prêtre à la fois fidèle et marginal, il a épinglé l'Eglise, qu'il voudrait voir davantage engagée, *« prête à se mouiller avec chacun du haut en bas, depuis les prélats les plus hauts jusqu'au plus humble petit enfant qui a la foi »*. Il continue de rêver à une Eglise pure de toute compromission avec l'argent et les honneurs : *« Je ne peux pas supporter qu'elle joue la comédie, qu'elle supporte, quand le pape a à se déplacer, qu'il y ait des dépenses pour lui plus grandes que celles faites pour les hommes les plus puissants de l'univers. »* Parlant d'« idolâtrie », il a ce mot : *« Jésus n'est pas venu en Cadillac. Il est monté sur un âne. »*

Il n'est pas un *« savant théologien »*, mais verrait bien le pape démissionner à soixante-quinze ans (*« la vieillesse de Pie XII a été un désastre pour l'Eglise »*) et, parlant du prêtre comme d'un *« premier de cordée »*, redoute la crise des vocations, soulignant qu'il ne voit *« aucun argument théologique contraignant contre l'ordination des femmes »*. A propos du sida, il répète que *« le seul préservatif total, absolu, certain est la fidélité »*. Ajoutant : *« Si vous fautez, alors n'ayez pas la lâcheté de ne pas prendre de préservatif »*.

Pêle-mêle, l'abbé Pierre évoque encore ses espoirs de paix pour la ville de Jérusalem, dont il rêve de faire une entité souveraine et multiconfessionnelle à l'image du Liban d'hier, puis les exactions croates contre les musulmans. Il suggère qu'on bombarde les batteries autour de Sarajevo (*« Bon sang, on avait nos porte-avions dans la mer Adriatique ! Qu'est-ce qu'ils foutent ? »*). Et termine par un appel à tous les Européens, relayé *« dans les écoles, les églises, les temples, les synagogues, les mosquées »*, pour qu'ils allument une bougie sur leur fenêtre le 1er janvier en pensant à la Bosnie : *« Ce serait un signe pour nous apprendre, pour apprendre aux enfants que c'est se tolérer qui fait qu'on peut vivre. »*

H. T.

REPÈRES

ÉDUCATION

Les quatre adolescentes musulmanes de Nantua ont été définitivement exclues de leur collège

Réuni samedi 4 décembre, le conseil de discipline du collège Xavier-Bichat de Nantua (Ain) a confirmé l'exclusion définitive des quatre adolescentes musulmanes qui refusent d'enlever leur voile islamique durant les cours. Dans un premier temps, le 5 novembre, les quatre jeunes filles avaient été exclues temporairement pour huit jours. A l'issue de *« cette période d'observation et de réflexion »*, les deux sœurs marocaines, Fatima (onze ans) et Fouzia (treize ans), avaient réitéré leur refus de retirer leur voile en classe. Quant aux deux élèves turques, Aysé et Fedima (quatorze ans), elles ne s'étaient pas présentées à l'établissement.

Les avocats des familles, Mes Ouassini Mebarek et Thomas Milcent, ont protesté contre la décision du conseil de discipline en déclarant que, *« dans le pays des droits de l'homme, la chasse aux sorcières continue »* et que *« les seules victimes de l'intolérance sont encore les enfants »*. Les avocats ont annoncé leur intention de faire appel des sanctions auprès de la commission d'appel du rectorat de Lyon. L'affaire du voile islamique avait éclaté à la suite d'une grève des professeurs le 12 octobre. – *(Corresp.)*

IMMIGRATION

Le gérant d'un foyer Sonacotra écroué à Orléans

Dix-neuf étrangers en situation irrégulière, qui font l'objet d'un arrêté de reconduite à la frontière, ont été placés en rétention, cinq autres ont été invités à quitter le territoire dans un délai d'un mois, après l'opération menée par trois cents policiers, mercredi 1er décembre, au foyer Sonacotra d'Ingré (Loiret), dans la banlieue orléanaise, où vivent habituellement deux cent cinquante travailleurs immigrés. Le gérant du foyer, Aït Atmane Saou, quarante-cinq ans, a été écroué. Il lui est reproché d'avoir *« aidé directement ou indirectement au séjour d'étrangers en situation irrégulière sur le territoire »*. Selon les responsables de la police, l'opération a été menée dans le cadre d'une instruction judiciaire destinée à éclairer la façon dont est géré le foyer.

L'association de soutien aux travailleurs immigrés (ASTI) d'Orléans a dénoncé les *« brimades »* qui auraient accompagné l'opération de police. Une jeune femme, de nationalité française, compagne d'un résident, affirme que *« le policier qui est entré dans la chambre nous a dit qu'il y avait un coup d'Etat, que le président Mitterrand avait été « écrasé », que c'était l'armée qui avait pris le pouvoir, et qu'on allait nous emmener au grand stade de La Source* [le stade d'Orléans]. *J'ai été fouillée par une femme policier dans un local vitré où l'on pouvait me voir nue. Des policiers m'ont dit que j'étais une putain, que je n'avais* « rien à faire avec des nègres ». – *(Corresp.)*

RELIGIONS

Plus de 10 000 personnes rassemblées à Lyon pour la fin du synode

Plus de dix mille personnes ont participé, dimanche 5 décembre dans la Halle Tony-Garnier, à la « Fête d'envoi » marquant la fin des travaux du synode de l'Eglise de Lyon, dont les lois et décrets ont été officiellement promulgués par le cardinal Albert Decourtray, archevêque de Lyon. Cette célébration avait été précédée dans la matinée par une marche, au départ de quatre lieux symboliques de la ville, à laquelle se sont associées trois mille personnes. Au cours de son homélie, Mgr Decourtray a essentiellement insisté sur *« l'effort et l'engagement spirituel »*, dont il a cru percevoir des *« signes de renaissance »*. Outre la réaffirmation d'une solidarité accrue envers les exclus et les plus pauvres, traduite dans un appel à participer à la vie de la cité, il a confirmé l'ouverture des structures du diocèse et le partage des responsabilités avec un nombre plus important de laïcs, notamment des permanents qui exercent déjà des missions d'Eglise. – *(Bureau régional.)*

JUSTICE

Lors de sa douzième assemblée générale annuelle

L'Association professionnelle des magistrats apporte son soutien à Pierre Méhaignerie

Lors de sa douzième assemblée générale annuelle, qui s'est réunie samedi 4 décembre à Nantes (Loire-Atlantique), l'Association professionnelle des magistrats (APM, droite), qui revendique 220 à 250 adhérents, a apporté son soutien à la politique judiciaire menée depuis neuf mois par Pierre Méhaignerie.

NANTES

de notre envoyée spéciale

A en croire les débats qui se sont déroulés à Nantes, le garde des sceaux vit une véritable lune de miel avec l'Association professionnelle des magistrats. *«En dépit d'une morosité qui n'a pas disparu, les magistrats constatent avec soulagement qu'il y a un ministre de la justice, et non plus un ministre contre la justice»*, notait ainsi le président de l'APM, Alain Terrail, en accueillant Pierre Méhaignerie. *«Ma présence parmi vous ce matin traduit mon intention très claire d'être à l'écoute des diverses composantes du corps judiciaire, de ses préoccupations, et des enseignements issus de sa connaissance pratique du terrain*, répondait le garde des sceaux dans un sourire. *(...) Je suis prêt à recevoir vos suggestions pour la poursuite de la tâche dans laquelle je me suis engagé avec conviction, avec passion.»*

L'Association professionnelle des magistrats, qui représente l'aile la plus combative de la droite judiciaire, n'était pourtant pas *a priori* la mieux placée pour apprécier un ministre centriste qui s'était rapproché des socialistes lors de la période d'ouverture du gouvernement Rocard. Créée en 1981, au lendemain de l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République, l'APM n'a pas l'habitude de mâcher ses mots : depuis sa fondation, cette association, qui déteste le mot de syndicat, ne cesse de dénoncer avec virulence le *«laxisme»* judiciaire et les *«campagnes d'infiltration»* menées par le Syndicat de la magistrature. L'APM, qui a recueilli 13,2 % des suffrages lors des élections professionnelles de 1992, affirmait d'ailleurs, il y a un an, craindre par-dessus tout les *«compromissions et les collusions»* d'une alternance *«de façade»* (*le Monde* du 8 décembre 1992).

Un an plus tard, l'APM est rassurée. *«Nous aurions mauvaise grâce à ne pas reconnaître que la justice a pris, et au plein sens du terme, un nouveau visage»*, écrit Alain Terrail dans le dernier numéro de la lettre trimestrielle de l'association. L'APM se félicite ainsi des restrictions apportées cet été à la réforme de la procédure pénale défendue par Michel Vauzelle et des poursuites lancées au mois de juillet contre Bernard Tapie, qui avait dénoncé les méthodes *«gestapistes»* des juges (*le Monde* du 17 juillet). L'APM, qui regrettait, jusqu'à ces dernières semaines, une politique de nomination trop *«hésitante»*, se réjouit ouvertement de la mutation contre son gré du procureur général de la cour d'appel de Nîmes, Monique Guemann, une ancienne vice-présidente du Syndicat de la magistrature (*le Monde* du 13 novembre). *«Vous êtes sur la bonne voie»*, déclarait ainsi Alain Terrail.

Convergence de vues

Le plus vigoureux des soutiens concernait cependant le projet de loi sur la perpétuité «réelle». Depuis 1981, l'APM défend avec constance et ténacité l'idée d'une *«vraie»* perpétuité. *«Ce sera toujours pour moi une source d'étonnement de voir certains beaux esprits, ceux que notre ami Béteille* [ancien procureur général de la Cour de sûreté de l'Etat] *appelle les gobe-lune, voler avec une ardeur aussi suspecte qu'immédiate au secours des pires criminels*, lançait ainsi M. Terrail au garde des sceaux. *Tenez bon, et sans concessions inutiles, sur le projet de peine perpétuelle. Par-delà le contenu de ce texte, c'est par votre fermeté que vous ferez comprendre à l'opinion que la grande page de la complaisance envers le crime est tournée.»*

Depuis l'arrivée de Pierre Méhaignerie place Vendôme, cet étrange rapprochement avec la frange la plus dure de la droite judiciaire est également visible dans l'entourage du garde des sceaux. Le directeur des affaires criminelles et des grâces, qui a pour tâche de coordonner l'action publique menée dans les cent quatre-vingt-un parquets de France, est un adhérent de l'APM, François Falletti, et le conseiller aux affaires pénales du cabinet, Yves Bot, a été vice-président de l'Association de 1988 à 1990. Depuis la fin du mois d'octobre, la direction des affaires civiles et du sceau a, elle aussi, échu à l'APM : Alexandre Benmakhlouf, secrétaire général adjoint de l'Association de 1984 à 1986 et conseiller technique du premier ministre Jacques Chirac de 1986 à 1988, a ainsi succédé, le 27 octobre, à Christian Roehrich. Même logique à Matignon : le conseiller d'Edouard Balladur pour les affaires judiciaires est Patrick Ouard, trésorier puis secrétaire général de l'APM.

Le président de l'Association, Alain Terrail, connaît le garde des sceaux de longue date : il était conseiller technique au cabinet de M. Méhaignerie lorsque celui-ci était ministre de l'agriculture, de 1977 à 1981. *«Lorsqu'il a été nommé place Vendôme, je pense que j'étais le magistrat qui le connaissait le mieux*, souligne M. Terrail. *Nous ne nous étions pas perdus de vue depuis ce temps-là car il réunissait de temps à autre son ancien cabinet. C'est un homme de bonne volonté doté d'un grand bon sens. Il sait faire aboutir ses projets.»* Depuis la nomination de Pierre Méhaignerie, Alain Terrail, qui a été délégué avocat général à la Cour de cassation au mois de septembre (*le Monde* du 30 septembre), a rencontré le garde des sceaux à plusieurs reprises.

Cette convergence de vues, qui inquiète certains centristes, n'a pourtant pas empêché l'APM de se montrer impatiente. *«Beaucoup souhaitent que vous alliez plus vite et plus fort»*, répétait Alain Terrail. L'APM réclame avec insistance un effort financier en faveur de la justice et une redéfinition des missions du juge qui pourrait faire partie des propositions de la commission sur la justice de proximité dirigée par les sénateurs Hubert Haenel et Jean Arthuis (*le Monde* du 11 septembre). Au chapitre des mesures *«symboliques»*, l'APM exige également une politique de nominations plus *«énergique»*, le report de l'entrée en vigueur du nouveau code pénal et une lutte *«renforcée»* contre la violence, la drogue, et l'immigration clandestine.

Pierre Méhaignerie, tout en estimant que l'institution judiciaire a besoin de *«sérénité, de lucidité et d'efficacité»*, s'est montré prudent. *«La situation économique et donc budgétaire de la France ne permet pas d'espérer un miracle à brève échéance*, a-t-il noté. *Il nous faut chercher des gisements de productivité, je dirais plutôt d'organisation, en explorant avec courage des nouvelles techniques de travail et d'organisation.»* Pour la politique de nominations, le garde des sceaux, qui a déclaré nécessaire d'adopter *«un comportement plus marqué du sens de l'Etat»*, s'est engagé à prendre pour guides *«la compétence et la loyauté»*.

ANNE CHEMIN

L'assassinat de Bernard Laroche devant la cour d'assises de la Côte-d'Or

Muriel Bolle, témoin et plaignante

La cour d'assises de la Côte-d'Or poursuit l'examen des charges qui pesaient sur Bernard Laroche, dans l'assassinat du petit Grégory, lorsqu'il a été tué par Jean-Marie Villemin, père de l'enfant.

DIJON

de notre envoyé spécial

Un mois après son ouverture, le procès de Jean-Marie Villemin s'étire en débats laborieux. Prévu à l'origine pour occuper la période du 3 novembre au 7 décembre, l'audience a d'abord été prolongée jusqu'au 10 décembre, et de retard en retard le verdict n'est maintenant pas envisagé avant le mercredi 15 décembre.

Certes, le président Olivier Ruyssen a toujours manifesté le désir de prendre son temps, refusant d'épuiser le jury en prolongeant les débats au-delà des horaires raisonnables. Mais la longueur de l'audience est aussi imputable à l'attitude des avocats qui posent mille questions en les faisant précéder d'observations, de remarques, de manifestations d'opinions, en un mot, d'une plaidoirie parfois interminable. Il est fréquent que le témoin, déconcerté par ce flot de paroles, remarque timidement : *«Maître, je n'ai pas compris votre question...»*. Quant aux rares questions directes, elles provoquent souvent cette remarque désabusée du président : *«Maître, le témoin a déjà répondu à cette question que j'avais moi-même posée.»*

«Trop long à expliquer...»

Ce phénomène est surtout observable parmi les avocats de la partie civile, chargés des intérêts de la famille de Bernard Laroche. Toute mise en cause de ce dernier dans l'assassinat de Grégory provoque chez eux un réflexe qui les place dans la situation de défenseurs d'un accusé. Un réflexe encore multiplié quand Muriel Bolle est à la barre, car la jeune femme est leur cliente. Jusqu'à l'ouverture du procès, Muriel était un témoin qui devait s'expliquer sur les accusations détaillées qu'elle avait portées contre Bernard Laroche avant de se rétracter. Mais, en tant que belle-sœur de celui qui a été tué par Jean-Marie Villemin, elle s'est constituée partie civile et dispose donc, comme plaignante, de l'assistance de quatre avocats qui veillent à ce qu'elle ne soit pas mise en difficulté.

A l'évidence, leur technique consiste surtout à occuper le terrain en parlant le plus longtemps possible. Le président laisse faire sans pour autant bâcler une confrontation en fin de journée. A la stratégie des avocats, le magistrat répond en allongeant d'autant les débats afin que, quoi qu'il arrive, tout soit dit. En tout cas, ce ne sont pas les discours de Muriel Bolle qui encombrent les débats. Son propos se limite à dire en une même phrase courte, répétée inlassablement, que les gendarmes lui ont fait peur et qu'ils ont tout inventé en rédigeant les dépositions où elle décrit l'enlèvement de Grégory par Bernard Laroche. Son père, Lucien Bolle, est tout aussi discret et la cour retiendra seulement que ce brave homme entretient de bonnes relations avec tout le monde et ne veut faire de peine à personne.

Le juge Jean-Michel Lambert a refait avec Muriel l'itinéraire qu'elle lui a confirmé avoir effectué dans la voiture de Bernard Laroche. Mais le procès-verbal de ce transport de justice est particulièrement bref. Il est vrai qu'il a été établi par un greffier qui se trouvait... dans une autre voiture que celle où le juge et Muriel avaient pris place. Le président Ruyssen trouve encore la force de s'étonner des méthodes du juge Lambert et constate, épouvanté : *«Mais enfin, le rôle d'un greffier, c'est d'authentifier !»*

Alors, il faut bien croire le juge lorsqu'il dit que la jeune fille n'a pas reconnu certains endroits. Et, comme M. Lambert est devenu ensuite un fervent partisan de la culpabilité de Christine Villemin, il est évident que l'évocation de cette partie du dossier l'agace. C'est sans doute pour cette raison qu'il répond à une question de Mᵉ Marie-Christine Chastant en livrant très sérieusement une formule que Pierre Dac n'aurait pas reniée : *«Ce serait trop long à vous expliquer, d'autant que je ne m'en souviens plus.»* De son côté, le greffier, très embarrassé, n'a pas, non plus, une excellente mémoire, mais il se souvient des rétractations de la jeune fille faites en présence de sa mère au lendemain de l'inculpation de son beau-frère : *«Muriel semblait réciter une leçon...»*

La cour est bien loin de l'intense émotion qui avait régné lors des interrogatoires de Christine Villemin. Les débats portent maintenant sur des éléments plus précis, et le jury s'est éloigné des tentations mélodramatiques. Les fantasmes des uns ou des autres ont disparu pour laisser momentanément la place à des aspects du dossier certes plus ordinaires, mais qui ne sont pas moins riches d'enseignements pour les jurés. Ce climat studieux ne sera interrompu que deux fois, la première quand Daniel Filipacchi a fait un bref passage à la barre pour dire que les numéros de *Paris Match* consacrés à cette affaire s'étaient plutôt moins vendus que les autres. Un constat qui ne l'empêche pas, quand on évoque ses condamnations pour atteinte à la vie privée, d'opposer *«la loi du marché»* à la loi tout court. La seconde fois, ce fut lorsque Jean-Marie s'adressa à Muriel Bolle pour lui dire : *«Si tu peux vivre avec un secret aussi monstrueux, je te plains.»*

MAURICE PEYROT

FAITS DIVERS

L'enlèvement de deux enfants français à Rio

La police brésilienne écarte l'hypothèse de représailles des trafiquants de drogue contre Thomson

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

La brigade anti-kidnapping de l'Etat de Rio-de-Janeiro continuait d'étudier, dimanche 5 décembre, les pistes pouvant permettre de retrouver les deux enfants du représentant de Thomson au Brésil, enlevés vendredi alors qu'ils se rendaient au lycée français (*le Monde* daté 5-6 décembre). Les ravisseurs n'ont toujours pas pris contact avec les parents de Cristobal et Lancelot Henner, âgés de neuf et dix ans.

De toutes les hypothèses envisagées, le commissaire chargé de l'enquête, Helio Vigio, semblait écarter la possibilité de représailles contre la compagnie française, qui est candidate pour la fourniture de radars sophistiqués destinés à la surveillance de l'Amazonie. L'éventualité de pressions émanant de trafiquants de drogue, qui opèrent fréquemment dans cette région, avait un moment été envisagée. C'est l'hypothèse plus banale d'un enlèvement destiné à la remise d'une rançon, ou encore elle d'une vengeance, qui retient actuellement l'attention de la police. Depuis 1990, 347 personnes ont été enlevées à Rio, dont 54 en 1993.

La maison de la famille Henner, qui habite depuis plusieurs années au Brésil, est située à Santa-Teresa, un petit mont dominant le centre de Rio. Elle est dotée d'un système de sécurité et surveillée par des gardes armés et des chiens, comme il est courant dans les demeures bourgeoises de ce quartier, à la fois huppé et bohème, où la sécurité n'est pas absolue. Les amis, les diplomates et les policiers y ont multiplié les visites tout au long du week-end.

C'est à quelques jours d'un voyage familial en France que le drame a eu lieu. La voiture des deux garçons a été bloquée à quelques centaines de mètres de la maison par un véhicule dans lequel se trouvaient trois hommes armés. Ceux-ci ont obligé le chauffeur à sortir de la voiture, qui a été presque aussitôt abandonnée. Les ravisseurs ont continué leur route dans leur propre véhicule, après avoir pris la précaution de changer les plaques d'immatriculation, retrouvées dans un canal proche.

La police de l'Etat de Rio a mis en place un système de répondeur téléphonique pour recueillir d'éventuelles informations anonymes. Le gouverneur, Leonel Brizola, a souligné que *«le cas relève d'une dimension particulière, s'agissant d'un crime contre une famille d'étrangers»*. Il a requis la mobilisation de quelque trois mille policiers. Les principaux journaux du pays, ainsi que les chaînes de télévision, ont publié les photos des deux enfants, ainsi que le portrait-robot de l'un des ravisseurs. Beaucoup de spéculations entourent la description d'un autre des malfaiteurs, à cause de la couleur blonde de ses cheveux longs, très peu courante au Brésil. La seule certitude de la police concerne le professionnalisme des ravisseurs.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

Blessé par balles devant son domicile

Le maire de Veules-les-Roses (Seine-Maritime) a été victime d'un mystérieux attentat

ROUEN

de notre correspondant

Les sept cents habitants de Veules-les-Roses (Seine-Maritime), petite station balnéaire du littoral cauchois, entre Dieppe et Fécamp, n'en reviennent pas : on a tiré avec une arme à feu sur leur maire, André Lemonnier, soixante-neuf ans. Touché au bras, à l'aine et à la cuisse, il a été hospitalisé, mais ses jours ne sont pas en danger.

L'agression s'est produite dans son jardin alors qu'il rentrait, dans la nuit du vendredi 3 au samedi 4 décembre, d'une réunion d'un conseil municipal bien ordinaire. Depuis, Veules-les-Roses s'interroge. On sait seulement que cet homme de caractère a toujours défendu les intérêts de sa commune avec vigueur. Il l'avait prouvé en 1992, contraignant Ségolène Royal, alors ministre de l'environnement, à venir prendre un bain de pieds à l'embouchure de la Veules, petit fleuve côtier injustement accusé, selon le maire, de polluer la plage.

On peut donc imaginer qu'il aurait eu la même intransigeance si un autre litige était survenu dans sa commune. Certains évoquent l'avenir du petit casino de Veules-les-Roses, placé en redressement judiciaire et qui, naturellement, figure au centre des préoccupations municipales.

ETIENNE BANZET

Un membre présumé d'ETA écroué. – Interpellé, jeudi 2 décembre à Bayonne, à la suite d'une altercation sur la voie publique, au cours de laquelle il avait exhibé un pistolet, Bernard San-Sebastian a été mis en examen, samedi 4 décembre, et écroué pour *«association de malfaiteurs, infractions à la législation sur les armes, les munitions et les explosifs, en relation avec une entreprise terroriste»* par Laurence Le Vert, juge d'instruction à Paris. Dans son véhicule, puis à son domicile, les policiers avaient découvert une dizaine de kilogrammes d'explosifs et plusieurs détonateurs.

Un nationaliste mis en examen pour complicité d'assassinat. – Un militant du Mouvement pour l'autodétermination (MPA), Jacques Marcellesi, soupçonné d'être le propriétaire de l'arme utilisée pour tuer un commerçant, le 1er octobre au sud d'Ajaccio, a été mis en examen pour complicité d'assassinat et écroué, jeudi 2 décembre, à la prison marseillaise des Baumettes. Une arme de poing qui appartiendrait à M. Marcellesi avait été trouvée dans la voiture abandonnée par les meurtriers du commerçant Jules Andréani, lui aussi proche du MPA.

Un photographe amateur condamné pour non-dénonciation. – Un photographe amateur, qui avait pris des clichés de l'attaque d'un autobus par des jeunes à Colombes (Hauts-de-Seine) le 2 février 1992 (*le Monde* du 4 février 1992), vient d'être condamné par le tribunal de Nanterre à six mois de prison avec sursis et deux ans de mise à l'épreuve pour non-dénonciation. Madjid Djelouah se trouvait sur les lieux et avait pris des clichés qu'avait publiés, le lendemain, une édition du quotidien *le Parisien*. Le procureur a considéré que le jeune homme n'avait rien fait pour empêcher une agression *«programmée»*. Les auteurs de l'agression n'ont pas été identifiés.

FOOTBALL

Barcelone contre Monaco en Ligue des champions

Le système Cruyff

L'histoire du FC Barcelone, que Monaco doit aller rencontrer dans son stade du Nou Camp, mercredi 8 décembre, lors de la deuxième journée de la Ligue des champions, s'est confondue ces dernières années avec celle de Johan Cruyff. En offrant au « Barça » ses titres les plus prestigieux, l'entraîneur néerlandais lui a donné son style de jeu en même temps qu'il asseyait son pouvoir sportif au sein du club.

BARCELONE

de notre envoyé spécial

Sa voix s'est desséchée, comme celle d'un oracle. Usée par les combats rhétoriques contre les généraux du football en armure, ébréchée à force d'entailler les idées reçues, elle porte de plus en plus loin. Sûr d'être entendu par les amateurs de beau jeu du monde entier, Johan Cruyff ne hausse jamais le ton. Depuis cinq ans, une enceinte de 115 000 places amplifie sa bonne parole. Une des équipes mythiques du continent lui sert de tableau noir où tracer ses théorèmes.

Barcelone et Cruyff ont fait un troc : désir contre plaisir. Les Catalans voulaient effacer leur vieux complexe, sortir de ce trou statistique dans lequel les ennemis du Real Madrid leur jettent des regards narquois, du haut de leurs six titres de champions d'Europe des clubs champions (1). Cruyff cherchait à tailler son football de joie aux mesures d'une grande équipe. Les uns voulaient vaincre coûte que coûte, l'autre souhaitait prouver que l'on peut tout gagner sans trahir ses idéaux. Le club et l'homme ont donc tissé en commun l'histoire d'une prise de pouvoir parallèle. Le FC Barcelone, bâti sur l'obsession de battre le Real, a pris la première place en Espagne. L'ancien meilleur joueur du monde est devenu l'un des techniciens les plus respectés de la planète. Le «Barça» s'est transformé en équipe-spectacle. En le façonnant à son image, Cruyff en est devenu le centre.

Lorsqu'il est arrivé au club, en 1978, après trois années sur le banc de l'Ajax d'Amsterdam, le Néerlandais a commencé par une révolution. Johan Cruyff a sonné la fin des temps où le spectacle offert aux *socios* se limitait au nom d'une star comme Diego Maradona. Le système de jeu a volé la vedette aux noms glorieux. A des Espagnols, d'abord rétifs à cet exercice, à des étrangers, qu'il se laissait encore imposer, l'entraîneur a inculqué quelques principes simples. *« Mon système n'est pas compliqué*, explique-t-il dans un entretien à *l'Equipe-Magazine, l'idée de base étant de bien se positionner afin d'être le plus souvent possible en possession du ballon. A partir de là, pas besoin de laisser cinq ou six types en défense. »*

Quatre-vingt mille spectateurs

Au carrefour de ces bonnes intentions, l'entraîneur croise l'ancien attaquant de l'Ajax. Il retrouve la même façon arrogante de s'installer chez l'adversaire, de le regarder droit dans ses buts sans se soucier de ses arrières. *« Le « Barça » joue toujours de la même façon*, dit-il, *c'est aux autres de s'adapter. »* Contre les comptables et les marchands, Cruyff fait de cette philosophie une morale du spectacle. *« Demandez au gens qui viennent au Nou Camp s'ils ne préfèrent pas voir leur équipe prendre des risques. A mon arrivée, la moyenne des spectateurs avoisinait les quarante mille par match. Aujourd'hui, on frôle les quatre-vingt mille. Où est la vérité ? »* L'entraîneur et le joueur connaîtront la consécration avec la même précocité. Ces trois dernières saisons, Cruyff a offert trois titres consécutifs de champion d'Espagne au FC Barcelone. Surtout, en mai 1992, sur cette même pelouse de Wembley où le buteur de l'Ajax avait conquis sa première Coupe d'Europe, Cruyff a offert à Barcelone la Coupe des clubs champions que le club n'était jamais parvenu à installer dans sa salle des trophées. *« Il nous a offert tout ce dont le club avait manqué pendant des années : les titres*, dit un supporter qui a traversé les années de vaches maigres. *Maintenant, c'est Barcelone qui a remplacé Madrid comme centre d'attention pour les amateurs de football. Et, logiquement, Cruyff est devenu intouchable dans la ville. »* Cruyff avait donné, Barcelone devait lui rendre.

En cautérisant les vieilles plaies d'amour-propre de la ville, Cruyff a fini par obtenir ce qu'il désirait le plus : les pleins pouvoirs sportifs. Car la volonté d'un jeu parfait ne s'accommode pas de demi-mesures dans la vie quotidienne. Longtemps, le Nou Camp a résonné des querelles entre l'entraîneur et le président, Josep Luis Nunez, qui a sorti le FC Barcelone de sa crise économique à la fin des années 70 – alors que le Cruyff joueur venait juste de quitter le club. Le Néerlandais supportait mal de voir sa liberté d'action entravée par le pouvoir administatif du patron du «Barça».

Le jeu selon son bon plaisir

Les trophées ont mis fin au brouilles. Dans les structures de l'entreprise « Barça », Johan Cruyff a fini par se creuser un domaine réservé, qui couvre toutes les activités sportives liées au ballon rond. *«Plus qu'un club»*, selon la formule d'un de ses anciens présidents, le Barça est désormais conduit par un homme qui représente beaucoup plus qu'un entraîneur. Un Guy Roux à la taille de la métropole catalane, qui continue à façonner l'équipe première, tout en gardant un œil sur le recrutement et le centre de formation. Manager général à quarante-sept ans, Johan Cruyff peut ainsi construire le deuxième étage de son équipe, et en consolider les fondations. L'ancien rebelle aux ordres établis du football a fini par investir la citadelle. Dans le Nou Camp, le nouveau châtelain sait se retrancher dans une position inexpugnable, pour mener le jeu selon son bon plaisir.

Le système a pourtant ses failles. Le pouvoir absolu sur le terrain a révélé quelques penchants pour la dictature. Et, cette année, le bras de fer avec le président Nunez s'est effacé devant le face-à-face avec les joueurs. Dans sa soif d'absolu footballistique, Johan Cruyff ne recule guère devant les moyens. L'entraîneur ne semble pouvoir créer son jeu que dans le rapport de forces avec des personnalités aussi fortes que le Bulgare Stoïchkov ou le Brésilien Romario. Il sait humilier par des déclarations publiques savamment distillées, comme s'il lui fallait se venger d'instruments aussi indispensables que faillibles. Comme si, en faisant valser les noms glorieux au gré de ses envies, Cruyff voulait prouver que son système constitue la seule valeur de l'équipe, quelles que soient les individualités. Ces derniers temps, les joueurs ont semblé renâcler devant la mise à l'écart sans préavis de plusieurs titulaires, devant l'interdiction faite à certains d'entre eux de participer à une émision télévisée susceptible de disperser les énergies. Les tensions des vestiaires pourraient peu à peu déborder sur le terrain et menacer l'unité indispensable.

Car, plus que toute autre formation, les joueurs du FC Barcelone ont besoin de croire dans les principes de leur maître pour ne pas regarder derrière eux. S'ils se mettaient à penser que l'attaque à outrance n'est pas la seule façon de gagner, s'ils se retournaient pour regarder les buts comiques qu'encaisse parfois leur défense, réduite au strict minimum, les joueurs pourraient renoncer à leur football d'équilibristes. Le public, lui, voit ces béances. Mais tant que son équipe ne se contente pas de cette caricature de défense, tant que Johan Cruyff parvient à lui inventer des tactiques pour marquer un but de plus que l'adversaire, il se tait. On ne contredit pas un oracle tant que les faits lui donnent raison.

JÉROME FENOGLIO

(1) Depuis sa fondation, en 1899, le FC Barcelone a gagné treize championnats et sept coupes d'Europe.

SKI ALPIN

Coupe du monde féminine

Deborah Compagnoni en embuscade

Deborah Compagnoni a gagné, dimanche 5 décembre, le slalom géant de Tignes comptant pour la Coupe du monde féminine de ski alpin. L'Italienne a devancé l'Autrichienne Anita Wachter et la Suédoise Pernilla Wiberg. Samedi 4, la Canadienne Kate Pace s'était imposée dans la descente devant les Allemandes Katja Seizinger et Regina Haeusl. Déception pour les Françaises : Carole Merle a terminé neuvième du slalom géant.

TIGNES

de notre envoyée spéciale

Au-delà de la traditionnelle joie de sa victoire, le sourire de Deborah Compagnoni raconte son soulagement. En enlevant le slalom géant de Tignes, elle se réconcilie avec elle-même et rappelle que le ski italien, fait de hargne, de panache et de bluff, est aussi féminin. Ce matin, la première manche a été terrible pour les favorites trahies par un tracé capricieux, dessiné sur de la neige artificielle rétive au mordant de carres trop appuyées. Carole Merle a heurté un bloc de glace et a terminé avec une carre émoussée, incapable de contrôler son effort. Seules Anita Wachter et Deborah Compagnoni se sont tirées de ce guêpier.

De la deuxième manche, plus coulante mais toujours aussi traîtresse, on attend l'issue comme une formalité. L'implacable logique donne l'Autrichienne vainqueur et prédit que l'Italienne se contentera de la deuxième marche du podium. Qu'y faire ? Depuis près de deux ans, Compagnoni s'est fait une camarade de la défaite. A vingt-trois ans, elle traîne un blues colérique sur le cirque blanc. Dimanche, elle a pourtant dit non à un destin qui paraissait tout tracé depuis les Jeux olympiques d'Albertville.

18 février 1992, à Méribel. L'Italienne, partie loin derrière les favorites, vient souffler la médaille d'or du super-G à Carole Merle. L'Italie avait déjà son héros, Alberto Tomba. Elle se découvre une héroïne. Cette victoire semble mettre fin à une série noire entamée par une blessure au genou contractée lors d'une descente, en 1988, à Val-d'Isère qui, mal soignée, retarda son accession au plus haut-niveau. L'intermède heureux sera bref. Dès le 19 février, la poisse rattrape Deborah Compagnoni. Lors de la première manche du slalom géant, elle se déboîte un genou. Les ligaments sont déchirés. L'Italienne sera indisponible pendant six mois.

Gagner ou tomber

Depuis, chef de file d'une équipe italienne perturbée et peu convaincante, elle est fuie par la victoire. Elle repartait des championnats du monde de Morioka avec une cinquième place en super-G. Elle y avait skié dans un cauchemar, l'angoisse au cœur. Pour seule lueur d'espoir, il y aura cette victoire à Morzine, en mars 1993. Un répit, peut-être une promesse. A Santa-Caterina, la semaine passée, elle part ainsi favorite. Le camouflet n'en est que plus cuisant : devant son public, elle ne fera pas mieux qu'une quatrième place.

Deborah Compagnoni devait donc avoir un sursaut, redresser la tête. Dimanche, avec rage et orgueil, elle a attaqué là où d'autres ont abandonné au détour d'une porte manquée, là où d'autres ont dérapé, perdant ces précieux centièmes de seconde. D'elle, on dit qu'elle skie comme un homme, comme Tomba. Elle aura seulement couru dans la puissance et le risque, toujours kamikaze, avec cette vie vrillée au corps. C'était tomber ou gagner. Elle a gagné. Le mauvais sort s'était évanoui. *« J'ai toujours aimé la France et cette victoire me fait un peu oublier que j'y ai beaucoup souffert »*, s'est exclamée Deborah. Elle voudrait maintenant que l'embellie dure un peu. Le temps d'un hiver, le temps des Jeux olympiques de Lillehammer.

BÉNÉDICTE MATHIEU

ATHLÉTISME

Le vingtième cross-country de « Sud-Ouest »

Les coulisses d'une course

Les Français Mustapha Essaïd et Farida Fatès ont gagné les courses des As masculine et féminine de la vingtième édition du Cross du journal *Sud-Ouest*. Plus de dix-huit mille personnes s'étaient engagées dans les 37 épreuves disputées samedi 4 et dimanche 5 décembre dans le complexe sportif de Gujan-Mestras.

BORDEAUX

de notre envoyé spécial

D'un cross-country, on ne retient en général que les deux noms qui s'inscrivent aux palmarès féminin et masculin de la course des As. Une épreuve de niveau international requiert pourtant des semaines de tractations et de tension pour échafauder un événement dont le succès demeure aléatoire, lié qu'il est aux conditions climatiques et économiques ou aux humeurs des coureurs. Parmi les onze journaux qui organisent encore ce type d'épreuves, *Sud-Ouest* tient depuis 1974 une place particulière. Visite dans les coulisses de la vingtième édition :

Budget. – Faire courir, avec le concours de huit cents bénévoles, près de dix-huit mille personnes pendant deux jours sous les pins de Gujan-Mestras avant de donner le départ à quelques-uns des meilleurs spécialistes mondiaux de cross représente un budget de 750 000 francs. Sans compter les prestations en nature fournies par la commune, qui met à disposition ses services techniques pendant une semaine. Sept firmes apportent au total 500 000 francs. Le reste est financé essentiellement par les conseils régional et général. Grâce à la vente de 4 tonnes d'huîtres offertes par les ostréiculteurs du bassin d'Arcachon, l'opération laisse quelques bénéfices au club d'athlétisme local, qui est le promoteur du cross.

Négociations. – Début septembre, les meilleurs coureurs français reçoivent une invitation à participer au cross, tandis que les managers des coureurs étrangers font leurs propositions par fax. Avec ceux qui sont intéressés et ceux qui intéressent, se négocient alors les primes de notoriété qu'ils recevront indépendamment des prix attribués à l'arrivée. Les tarifs varient entre 1 000 et 20 000 francs. Avec les frais d'hébergement, le « plateau » d'As coûtera 145 000 francs. L'agent d'Odile Odier, championne de France en titre, conclut un arrangement particulier, compte tenu de sa forme aléatoire : 15 000 francs sans prime de résultat. Une heure avant la course, la championne découvre avec effarement ces conditions, qui vont lui faire perdre les 2 000 francs attribués à la cinquième.

Papiers. – Fatima Roba et Fekatu Degefu, respectivement championne et champion d'Ethiopie de cross, appartiennent à une écurie internationale de coureurs dirigée par Ians Scheers, à Bruxelles. Ils devaient rejoindre à Lille une parente de leur manager pour gagner Bordeaux en TGV. L'heure du rendez-vous passée, l'accompagnatrice s'inquiète. Elle découvre que ses deux protégés ont passé la frontière à pied et sans papiers. Pris pour des immigrés clandestins, ils ont été interceptés par des policiers. Il faut une dizaine d'heures de démarches pour les faire libérer. L'aventure ne leur fera pas perdre le sourire.

Tension. – La voiture qui est allée chercher Mustapha Essaïd à l'aéroport est revenue à vide. Le champion de France de 10 000 m n'était pas dans l'avion où il avait une réservation. Michel Fradet, qui a négocié les engagements des champions français et étrangers, arrive à localiser le coureur. Il est chez ses parents à Angers. Il viendra finalement en train, mais il ne connaît pas les horaires. Le ton monte : l'organisation ne va pas se plier à ses caprices, il a signé un contrat, il doit le respecter. Un quart d'heure plus tard, le problème est réglé : Essaïd arrivera à 19 heures. A 20 heures, installé dans son hôtel, il reçoit une enveloppe avec son dossard, des renseignements généraux sur la course et sa prime de notoriété. En échange, il rend le billet d'avion inutilisé.

Cavale. – Sur le podium de la course hommes non licenciés de plus de quarante ans, une figure vaguement connue. Il y a une vingtaine d'années, Alain Derives était un bon coureur régional. Il a participé aux premières édition du cross. C'est la première fois qu'il y revient depuis huit ans. Il a eu une permission de sortie de la centrale de Mauzac (Dordogne) où il purge une peine de prison de douze ans à laquelle il a été condamné pour une série de braquages. S'il trouve un emploi, Alain Derives pourra « cavaler » en toute liberté dans trois mois.

Récupération. – Infatigable animateur du cross, Jean-Claude Boutain, rugbyman, professeur d'EPS reconverti à l'athlétisme, obtient, à force de persuasion, que les championnats scolaires aient lieu le dimanche, à l'occasion du cross, et non plus le mercredi précédent ou suivant. Tout le monde doit y trouver son compte : les jeunes, parce qu'ils auront le plaisir d'évoluer devant un large public, les écoles, parce que les frais de transport (40 000 francs) seront pris en charge par les organisateurs. Déroger à la sacro-sainte règle du sport scolaire le mercredi n'est pourtant pas du goût de tout le monde : un syndicat d'enseignants estime que c'est une opération de récupération mercantile. Un fabricant de chocolat offre en effet une tablette aux enfants qui passent la ligne d'arrivée.

Erreur. – A vingt-trois ans, le Marocain Brahim Jabbour, qui a déjà réussi 13 min 8 s 86 sur 5 000 m (treizième performance mondiale 1993), est l'un des grands espoirs mondiaux du demi-fond. A l'aise dans le peloton des As, qui font une course tactique, il pense à la victoire. Il l'entrevoit en tout cas au bout du tour qu'il pense encore devoir parcourir. Hélas ! il a mal compté. Les coureurs de tête bifurquent déjà vers l'arrivée. En deux cents mètres, Jabbour ne peut combler son retard. Dépité, il termine cinquième. Il a laissé la victoire à Mustapha Essaïd, qui rêve maintenant de conquérir le titre national de cross et d'améliorer le record de France du 5 000 m.

ALAIN GIRAUDO

NATATION

Franck Esposito champion du monde

Franck Esposito est devenu, samedi 4 décembre, à Palma-de-Majorque, le premier champion du monde du 200 mètres papillon en petit bassin (25 mètres). Le Français a battu les Allemands Christian Keller et Chris-Carol Bremer. « Espo » s'impose ainsi comme le chef de file de la natation française. Dans sa discipline de prédilection, le 200 mètres papillon, il fut champion d'Europe en 1991, à Athènes, médaillé de bronze aux Jeux olympiques de Barcelone en 1992 et vice-champion d'Europe, en août, à Sheffield.

Les premiers championnats du monde de natation en petit bassin ont été marqués par une insolente domination des Chinois, qui ont battu onze records du monde et remporté seize médailles (dix d'or, cinq d'argent et une de bronze). Chez les femmes, en particulier, les nageuses ont raflé les trois records en relais (4x100 libre, 4 x 200 m et 4 x 100 m 4 nages). Dai Guohong, seize ans, repart de Palme de Majorque avec trois records (100 mètres et 200 mètres brasse, 400 mètre 4 nages) contre deux à Le Jinyi, nouvelle reine du sprint (50 et 100 mètres nage libre).

RÉSULTATS

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

PRO A

Deuxième phase

(Première journée)

*Racing-PSG b. Levallois	90-88
Pau-Orthez b. *Châlons (a. p.)	87-84
Antibes b. *Sceaux	74-67
Limoges b. *Cholet	68-65
*Gravelines b. Villeurbanne	85-80
*Dijon b. Montpellier	96-81
*Lyon b. Le Mans	101-88

Classement. – 1. Antibes et Cholet, 26 pts ; 3. Limoges, 24 ; 4. Racing-PSG et Dijon, 23 ; 6. Pau-Orthez et Villeurbanne, 22 ; 8. Lyon, Gravelines et Montpellier, 20 ; 11. Sceaux et Levallois, 18 ; 13. Le Mans et Châlons, 15.

RUGBY

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Phases qualificatives

(neuvième journée)

POULE 1

*Brive b. Bègles-Bordeaux	18-9
Nice b. *Périgueux	21-13
*Montferrand b. Bayonne	26-13
*Rumilly et Castres	19-9

Classement. – 1. Bègles-Bordeaux et Montferrand, 21 pts ; 3 . Castres, 20 ; 4. Brive, 19 ; 5. Rumilly, 18 ; 6. Bayonne, 17 ; 7. Nice, 15 ; 8. Périgueux, 13.

POULE 2

*Mont-de-Marsan b. Dijon	18-17
*Tarbes b. Grenoble	18-7
Auch b. *Valence-d'Agen	29-8
*Stade toulousain b. Dax	26-16

Classement. – 1. Stade toulousain, 22 pts ; 2. Grenoble et Tarbes, 21 ; 4. Dax et Auch, 20 ; 6. Mont-de-Marsan, 16 ; 7. Dijon, 13 ; 8. Valence-d'Agen, 11.

POULE 3

Nîmes b. *Graulhet	6-3
*Bourgoin b. Lourdes	51-21
*Biarritz b. Agen	22-15
*Pau b. Narbonne	21-12

Classement. – 1. Agen et Biarritz, 20 pts ; 3. Narbonne, Bourgoin, Nîmes et Pau, 19 ; 7. Lourdes et Graulhet, 11.

POULE 4

Colomiers b. *Béziers	19-15
*Toulon b. Lyon	57-3
Montpellier b. *SBUC	18-17
*Perpignan b. Racing CF	48-20

Classement. – 1. Toulon, 23 pts ; 2. Perpignan, 22 ; 3. Colomiers et SBUC, 19 ; 5. Montpellier, 18 ; 6. Racing CF, 17 ; 7 Béziers, 15 ; 8. Lyon OU, 11.

SPORTS ÉQUESTRES

GRAND PRIX DE BORDEAUX

Le Britannique Michael Whitaker sur Everest Two Step a gagné, dimanche 5 décembre, le Grand Prix de Bordeaux, septième épreuve de la Coupe du monde de saut d'obstacles. Auteur d'un sans-faute durant toute la compétition, il a devancé au chronomètre, lors du deuxième barrage, le Suisse Philippe Guerdat sur Biscayo Fier et la Française Alexandra Lederman sur Rochet Rouge.

TENNIS

FINALE DE LA COUPE DAVIS

L'Allemagne a conquis, dimanche 5 décembre, à Düsseldorf, le saladier d'argent de la Coupe Davis en battant l'Australie quatre victoires à une. C'est le troisième titre allemand après ceux de 1988 et 1989. Vendredi, Michael Stich avait battu Jason Stoltenberg (6-7, 6-3, 6-1, 4-6, 6-3) quand Richard Fromberg dominait Marc Goellner (3-6, 5-7, 7-6, 6-2, 9-7). Samedi, la paire allemande Stich-Kuhnen l'emportait sur Todd Woodbridge et Mark Woodforde (7-6, 4-6, 6-3, 7-6). Dimanche, Stich, vainqueur de Fromberg (6-4, 6-2, 6-2), donnait la victoire à son pays. Goellner complétait le succès en battant Stoltenberg (6-1, 6-7, 7-6). A l'issue de la finale, Neale Fraser, capitaine de l'équipe australienne, a annoncé qu'il prenait sa retraite, assurant qu'elle n'avait rien à voir avec la défaite de son équipe.

SKI

COUPE DU MONDE MASCULINE A STONEHAM

Slalom. – 1. A. Tomba (Ita), 1 min 47 s 57 ; 2. T. Stangassinger (Aut) 1 min 47 s 69 ; 3. J. Kosir (Slo), 1 min 48 s 47.

La retraite dorée de Michael Jordan

Ancien joueur vedette des Chicago Bulls, le basketteur américain Michael Jordan, qui a pris sa retraite en octobre dernier, a néanmoins totalisé 36 millions de dollars en gains pour l'année 1993, selon la liste des athlètes les plus riches du monde établie par le magazine *Forbes*. Le deuxième de ce hit-parade est le boxeur Riddick Bowe, ancien champion du monde des poids lourds, qui a empoché 25 millions de dollars. Alors que l'essentiel des revenus de Jordan a été récolté grâce à son contrat de parrainage avec la firme américaine Nike, Bowe a encaissé 23 millions de dollars en combattant. Le pilote automobile brésilien Ayrton Senna occupe la troisième marche de ce podium avec 18,5 millions de dollars, devant son rival, le Français Alain Prost (16 millions), qui a annoncé cette saison sa retraite de la formule 1. Chez les dames, la place d'honneur est occupée par l'Allemande Steffi Graf, numéro un mondial du tennis, qui a totalisé 9,8 millions de dollars de revenus. – *(AFP.)*

CARNET

Naissances

Maurice-Ruben HAYOUN
et
Catherine HOHENBERG-HAYOUN

ont la joie d'annoncer la naissance de

Laura,

le 5 décembre 1993.

51 *bis*, route de la Reine,
92100 Boulogne.

Décès

– Mme Elke Berda,
David, Myriam, Joël,
Paule Berda,
Les familles Berda et Karoubi,
ont la douleur de faire part du décès de

Marcel BERDA,
chirurgien-dentiste,

survenu le 3 décembre 1993.

L'inhumation aura lieu le mardi 7 décembre, à 10 h 30, au cimetière de Pantin.

5, rue Pierre-Crin,
60200 Compiègne.

– M. Jean-Pierre Malosse,
Mme Marie-José Aregui,
Adrien Malosse,
Mme Jean Grisoni,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Grisoni,
font part du décès de

Mme Marie-Rose GRISONI,

leur mère, grand-mère, nièce, cousine, parente et alliée,

survenu le 3 décembre 1993, dans sa soixante-quinzième année, à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine),

et vous prient d'assister à la cérémonie religieuse qui aura lieu le mercredi 8 décembre, à 9 heures, en l'église Saint-Maurice de Bécon, 218, rue Armand-Silvestre, à Courbevoie (Hauts-de-Seine).

L'inhumation se fera au cimetière ancien de Courbevoie (Hauts-de-Seine).

5, avenue de La Rochefoucauld,
78600 Maisons-Laffitte.

– Les familles Guilcher, Mailharrou et Battistini,
ont la tristesse de faire part de la disparition de

André GUILCHER,
océanologue,
professeur honoraire des universités de Nancy et Paris-Sorbonne,
professeur émérite
à l'université de Bretagne occidentale,
chevalier de la Légion d'honneur,
membre étranger
de l'Académie royale de Belgique,

survenue le 4 décembre 1993, dans sa quatre-vingt unième année.

Les obsèques ont eu lieu à Notre-Dame de Recouvrance.

« Il les a nourris avec l'intégrité de son cœur et les a guidés avec l'habileté de ses mains. »

Psaume 78.

57, route de la Corniche,
29217 Brest.

[Né le 19 mai 1913 à Brest (Finistère), André Guilcher était agrégé d'histoire et de géographie et docteur ès lettres. Après avoir enseigné aux lycées de Brest et de Nantes de 1936 à 1947, il rejoint l'université, où il occupe successivement les fonctions de chargé d'enseignement, puis de professeur de géographie à la faculté des lettres de Nancy (1947-1957), de professeur d'hydrologie marine et fluviale à la faculté des lettres de Paris (1957-1970) et à l'université de Bretagne (1970-1981). Médaille d'argent (1959) et grande médaille (1988) de la société de géographie de Paris, André Guilcher était l'auteur de nombreux ouvrages, de divers travaux sur les récifs coralliens, sur les côtes de Bretagne, d'Irlande, d'Afrique, d'Amérique et d'Extrême-Orient et de recherches sur la morphologie sous-marine.]

– Maxime, Alain, Olga, Laure Nechtschein,
Anne Modigliani,
ses enfants,
Valérie, Nathalie, Stéphane, Sarah, Jérémie et Augusta Nechtschein,
ses petits-enfants,
Aline Brunn,
sa sœur,
Serge Netchine,
son frère,
Et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès subit de

Valdi NECHTSCHEIN,
Victor Ledac
dans la Résistance,
dans sa vie de militant et d'écrivain.

Les obsèques auront lieu au monument crématoire du Père-Lachaise, le mercredi 8 décembre 1993, à 14 heures.

– L'Union rationaliste
a la tristesse de faire part du décès de son ami

Victor LEDUC,
directeur-fondateur de *Raison présente*.

L'incinération aura lieu au crématorium du Père-Lachaise, le mercredi 8 décembre 1993, à 14 h 15.

14, rue de l'Ecole-Polytechnique,
75005 Paris.

(le Monde *du 4 décembre.*)

– Mme Lucien Picaud,
son épouse,
Solange et Lyonel Preau,
Véronique et Jean-François Picaud,
ses enfants,
Georges-Henri et Charlotte,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Lucien Claude PICAUD,
ancien conseiller
du commerce extérieur de la France,
ancien vice-président
des transporteurs aériens lourds,
ancien secrétaire général de l'AGACI,

survenu le 3 décembre 1993.

Sa famille et ses amis se réuniront le mercredi 8 décembre, à 15 heures, au gymnase des Gâtines, derrière le stade de Bourron-Marlotte.

Mme Lucien Picaud,
19, rue Burat,
77780 Bourron-Marlotte.

– La famille
Et les amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Edouard Jean Etienne SELZER,
ancien physicien
de l'Ecole normale supérieure,
physicien à l'Institut
de physique du globe de Paris,

survenu le 2 décembre 1993, à l'hôpital Léopold-Bellan, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Les obsèques auront lieu le mercredi 8 décembre, à 15 h 45, au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e, où l'on se réunira.

– Alain Mallart,
François Dujarric de la Rivière,
Le groupe Novalliance
Et le conseil d'administration des Compagnons de l'Alliance,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger-Jean TRUPTIL,

dans sa quatre-vingt-treizième année.

Les obsèques auront lieu le 7 décembre 1993, à Neufchâtel-en-Bray.

Messes anniversaires

– Le 10 décembre 1993, à 19 heures, en l'église Saint-Germain-des-Prés, à Paris, une messe sera célébrée à la mémoire de

Jean-Baptiste NOËL,

chancelier du chapitre de Remiremont,
député des Vosges
à la Convention nationale,
mort sur l'échafaud révolutionnaire
le 8 décembre 1793.

Anniversaires

– Ce jour, il y a quatorze ans,

Paul BIGNON

nous quittait.

De la part de
Madeleine, Michèle, Dominique et Marie.

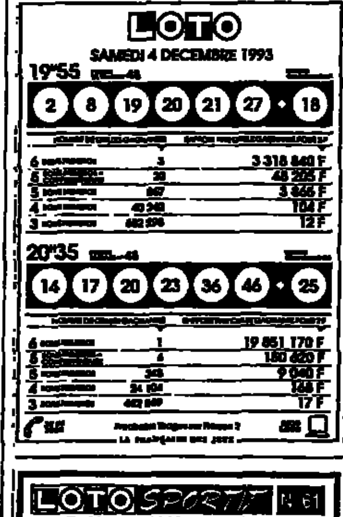
Conférences

– Conférence-débat de Roger Garaudy : « Avons-nous besoin de Dieu ? », le mardi 7 décembre 1993, de 18 h 30 à 20 h 30, au Centre Sèvres, 35, rue de Sèvres, Paris-6e. Métro Sèvres-Babylone.

Soutenances de thèses

– Le vendredi 10 décembre 1993, à 14 heures, à l'Ecole normale supérieure, 45, rue d'Ulm, salle Dussane, Françoise Asso soutiendra sa thèse de doctorat : « Nathalie Sarraute. Une écriture de l'effraction », faite sous la direction de Béatrice Didier. Les autres membres du jury sont : Lucette Finas, Philippe Hamon, Georges Raillard.

– François Berthiot soutiendra sa thèse de doctorat : « Le baron d'Eckstein, journaliste et critique littéraire », sous la direction de Mme Ambrière, jeudi 9 décembre 1993, à 9 h 45, université Paris-IV, amphithéâtre Guizot.



LOTO SPORTIF
RESULTATS OFFICIELS

73 715 F
2 040 F
244 F

NUMERO FACTOLE : 9

MATCHS DU JOUR :

MARSEILLE	CANNES	5 110	23 F
BORDEAUX	LE HAVRE	3 885	29 F
LILLE	P.S.G	4 830	24 F

DÉFENSE

MARINE : premiers échanges d'officiers-élèves entre les écoles navales française et allemande. – Les marines française et allemande ont conclu, jeudi 25 novembre, un protocole officialisant les premiers échanges annuels d'officiers-élèves entre les écoles navales des deux pays. Un élève français étudie à l'école navale de Murvik (Allemagne), tandis que deux candidats allemands préparent le concours de l'Ecole navale française au lycée naval de Brest. D'autre part, les deux marines ont prévu de constituer en mai 1994 une nouvelle force navale commune temporaire, cette fois en Méditerranée, après en avoir formé une, en novembre, qui a réuni cinquante bâtiments en mer du Nord pour des activités à l'embouchure des détroits baltes.

NOMINATION : un nouveau conseiller technique auprès de François Léotard. – Jean-Christophe Rufin vient d'être nommé conseiller auprès du ministre de la défense. Il sera chargé de réfléchir sur le nouvel environnement stratégique, le service national et les enseignements de défense. Agé de quarante et un ans, médecin de formation, M. Rufin a effectué de nombreuses missions à l'étranger pour le compte d'organisations humanitaires. Il était vice-président de Médecins sans frontières.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 4 décembre 1993 :

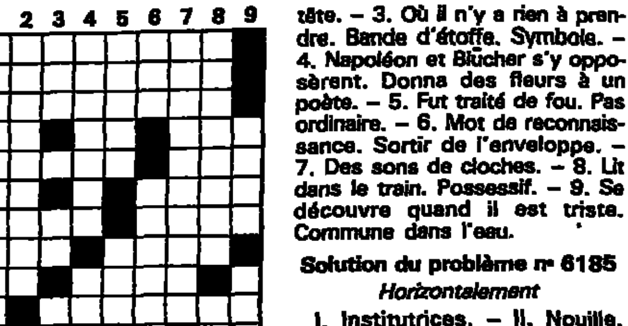
DES ARRÊTÉS

– Du 21 octobre 1993 portant création d'un traitement automatisé d'informations nominatives dont la finalité est la gestion de fichier du personnel et la production des documents de gestion correspondants ;

– Du 21 septembre 1993 relatif à la terminologie des transports.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6186



HORIZONTALEMENT

I. Des gens qui n'ont pas eu la main heureuse. – II. Est habitué à faire des réserves. – III. Est très utile pour la culture. – IV. Un élément radioactif. Matière pour la bonne règle. Possessif. – V. Robe de lama. Gros, peut devenir du toupet. – VI. Coule à l'Est. Fait partie des légumes. – VII. Tête de bois. Repas d'autrefois. – VIII. Boisson. Quand on y rentre, on se calme. – IX. Adverbe. Est mis en bière. – X. Un geste qui peut amadouer le greffier. – XI. Rendre tout noir. Article.

VERTICALEMENT

1. Malades qui ont l'impression d'être devenus des « légumes ». – 2. Place pour une tête. – 3. Où il n'y a rien à prendre. Bande d'étoffe. Symbole. – 4. Napoléon et Blücher s'y opposèrent. Donna des fleurs à un poète. – 5. Fut traité de fou. Pas ordinaire. – 6. Mot de reconnaissance. Sortir de l'enveloppe. – 7. Des sons de cloches. – 8. Lit dans le train. Possessif. – 9. Se découvre quand il est triste. Commune dans l'eau.

Solution du problème n° 6185

Horizontalement

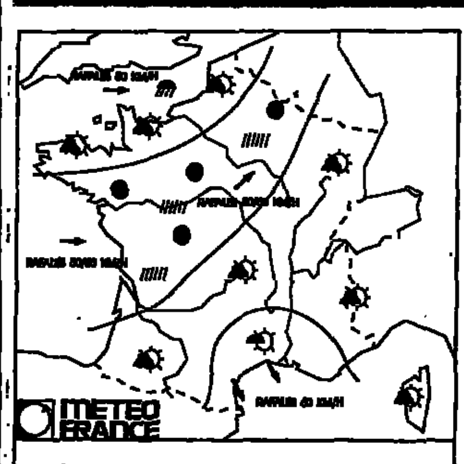
I. Institutrices. – II. Nouille. Anar. Lé. – III. Vire. Alpinistes. – IV. Er. Râleuses. Eus. – V. Echo. Ni. Sonde. – VI. Dîme. Change. Ter. – VII. Avisé. Oise. Se. – VIII. Bot. Surs. Erse. – IX. Li. Et. Lendemain. – X. Erbue. Eau. Ici. – XI. Io. Aguerris. – XII. Œufs. En. Mer. Or. – XIII. Grêle. Rite. Ossa. – XIV. Ailier. Un. En. – XV. Etonnée. Intérêt.

Verticalement

1. Invendable. Ogre. – 2. Noir. Ivoirier. – 3. Sûr. Ermit. Boue. – 4. Tierces. Eu. Flan. – 5. Il. Ah ! Este. Sein. – 6. Tlaloc. Le. – 7. Uélé. Horlogerie. – 8. Punaise. Unie. – 9. Raisins. Née. Tri. – 10. Inné. Gendarme. – 11. Caisse. Eure. Ut. – 12. Ers. Sem. Irone. – 13. Terrerais. – 14. Leude. Sic. Osée. – 15. Fesser. Enivrant.

GUY BROUTY

MÉTÉOROLOGIE



Mardi : passage pluvieux et douceur générale. – Dès le lever du jour, il pleuvra de la Bretagne et Vendée à la Normandie et au Nord. Ces pluies s'accompagneront de rafales de vent de sud-ouest à 50-60 km/h, voire 80 km/h près de la mer du Nord. Les pluies et le vent de sud-ouest sensible qui balayeront les régions jusqu'au Bordelais, l'Auvergne, le nord des Alpes et le Nord-Est pour la fin de journée. Il neigera au-dessus de 1 200 m. De petites éclaircies réapparaîtront dans la matinée près de la Manche et quelques averses seront possibles l'après-midi. Cette accalmie temporaire gagnera vers le Centre, l'Ile-de-France et la Champagne. Mais, en soirée, pluie et vent reprendront en Bretagne.

Les régions méridionales garderont un ciel partagé entre soleil et passages nuageux. La tramontane sera modérée sur le Languedoc-Roussillon.

Les températures matinales seront douces dans le Nord-Ouest du pays ainsi qu'en Méditerranée, avec 6 à 9 degrés ; ailleurs, il fera entre 2 et 5 degrés.

L'après-midi, le thermomètre atteindra 11 à 14 degrés sur tout l'Ouest du pays ainsi que les régions méridionales, et il fera 6 à 9 degrés dans le Nord-Est.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

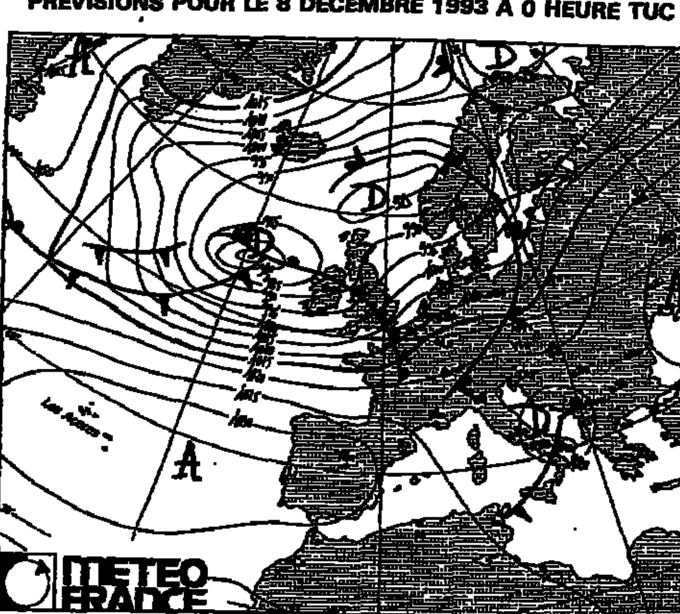
TEMPÉRATURES maxima – minima

FRANCE	
AJACCIO	17/ 7
BIARRITZ	11/ 5
BORDEAUX	9/ 5
BOURGES	8/ 1
BREST	9/ 6
CAEN	9/ 3
CHERBOURG	11/ 7
CLERMONT-FER.	8/ 0
DIJON	8/ 0
GRENOBLE	7/ 4
LILLE	9/ 5
LIMOGES	9/ 3
LYON, BRON	9/ 2
MARSEILLE	14/ 4
NANCY, ESSEY	8/ 0
NANTES	9/ 2
NICE	16/ 9
PARIS-MONTS	11/ 7
PAU	10/ 7
PERPIGNAN	16/ 5
POINTE-A-PITRE	28/22
RENNES	11/ 5
ST-ETIENNE	8/ 2
STRASBOURG	9/ 0
TOULOUSE	11/ 3
TOURS	10/ 1
ÉTRANGER	
ALGER	19/ 5
AMSTERDAM	9/ 6
ATHÈNES	15/ 9
BANGKOK	35/25
BARCELONE	14/ 6
BELGRADE	5/–1
BERLIN	7/ 6
BRUXELLES	9/ 5
COPENHAGUE	7/ 4
DAKAR	31/20
GENÈVE	10/ 4
ISTANBUL	14/ 6
JÉRUSALEM	18/ 8
LE CAIRE	21/11
LISBONNE	15/12
LONDRES	9/ 7
LOS ANGELES	21/ 8
LUXEMBOURG	3/ 2
MADRID	13/ 3
MARRAKECH	22/ 7
MEXICO	23/ 8
MILAN	11/–4
MONTRÉAL	3/ 0
MOSCOU	– 7/– 8
NAIROBI	23/15
NEW-DELHI	26/13
NEW-YORK	14/ 6
PALMA-DE-MAJ.	17/ 2
PÉKIN	6/–6
RIO-DE-JANEIRO	–/ –
ROME	19/ 8
HONGKONG	19/13
SÉVILLE	18/12
SINGAPOUR	31/24
STOCKHOLM	6/ 0
SYDNEY	20/17
TOKYO	13/ 6
TUNIS	17/13
VARSOVIE	7/ 4
VENISE	10/ 5
VIENNE	7/ 3

Valeurs extrêmes relevées entre le 05-12-1993 à 18 heures TUC et le 06-12-1993 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 8 DÉCEMBRE 1993 A 0 HEURE TUC



هكذا من الأمل

Différend entre une directrice d'école et la mairie du dix-huitième

Le règlement contre la solidarité

Le règlement, rien que le règlement. Pour Claude-André Debrion, premier adjoint au maire du dix-huitième arrondissement, Roger Chinaud (UDF-PR), le différend qui oppose depuis quelques jours la mairie à la directrice de l'école primaire de la rue Vauvenargues n'est, somme toute, qu'une banale affaire de respect du règlement qui régit les écoles parisiennes. Nul n'a le droit d'y pénétrer sans une autorisation en bonne et due forme, explique t-il. Et, en dehors des heures scolaires, les locaux sont sous la responsabilité de la mairie.

En prenant l'initiative, lundi 29 novembre, d'accueillir matin et soir, avec leurs mères, une vingtaine d'enfants – dont sept sont scolarisés dans son école – pour leur distribuer un repas chaud, la directrice de l'école Vauvenargues n'a tout simplement *« pas respecté les règles »*.

Ces enfants et leurs familles vivent dans un hôtel de la rue Jacques-Cartier, à deux pas de l'école. Façade lépreuse, carreaux cassés, l'immeuble est vétuste. Son propriétaire s'est évanoui dans la nature. La période de grand froid a eu raison d'une installation électrique défectueuse : l'électricité et le gaz ont été coupés par EDF depuis le 26 novembre et les vingt familles, depuis, vivent sans chauffage.

« Parce qu'on n'accueille pas, à l'école, des enfants qui ont le ventre vide », la directrice de l'école Vauvenargues, soutenue par certains parents d'élèves, a décidé de regrouper, matin et soir, avant et après la classe, les sept élèves de l'école concernés *« ainsi que leurs frères et sœurs qui sont tous scolarisés dans le quartier »*. Tout simplement pour les nourrir. Et pour qu'ils profitent, pendant quelques heures de plus, de la chaleur municipale.

Prévenue par une bonne âme, la mairie a immédiatement réagi. Seuls les sept enfants scolarisés rue Vauvenargues auront droit, désormais, au chocolat et aux tartines de Mme la directrice. Celle-ci, amère et découragée, a obtempéré. Les autres chefs d'établissement du quartier jugeront s'il y a lieu de relayer ce geste de solidarité. *« L'école n'est pas un centre d'accueil,* explique encore l'adjoint de M. Chinand. *Pour soulager l'enfance malheureuse, il y a des associations caritatives »*.

Ch. G.

Les prix de l'immobilier

Torpeur parisienne

22 000 et plus
de 16 000 à 22 000
moins de 16 000

XVIII 14 341 ; XIX 13 172 ; XVII 18 922 ; IX 15820 ; X 14 097 ; VIII 25 808 ; 16 937 ; XVI 24 984 ; VII 29 100 ; 20 572 ; 19 512 ; XI ; 14 495 ; XX ; IV 15 585 ; 22 092 ; 25 558 ; VI ; V 23 490 ; 19 342 ; XIII 15 573 ; 19 616 ; 18 068

Source : Chambre des notaires

Le marché immobilier parisien est resté marqué par la torpeur au troisième trimestre 1993, selon l'enquête de la chambre des notaires de Paris. Si les prix des logements anciens n'ont baissé que de 0,5 %, le volume des transactions a rechuté (– 12 % par rapport au troisième trimestre de 1992).

En fait, juillet a été particulièrement mauvais, avec une baisse de l'activité de 40 % par rapport au même mois de l'année précédente, une légère reprise étant observée en août (+ 4,8 %) et confirmée en septembre (0,5 %). La chute des prix des grandes surfaces, plus accentuée que sur les logements de petite dimension, a permis une reprise des ventes de grands appartements. Certains quartiers continuent de baisser (le neuvième, le sixième et le douzième) alors que d'autres sont repartis à la hausse (le cinquième et le dixième).

Neuvième Salon du livre de jeunesse à Montreuil

La ville dont le livre est le héros

« On se fait toujours avoir par les livres. » Marielle a huit ans, Dominique vingt de plus. Outre leurs grands yeux clairs, mère et fille ont en commun d'être deux fanatiques de la lecture. Elles viennent chaque automne au Salon du livre de jeunesse de Montreuil (Seine-Saint-Denis), affrontant la foule qui patiente devant le chapiteau blanc de 8500 mètres carrés dressé pour six jours sur la place Jean-Jaurès (*le Monde* du 26 novembre).

Au soir de l'avant-dernière journée, dimanche 5 décembre, ils étaient déjà cent vingt mille papivores, dont trente mille enfants – soit 15 à 20 % de plus que l'an dernier – à avoir foulé le sol de cette cité de papier, puisque la ville était précisément le thème de Montreuil 93.

« Nous sommes d'autant plus satisfaits, se félicite Henriette Zoughebi, directrice du Salon, *que nous craignions une baisse de la fréquentation due à la morosité économique. »* Ce fut l'inverse. Désormais installé comme « le » Salon du livre de jeunesse, Montreuil 93 a fait peau neuve et fidélise ses fans. La municipalité s'étant retirée, le conseil général de Seine-Saint-Denis, finance et organise la totalité de la manifestation, par l'intermédiaire du Centre de promotion du livre de jeunesse.

Ce Salon nouvelle formule a ouvert ses portes à la presse, qui bénéficiait cette fois d'un très grand espace, et la bande dessinée, avec la présence des plus anciennes maisons, Dargaud et Dupuis. Sollicité par cent trente exposants et quelque sept cents auteurs, les enfants papillonnent et ne savent plus où donner de la tête. Ici, en compagnie de l'illustrateur Pef, des bouts de chou, apportent leur pierre à l'édification d'une fresque collective. Là, ils élaborent le journal du lendemain. Plus loin, ils discutent avec un scénariste ou construisent un pliage monumental.

Cette volonté d'« interactivité » et d'ouverture vers le monde correspond à deux grandes tendances éditoriales mises en lumière durant le Salon : le développement des livres objets, sur lesquels le jeune lecteur est convié à intervenir – livres-ateliers chez Hatier, livres magiques chez Gallimard, – et les documentaires, un genre qui *« explose »*, selon Samia Messaouidi, dont la maison d'édition, Syros, lance, en collaboration avec Amnesty International, une nouvelle collection intitulée « J'accuse ».

Explosion aussi chez Albin Michel, qui annonce, tous titres confondus 30 % de ventes en plus par rapport à 1992. Gérard Pérotin, directeur de la diffusion de Hatier, indique pour sa part que son chiffre d'affaires a connu un bond de 60 %. Il estime que *« 1993 est une remarquable cuvée »*. Rabelais, qui sera à l'honneur du prochain Salon de Montreuil, pour le 500e annniversaire de sa naissance, n'aurait certainement pas désavoué l'expression.

FLORENCE DUTHEIL

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

ACTION MUTANTE. Film espagnol de la Iglesia, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55).

DOUBA-DOUBA. Film russe d'Alexandre Khvan, v.o. : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

LITTLE BUDDHA. Film américain de Bernardo Bertolucci, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

LOVE FIELD. Film américain de Jonathan Kaplan, v.o. : Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

SIDA, PAROLES DE L'UN A L'AUTRE. Film français de Paule Muxel et Bertrand de Solliers : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

TAXI DE NUIT. Film français de Serge Leroy : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

TOUT LE MONDE N'A PAS EU LA CHANCE D'AVOIR DES PARENTS COMMUNISTES. Film français de Jean-Jacques Zilbermann : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

La mort du musicien américain

Frank Zappa, le rocker qui admirait Varèse

Guitariste virtuose, compositeur rigoureux, Frank Zappa est mort samedi 4 décembre, à son domicile de Los Angeles, des suites d'un cancer de la prostate. Il était âgé de cinquante-deux ans.

Sa longue moustache noire et sa barbichette étaient connues même de ceux qui n'avaient jamais entendu une note de sa musique. Critique féroce de la société américaine, musicien rebelle aux frontières et aux normes, le parcours du compositeur et guitariste aura été d'une rectitude exemplaire, en dépit – ou à cause – du rejet de l'immense majorité de ses concitoyens. L'Amérique de tous les excès n'aime pas qu'on lui renvoie son image. Mais depuis une première tournée en 1967, Frank Zappa a su trouver aux Etats-Unis, comme en Europe, un public fidèle en marge des majors du disque et des grands médias.

Pour les uns, il s'agit de l'un des rares génies du rock, un monument à l'égal des Beatles ou de Bob Dylan; d'autres voient en lui un compositeur délirant et novateur, un guitariste surdoué et un découvreur de talents avisé; ailleurs, on met en avant le musicien satirique, l'humoriste et le sociologue pointant les travers de la société de consommation. Il passe également pour un pervers polymorphe consacrant l'essentiel de ses textes à cataloguer les diverses possibilités de perversions sexuelles.

Pour sa part (1), Frank Zappa revient constamment sur son travail de compositeur. Un compositeur plus influencé par Igor Stravinsky, Harry Partch ou – son «idole» de toujours – Edgard Varèse que par les accords rituels du rock, même s'il a témoigné d'une passion constante pour le blues et le rhythm'n'blues, sans oublier le jazz, dans lequel il puisera régulièrement une partie de son inspiration.

Frank Zappa est né le 21 décembre 1940 à Edgewood, banlieue de Baltimore, dans le Maryland. D'origine gréco-arabo-franco-sicilienne, la famille Zappa déménage au gré des différents métiers du père. Le jeune Frank s'initie d'abord à la batterie – les percussions deviendront un élément fondamental de son œuvre – et découvre, à l'âge de treize ans, *Ionisation*, d'Edgard Varèse; il ne s'en remettra pas, et son premier album, *Freak Out!*, lui rend un hommage appuyé.

Finalement installé en Californie, Frank Zappa s'est mis à la guitare, il écrit pour des films de série Z, monte son premier studio, rencontre Don Van Vliet – le mythique Captain Beefheart – et les premiers membres des futurs Mothers of Invention. L'univers Zappa va s'esquisser dans les clubs de la côte ouest, au sein de la communauté hippie naissante.

« Théâtre musical »

En 1966, Tom Wilson, producteur des premiers disques de Bob Dylan et, plus tard, du Velvet Underground, permet à Zappa et aux Mothers d'enregistrer *Freak Out!*. Un double album où, derrière des mélodies anodines, Zappa tire à boulets rouges sur le mode de vie américain. Suivront *Absolutely Free*, *Lumpy Gravy*, *We're Only In It For the Money* (la fameuse parodie du *Sergent Peppers* des Beatles, pochette comprise), *Ruben & the Jets* et *Uncle Meat*. Tout Zappa est contenu dans cet ensemble, vaste collage de parodies des musiques populaires américaines, de rhythm'n'blues, de musique contemporaine et électroacoustique, d'improvisations proches du free et de rythmes impossibles. Aux instruments du rock s'ajoutent des tonnes de percussions, des claviers trafiqués et des solos de clarinette ou de saxophone baryton. Sur scène et sur disque, les musiciens jouent la comédie, hurlent ou éclatent de rire.



EXTRAIT DE « PHOTOGRAPHS »/PAVILION BOOKS

Vu par Linda McCartney

A force de concerts donnés dans des conditions souvent déplorables, la première formation des Mothers se sépare. D'autres suivront, tout aussi délirantes. Frank Zappa va aider bon nombre d'artistes tels Captain Beefheart, Ian Underwood, Don Preston, Jean-Luc Ponty, Chester Thompson, George Duke, Terry Bozzio, Adrian Belew ou Steve Vai. Au hasard d'une prestation, on peut entendre des musiciens comme Jack Bruce, Johnny «Guitar» Watson (un de ses guitaristes préférés depuis son adolescence), Ernie Watts ou même Archie Shepp. Exigeant, il impose à ceux qui se succéderont dans ses formations une discipline permanente. D'où une réputation de dictateur dont Zappa ne se préoccupe guère.

Jusqu'au début des années 70, Zappa continue de transformer les scènes en un «théâtre musical», alors que ses disques sont essentiellement instrumentaux (*Weasels Ripped My Flesh* et l'hommage à Eric Dolphy). Il tourne énormément avec deux chanteurs, Mark Volman et Howard Kaylan, sorte de Blues Brothers obscènes, dont les interventions constantes affaiblissent la plupart des enregistrements de cette période. *200 Motels*, le film écrit et mis en scène par Zappa, dont la musique fut enregistrée à Londres avec le Royal Philharmonic Orchestra, marque l'apogée de cette époque et surtout l'affirmation du Zappa compositeur.

Les expériences instrumentales se poursuivent en *big* band jazz (*The Grand Wazoo*), trop rapidement interrompues par manque de moyens. Zappa, qui décidément ne s'enferme jamais dans une formule, amorce aussi vite une incursion dans le funk (le thème *Dinah-Moe-Hum* pourrait bien être un ancêtres du rap) avec un groupe à géométrie variable, le plus populaire de toute sa carrière, qui vivra entre 1973 et 1975.

La rencontre avec Boulez

La rigueur et la complexité musicale s'accompagnent d'un show désopilant mené par le saxophoniste Napoleon Murphy Brock. Enregistré en 1975, *One Size Fits All* est considéré comme l'un des sommets de Zappa, qui connaît un succès grandissant. Petit à petit, Frank Zappa gomme l'aspect spectaculaire de ses tournées. Chacune d'entre elles devient l'occasion de découvrir de nouveaux musiciens, lecteurs impeccables, obéissants aux moindres gestes d'un Zappa chef d'orchestre, qui se tient dans un coin de la scène avant de s'emparer d'une de ses nombreuses guitares pour de longs solos indéchiffrables.

Pourtant, Zappa, qui se définit comme un amuseur, veut périodiquement être pris au sérieux. Il enregistre avec le London Symphony Orchestra dirigé par Kent Nagano (*LSO* vol. 1 et 2) et rencontre enfin Pierre Boulez – une de ses admirations, – auquel il dédie *The Perfect Stranger*. Ce dernier dirigera l'Ensemble Inter-Contemporain pour un concert de musique «zappaienne» à Paris, le 9 janvier 1984. On l'accueille poliment et ses inconditionnels avouent s'ennuyer.

Le guitariste, condamné à faire du Zappa, se retire dans son studio ultra-sophistiqué, s'occupe de ses quatre enfants, prend le temps de gagner ses interminables procès avec ses anciennes maisons de disques et entreprend la réédition de son œuvre (plus de soixante titres), sur son label et avec son réseau de distribution. Il repart en guerre, cette fois contre le président des Etats-Unis, Ronald Reagan, dénonce les faux prêcheurs, la majorité morale, l'armée et mène campagne pour que les jeunes s'inscrivent sur les listes électorales. Zappa est entré en politique et sa dernière tournée, en 1988, est un mélange de campagne électorale (en avril 1991, il songera à se présenter à l'élection présidentielle) et d'arrangements de ses thèmes les plus marquants pour un orchestre de onze musiciens. Il y engloutit une fortune.

On le voit un peu partout à l'Est. En janvier 1990, il rencontre un fan célèbre, le président tchécoslovaque Vaclav Havel. Très fatigué et physiquement marqué, Zappa continue de travailler ses compositions, dont la dernière, *The Yellow Shark*, est présentée et filmée à Francfort en septembre 1992. Un hommage appuyé à Edgard Varèse, dont Frank Zappa aimait citer cette formule : *« Les compositeurs d'aujourd'hui refusent de mourir. »*

SYLVAIN SICLIER

(1) Frank Zappa et Peter Occhiogrosso, *The Real Frank Zappa Book*, Poseidon Press (Simon & Schuster), 352 pages.

Discographie

Quelques albums disponibles : *Freak Out!* (1966), *We're Only In It for the Money*, *Uncle Meat* (1968), *Hot Rats* (1969), *200 Motels* (1971), *Just Another Band From L. A.* (1972), *The Grand Wazoo* (1972), *Overnite Sensation* (1973), *One Size Fits All* (1975), *In New York* (1978), *Sheik Yerbouti* (1979), *Joe's Garage Act I, II, III* (1979-1980), *Shut Up'n Play Yer Guitar* (1981), *Them or Us* (1984), *Meets the Mothers of Prevention* (1985), *You Can't Do That on Stage Anymore* (six double CD d'inédits réalisés entre 1965 et 1988), *Broadway the Hardway* (1989), *Make a Jazz Noise Here* (1991). La réédition de ces albums a été supervisée par Frank Zappa en CD sur Zappa Records, distribués en France par BMG.

The Perfect Stranger (1984), avec Pierre Boulez, est paru chez EMI.

Bilan des quinzièmes Rencontres transmusicales à Rennes

L'imagination contre la crise

RENNES

de notre envoyé spécial

En 1993, les Transmusicales ont encore grandi : vingt-quatre mille spectateurs payants (deux mille de plus que pour l'édition précédente), des centaines de musiciens, cinq cents journalistes. Aucun événement ne peut contester aux «Trans» leurs statut de premier festival rock français. Elles sont pourtant affaiblies par un déficit chronique, dû surtout aux folles années de jeunesse, au temps où la gestion du festival n'avait pas acquis le professionnalisme d'aujourd'hui.

Le déficit accumulé par l'ATM (Association des Transmusicales) et Trans-Actions, une SARL fondée en 1992 pour développer à Rennes les activités artistiques liées aux musiques d'aujourd'hui, atteint 2,5 millions de francs, alors que le budget de Trans-Actions est de 10 millions de francs (50 % de subventions, 50 % de recettes propres). Sur cette somme, 4,8 millions de francs vont directement aux Transmusicales.

Hervé Bordier, Jean-Louis Brossard et Béatrice Macé, le trio fondateur du festival, ont lancé le projet Trans-Actions au plus mauvais moment. La récession mais aussi les effets de la loi Evin ont privé les Transmusicales des sponsors habituels du rock – alcools et cigarettes. Ils ont donc renoncé à certains projets, surtout dans la production de spectacles, et réduit l'équipe dans le but de préserver le festival. La municipalité de Rennes, consciente de l'importance des Transmusicales pour l'image de la ville, a initié un plan de restructuration de deux ans. Mais l'Etat a réduit ses subventions de 15 % et annonce, pour 1994, une baisse de 25 % par rapport aux prévisions.

Edmond Hervé, maire (PS) de Rennes, refuse de se prononcer sur l'avenir de Trans-Actions : *« Les collectivités locales ne pourront pas compenser à elles seules le désengagement de l'Etat »*, mais il réaffirme son soutien au festival : *« C'est une structure qui est bien gérée, par des gens qui ont fait la preuve de leurs compétences. »*

Les difficultés financières se sont pourtant fait sentir lors de ces quinzièmes Transmusicales. Les programmateurs ont renoncé à faire venir certains artistes devenus inabordables, comme Al Green. Ils ont aussi dérogé au principe d'exclusivité en invitant des groupes, comme Suede, qui s'étaient produits à Paris dans les jours précédents. Mais les innovations et les bonnes surprises ont fait reculer les ombres de la crise. Il faudra, au trio des «Trans», une bonne dose d'imagination pour continuer dans la même voie.

STÉPHANE DAVET

VENTES : la dispersion de la collection Givenchy rapporte 150 millions de francs. – La dispersion de la collection d'objets d'art du couturier Hubert de Givenchy, organisée par Christie's, le 4 décembre à Monaco, a atteint 150 millions de francs, dépassant largement les prévisions. Quatre vingt des quatre-vingt-quinze lots ont trouvé preneur. Les principales ventes sont un lustre en argent massif exécuté en 1736 (20 millions de francs), un bureau plat à six pieds de Boulle (près de 19 millions), une bibliothèque basse signée Levasseur (10 millions), un bureau pupitre époque Louis XV (10 millions), un guéridon Boulle (6,2 millions), deux girandoles posées sur des colonnes de marbre (5 millions). L'Etat français a préempté un médaillier de Boulle époque Louis XIV et deux appliques Louis XV signées par Jacques Caffieri en bronze ciselé.

THÉATRE

JOIE au Théâtre du Soleil

Les amazones

Pol Pelletier est québecoise. Comédienne, vers le milieu des années 70, elle a vécu l'aventure du théâtre expérimental et féministe. Dans une ville fermement catholique comme Montréal, ce n'était pas rien. C'était même d'une grande importance, plus nécessaire sans doute qu'en Europe, qu'en France où, dans l'extravagante prolifération de ces années-là, la marginalité était devenue une mode plus qu'une façon de vivre. Là-bas, le Théâtre expérimental des femmes a rempli des salles avec des spectacles ambitieux, *« des paroles exigeantes »*, dit Pol Pelletier. Une parole déchirée.

Elle se souvient, et sourit. C'est vrai que le radicalisme des mouvements à leurs débuts, la volonté de s'affirmer, d'être subversif à tout prix ont entraîné bien des ridicules. La façon dont Pol Pelletier raconte, joue, montre est une merveille. On retrouve – ou on découvre – les clichés de l'époque, les figures d'amazones déchaînées en guerre contre le chauvinisme mâle, un vocabulaire alors fracassant et devenu banal... Tout y est, c'est à la fois drôle et cuisant. Si Pol Pelletier se contentait de railler, elle serait à la limite du désagréable. Mais elle le rappelle : en dehors de tous les excès, ces femmes se sont battues, elles ont gagné un espace de liberté sans cesse en danger.

Et puis Pol Pelletier – sorte de Philippe Caubère féminin – a une pêche incroyable. Elle joue, danse le tango et les claquettes, chante en anglais et en espagnol, sans faiblir pendant plus de deux heures. Juste un peu trop, le public risque de se lasser avant elle. Mais, toute seule en scène, avec comme unique décor un frêle escalier en colimaçon, à chaque baisse de tension, elle remonte le courant, emporte le morceau.

C. G.

▶ **Cartoucherie-Théâtre du Soleil, route du Champ-de-manœuvre, métro Château-de-Vincennes, autobus 112 ou navette. Du mercredi au samedi à 19 h 30, dimanche à 15 h 30. Jusqu'au 19 décembre. Tél. : 43-74-24-08. Places 80 F et 120 F.**

CINÉMA

Association d'aide aux créateurs du tiers-monde francophone

Ecrans du Sud disparaît

Clap de fin pour les Ecrans du Sud. A l'issue de l'assemblée générale qui s'est tenue le vendredi 3 décembre, la dissolution de l'association a été prononcée. Le retrait par le ministère de la coopération de sa subvention, d'un montant de 4 millions de francs, a créé un vide qui s'est révélé impossible à combler, bien que les ministères de la culture et des affaires étrangères aient, quant à eux, réaffirmé leur soutien pour cette année et pour celle à venir.

La création – en novembre 1991 –, lors du sommet de la francophonie, d'un organisme destiné à aider les créateurs du Sud francophone avait été réalisée au printemps 1992. Ecrans du Sud avait pour vocation de faciliter l'accès des créateurs aux réseaux professionnels français et, ainsi, de réduire l'écart entre les pays du Sud, consommateurs d'images, et ceux du Nord, fournisseurs de programmes audiovisuels. Plusieurs types d'aides étaient envisageables, de l'aide à l'écriture, très en amont des projets, à l'assistance aux structures locales, notamment grâce à l'intervention de techniciens et la fourniture de matériel.

«Du clip vidéo au long métrage de cinéma», les créateurs trouvaient auprès d'Ecrans du Sud soutien et compréhension. La structure était avant tout un lieu d'accueil et de rencontres, offrant aux cinéastes et aux auteurs un contact direct avec les professionnels français, et non plus seulement avec l'administration. Pour mener à bien cette mission d'accompagnement des projets, de la naissance jusqu'à la distribution en salles, deux commissions avaient été réunies, sous la présidence de Jacques Perrin et Gaston Kaboré. Placée sous la présidence d'honneur de Catherine Tasca et présidée par Dominique Wallon, directeur général du Centre national de la cinématographie, l'association, dont le budget pour 1992 était de l'ordre de 11 millions de francs, bénéficiait des subventions de trois ministères : culture, affaires érangères et coopération.

Pour justifier son retrait, notifié à Dominique Wallon par une lettre datée du 25 novembre, le ministère de la coopération fait état de problèmes de gestion (contestés par les autres parties), met en cause certaines lenteurs dans la recherche de nouveaux partenaires (l'association n'avait pourtant qu'un an et demi d'existence) et, surtout, invoque la *«surabondance»* des aides institutionnelles en direction des cinémas francophones. La zone d'intervention du ministère se limite principalement à l'Afrique sub-saharienne, les pays du Maghreb dépendant des affaires étrangères, et Ecrans du Sud aurait répondu aux demandes sans prendre en compte leur origine. Il semble bien que cette question de zones de compétence soit à l'origine de la décision du ministère de la coopération. Comme si l'administration souhaitait reprendre les prérogatives abandonnées pendant quelque temps aux professionnels.

Les conséquences de cette disparition sont dramatiques pour les créateurs. *«C'est une décision scandaleuse*, affirme Ferid Boughedir (le réalisateur d'*Halfaouine, l'enfant des terrasses*). *Grâce à Ecrans du Sud, le partenariat réel s'était substitué à la charité. C'est un retour en arrière consternant.»* De cette aventure, subsiste un réseau, que les professionnels se promettent de sauvegarder et de réactiver. Sans l'aide des institutions.

PASCAL MÉRIGEAU

EXPOSITION

«LE ROYAUME ARMÉNIEN DE CILICIE» à la chapelle de la Sorbonne

La troisième Arménie

On connaît l'Arménie indépendante rescapée de l'empire soviétique, on se souvient de l'Arménie éradiquée par les Ottomans, on a généralement oublié la troisième Arménie. Celle qui s'épanouit en Cilicie (sud-est de la Turquie actuelle), du XII[e] au XIV[e] siècle, sur des terres byzantines que la chevalerie arménienne avait largement contribué à reprendre aux conquérants musulmans.

Le dernier roi de Cilicie arménienne, Léon V de Lusignan, de souche poitevine, après avoir été racheté au sultan d'Egypte par la Castille, vint finir ses jours en France. Il est le seul souverain étranger inhumé dans la nécropole capétienne à Saint-Denis. L'exposition sur «Le royaume arménien de Cilicie» a lieu à l'occasion du 600[e] anniversaire de la mort de Léon V. Le président Ter-Petrossian d'Arménie, qui est en outre un historien spécialisé dans la Cilicie, est venu à Paris inaugurer cette manifestation, en compagnie de M. Mitterrand. Le chef de l'Etat français en a profité pour évoquer *«les liens qui rapprochaient déjà nos ancêtres, les peuples francs et arméniens»* et pour exprimer son *«affection»* tant à l'égard de la nation arménienne indépendante, reconstituée sur une partie de son domaine ancestral, qu'à l'endroit des 300 000 Français d'origine arménienne.

L'Arménie cilicienne n'a duré que trois siècles, d'ailleurs mouvementés, mais a laissé derrière elle – avant de succomber sous les coups des mamelouks, les esclaves-rois de l'islam – un grand nombre de monuments souvent à l'abandon à présent et qui, des tours formidables d'Anavarza à la vertigineuse acropole de Sis, l'ancienne capitale du royaume, ont été spécialement photographiés cette année pour être montrés en Sorbonne.

Les œuvres d'art sont venues des collections de France, d'Italie ou, parmi les plus précieuses, du Musée de l'Ermitage à Saint-Pétersbourg. Monnaies, cartes, orfèvrerie sacrée (dont un fameux reliquaire d'argent ciselé de 1293), évangiles, enluminures, armoiries en pierre, le poignard dit de Léon IV, racontent une société complexe disparue mais dont les descendants ont maintenu ailleurs la flamme culturelle.

Parmi les plus curieux documents exposés, les originaux de lettres pontificales incitant les rois de France à aider leurs pairs d'Arménie – mais, dans le même temps, la papauté affaiblissait l'Arménie chrétienne en la tracassant continuellement pour qu'elle se rallie sans conditions aux rites romains. L'exposition est assortie de la publication d'un livre-album de l'historien franco-arménien Claude Mutafian (connu également comme mathématicien), *le Royaume arménien de Cilicie* (1), qui déroule avec une iconographie particulièrement riche l'épopée arménienne du Taurus et ce qu'il en reste dans le patrimoine artistique et architectural.

JEAN-PIERRE PÉRONCEL-HUGOZ

(1) Editions du CNRS, 150 pages grand format, 195 F.

▶ Chapelle de la Sorbonne, jusqu'au 19 décembre, tous les jours de 11 heures à 19 heures, le vendredi jusqu'à 22 heures. Tél. : 40-46-33-11. Entrée : 10 F.

Le centenaire du septième art

La grande Europe en piste

Le Conseil de l'Europe (trente-deux pays), élargi pour l'occasion à la Russie, a présenté mercredi 1[er] décembre ses projets pour célébrer, en 1995, le centenaire du cinéma. Les initiatives annoncées par Christian Zeender ont le mérite de mettre en lumière des enjeux très actuels sur ce qui, de l'Atlantique à l'Oural, peut se réunir autour d'une idée commune du cinéma.

Ainsi la définition d'une liste de «films-phares» (un par pays) pose la question du choix d'un titre qui soit à la fois représentatif de la production de chacun, et suffisamment attractif pour tous. Cet ensemble de films un fois constitué, ils s'agit de le projeter dans tous les pays membres, et dans des salles commerciales, c'est-à-dire de constituer, à l'échelle du continent, un réseau de cinémas manifestant un engagement pour l'*«idée européenne du cinéma»*.

De même, la commande à dix écoles de cinéma, sous l'égide du GECT (Groupement des écoles de cinéma et de télévision), de dix courts métrages consacrés à un siècle de films, porte en elle à la fois la confrontation de regards différents sur le passé des images, et l'établissement de liens entre ces institutions. Sans préjuger de leur éventuelle projection en salle, ces courts métrages seront diffusés par les chaînes de télévision membres de l'UER (Union européenne de radiodiffusion). Ces mêmes chaînes seront fortement incitées à programmer des émissions consacrées au cinéma durant l'année du centenaire.

Ces projets comportent aussi la signature d'une convention en faveur de la restauration du patrimoine et incitant au dépôt légal de tous les nouveaux films, à l'organisation d'expositions et à la définition d'un ensemble d'environ deux cent cinquante films constituant les «trésors du cinéma européen», qui seront mis à la disposition des circuits non commerciaux et pédagogiques. Plus durablement, l'ambition du Conseil de l'Europe est de faciliter les contacts entre producteurs et distributeurs de tous les pays concernés, en vue de la constitution de ce(s) pôle(s) européens qui sont, d'un point de vue économique, la seule réponse viable à la concurrence hollywoodienne. Elle est aussi de tenter d'intégrer les pays de l'Est à la ligne de défense européenne, avant que l'oncle Sam ait fini de les digérer.

Ces enjeux devraient également être au centre de la conférence des ministres de la culture (ou assimilés) des trente-trois pays, qui doit se tenir en 1995 à Budapest, et que Christian Zeender annonce comme *«la conférence de l'après-GATT»*.

JEAN-MICHEL FRODON



La réunion des ministres des affaires étrangères à Bruxelles

■ UN PROJET D'ACCORD COMMERCIAL. Le conseil des ministres des affaires étrangères des Douze devrait examiner, lundi 6 décembre à Bruxelles, le projet d'accord commercial sur lequel les négociateurs américains et européens, dirigés par Leon Brittan et Mickey Kantor, continuaient à travailler lundi matin à Bruxelles. S'il est accepté par les ministres, l'accord sera présenté mardi à Genève aux pays signataires du GATT.

■ SUSPENS. Les négociations, qui se sont poursuivies tout le week-end, achoppent encore sur quatre points, selon Alain Juppé, ministre des affaires étrangères : l'agriculture, la culture, les droits de douane et la création d'une Organisation mondiale du commerce.

■ DOUANE. Créé au lendemain de la dernière guerre, le GATT a favorisé l'expansion du commerce mondial par une très forte réduction des droits de douane. En cas de conclusion positive du cycle de l'Uruguay, ils devraient être ramenés à 3 % en moyenne.

Agriculture : vers la révision du préaccord de Blair House

BRUXELLES
(Union européenne)

de notre correspondant

A entendre Dominique Voynet, la dirigeante des «Verts», manifester, samedi 4 décembre dans les rues de Genève, contre le GATT, en expliquant son opposition à une libéralisation à outrance des échanges agricoles internationaux, on prend la mesure du malentendu que suscitent dans l'opinion les négociations en cours. Bien plus que de libéraliser, d'ouvrir davantage les frontières, l'objectif prioritaire du cycle de l'Uruguay, sa raison d'être initiale, consiste à discipliner la production et les échanges agricoles, à mettre fin à une guerre de subventions ruineuse pour tous. Il s'agit de définir un minimum de règles du jeu dans un secteur vivant jusque-là en pleine anarchie, pour le plus grand bénéfice du commerce, rarement à l'avantage du monde paysan.

Depuis des années, la politique agricole commune (PAC) se trouvait dans une impasse : excédents invendables, accroissement vertigineux des dépenses de soutien des marchés et, cependant, baisse constante du revenu paysan. Par nécessité interne, les Douze ont donc décidé, en mai 1992, une réforme, qui leur a permis ensuite de s'appuyer sur un projet cohérent dans les négociations du GATT.

Imposant une réduction de la production à des agriculteurs habitués depuis trente ans à une politique d'expansion, la réforme a été vécue comme un changement difficile dans les campagnes. Aussi l'objectif de la Communauté, dans les tractations avec les Américains, a été d'aboutir à des arrangements qui n'imposent pas aux paysans des sacrifices allant au-delà de ceux résultant de la réforme. Dans cette optique, la principale préoccupation est de s'assurer qu'il ne sera pas nécessaire, pour respecter les engagements pris au GATT, d'élargir l'obligation de mise en jachère, laquelle, dans la réforme, porte sur 15 % des surfaces cultivées de chaque exploitation. D'où, aussi, une attention toute particulière à l'équilibre du marché communautaire des céréales : c'est l'apparition de nouveaux excédents de céréales, interdits à l'exportation, qui pourrait contraindre à des gels des terres supplémentaires.

Les Français ont estimé que le préaccord de Blair House, conclu en novembre 1992 entre la Commission européenne, porte-parole des Douze, et les Etats-Unis, ne donnait pas suffisamment de garanties. Le 20 septembre, ils sont parvenus à rallier les partenaires de l'Union à l'idée qu'il fallait demander aux Américains de rouvrir Blair House. Les Etats-Unis ont finalement donné leur feu vert. Des progrès significatifs ont été obtenus lors des conversations euro-américaines des 1er et 2 décembre, si bien que, sur ce terrain agricole, il est désormais difficile d'imaginer un échec des pourparlers.

Quelles seront les caractéristiques de Blair House révisé ?

1) La clause de paix. L'arrangement indique que les aides (compensations pour baisse des prix) accordées, dans le cadre de la réforme, aux producteurs qui participent aux programmes de maîtrise de la production (aides qu'ils viennent, en France, pour la première fois, de toucher) n'auront pas à être réduites. La «clause de paix», qui donne cette garantie, figurait dans la version initiale de Blair House pour la durée prévue de l'accord, soit six ans. Une nouvelle rédaction devrait donner l'assurance que la pacification ainsi recherchée sera plus durable, autrement dit, les Américains s'engageront à ne pas reprendre leurs attaques contre les mécanismes de la PAC une fois ce délai écoulé.

2) L'accès aux marchés, c'est-à-dire les engagements à l'importation. Le souci principal, pour la France, répétons-le, c'est l'équilibre du marché communautaire des céréales. Il serait notamment menacé par un accroissement des importations. Blair House indique que les *«parties contractantes»* devront importer un minimum de 3 %, porté progressivement à 5 %, de leurs besoins. La controverse portait sur les conditions d'exécution de cet engagement. Fallait-il calculer les quantités à importer par grandes familles de produits (céréales, viandes...) comme l'entendaient les Européens ? Ou bien produit par produit (blé, orge, maïs...) ainsi que le demandaient les Américains ? En pratique, la différence est considérable : dans le cas des céréales, les importations supplémentaires se situent autour de 280 000 tonnes en utilisant la méthode communautaire, mais 7,7 millions de tonnes en choisissant celle des Etats-Unis ! Ces derniers ont finalement renoncé à leurs exigences et c'est là, par rapport aux préoccupations françaises, le principal progrès réalisé le 2 décembre. En contrepartie, les Européens s'engageront à acheter quelques quantités limitées de produits spécifiques, afin de donner satisfaction à l'un ou l'autre lobby particulièrement revendicatif.

Déception pour Paris, le nouveau Blair House ne comportera pas d'engagement renforcé concernant la nécessité de freiner les importations de *corn gluten feed* dans l'Union. Ce sous-produit du maïs concurrence les céréales communautaires.

3) Les engagements à l'exportation. La règle, à laquelle, quoi qu'on dise, les Américains ne pourront pas non plus échapper, demeure de réduire de 21 % les quantités exportées grâce à des subventions. Mais l'aide alimentaire et, surtout, une partie des stocks actuellement dans les silos ou les frigos ne seront pas prises en compte. Les exportations françaises ne seront affectées que dans des proportions limitées : sur 200 milliards de francs d'exportations, 55 sont destinés à des pays tiers (les seules exportations touchées), dont 20 milliards avec des subventions.

PHILIPPE LEMAITRE

Audiovisuel : l'exception culturelle reste une pomme de discorde

L'audiovisuel finira-t-il par être intégré au GATT ? Le doute semble aujourd'hui permis tant le blocage est complet entre l'Europe et les Etats-Unis sur ce dossier. L'âpreté des affrontements sur l'exception culturelle, la vigueur avec laquelle la France – soutenue du bout des lèvres par les pays de l'Europe du Sud – a défendu l'audiovisuel et le cinéma au nom de la «culture» et contre la loi du marché, laissent sceptiques sur une issue satisfaisante le 15 décembre.

Théoriquement, trois positions juridiques restent toujours possibles :

● **L'exclusion.** Le cycle de l'Uruguay ayant pour objectif de plier les activités de services aux règles du commerce des marchandises, l'exclusion de l'audiovisuel du champ des négociations semblait, à l'origine, impossible, les partenaires ayant décidé qu'aucun secteur n'échapperait aux règles du libre-échange. Les Américains voulaient d'autant moins exclure l'audiovisuel des négociations que le «business» de l'image est leur second poste d'excédent commercial derrière l'aéronautique. Pour les Européens, mieux valait un cadre juridique qui protège l'audiovisuel qu'une zone hors-la-loi, où tous les coups seraient permis.

● **L'exception culturelle.** Puisqu'il semblait impossible d'exclure l'audiovisuel du GATT, les Européens ont tenté d'utiliser le système pour se protéger de la concurrence. En d'autres termes, la stratégie visait à obtenir un statut d'«exception» qui le protège des règles libérales du commerce international au même titre que la santé publique ou la sécurité intérieure d'un Etat. Trois types d'exception sont possibles :

a) Une exception à l'article II qui représente une dérogation à la clause de la nation la plus favorisée (NPL), qui indique que le traitement le plus favorable *« effectivement »* accordé à un pays membre doit être accordé à tous les autres. Parce que cette protection est temporaire, parce qu'elle est limitée par les règles d'accès au marché (pour un type de marchandises donné, un pays donne accès libre à tous les fournisseurs nationaux et étrangers) et le principe du traitement national (un pays applique aux fournisseurs étrangers le même traitement qu'aux fournisseurs nationaux), cette exception-là n'a pas été revendiquée par les négociateurs communautaires.

b) Une exception calquée sur l'article 2005 de l'Accord de libre échange Etats-Unis-Canada. La protection est réelle, mais elle fait droit à un système de rétorsions unilatérales. Les Etats-Unis reconnaissent aux Canadiens le droit de protéger leur identité culturelle, mais s'estiment fondés à réclamer des *«dommages et intérêts»* chaque fois que l'application de cette règle leur fait perdre un marché.

c) Une exception à l'article 14 du GATT. A condition d'être formulée correctement – la culture n'a pas de substance juridique précise au sein du GATT –, l'exception placée à l'article 14 protège contre l'application des trois grandes règles du GATT (clause de la nation la plus favorisée, traitement national et accès au marché). C'est cette exception qui est réclamée par la France, et c'est pour elle que tous les producteurs de cinéma se mobilisent depuis des mois.

● **La spécificité culturelle.** A défaut de pouvoir obtenir satisfaction sur l'exception culturelle, les négociateurs européens ont tenté d'obtenir la reconnaissance d'une *« spécificité »*. L'audiovisuel est, dans ce cas, reconnu comme un «business» à part entière, mais ses liens avec la culture en font un secteur à part. La spécificité suppose donc des «engagements» les négociateurs définissent les contours du secteur et dressent la liste de tous les domaines sur lesquels ils se refusent à faire des concessions. En «langage GATT», un *«engagement»* est cependant considéré comme une promesse de libéralisation future. En ce sens, la spécificité culturelle ne procure, au mieux, qu'un répit momentané.

Pour établir plus précisément les points à protéger, les ministres de la communication des Douze, réunis à Mons (Belgique) en octobre 1993, ont voté une résolution en six points exigeant le maintien et le développement des aides communautaires à l'audiovisuel, le droit pour chaque Etat de légiférer en toute liberté, la protection de l'acquis réglementaire de la Communauté (dont la directive Télévision sans frontières), la non-soumission de l'audiovisuel au principe de l'article 19 du GATT, qui prévoit une libéralisation progressive des échanges..., etc.

Ce modelage de la «spécificité» a tous les avantages de l'exception culturelle... à un détail près : il se décline en six points, et chacun de ces points peut faire l'objet d'un compromis séparé. Dans la précipitation d'une conclusion au 15 décembre, tous les cas de figure sont encore possibles.

YVES MAMOU

A Genève

Des milliers de manifestants contre un « Guet-Apens Américain Très Tyrannique »

GENÈVE

de notre correspondante

Au sein du « monde international », le GATT a longtemps été considéré comme un club de gentlemen. Personne ne s'est donc étonné que l'immeuble de la rue de Lausanne, que se partagent depuis quelques années le GATT et le Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR), ait été, samedi 4 décembre, l'objet d'une protection spéciale de la police à l'annonce de la manifestation paysanne de protestation contre le volet agricole des négociations du cycle de l'Uruguay. Les heurts entre les forces de l'ordre et les manifestants (au nombre de 8 000, selon les organisateurs, et de 3 000, selon les policiers), en majorité européens, surtout suisses et français, mais aussi asiatiques (notamment japonais) et même américains, paraissaient inévitables.

Agriculteurs de la Confédération paysanne française et syndicalistes de la CGT se sont groupés peu avant 13 heures aux abords du bâtiment, brandissant des banderoles sur lesquelles on pouvait lire *« Nous voulons vivre »* ou *« Agriculture et libre-échange incompatibles »*, mais également *« GATTAstrophe »* ou le sigle GATT défini comme *« Gangsters Associés Tous Trafics »* ou *« Guet-Apens Américain Très Tyrannique »*. A partir de 14 heures, des éléments très déterminés ont voulu forcer les barrages puis les grilles de la cour d'entrée en projetant des pierres, des bouteilles, des pétards, des œufs et des pommes de terre sur les policiers. Les forces de l'ordre ont riposté au moyen de lances à eau et de gaz lacrymogènes, finissant par refouler les manifestants. Cet unique affrontement a duré une dizaine de minutes.

Une délégation de cinq responsables européens de l'agriculture a pu rencontrer, mais seulement quelques minutes, sur le perron du bâtiment, le directeur général du GATT, Peter Sutherland. Selon Jean-Nicolas Philiponaz, représentant la Fédération des sociétés d'agriculture de Suisse romande, le directeur général *« a été poli, a écouté [les responsables], a expliqué son point de vue, et ça s'est arrêté là »*.

ISABELLE VICHNIAC

COMMENTAIRE

A contresens

PENDANT des mois, les négociations du GATT, ont donné la fâcheuse impresssion de buter sur des moulins à vent. Seule face à tous ou presque, la France a arc-bouté ses forces contre le préaccord agricole de Blair House. Un préaccord qui n'est ni indigne ni pernicieux malgré ce que vont répétant nombre d'élus. Rien ne justifie en tout cas la fièvre qui s'est emparée de la classe politique. Contrairement aux apparences, l'avenir national et le sort des agriculteurs ne sont pas menacés par une discussion qui porte sur un pourcentage infime des importations et des exportations françaises ainsi que sur des différends dont la solution n'est certainement pas hors de portée. L'occasion aurait dû être saisie, plutôt, d'une réflexion patiente sur ce que signifie, pour la France et l'Europe, les nouvelles donnes du commerce international. Elle l'a rarement été.

La renégociation du GATT est un séisme pour l'agriculture française, qui la tire une nouvelle fois de son rêve éveillé. Le monde rural vit depuis des décennies à l'abri de subventions qui lui ont permis d'écouler sa production à des prix garantis, excédant artificiellement les cours mondiaux. Lorsque les Douze se sont résolus, en 1992, à mettre un terme à ce système nocif en réformant leur politique agricole commune, le plus dur a été fait. Contrairement à une opinion reçue, le volet agricole du GATT ne va pas au-delà des obligations imposées aux agriculteurs français par ladite PAC ou très peu, même s'il se trouve des pyromanes pour prétendre à l'occasion le contraire.

Un pays dont huit citoyens sur dix ont des racines paysannes, à la première ou à la deuxième génération, ne peut que s'enflammer à l'évocation d'un prétendu mauvais sort fait à ses agriculteurs. Le ruralisme est un trait dominant du patrimoine génétique national contre lequel il est téméraire, pour un élu, de se rebeller. Jules Méline le savait, qui créa le Mérite agricole et passe pour la figure emblématique du protectionnisme français. Sa descendance est prolifique, qui incite tous les gouvernements, depuis qu'est programmée «la fin des paysans», à biaiser avec les faits. Le ton adopté par François Mitterrand et par Edouard Balladur à propos du GATT est dans la norme, sauf que, les années passant, un tel discours est de plus en plus éloigné des réalités que les années 2000 préparent pour la France.

Ce ruralisme, qui, sur ce point précis, est un contresens historique, n'est pas le seul handicap de la France. La rediscussion des accords commerciaux internationaux a rouvert la plaie mise à vif par le référendum sur le traité de Maastricht. Qu'un représentant de l'Union européenne, qui plus est un Britannique (Leon Brittan), prétende négocier au nom de la France éternelle des champs passe pour un crime de lèse-souveraineté aux yeux de ceux qui considèrent la construction européenne comme une entreprise satanique (Philippe Séguin, RPR, ne voit-il pas dans cette construction *« une sorte (...) de négation du droit des pauvres »* ?).

Pareille rhétorique n'est évidemment pas sans conséquence sur la cohésion de l'Union européenne. Les Etats-Unis l'ont parfaitement compris et ont su exploiter au mieux les divisions d'une prétendue «communauté» tirée à hue et à dia par des intérêts contradictoires. Ebranlés dans leur foi européenne par la bataille de Maastricht, les Douze abordent l'ultime phase de la renégociation du GATT affaiblis par leurs divisions. Un peu comme si Bruxelles pouvait jouer des aspirations divergentes des cinquante Etats de l'Union américaine. La leçon de cette cacophonie est claire. La France doit se convaincre qu'elle sera forte à l'avenir de plus d'Europe plutôt que de moins d'Europe.

Les yeux fixés sur le préaccord de Blair House et sur la revendication d'une « exception culturelle », dont la caractéristique commune est leur haute valeur symbolique, les Français n'ont guère poussé au-delà leurs réflexions sur les enjeux véritables de cette empoignade.

Le sort des pays du tiers-monde

Quel ordre international le cycle de l'Uruguay entend-il définir ? En libérant davantage les échanges commerciaux, les cent seize pays signataires du GATT espèrent, au prix de concessions consenties par tous, accroître la richesse de chacun. A la guérilla tarifaire et non tarifaire qui déstabilise à intervalles réguliers le commerce mondial, ils souhaitent substituer un code de bonne conduite régulant au mieux leurs échanges.

Cette louable entreprise sera malheureusement vouée à l'échec tant que le commerce international sera menacé par un ordre monétaire devenu erratique. Depuis l'éclatement, au début des années 70, du système de change fixe décidé à Bretton-Woods (1944), n'importe quel pays peut procéder à des dévaluations dites «compétitives», c'est-à-dire destinées à doper ses exportations – cela sans que sa situation économique le justifie le moins du monde. Respectueux en apparence des accords de libre-échange qu'ils ont souscrits, les pays qui se livrent à ce petit jeu, même s'ils ne sont pas nombreux, minent *de facto* les fondements du GATT. Tant qu'un minimum de discipline monétaire n'aura pas été rétabli, le commerce mondial sera fragilisé. Il y a là matière à réflexion, dont l'intérêt dépasse l'affaire de Blair House, dans laquelle la France a passablement usé son crédit.

Ce psychodrame fait tout autant l'impasse sur le sort des pays du tiers-monde et de l'est de l'Europe. Les premiers savent que, même en cas de succcès, les discussions en cours maintiendront des barrières commerciales élevées à l'encontre de leurs maigres richesses, les articles en cuir, les produits textiles ou de la pêche, par exemple. Quant aux seconds, ils enragent d'entendre les pays de l'Union européenne les bercer de belles paroles sur les bienfaits de la démocratie, sur les vertus du libre-échange et du capitalisme... tout en refusant, ou peu s'en faut, l'accès de leurs marchés à leurs rares exportations compétitives : agriculture, textile, sidérurgie...

Il y a là, aux portes de l'Europe riche, des germes de tension auxquels la France devrait se montrer attentive plutôt que de poser à Don Quichotte face aux Américains. La situation en Algérie et la récente victoire électorale d'ex-communistes en Pologne montrent quelles réactions peut exacerber l'égoïsme dont pâtissent ces «oubliés du GATT».

Que le gouvernement sorte, honorablement ou pas, de l'impasse dans laquelle il s'est enfermé peut sembler, à cette aune, relativement secondaire. La leçon malgré tout doit porter. La capacité de la France à se situer avec clairvoyance sur la scène internationale est en cause : on n'entre pas dans le vingt et unième siècle les yeux rivés sur le rétroviseur.

BERTRAND LE GENDRE

La FNSEA prévient qu'elle n'acceptera « aucune reculade »

La Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) a mis en garde les pouvoirs publics, vendredi 3 décembre, contre une signature des accords du GATT qui ne serait qu' *« un marché de dupes »*. *« Contrairement à ce que les Etats-Unis et certains de leurs alliés européens voudraient laisser croire, on est encore loin d'un accord »*, a estimé Luc Guyau, président de la FNSEA, dans un communiqué.

La FNSEA se déclare *« favorable à un accord global et équilibré »* du cycle de l'Uruguay, mais dans le *« strict respect »* de plusieurs principes, comme le maintien des capacités exportatrices de l'Europe, le respect de la préférence communautaire, la compatibilité intégrale d'un accord avec la réforme de la politique agricole commune et enfin l'abandon par les Etats-Unis de leurs instruments unilatéraux de politique commerciale. *« Les agriculteurs n'accepteront pas de reculade et exigeront des améliorations substantielles au prétendu accord de Blair House »*, a conclu la FNSEA.



et les négociations sur le commerce international

Le cycle de l'Uruguay vise à ramener à 3 % les droits de douane dans le monde

Même si le cycle de l'Uruguay n'aboutit pas, l'acquis des sept précédents cycles – les «rounds» – subsistera. Il n'est pas négligeable. Des codes de conduite entre Etats signataires du GATT ont été créés; des procédures pour régler les contentieux existent; et, surtout, la réduction des droits de douane est une réalité. Au lendemain de la dernière guerre mondiale, lorsque fut créé le GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), ils atteignaient en moyenne 40 % pour les marchandises. Aujourd'hui, ils ne dépassent pas 4,7 % (si le cycle de l'Uruguay se conclut par un accord, ils seront ramenés à 3 %).

A dire vrai, personne ne conteste les vertus d'une libéralisation du commerce mondial. L'expansion de l'après-guerre lui doit beaucoup. Si, entre 1950 et 1970, l'économie mondiale a doublé de volume, comment ne pas relier cette prouesse à la multiplication par cinq des échanges mondiaux au cours de la même période? *A contrario*, la dépression des années 30, au-delà des dérèglements financiers qui l'ont engendrée, n'aurait pas eu la même ampleur si elle n'avait coïncidé avec une montée du protectionnisme.

Les leçons de l'histoire sont une chose. La récession économique d'où émergent les Etats-Unis mais qui frappe encore nombre de nations industrialisées – Europe et Japon en tête – en est une autre. Comment ne pas établir un lien entre l'abaissement continu des barrières douanières et la montée du chômage? Le rapprochement paraît s'imposer et pas simplement en France. Les experts sont pourtant formels. Ceux de la Banque mondiale aussi bien que ceux de l'OCDE évaluent à plus de 200 milliards de dollars par an les bénéfices pour l'économie mondiale d'un accord à Genève. Encore s'agit-il, de l'avis des auteurs de ces études, d'hypothèses minimalistes.

Le fait est que réduire les obstacles aux échanges, qu'ils soient douaniers ou autres, n'est pas un exercice aisé. Le protectionnisme a tendance à resurgir naturellement. Si le cycle de l'Uruguay a été lancé en 1986, c'est parce que le précédent – le cycle de Tokyo, négocié entre 1973 et 1979 – avait donné des résultats mitigés. «*Les pressions protectionnistes sur les gouvernements* [se sont] *multipliées, l'indifférence à l'égard des règles du GATT* [a] *augmenté*», observaient en 1982 les ministres du commerce des pays membres de l'organisation. Ainsi s'explique la décision de mettre en chantier un nouveau cycle de négociations. Il fut lancé en septembre 1986 à Punta-del-Este, en Uruguay.

Les «tables de la loi»

Par le nombre des participants, le cycle de l'Uruguay est un succès. Pas moins de 116 pays sont en effet partie prenante aux discussions entamées il y a plus de sept ans. A Genève, en 1947, le premier «round» ne réunissait que 23 pays. Et il fallut moins d'une année pour le conclure! Entre les deux cycles, la philosophie du GATT est restée inchangée. Elle repose sur une règle d'or : les discriminations commerciales sont à éliminer. De là découlent les «tables de la loi» de l'organisation dont la fameuse clause de *la* nation la plus favorisée (appelé régime NPF), qui interdit à un pays membre d'accorder des avantages particuliers à un autre pays ou, en sens inverse, d'exercer à son encontre une discrimination quelconque. «*Tout signataire du GATT*, écrit dans la revue *Politique étrangère* (1) Patrick Messerlin, un universitaire, *s'engage à étendre immédiatement et inconditionnellement à tous ses partenaires commerciaux signataires tout avantage qu'il accorde à un pays signataire.*» En théorie, grâce à ce régime, le tiers-monde dispose d'une clé sans équivalent pour forcer les portes des marchés des pays industrialisés.

Le GATT n'interdit pas de se protéger contre des importations, mais les barrières mises en place par les pays doivent être douanières. Car, quantifiables, celles-ci ont le mérite de la clarté (à l'inverse d'autres entraves, comme celles qui portent sur les normes). De même, dans certains cas bien spécifiques, un pays peut bénéficier de *dérogations*. Lorsque, par exemple, une de ses industries traverse une crise grave, les règles du GATT autorisent les restrictions à l'importation, voire la suspension des concessions tarifaires. Mais ces dérogations ont un caractère temporaire.

Les accords régionaux du type de l'ALENA (l'accord de libre-échange Etats-Unis, Canada et Mexique, qui entrera en vigueur le 1er janvier) sont admis par le GATT. Mais à condition que la constitution du bloc commercial ne se traduise pas par des obstacles supplémentaires pour les pays tiers. Les règles du GATT autorisent un traitement spécifique pour les pays en développement (deux membres sur trois du GATT en sont à ce stade). Il est admis qu'ils ont besoin de conditions d'accès aux marchés mondiaux, plus favorables.

Un secteur industriel bénéficie d'un traitement de faveur : le textile-habillement. Depuis 1974, il est régi par l'Accord multifibre (AMF). Prorogé à [quatre] reprises (la dernière prorogation, en juillet 1991, ne devait pas excéder dix-sept mois), l'accord AMF, en pratique, permet surtout aux pays industrialisés (Etats-Unis et Union européenne) d'imposer un carcan de limitations volontaires aux pays en développement. En principe, la conclusion du cycle de l'Uruguay devrait marquer la fin de l'accord AMF, même si l'intégration progressive du secteur textile-habillement dans l'accord général reste très insuffisante aux yeux des pays exportateurs.

Selon les Américains, les règles du GATT ont surtout profité à leurs adversaires commerciaux. Eux en auraient été les victimes : l'Union européenne – la France en particulier – leur a taillé des croupières sur les marchés agricoles à l'exportation; et si le Japon affiche un tel excédent commercial – notamment vis-à-vis des Etats-Unis – c'est encore à cause du GATT. De là l'ambition américaine d'obtenir du cycle de l'Uruguay qu'il soit l'instrument leur permettant de regagner le terrain perdu ces dernières années. Pour que le cycle de l'Uruguay s'achève de façon positive, il faut que les cent seize pays participants donnent tous leur feu vert. Un projet d'acte final existe. Présenté en décembre 1991 par Arthur Dunkel, à l'époque directeur général du GATT (il a depuis cédé à la place à Peter Sutherland), il s'agit d'un document de 450 pages contenant 28 accords distincts. Si le 15 décembre le cycle de l'Uruguay aboutit, ce sera en grande partie sur la base du «projet Dunkel».

Outre le dossier agricole et celui de la culture, beaucoup de problèmes restent à résoudre à Genève, siège du GATT. Il est vrai que l'Uruguay Round affichait une ambition inégalée du point de vue commercial. Pour la première fois, il s'agissait d'inclure dans un accord commercial la propriété intellectuelle, le textile-habillement, les services (900 milliards de dollars échangés, soit environ 5 400 milliards de francs); ceux qui s'exportent comme ceux réalisés à l'intérieur d'un pays (d'où le contentieux sur les assurances); de réduire les subventions (dans l'aéronautique et ailleurs) et, d'un tiers, les droits de douane (et notamment les plus élevés, les pics tarifaires); de mieux faire respecter les règles et les jugements du GATT; enfin, de bâtir une organisation multilatérale du commerce (OMC). Vaste programme qui devra être bouclé avant le 15 décembre.

JEAN-PIERRE TUQUOI

Le GATT a favorisé la chute des barrières tarifaires

Les concessions négociées au cours des quatre premiers cycles du GATT (d'octobre 1947 à mai 1956) portaient essentiellement sur les produits industrialisés. Plus large, l'ambition des trois suivants (septembre 1960-novembre 1979) a permis un début de libéralisation des échanges dans de nouveaux secteurs – les textiles, les produits chimiques, les céréales – en même temps qu'était mis en œuvre un régime préférentiel pour les pays en développement. Le bilan de ces sept premiers rounds peut se mesurer à l'évolution des droits de douane appliqués par les pays industrialisés. Depuis la fin de la guerre, en moyenne, ils ont presque été divisés par dix.

M. Balladur aux commandes

L'échec aurait été pour lui. Le succès – si succès il y a finalement bien – doit aussi être pour lui. M. Balladur a donc fait le nécessaire, tout au long du week-end, pour montrer que, dans l'ultime phase des négociations du GATT, c'est lui qui était aux commandes, ne se contentant pas de donner des instructions aux ministres concernés, mais participant personnellement aux contacts essentiels.

Vendredi 3 décembre au soir, il a donc écrit aux deux personnalités dirigeant actuellement l'Union européenne : Jacques Delors et Jean-Luc Dehaene, premier ministre belge et donc président en exercice du conseil des ministres européens; il a aussi envoyé une missive à celui dont le soutien à la position française est indispensable : Helmut Kolh. Et pour que tout soit clair, l'envoi de ces missives a été rendu publique, même si le contenu en est resté secret. Surtout, dès samedi matin, la venue, dimanche à Matignon de Peter Sutherland, directeur général du GATT, et de Leon Brittan, le commissaire européen chargé de ses négociations, a été annoncée. Le résulat était assuré : ils sont entrés et sortis du bureau du chef du gouvernement français sous les caméras.

Devant les micros, le premier, après une heure d'entretien, est resté très circonspect : «*Je pense qu'un accord est en vue; je ne peux pas dire qu'il est garanti (...) il y a encore des questions à résoudre entre l'Union européenne et les Etats-Unis (...) Je pense qu'il est impératif qu'un accord soit conclu demain* [lundi] *et que l'on revienne à Genève, où on ne peut pas attendre du reste du monde qu'il reste les bras croisés.*» Le second, avec qui le chef du gouvernement avait revu en détail le dossier agricole, s'il a affirmé «*je suis très optimiste, c'est dans ma nature*», a convenu qu'il restait «*encore des problèmes très difficile à résoudre*».

«Un optimisme excessif»

Les aspects de politique intérieure de ce travail dominical n'ont pas été camouflés, puisque, là aussi après que la presse a été prévenue, les présidents des deux Chambres du Parlement ont été reçus en fin d'après-midi par M. Balladur. Le premier ministre tient, en effet, à associer députés et sénateurs à la position finale que devra prendre la France; un débat devrait donc avoir lieu la semaine prochaine à l'Assemblée nationale, probablement au lendemain du sommet européen de vendredi et de samedi; Alain Juppé, au «Grand-Jury RTL-Le Monde», a indiqué que, pour sa part, il souhaitait que ce débat se termine par un vote. Si Philippe Séguin s'est refusé à toute déclaration à sa sortie de l'hôtel Matignon, René Monory, au micro de FR3, assurait : «*on est bien parti pour avoir gagné*» même s'«*il y a sans doute un certain nombre de chose à régler*».

Un tel optimiste ne pouvait que gêner le premier ministre à la veille d'une réunion à Bruxelles, où il faut maintenir la pression pour obtenir d'ultimes concessions. Nicolas Sarkozy, ministre du budget et porte parole du gouvernement, a donc été chargé, en fin d'après-midi, sur le perron de Matignon de présenter la version officielle : M. Balladur «*considère qu'un optimisme excessif a régné ces jours derniers. ces heures dernières, car si des progrès ont été réalisés les choses ne sont pas pour autant réglées*».

Le dernier peaufinage de la position française, avant l'importante réunion, autour de M. Balladur, des ministres européens lundi soir à Bruxelles, devra être effectué ce même lundi à 11 heures lors d'une réunion des ministres concernés (Alain Juppé, Gérard Longuet, Jean Puech et Jacques Toubon), et en présence d'Hubert Védrine, secrétaire général de l'Elysée – la présidence de la République ayant été représentée à la plupart des rencontres de travail sur le GATT.

THIERRY BRÉHIER

Alain Juppé : les Français ont «peur de leur ombre»

Les Français doivent «*reprendre confiance en eux-mêmes*», a déclaré, dimanche 5 décembre au «Grand Jury RTL-*le Monde*», Alain Juppé. Le ministre des affaires étrangères a regretté que, dans le débat sur le GATT, les Français «*aient peur de leur ombre*». Selon M. Juppé, l'issue des négociations va se jouer sur quatre points : l'organisation mondiale du commerce, la culture, la réduction des droits de douane et l'agriculture. Si un compromis acceptable n'est pas trouvé sur ces quatre dossiers «*il n'y aura pas d'accord*». «*Il y aura un débat au Parlement*, a ajouté le ministre. *Ce qui compte c'est qu'il soit saisi, et il le sera. Je pense qu'il doit voter.*»

Gérard Longuet, ministre de l'industrie et du commerce extérieur, a estimé, dimanche 5 décembre sur France 2, qu'«*Européens et Américains ne sont pas encore suffisamment proches les uns des autres pour qu'il y ait un accord*». «*Avec un très forte détermination européenne et une très forte solidarité européenne, un accord est possible*», a-t-il conclu.

INDUSTRIE

Mariage franco-allemand dans les télécommunications

France Telecom et DBT s'engagent pour le long terme

C'est une vraie alliance stratégique que France Telecom et son homologue allemand Deutsche Bundestelekom comptent sceller officiellement mardi 7 décembre à Bruxelles. Pour le moment marginal, ce rapprochement doit s'intensifier au fur et à mesure de la libéralisation voulue par Bruxelles et déboucher sur des participations croisées en capital, quand les statuts des deux opérateurs le permettront. D'ores et déja, Marcel Roulet et Helmut Ricke, les patrons respectifs des deux opérateurs, envisagent la mise en place d'un *partnership board*, sorte de comité exécutif franco-allemand chargé de transcrire dans les faits cette coopération, voire, comme le souligne un proche du dossier, « se battre contre l'inertie naturelle des maisons mères ».

Cette fois, France Telecom et Deutsche Bundestelekom veulent du concret. L'exploitant de télécommunications français et son homologue allemand ont certes jeté les bases de leur coopération il y a quatre ans. Mais, qu'il s'agisse d'Eucom ou d'Eunetcom, les deux sociétés communes créées, l'une dans les transmissions de données, l'autre dans les réseaux privés haut de gamme destinés aux grandes entreprises, les résultats ne sont pas à la hauteur des ambitions. *« C'était prématuré. Au-delà des déclarations d'intention, la volonté d'aboutir était tiède »*, commente un expert en télécommunications de l'autre côté du Rhin. Depuis, deux évènements ont créé un sentiment d'urgence. Le rapprochement entre British Telecom (BT) et l'américain MCI a été interprété comme lourd de menaces tant à Paris qu'à Bonn. La décision prise par Bruxelles d'ouvrir à la concurrence en 1998 le téléphone, soit l'activité de base des deux opérateurs, jusqu'à présent soumis à monopole, a également sonné l'alarme.

Comment rivaliser avec un BT allié au deuxième opérateur américain MCI, traiter d'égal à égal avec le géant ATT, sans prendre du poids, sans quitter ses bases exclusivement nationales, en clair sans se faire respecter? *« Les grands opérateurs, ceux qui aspirent à jouer un rôle mondial, se préparent déja à l'ouverture des télécommunications en Europe. Dès avant 1998, ils se jetteront les uns contre les autres, d'abord sur les services périphériques, puis sur leur activité essentielle, la téléphonie de base. Les alliances doivent se nouer tout de suite. D'ici deux, trois ans, il sera trop tard »*, analyse Franz Arnold, un consultant de Cap Debis, très écouté tant chez DBT que chez France Telecom.

Des pionniers technologiques

Car les modèles français et allemand font encore figure de piètres prédateurs. L'un comme l'autre protégés de la concurrence n'ont jamais eu de compétiteurs sérieux sur leurs activités de base. Et chacun d'entre eux, controlé à 100 % par l'Etat, ne dispose pas des moyens de lever rapidement les fonds sur le marché financier. Une facilité jugée indispensable dans le secteur pour prévenir ou lancer des grands mouvements de conquête. Changer les statuts, s'appuyer l'un sur l'autre pour évoluer le plus vite possible. La stratégie retenue par France Telecom et DBT est un pari. Les deux entreprises ont beaucoup de caractéristiques semblables et partagent certains handicaps. De part et d'autre du Rhin, des voix se sont élevées pour s'interroger sur le bien-fondé d'une association entre deux exploitants qui, avec la fin du monopole, s'exposent à un même choc culturel, sans précédent. Les états-majors des deux exploitants comptent, eux, sur cette communauté de problèmes pour s'épauler mutuellement.

France Telecom et DBT sont issues des anciennes administrations des PTT, et une part importante de leurs salariés (152 000 sur un total de 155 000 en France, un peu plus de 100 000 sur 231 000 en Allemagne) ont un statut de fonctionnaires. France Telecom s'est séparée de La Poste lors de la réforme Quilès de 1990 et est devenue un établissement public doté d'une autonomie de gestion. Deutsche Bundestelekom est devenue une entité distincte de la poste allemande et de la Banque postale, en 1988, sans, à la différence de son homologue française, devenir une personne morale. Toutes deux partagent une même culture de service public, plus encore en Allemagne, où les Lander se sont montrés intraitables sur les missions d'aménagement du territoire et l'égalité de traitement, garantis par la Constitution. Ainsi, si France Telecom a pu «stocker» des lignes à Paris, qui favorisent des raccordements très rapides dans la capitale, DBT ne s'y autorise pas. Le délai moyen de raccordement est de 3 semaines, et est identique pour toute l'Allemagne.

L'opérateur français comme l'opérateur allemand se veulent des pionniers technologiques. Au lendemain de la guerre, l'Allemagne en reconstruction s'est dotée d'un réseau téléphonique analogique, longtemps considéré comme l'un des plus modernes du monde. La France, plus tardivement, n'a effectué son rattrapage qu'à la fin des années 70, à la suite d'un vaste programme gouvernemental, en passant directement à l'étape des centraux numériques. Elle est aujourd'hui provisoirement en avance sur son homologue d'outre-Rhin, qui, à grands coups de milliards de marks, s'équipe peu à peu en numérique (aujourd'hui 30 % de son réseau fonctionne sur ce type de centraux).

Des difficultés identiques

Porté par un corps des télécoms sans équivalent en Allemagne, peu avare d'opérations prestigieuses, France Telecom jouit, en tout cas, d'une aura particulière outre-Rhin. Chez DBT, l'opérateur français est crédité d'une culture commerciale plus agressive. *« More market oriented »*, explique t-on à la direction générale à Bonn. Et de citer les agences en centre-ville. Ou le Minitel qui, rejeté en Allemagne il y a quelques années, est aujourd'hui salué comme une authentique réussite marketing, même si le service a mis des années avant d'atteindre sa rentabilité. *« Lorsqu'on réunit des cadres de DBT, ils déclarent qu'ils ne sont pas les meilleurs, que c'est France Telecom. Lorsqu'on réunit des dirigeants de France Telecom, il n'y a aucun doute, ils sont d'accord avec leurs collègues allemands, ce sont bien eux les meilleurs ! »*, plaisante un consultant.

Car, en dépit de ces différences de perception, France Telecom comme DBT ont des difficultés identiques. La principale est leur étroite marge de manœuvre financière. Souvent perçu comme une cagnotte inépuisable, l'exploitant français a été fréquemmentsollicité, qu'il s'agisse de soutenir la filière électronique, de racheter les parts de l'Etat dans Thomson, les AGF, l'UAP, de recapitaliser Bull. Deutsche Bundestelekom verse 10 % de ses 50 milliards de marks (170 milliards de francs) de chiffre d'affaires par an à l'Etat fédéral et contribue au renflouement des services postaux structurellement déficitaires. Par ailleurs, l'exploitant allemand, qui a décidé de consacrer plus de 10 milliards de marks chaque année sur la période 1991-1997 à la remise à niveau des infrastructures à l'Est, doit s'acquitter durant la même période d'un prélèvement exceptionnel de 2 milliards de marks par an au titre de la réunification. Autant dire que le bénéfice – 7 milliards de marks dégagé en 1992 – résiste difficilement à ces différentes ponctions.

Des réformes de statut délicates

« Autant de handicaps à la compétitivité », plaide-t-on de part et d'autre du Rhin. Riche, France Telecom, qui a dégagé plus de 3 milliards de francs de profit l'an passé sur un chiffre d'affaires de 122,6 milliards, doit se désendetter. Et la situation financière de DBT, elle, est carrément fragile.

La parade est aujourd'hui la même. A l'instar de France Telecom, Deutsche Bundestelekom est aujourd'hui engagée dans une délicate réforme de statut. Avec la bénédiction des milieux politiques libéraux et des industriels qui, dans la lignée du rapport Standordt, font de l'efficacité des entreprises publiques de réseaux la clé du renouveau compétitif des entreprises allemandes, Helmut Ricke, le patron de DBT, défend depuis plusieurs mois la transformation de l'opérateur public allemand en société anonyme et l'introduction d'une partie du capital en Bourse. Le projet gouvernemental de réforme des entreprises postales autorise la privatisation partielle de 49 % du capital de DBT – la vente d'une première tranche de 25 % pouvant intervenir dès 1996. Au-delà de cinq ans, il envisage même la possibilité d'une privatisation totale. DBT, dont la valeur est estimée entre 45 milliards et 80 milliards de marks, compte sur ces recettes, que lui dispute déjà l'Etat fédéral, pour consolider des fonds propres qui représentent à peine 25 % de ses actifs, contre environ 40 % pour France Telecom et plus encore pour BT et ATT. Pour les deux opérateurs, le scénario idéal est donc le suivant : une transformation rapide du statut, une privatisation partielle comprenant une augmentation de capital dans la foulée et un échange de participations rapprochant encore les deux entreprises, regonflées financièrement. Telle est du moins la version rose. Car, si les volontés de coopérer ne manquent pas, les écueils sont nombreux.

Il y a d'abord les incertitudes politiques sur des réformes de statut contestées par les syndicats en France, mais également en Allemagne, où l'on évalue entre 60 000 et 100 000 les suppressions d'emploi nécessaires. Le très puissant syndicat DPG, allié traditionnel des sociaux-démocrates, n'en veut pas. Or, le soutien des parlementaires SPD est indispensable outre-Rhin pour faire passer la réforme. Celle-ci exige, en effet, une révision constitutionnelle votée à la majorité des deux tiers par les deux chambres. Divisé, le groupe SPD au Bundestag doit précisément arrêter sa position définitive mardi 7 décembre. Le « oui » semblait devoir l'emporter à la fin du week-end. Mais un retournement de situation reste envisageable.

Il y a ensuite Bruxelles. Dans l'immédiat, DBT et France Telecom n'envisagent de mettre en commun que les services actuellement ouverts à la concurrence : la transmission de données et les réseaux privés d'entreprises, de 3 % à 5 % de leur chiffre d'affaires total. A moyen terme, leurs ambitions sont plus larges et concernent évidemment le téléphone de base. Pour éviter tout soupçon de collusion de monopoles, Helmut Ricke et Marcel Roulet ont pris soin, dès septembre, de sonder la Commission. *« Tout doit se passer dans le cadre de la réglementation communautaire »*, avertit le secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications, le chrétien-démocrate Gerhardt Pferffermann, dont le gouvernement priserait peu un conflit avec la Commission sur ce thème.

Il y a enfin BT. L'ex-British Telecom, devenu privé, voit du plus mauvais œil cet accord. Ian Valance, le patron de l'opérateur britannique, qui a reçu la semaine dernière une délégation de parlementaires SPD, leur a dit tout le mal qu'il pensait d'un tel rapprochement, *« aboutissant de fait à exclure BT de la compétition sur le continent »*. M. Valance ne compte pas désarmer face à un duo France Telecom-DBT qui a engagé des négociations avec ATT dans les réseaux privés aux grandes entreprises. Les mauvaises fées ne manquent pas. Les esprits malins pourront toujours souligner que DBT comme France Telecom, ayant pour seul et unique propriétaire leurs Etats respectifs, ce mariage en germe ne risque pas d'être contrarié par la « bronca » imprévue de petits actionnaires. A Bonn, d'aucuns imaginent même que, dans quelques années, une seule carte téléphonique sera utilisée indifféremment dans les cabines de Marseille ou de Brême.

CAROLINE MONNOT

ÉTRANGER

A quelques jours du sommet européen

Deux conceptions de l'Europe s'affrontent à propos du Livre blanc de la Commission

***Une analyse qui doit déboucher sur un ordre de mobilisation générale.* C'est ainsi que Jacques Delors qualifie le « Livre Blanc » sur la croissance, la compétitivité et l'emploi, dont la Commission européenne a adopté dimanche la version définitive et qui sera examiné vendredi 10 et samedi 11 décembre par les chefs d'état et de gouvernements.**

BRUXELLES
(Union européenne)

de notre correspondant

Sera-t-il entendu? Les réticences manifestées, dimanche 5 décembre, par plusieurs des ministres des finances des Douze (réunis à Bruxelles afin d'approuver les grandes orientations de la politique économique de l'Union en 1994) à l'égard des idées, initiatives, démarches de la Commission et de son président, confirment que le combat contre les tenants d'une Europe minimaliste est loin d'être gagné.

Freiner une dérive dans ce sens, redonner de la vigueur à la construction européenne, telles sont les raisons d'être du Livre blanc, et tel est aussi l'enjeu du conseil européen de la fin de la semaine. L'Union, avec ses 17 millions de chômeurs, ne peut pas se contenter d'appliquer le traité de Maastricht, tout fraîchement ratifié. Le Livre blanc, dans l'esprit de M. Delors, c'est un cadre permettant d'aller vers l'UEM (union économique et monétaire) en montrant que l'Europe, par ses interventions, peut être utile pour traiter les problèmes les plus immédiats. *« Nous avons perdu la compétitivité et nous ne sommes plus capables d'assurer le plein emploi. Nous continuons à raisonner comme si la forteresse, celle de notre niveau de vie, n'était pas assiégée »*, répète volontiers le président de la Commission.

On peut penser que l'attention du conseil européen se focalisera sur le programme d'investissements publics de 20 à 30 milliards d'écus par an (140 à 210 milliards de francs), pendant cinq ans, que la Commission, dans le Livre blanc, propose de mettre en œuvre, non pas tant pour réactiver la conjoncture que pour consolider les assises de la compétitivité industrielle. L'idée, qui figure en bonne place dans le traité de Maastricht, est d'accélérer la mise en place de grands réseaux trans-européens de transports, d'énergie, de télécommunications et de faire pénétrer l'Europe dans *« la société d'information »* ; d'empêcher que s'aggrave le retard de l'Union dans le domaine en pleine révolution des technologies de l'information.

Comment financer ces programmes? Par les moyens budgétaires et l'intervention de la BEI (Banque européenne d'investissements), soit une douzaine de milliards d'écus par an, et, pour le reste, par des emprunts communautaires (8 milliards d'écus par an) dont le produit serait reprêté aux entreprises. *« L'objectif est de mobiliser* [...] *de l'argent aussi bon marché que possible »* expliquait, dimanche, Henning Christofersen, le vice-président de la Commission chargé des affaires économiques et monétaires.

Une fois encore, plusieurs ministres des finances ont manifesté leur opposition à l'idée de grands travaux et d'emprunts. Les raisons invoquées varient de l'un à l'autre, mais le débat semble plus politique que technique : il y a ceux qui, avec la Commission, sont favorables à une stratégie de relance active au niveau de l'Union ; et ceux qui, au contraire, y sont hostiles. Le conseil européen permettra d'évaluer quelle est aujourd'hui la tendance dominante.

Ph. L

REPÈRES

AUTOMOBILE

L'échec de la fusion avec Volvo ne remet pas en cause la privatisation de Renault

«L'aspect positif» de l'échec de la fusion avec Volvo *«est la prise de position du gouvernement en faveur de la privatisation de Renault. Le rendez-vous est pris»*, a déclaré Gérard Longuet, ministre de l'industrie dans une interview au *Journal du dimanche*, dimanche 5 décembre. Confirmant ainsi la volonté du gouvernement de mener la privatisation de Renault à son terme, il n'a néanmoins pas donné d'échéance pour y parvenir. *«J'ai confiance en l'avenir de Renault qui, de toutes façons, va devenir une entreprise privée et va gagner sur les marchés, comme elle gagne sur les circuits»*, a-t-il ajouté.

Pour M. Longuet, *« si la Suède veut entrer dans le marché commun, il faut qu'elle accepte la règle simple de réciprocité »*. Il a ainsi rejoint les propos du président de la République, François Mitterrand, selon lequel l'échec de la fusion *«n'est pas de bon augure»* en ce qui concerne les perspectives d'adhésion de la Suède à l'Union européenne.

FINANCES

Les contours du Conseil monétaire de la Banque de France se précisent

Les modalités techniques du fonctionnement de la Banque de France, conformément au projet de loi sur son autonomie qui doit entrer en vigueur le 1er janvier 1994, ont été exposées dans un décret publié samedi 4 décembre par le *Journal officiel*. La loi du 4 août ne sera applicable qu'après l'adoption par l'Assemblée nationale des dispositions censurées l'été dernier par le Conseil constitutionnel, qui les avait jugées prématurées dans l'attente de l'entrée en vigueur du traité de Maastricht.

Selon le ministère de l'économie, le vote devrait intervenir prochainement, permettant ainsi à un nouvel organisme, le Conseil de la politique monétaire, d'entrer en fonction. Le décret précise les modalités techniques de la désignation de ce Conseil, composé du gouverneur, des deux sous-gouverneurs (nommés par le gouvernement), de six membres nommés pour neuf ans et choisis sur une liste établie par les présidents du Sénat, de l'Assemblée nationale et du Conseil économique et social.



■ L'ASSEMBLÉE NATIONALE ADOPTE LA RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL. – L'Assemblée nationale a approuvé, samedi après-midi 4 décembre, en première lecture, à l'issue d'un vote à main levée, le projet de loi modifiant la loi du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication. Très critique jusqu'au bout de la discussion, le groupe UDF a néanmoins donné son aval au texte du gouvernement après avoir « pris date » avec le ministre de la communication, qui a confirmé le dépôt d'un second projet au printemps 1994. Seul Yves Rousset-Rouard, député UDF du Vaucluse, a préféré s'abstenir. Les socialistes et les communistes ont voté contre. Le Sénat doit débattre à son tour de ce texte les 14 et 15 décembre.

■ HERVÉ BOURGES ANNONCE SON DÉPART AU CSA. – Hervé Bourges devait confirmer, lundi après-midi 6 décembre, au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), qui le recevait à 15 heures, sa décision de ne pas conserver la présidence de France Télévision (France 2 et France 3). Son départ intervient dans le cadre d'un arrangement politique souhaité par le gouvernement. Son successeur à la tête des deux principales chaînes publiques de télévision pourrait être désigné dès jeudi 9 décembre par le CSA.

La réforme de l'audiovisuel et l'avenir de la présidence de France-Télévision

« La chaîne éducative ne sera pas celle de l'Education nationale »

Si l'on devait juger le RPR au comportement qu'ont eu ses députés, samedi 4 décembre, au Palais-Bourbon, au cours de la discussion des dix articles du projet de réforme du système audiovisuel et de la centaine d'amendements déposés en cette circonstance, on en conclurait inévitablement que, fidèle à ses racines gaullistes, il reste un parti de « godillots ». Mais ce n'est pas le ministre de la communication que l'on verra s'en plaindre. Alain Carignon, bien au contraire, a tout lieu de se réjouir du sens de la discipline et de la solidarité gouvernementale manifesté à son profit par le groupe principal de la majorité.

Le président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Michel Péricard (Yvelines), a, sans conteste, mérité la palme de l'abnégation. Il a gentiment mangé son chapeau en demandant lui-même à ses amis de ne pas voter son amendement visant à rattacher la chaîne de radio-télévision publique d'outre-mer, RFO, à la présidence commune de France 2 et France 3. M. Péricard persiste à croire que ce rattachement est *« nécessaire »*, mais il n'en reparlera qu'au printemps, au terme d'une *« mission d'information »* qu'il présidera en personne. Malgré l'appui donné à son initiative par le ministre des DOM-TOM, Dominique Perben, M. Péricard a été contraint de reculer devant la détermination de M. Carignon, bien décidé, de concert avec Edouard Balladur, à ne pas remettre en question le socle actuel de l'audiovisuel public.

Cette parenthèse étant provisoirement refermée, les élus du RPR ont solidement épaulé M. Carignon dans sa défense du projet de création d'une chaîne éducative, devenue d'ailleurs, par amendement, *« chaîne du savoir, de la formation et de l'emploi »*. Le ministre de la communication a ainsi pu repousser la charge conduite contre ce projet, au nom du groupe UDF, par Laurent Dominati (Paris), François d'Aubert (Mayenne) et Yves Rousset-Rouard (Vaucluse), qui ont demandé en vain son ajournement sous le regard goguenard du porte-parole socialiste, Didier Mathus (Saône-et-Loire), ravi d'assister à ce qu'il a appelé *« un spectacle de branquignols »*. Le groupe UDF a perdu cette bataille à la suite de la défection de deux de ses membres, Christine Boutin (Yvelines) et Franck Thomas-Richard (Cher), d'accord avec le ministre de la communication sur l'urgence de créer une telle chaîne sans attendre d'en avoir précisé son contour et son contenu. M. Carignon apportera ces précisions à la commission des affaires culturelles avant la publication des décrets d'application.

Alain Griotteray (UDF, Val-de-Marne), qui insistait, de son côté, pour que la participation de France 3 au capital de la future chaîne soit inscrite sans délai dans le projet à hauteur de *« 10 à 15 % »*, n'a pas eu plus de succès.

Tout le monde ou presque a fait chorus, en revanche, au sein de la majorité, pour dire que cette chaîne, dont le lancement est programmé pour la fin 1994, devrait être financée en majorité par des fonds publics tout en faisant appel à des partenaires privés – éditeurs, organes de presse, industriels, etc. – pour la conception et la réalisation de ses programmes. Louis de Broissia (RPR, Côte-d'Or) a exprimé le sentiment du RPR en disant : *« La future chaîne ne sera pas une chaîne de l'Education nationale. »* François d'Aubert a surenchéri en ajoutant, au nom de l'UDF : *« Nous ne voulons dans cette chaîne ni la FEN ni des associations de parents d'élèves. »* A quoi M. Carignon a ajouté que, naturellement, cette chaîne devrait disposer de ressources publicitaires : *« Nous ne comptons pas pratiquer la course à l'audience mais nous ne souhaitons pas non plus que personne ne regarde la chaîne*, a-t-il notamment déclaré. *Si tel éditeur, telle publicité institutionnelle peut favoriser des programmes attractifs, voire ludiques, c'est bien. Nous n'entendons pas faire de cette chaîne une chaîne élitiste. »*

« Besoin de stabilité »

Le groupe UDF a également perdu la bataille qu'il avait engagée pour l'abolition de la présidence commune de France Télévision, bien qu'il ait reçu, sur ce terrain, le renfort de Robert-André Vivien (RPR, Val-de-Marne), lequel a rappelé en vain à ses collègues que cette suppression faisait partie de leurs engagements électoraux. Mme Boutin a, une fois de plus, manifesté son indépendance d'esprit en estimant que la présidence commune instituée par Hervé Bourges avait fait la preuve de son utilité et qu'il était *« inutile de la remettre en cause pour régler un problème de personne »*. M. Carignon a tranché en affirmant : *« De grâce, ne bricolons pas et ne changeons pas les structures de l'audiovisuel à chaque changement de majorité. Nous n'étions pas favorables, au départ, à la présidence commune, mais, aujourd'hui, elle est là et depuis trois ans elle fonctionne. La commission Campet en a analysé les forces et les faiblesses et a conclu à son maintien, tout en conservant aux deux chaînes leur personnalité. Les entreprises de l'audiovisuel ont, comme les autres, même si elles sont publiques, besoin de stabilité. »*

M. Vivien a failli marquer un point quand il a fait adopter, à la hussarde, un amendement tendant à faire élire le président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) après chaque renouvellement de cette instance. Une telle disposition n'aurait pas manqué de donner le signal de grandes manœuvres politiques destinées à renvoyer Jacques Boutet sur la touche. Au cours d'une suspension de séance, M. Carignon a remis bon ordre dans les rangs du RPR, avec l'aide bienveillante de Bernard Pons, avant d'obtenir l'annulation de ce vote au cours d'une seconde délibération. M. Vivien a sauvé la face en s'abstenant de revenir dans l'hémicycle.

A chacun ses heures d'écoute

M. Vivien s'est aussi associé à l'UDF pour réclamer, plus instamment que M. Péricard, la réintroduction dans la loi de l'autorisation d'une seconde coupure publicitaire dans les œuvres audiovisuelles, supprimée en 1989 par l'Assemblée nationale. Après s'être concerté avec M. Balladur, M. Carignon a préféré ne pas céder à cette demande faute de pouvoir s'engager, en contrepartie, à compenser les pertes de recettes supplémentaires qu'une telle mesure entraînerait fatalement pour la presse écrite. Les députés appartenant au groupe Hersant lui ont aussitôt renvoyé l'ascenseur en combattant les amendements soutenus par MM. Dominati, d'Aubert, Rousset-Rouard et Vivien. Sans exclure cette possibilité, qui divise les deux principales chaînes privées – M 6 la réclame tandis que TF 1 n'en voit pas la nécessité –, M. Carignon a renvoyé la question aux conclusions d'un rapport qui sera commandé au CSA sur les conséquences des dispositions législatives ou réglementaires prises ces dernières années, et notamment sur les effets prévisibles de l'institution d'une seconde coupure sur le marché publicitaire. Ces échanges ont été attentivement suivis par les émissaires de TF1 et de la Lyonnaise des eaux-Dumez, actionnaire de M 6, très actifs dans les couloirs du Palais-Bourbon.

Le ministre de la communication n'a fait qu'une seule concession relativement conséquente à l'UDF. Se voulant magnanime, en fin de séance, il n'a pas cherché à revenir sur le vote d'un sous-amendement de M. d'Aubert qui viderait en grande partie de sa substance, s'il subsistait, la disposition par laquelle le gouvernement envisage d'imposer aux réseaux nationaux des radios musicales *« un minimum de 40 % de chansons d'expression française, dont la moitié au moins provenant de nouvelles productions »* (1). Le groupe UDF a en effet obtenu que soit retirée de l'amendement déposé en ce sens par M. Carignon la précision selon laquelle ce quota de diffusion devrait se concrétiser *« aux heures d'écoute significatives »*. Cette retouche permettrait en effet aux radios diffusant surtout de la musique anglo-saxonne de contourner la loi en cantonnant les chansons d'expression française à des heures de faible écoute. M. Carignon demandera au Sénat de revenir à la version originelle de son amendement.

La controverse sur ce point a donné lieu, au cours d'une suspension de séance, à une vive explication entre le rapporteur de la commission des affaires culturelles, Michel Pelchat (UDF, Essonne), inspirateur de l'amendement de M. Carignon, et les membres de son groupe. Du haut des tribunes de la presse on a même entendu, avant la reprise de la séance, vers 16 h 30, M. Pelchat traiter M. d'Aubert de *« grand connard »* au motif que celui-ci s'était permis de juger son projet *« bâclé »*. Aux dernières nouvelles, M. Pelchat envisagerait de quitter le groupe UDF.

ALAIN ROLLAT

(1) Un autre amendement a porté de 120 millions à 150 millions d'habitants le seuil de population qui pourra être desservi par un même opérateur pour l'exploitation de plusieurs réseaux radiophoniques.

L'héritage d'Hervé Bourges : deux chaînes publiques saines mais fragiles

Voici quelques années, une vacance à la présidence de l'une ou l'autre des chaînes publiques de télévision provoquait l'embouteillage des candidatures. La donne a changé : Hervé Bourges s'en va et ce formidable pouvoir à prendre sur deux chaînes de télévision (France 2 et France 3) suscite presque un embarras gêné. A part un ou deux candidats, les pressentis se feraient plutôt prier.

Personne ne se rue vers ce poste parce que, l'avenir des chaînes publiques de télévision n'a rien de lumineux. Déjà, le doute était permis au moment où Hervé Bourges prenait ses fonctions. La privatisation de TF 1, la création de la Cinq et de M 6 avaient creusé le fossé entre le public et le privé. A 33,2 % d'audience moyenne cumulée en 1990, Antenne 2 et FR 3 ne justifiaient même pas le maintien de cet impôt national qu'est la redevance. L'effondrement et la désorganisation des chaînes publiques n'étaient d'ailleurs pas particuliers à la France. Partout ailleurs, la RAI en Italie, la BBC en Grande Bretagne, la TVE en Espagne, l'ARD et la ZDF en Allemagne, avaient subi de plein fouet la montée en puissance des chaînes privées.

Le tour de force d'Hervé Bourges a été de faire mieux que colmater les brèches France Télévision a remonté la pente. En trois ans, l'audience cumulée des deux chaînes est passée de 33 % à 40 % en 1993. Certes, la «chance» a eu sa part puisque la mort de la Cinq (et la récupération adroite de son audience), puis les Jeux olympiques ont représenté deux étapes de la reconquête. Il y eut néanmoins beaucoup de travail : une harmonisation patiente des grilles des deux chaînes publiques une mise en commun des moyens pour les sports et les programmes jeunesse, une remobilisation des équipes, une unification de l'« habillage » pour faciliter une meilleure identification de l'ensemble France Télévision, une plus grande discipline des horaires, des investissements importants dans la fiction et le dessin animé mais aussi dans les sports les plus appréciés comme le tennis, le rugby et le cyclisme.

Les critiques ont été nombreuses sur la « faillite » culturelle de la télévision de M. Bourges. *« Des trois missions classiques, celle qui est le plus fréquemment rappelée à la télévision publique est de « cultiver »*. Cette mission est du ressort de la télévision publique, rappelait Michel Souchon dans le rapport qu'il a remis à Hervé Bourges l'été dernier (*le Monde* du 28 juillet 1993). Quelle culture pour quel public ? Là commence le débat sans fin sur lequel hommes politiques, lobbys culturels et professionnels de la télévision s'empoignent à intervalles réguliers.

Sans trancher, remarquons seulement que la grille de France Télévision est globalement à l'image de son financement : ratissant large aux heures de grande écoute pour satisfaire les annonceurs publicitaires et plus sensible aux attentes des minorités culturelles dans des créneaux horaires moins fréquentés pour justifier la redevance.

Une seconde échéance

Une chose est sûre : le successeur d'Hervé Bourges ne pourra se targuer de « l'héritage du passé » pour justifier ses problèmes à venir. La situation est saine bien que fragile. Très vite, le nouveau président devra constituer une équipe pour affronter deux problèmes majeurs : la concurrence avec les chaînes commerciales et le manque de ressources qui risque de s'accroître face à la concurrence nouvelle en provenance de chaînes thématiques nouvelles, par câble et par satellite, françaises et étrangères dans un paysage audiovisuel en voie de déréglementation.

Au plan national, la stratégie TF 1-Bouygues reste la même : réduire toute concurrence pour régner seule sur le marché de la publicité et dégager 800 millions de francs de profits par an comme l'exige Martin Bouygues (*l'Expansion* du 19 mai), au lieu de 350 millions actuellement. Maintenir la place du secteur public sur le marché publicitaire sera donc le premier devoir du successeur d'Hervé Bourges.

La seconde échéance concerne donc la place du secteur public dans l'audiovisuel de demain. La poussée des techniques (numérisation de l'image, compact disc interactif, jeux vidéo...), la mondialisation de l'audiovisuel (chaînes thématiques françaises et étrangères diffusées par satellite, et sur le câble) va placer progressivement le secteur public devant un problème financier majeur : investir de nouveaux supports (chaînes thématiques) et investir dans la fabrication de programmes nouveaux dont les coûts vont aller croissant. *« Sauf à augmenter massivement et de façon déraisonnable la redevance, c'est l'ensemble du service public qui risque de se retrouver condamné à rechercher la compensation de l'augmentation des charges de diffusion et de programmes par des ressources complémentaires sur le marché de la publicité. La dérive largement critiquée du service public vers l'indifférenciation, face au privé, reprendrait alors de plus belle, et les ressources publiques deviendraient stucturellement insuffisantes pour l'endiguer*, remarquait Léo Scheer *dans l'observatoire de la télévision. »*

En d'autres termes, la charge financière du secteur public risque de devenir si lourde pour le gouvernement au cours des années à venir que de nouvelles privatisations ne sont pas à exclure.

Y. M.

COMMENTAIRE

Civile rupture

COMME toutes les sorties théâtrales, le départ d'Hervé Bourges était devenu un secret de Polichinelle. Le «Barbu», comme le surnomment familièrement ses amis, pourra quitter la présidence de France 2 et de France 3 la tête haute. En donnant l'illusion qu'il le fait de son plein gré. Au terme normal de son mandat, qui arrivait à échéance le 18 décembre. Sans avoir composé avec un pouvoir et une majorité qui souhaitaient son départ. Il partira avec les honneurs, bardé d'un titre diplomatique de ministre plénipotentiaire et pourvu d'une ambassade auprès de l'UNESCO. Avec la satisfaction d'avoir vu, sur les bancs du RPR, samedi, au Palais-Bourbon, certains de ses censeurs habituels lui rendre un hommage indirect en jugeant son bilan trop positif pour accepter l'abolition de la présidence commune de France Télévision réclamée par les députés de l'UDF au nom des engagements électoraux pris naguère par l'ex-opposition. Il ne sera donc pas un sujet de *casus belli* dans l'aimable cohabitation qu'entretiennent François Mitterrand et Edouard Balladur.

En vérité, Hervé Bourges n'avait guère le choix. Fort de ses sept ans d'expérience à la tête de la télévision publique – quatre ans à la présidence de TF 1 avant sa privatisation, trois ans à la présidence d'Antenne 2 puis de France Télévision – ce talentueux Byzantin des temps médiatiques sait que personne, dans le mode de fonctionnement des institutions de la Ve République, ne saurait détenir une charge aussi lourde d'effets politiques contre la volonté du gouvernement ou de sa majorité parlementaire. Nul n'a les moyens de résister à l'Etat quand il est actionnaire unique. Si Hervé Bourges avait opté pour l'épreuve de force, il n'aurait pas reçu les quelque 400 millions de crédits qui seraient nécessaires à son successeur, quel qu'il soit, pour boucler son exercice budgétaire 1994.

Mais si la politique ne fait pas de sentiment, il n'est pas indifférent qu'elle sache respecter les formules de civilité. En la circonstance, Edouard Balladur et Alain Carignon auront eu l'élégance de laisser à leur adversaire le soin de choisir sa sortie. Le président de RFO, François Giquel, ciblé par les porte-drapeaux de la majorité dans les DOM-TOM, où l'insularité donne à tout ce qui touche à l'audiovisuel une sensibilité épidermique, aura peut-être droit à moins d'égards. Alors que le président de la fortunée Canal Plus, André Rousselet, se verra sans doute pardonné d'être un intime du président de la République s'il consent à coopérer avec le ministre de la communication pour le développement du câble en France. Il pourrait même être encouragé à devenir chef de file dans cet autre défi commercial.

Au-delà de l'anecdote, les circonstances du départ de M. Bourges se conjuguent avec la détermination du gouvernement à ne pas chambouler le système audiovisuel, confirmée devant l'Assemblée nationale par la résistance du ministre de la communication aux amendements démolisseurs de la majeure partie de l'UDF. Cette politique du gant de velours enrobant une main de fer qui se veut ouverte là où naguère elle avait plutôt tendance à se refermer pour taper du poing sur la table, n'est pas exempte, bien sûr, d'arrière-pensées politiques. Si ambiguë qu'elle soit, cette rupture avec les pratiques radicales du passé autorise néanmoins à croire qu'un changement de mœurs politiques est peut-être, lentement, en train de s'opérer sous l'influence du pragmatisme balladurien parfaitement incarné, en l'occurrence, par Alain Carignon. On aimerait que la suite des événements en apporte la confirmation.

ALAIN ROLLAT

VIE DES ENTREPRISES

Sur fond de différend entre les associés

Le président du PMU souhaite consacrer 670 millions de francs à la modernisation du système informatique

Le président du PMU, Jean Farge, connaît actuellement certaines difficultés avec ses « adhérents », les dirigeants des sociétés de courses parisiennes. Un différend entre les associés concerne notamment la modernisation du système informatique pour laquelle M. Farge a élaboré un projet d'un coût de 670 millions de francs.

Jusqu'alors, les dirigeants des sociétés de courses laissaient *« la bride sur le cou »* au président du PMU pour l'administration d'une entreprise dont le chiffre d'affaires dépasse 36 milliards par an.

Seul le président de la Société du cheval français (trot) manifestait quelques velléités d'indépendance. Mais la marge d'autonomie et de manœuvre de l'ancien président de la COB se réduit. Il n'est plus le seul à avoir ses entrées à Bercy, puisque c'est à l'initiative du gouvernement – et du ministre du budget – que Pierre Charon a quitté la cellule de communication de Jacques Chirac à la ville de Paris pour prendre la présidence du GIE galop, un secteur en grande difficulté, afin d'améliorer son image de marque mais aussi de le restructurer.

Aussi pour la première fois, majoritaire avec ses homologues au conseil d'admnistration, a-t-il décidé de repousser le budget prévisionnel présenté par le PMU, auquel il a été demandé de revoir ses estimations à la baisse, en collaboration avec les directeurs de la Fédération nationale et toutes les instances concernées. Motif : ce budget était établi sur une progression de 2 % du chiffre d'affaires pour 1994, considérée comme d'un optimisme injustifié, alors que pour l'exercice en cours on en est à moins de 2 %.

Mais un différend plus important se profile entre les associés. Le système informatique du PMU, automatisé il y a huit ans, doit être modernisé par le lancement d'une seconde génération de logiciels en mesure de concurrencer le loto, notamment en multipliant les points de vente (objectif 20 000 au lieu de 7 000) à échéance de quatre ou cinq ans, et en offrant un confort meilleur aux parieurs (cartes à puces et bornes en libre service).

M. Farge a déjà élaboré un projet – baptisé Pégase – d'un coût de 670 millions de francs. Tout en étant d'accord sur le principe, M. Charon a estimé qu'avant toute décision, un audit précis était nécessaire. Il l'a confié à la société Ernst and Young qui a exprimé quelques réserves sur le plan de financement comme sur les modalités techniques. L'envolée de Pégase pourrait se trouver un moment contrariée... Sinon ses ailes rognées.

GUY DE LA BROSSE

Après l'accord sur la semaine de quatre jours

Volskwagen réfléchit à « d'autres modèles » pour réduire ses effectifs

Dans un entretien à l'hebdomadaire *Hannoverschen Allgemeinen Zeitung*, Ferdinand Piëch, président du directoire de Volkswagen, estime que l'accord réduisant, jusqu'en 1995, les horaires hebdomadaires de 36 à 28,8 heures sur quatre jours avec une perte de 10 % de revenu, devra s'accompagner d'autres dispositifs. *« Sans la semaine de quatre jours, nous aurions foncé dans le mur »*, indique M. Piëch non sans rappeler qu'il existe *« 30 % de salariés en trop »*. Aussi, convient-il selon lui, de *« travailler sur d'autres modèles afin de s'attaquer à ce problème de façon flexible »*.

Le 21 novembre, le directeur du personnel de VW (100 000 salariés), avait souhaité l'ouverture de nouvelles négociations, assurant que *« la semaine de quatre jours ne suffira pas pour sauver les 30 000 emplois menacés en 1994 et 1995 »*.

Ancien délégué général pour l'armement

Yves Sillard va présider un holding d'assistance aux exportations d'armement

L'ancien délégué général pour l'armement, Yves Sillard, devrait être porté prochainement à la présidence du groupe COGEPAC (Compagnie générale de participations et de gestion), en remplacement du contrôleur général des armées Yves Jouan. La COGEPAC est un holding financier qui contrôle trois sociétés chargées d'apporter aux clients étrangers de l'armement français une assistance en matière de conseils opérationnels, de formation des personnels, de logistique et de maintenance des matériels de toutes catégories exportés.

A cette fin, la COGEPAC dispose de trois sociétés spécialisées : la Compagnie française d'assistance spécialisée (COFRAS), que préside le général Jean Varret pour les matériels terrestres; la Société navale française de formation et de conseil (NAVFCO), que préside l'amiral Jean Chabaud pour les équipements navals; et la Société française de formation et de conseil aéronautique (AIRCO), que préside le général Henri Decoin pour les matériels aéronautiques. Ces trois sociétés opérationnelles bénéficient d'un fort soutien de chacun des états-majors français du secteur concerné. L'Etat détient la majorité du capital de la COGEPAC, soit directement (49,9 %), soit par l'intermédiaire de certains offices publics de commercialisation des ventes d'armes.

Polytechnicien, M. Sillard, cinquante-sept ans, a notamment été délégué général pour l'armement de janvier 1989 à mai 1993, date à laquelle il a été remplacé par Henri Conze. En juillet, il a été chargé par le ministre de l'industrie et du commerce extérieur, Gérard Longuet, d'une mission de réflexion sur les satellites de communication.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CRISES

AIR GUADELOUPE en liquidation judiciaire. – Le tribunal de commerce de Pointe-à-Pitre a prononcé, dans la soirée du vendredi 4 décembre, la liquidation judiciaire de la compagnie aérienne régionale Air Guadeloupe, qui avait déposé son bilan, en février, avec un passif de 77 millions de francs. La compagnie, qui a enregistré un déficit d'exploitation de 23 millions de francs depuis cette date, est détenue par le conseil général de la Guadeloupe avec une participation minoritaire d'Air France et emploie 249 salariés. Le tribunal de commerce a rejeté le plan de continuation présenté par le conseil général et les deux plans de cession présentés, l'un par une société à constituer et qui ferait appel à l'épargne publique, l'autre par la compagnie locale privée Air Saint-Martin. – *(AFP.)*

PEUGEOT : nouvelles journées de chômage partiel à Sochaux. – Cinq nouvelles journées de chômage partiel seront organisées en décembre et entre six et huit sont prévues en janvier pour le personnel de production des usines Peugeot de Sochaux (Doubs), soit 12 000 salariés sur 22 000. Au total, le personnel de production aura chômé cinquante-neuf journées en 1993 alors qu'une partie des employés, techniciens et agents – qui ne travailleront pas pendant quatre jours en décembre – auront chômé pendant trente-deux jours.

ACTIVITÉ

ROUSSEL-UCLAF transférera son agrochimie à Hoechst. – La répartition des activités entre le groupe pharmaceutique français Roussel-Uclaf et son actionnaire principal, le chimiste allemand Hoechst, se poursuit. Si la firme regroupe désormais toutes les activités « santé humaine » dans l'Hexagone, elle ne vendra plus prochainement de produits agrochimiques. En 1994, elle transférera la majeure partie de son agrochimie à la société commune créée par Hoechst et Schering. Ces activités cédées représentent 3 milliards de francs de chiffre d'affaires, soit 20 % du groupe. *« Le principe est arrêté, mais une dizaine de scénarios sur la façon de réaliser ce transfert sont à l'étude*, a indiqué Edouard Sakiz, le président de Roussel-Uclaf. *En tout état de cause, il n'y aura pas d'impact négatif sur la rentabilité de Roussel. »*

CONTENTIEUX

BOMBARDIER obtient 700 millions de francs et 25 millions d'actions Eurotunnel. – Le consortium ESCW, mené par la firme canadienne Bombardier et chargé de construire les navettes tourisme du tunnel sous la Manche, recevra 700 millions de francs et 25 millions d'actions Eurotunnel, soit plus de 1 milliard de francs au cours actuel de l'action (40,20 francs), en règlement du contentieux financier avec Eurotunnel et les constructeurs du tunnel, le groupement TransManche Link (*le Monde* daté 5-6 décembre). Bombardier avait réclamé 3,4 milliards de francs à TML au titre des surcoûts liés aux modifications en matière de sécurité.

ACQUISITION

IRAUSA reprend l'équipementier automobile Grammer-Sablé. – Par décision du tribunal de commerce de Saint-Etienne, le groupe espagnol Irausa a repris, début décembre, le fabricant de sièges d'automobile et de poids lourd Sablé pour 10,9 millions de francs. Mise en redressement judiciaire en avril, cette société était contrôlée depuis 1982 par le constructeur allemand Grammer. L'équipementier automobile de Burgos s'est engagé à reprendre 320 des 395 salariés de l'entreprise de la Loire, retenue pour équiper à partir de 1994 le futur TGV à deux niveaux. Irausa emploie 2 000 personnes dans dix-huit pays et réalise un chiffre d'affaires de 1,5 milliard de francs. – *(Corresp.)*.

INVESTISSEMENTS

EDS et le fisc britannique passent un contrat de 9 milliards de francs. – Electronic Data Systems (EDS), filiale de General Motors, a signé récemment un contrat de 1,5 milliard de dollars (9 milliards de francs) sur dix ans avec le fisc britannique pour moderniser la collecte des impôts. Il s'agit du plus gros contrat européen d'EDS, firme spécialisée dans les technologies d'information, et de son deuxième plus important au Royaume-Uni après un contrat de cinq ans récemment signé avec l'Agence des permis de conduire. Quelque deux mille employés du fisc effectueront des stages de formation chez EDS à partir d'avril 1994, date du début du contrat. EDS emploie plus de 70 000 personnes avec un chiffre d'affaires 1992 de 8,2 milliards de dollars (49 milliards de francs).

PRIVATISATIONS

400 milliards de capitalisation boursière en plus. – Le ministre de l'économie, Edmond Alphandéry, attend du programme de privatisations qu'il augmente à terme de *« 400 milliards de francs »* la capitalisation boursière de Paris – qui est actuellement de 2 472 milliards de francs. Au cours de la remise des prix du meilleur rapport annuel de *la Vie française*, décerné à Lafarge-Coppée et à Thermador Holding, M. Alphandéry a estimé que cette perspective allait permettre de créer un *« marché plus large, plus profond et donc plus attractif pour les investisseurs étrangers »*. Le ministre de l'économie a réaffirmé *« le souci constant du gouvernement de renforcer l'importance de la place de Paris »*. Il a rappelé que la loi de finances rectificative du printemps 1993 avait allégé l'impôt de Bourse, pour un coût budgétaire (pour l'Etat) de 700 millions de francs.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 6 décembre ↓ Hésitante

La Bourse de Paris se montrait hésitante lundi dans un marché calme. Après avoir ouvert sur un gain symbolique de 0,06 %, l'indice CAC 40 perdait à 14 heures 0,27 % à 2 182,52 points. *« La prudence des investisseurs est toujours au rendez-vous avant les conclusions des négociations sur le GATT »*, indiquait une analyste qui notait cependant un certain intérêt de grands gestionnaires français pour des valeurs classiques.

La chute de la Bourse à Tokyo n'a eu aucune influence directe sur la place française, plus sensible à l'évolution de Wall Street. Dans ce contexte, *« la tendance négative est surtout due à des prises de bénéfice sur certaines valeurs-phares car la tendance reste plutôt positive après les récentes baisses de taux et la confirmation du sursaut économique outre-Atlantique »*, ajoutait un spécialiste.

La Banque de France a retiré 5 milliards de francs sur le marché monétaire lors d'un appel d'offres ordinaire réalisé au taux de 6,20 %, en allouant 78,2 milliards de francs en regard d'une tombée de 83,2 milliards de francs. L'Institut d'émission a maintenu la double procédure adoptée depuis le 4 février : un total de 30,7 milliards de francs a été alloué sur les bons du Trésor, pour des demandes de 279,2 milliards de francs, soit une quotité servie de 11 %. Elle a également attribué 47,5 milliards sur les créances privées et billets de trésorerie, pour des demandes de 109,3 milliards, soit une quotité servie de 43,5 %. Le taux sur appel d'offres a été ramené vendredi de 6,45 % à 6,20 %.

Sur le marché à règlement mensuel, les plus fortes hausses étaient emmenées par Olipar, Christian Dior et Euro Disney. Parmi les prises de bénéfice on notait les Galeries Lafayette, SGE et Peugeot.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1992

	26-11-93	3-12-93
Valeurs franç. à rev. variable	121,6	123,3
Valeurs industrielles	115,3	116,4
Valeurs étrangères	142,2	143,2
Pétroles-Energie	128,7	124,2
Chimie	101,9	104
Métallurgie, mécanique	120,4	122,9
Electricité, électronique	117	121,4
Bâtiment et matériaux	126,7	129,9
Ind. de consom. non alim.	119,9	122,2
Agroalimentaire	100,4	99,8
Distribution	143,5	147,8
Transports, loisirs, services	111,7	113
Assurances	142,8	145,8
Crédit banque	127	129,5
Sicomi	138,5	141
Immobilier et foncier	133,5	133,4
Investissement et portefeuille	141,8	144,1

Base 100 en 1949

Valeurs franç. à rev. variable	4 810,4	4 877,7
Valeurs étrangères	4 920,1	4 964,7

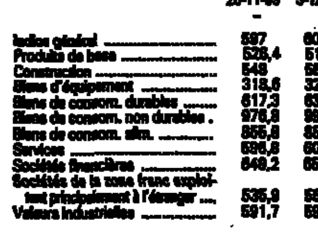
Base 100 en 1972

Valeurs franç. à rev. variable	694,2	703,9
Valeurs étrangères	855,2	0869,8

SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES

Base 100 : 31 décembre 1981

	26-11-93	3-12-93
Indice général	597	602
Produits de base	528,4	518,8
Construction	548	557,8
Biens d'équipement	318,6	328,8
Biens de consom. durables	617,3	637,2
Biens de consom. non durables	976,8	994,1
Biens de consom. alim.	855,8	851,9
Services	596,8	605,6
Sociétés financières	649,2	658
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	535,9	551,5
Valeurs industrielles	591,7	594,4



Forte progression des transactions en Allemagne

Le volume des transactions sur la Bourse allemande a atteint 648 milliards de marks en novembre (2 222 milliards de francs), soit une hausse de 67 % par rapport à novembre 1992, a indiqué la Société des Bourses allemandes (DBAG).

Par rapport à octobre 1993, les transactions ont toutefois diminué, de 3,5 % sur le marché des actions, à 194 milliards de marks, et de 3 % sur le marché des obligations, à 454 milliards de marks. Le montant total des transactions pour les onze premiers mois de l'année s'est élevé à 6 197 milliards de DM (21 255 milliards de francs), soit une progression de 35 % par rapport à l'ensemble de l'année 1992.

L'indice DAX des trente valeurs vedettes de la Bourse allemande a perdu 0,2 % sur le mois de novembre mais sa hausse, depuis le début de l'année, a atteint 33 %.

Les valeurs les plus traitées ont été, par ordre décroissant, la Deutsche Bank, Siemens, Daimler-Benz, Allianz et Volkswagen.

TOKYO, 6 décembre ↓ Nouvel accès de faiblesse

La tentative de redressement enregistrée la semaine dernière (+ 4,4 %) aura été de courte durée. Lundi 6 décembre, la Bourse de Tokyo enregistrait un nouvel accès de faiblesse. L'indice Nikkeï a perdait 3,5 % et passait de nouveau au-dessous de 17 000 points pour clôturer à 16 840,38 points. Le marché était cependant calme avec 220 millions d'actions contre 270 millions environ vendredi.

Cette rechute est liée aux incertitudes entourant la mise en œuvre par le gouvernement japonais de nouvelles mesures de relance de l'économie. Les intervenants jusqu'alors avaient spéculé sur l'annonce d'un train de mesures dès le 7 décembre, mais le premier ministre, Morihiro Hosokawa, a déclaré lundi 6 décembre que le gouvernement ne préparait pas de plan de relance. Les investisseurs craignent à présent que le gouvernement n'annonce pas de mesures économiques aussi rapidement qu'ils l'espéraient. Ils sont ainsi restés sur la touche, laissant le marché aux ventes d'arbitrage et aux prises de bénéfices.

VALEURS	Cours du 3 décembre	Cours du 6 décembre
Ajinomoto	1 210	1 180
Bridgestone	1 240	1 220
Canon	1 410	1 390
Fuji Bank	1 980	1 910
Honda Motors	1 400	1 370
Matsushita Electric	1 480	1 410
Mitsubishi Heavy	649	615
Sony Corp.	4 930	4 840
Toyota Motors	1 730	1 710

CHANGES

Dollar : 5,8720 F ↓

Lundi 6 décembre, à Paris, le deutschemark, ouvrait à 3,4420 francs sur le marché des changes parisien, contre 3,4365 francs le 3 décembre en fin de journée. Le dollar reculait à 5,8720 francs, contre 5,9210 francs vendredi soir (cours BdF).

FRANCFORT	3 déc.	6 déc.
Dollar (en DM)	1,7228	1,7095
TOKYO	**3 déc.**	**6 déc.**
Dollar (en yens)	108,85	108,80

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (6 déc.) .... 6 5/8 % - 6 3/4 %

New-York (3 dec.) .... 3 %

BOURSES

	2 déc.	3 déc.
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	602,20	602
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 160,45	2 188,40
NEW-YORK (Indice Dow Jones)	2 déc.	3 déc.
Industrielles	3 702,11	3 704,07
LONDRES (Indice « Financial Times »)	2 déc.	3 déc.
100 valeurs	3 223,90	3 234,20
30 valeurs	2 445,50	2 448,70
Mines d'or	237,80	231,10
Fonds d'Etat	105,14	105,31
FRANCFORT	2 déc.	3 déc.
Dax	2 118,53	2 128,61
TOKYO	3 déc.	6 déc.
Nikkei Dow Jones	17 459,35	16 840,38
Indice général	1 460,11	1 413,81

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,8935	5,8955	5,9375	5,9415
Yen (100)	5,4388	5,4422	5,4986	5,5050
Ecu	6,6254	6,6307	6,6232	6,6320
Deutschemark	3,4415	3,4430	3,4438	3,4470
Franc suisse	3,9686	3,9728	3,9885	3,9958
Lire italienne (1000)	3,4685	3,4718	3,4476	3,4535
Livre sterling	8,7945	8,8035	8,8210	8,8348
Peseta (100)	4,1690	4,1720	4,1406	4,1468

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 5/16	3 7/16	3 5/16	3 7/16	3 3/8	3 1/2
Yen (100)	2 1/16	2 3/16	1 7/8	2	1 11/16	1 13/16
Ecu	6 11/16	6 13/16	6 7/16	6 9/16	6 1/8	6 1/4
Deutschemark	6 5/16	6 7/16	6	6 1/8	5 11/16	5 13/16
Franc suisse	4 7/16	4 9/16	4 1/4	4 3/8	4 15/16	4 1/16
Lire italienne (1000)	8 11/16	8 15/16	8 11/16	8 15/16	8 9/16	8 13/16
Livre sterling	5 3/16	5 5/16	5 1/8	5 1/4	5 1/16	5 3/16
Peseta (100)	9 3/16	9 1/2	8 13/16	9 1/16	8 1/2	8 13/16
Franc français	6 5/8	6 3/4	6 7/16	6 9/16	6 1/16	6 3/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO

Le Monde
L'ÉCONOMIE

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 6 DÉCEMBRE

Liquidation : 24 décembre
Taux de report : 7,13

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : –0,26 % (2182,72)

Règlement mensuel

[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

[illegible]

Actions

[illegible]

Étrangères

[illegible]

Hors-cote (sélection)

[illegible]

Second marché (sélection)

[illegible]

Sicav (sélection) 3 décembre

[illegible]

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 03/12	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,9295	5,9210	5,70	6,20
Ecu	6,6290	6,6195	—	—
Allemagne (100 dm)	344,7400	343,6500	333	358
Belgique (100 F)	16,3380	16,3325	15,80	16,80
Pays-Bas (100 fl)	307,4200	306,5400	296	317
Italie (1000 lires)	3,4520	3,4410	3,25	3,70
Danemark (100 krd)	87,2900	87,1800	83	91
Irlande (1 iep)	8,9820	8,3585	7,95	8,70
Gde-Bretagne (1 L)	8,7850	8,8050	8,40	9,20
Grèce (100 drachmes)	2,4015	2,3940	2,69	3,09
Suisse (100 f)	396,0400	395,2600	382	404
Suède (100 krs)	70,1800	70,2900	65	74
Norvège (100 k)	79,4200	79,2200	75	84
Autriche (100 sch)	49,0160	48,8570	47,80	50,60
Espagne (100 pes)	4,1970	4,1840	3,95	4,50
Portugal (100 esc)	3,3750	3,3600	3	3,75
Canada (1 $ can)	4,4383	4,4603	4,20	4,65
Japon (100 yens)	5,4565	5,4398	5,25	5,60

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 03/12
Or fin (kilo en barre)	71250	71300
Or fin (en lingot)	71150	70400
Napoléon (20f)	409	408
Pièce Fr (10 f)	379	—
Pièce Suisse (20 f)	409	406
Pièce Latine (20 f)	409	406
Souverain	518	517
Pièce 20 dollars	2595	2555
Pièce 10 dollars	1490	1390
Pièce 5 dollars	755	—
Pièce 50 pesos	2880	2850
Pièce 10 florins	425	420

Matif (Marché à terme international de France)

3 décembre 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 233 147

Cours	Mars 94	Juin 94	Déc. 93
Dernier	127,74	126,74	124,24
Précédent	127,70	127,14	124,10

CAC 40 A TERME
Volume : 17 963

Cours	Janvier 94	Février 94	Déc. 93
Dernier	2216	2198	2204
Précédent	2184	2196	2173

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux U = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 6 DÉCEMBRE

TF 1

15.30 Feuilleton : La Clinique de la Forêt-Noire.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.40 Club Dorothée.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Hélène et les garçons.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Invité : Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé. Thème : spécial sida pour l'opération « Préservatif tarif jeunes pour tous ».
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.55).
20.00 Journal et Météo.

20.45 ▶ Variétés : Stars 90. Emission présentée par Michel Drucker. Invité Renaud. Rire avec les Inconnus et Elie et Dieudonné.
22.45 Magazine : Santé à la Une. Présenté par Robert Namias et Anne Barrère.
0.20 Sport : Football. Présentation de la deuxième journée de la Ligue des champions : FC Barcelone-AS Monaco. Les autres matches : RSC Anderlecht (Belgique)-Werder Brême (Allemagne) ; Spartak Moscou (Russie)-Galatasaray (Turquie).

FRANCE 2

15.40 Variétés : La Chance aux chansons. Emission présentée par Pascal Sevran. Quarante ans de chansons de Gloria Lasso.
16.40 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.10 Magazine : Giga.
18.40 Jeu : Un pour tous.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Série : Antoine Rives, le juge du terrorisme. L'Affaire JNB, de Philippe Lefebvre.
22.15 Magazine : Savoir plus. Présenté par François de Closets. Se soigner sans médecin : attention, danger ! Invités : le professeur Jean Paul Giroud, chef du service de pharmacologie de l'hôpital Cochin ; le docteur Philippe Sopena, médecin généraliste ; Marie-José Auge-Caumon, pharmacienne ; Marie-Claire Chomel, présidente de la Fédération nationale des usagers de la santé. Reportages : L'automédication en matière de diabète ; L'armoire à pharmacie des Français, de Marie-Françoise Grillot ; Spot publicitaire : Le voyage d'un cachet d'aspirine dans le corps humain, de François de Closets ; Les conseils de l'entourage, de Marie-Françoise Grillot ; La littérature médicale, d'Hervé Bouchaud ; Les pharmaciens, de Philippe Belin ; Les produits naturels, d'Hervé Bouchard ; Les vitamines, de Brigitte-Fanny Cohen ; Michel-Edouard Leclerc : Les médicaments de confort vendus en hypermarché, de Laure Beudoin ; Les home-tests de grossesse, d'Isabelle Clairec ; Les W.-C. japonais.
23.40 Journal et Météo.
0.00 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field. Le prix de la mémoire.

FRANCE 3

15.15 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. Présenté par Vincent Perrot. Invitée : Nana Mouskouri.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer. Présenté par Pascal Sanchez, en direct de Val-d'Isère.
18.25 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
18.50 Un livre, un jour. Encyclopédie Larousse de la nature, sous la direction d'Eric Mathivet.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : La Grande Classe.
20.30 Le Journal des sports.
20.50 Cinéma : Fantômas. □ Film français d'André Hunebelle (1964).
22.35 Journal et Météo.
23.05 Magazine : L'Atelier 256. Présenté par Jacques Chancel. Invité : Jean Nouvel.
23.55 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

14.55 Cinéma : JFK. □ Film américain d'Oliver Stone (1991).
17.55 Surprises.
18.00 Canaille peluche.
— En clair jusqu'à 20.35 —
18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Enrico Macias.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Hot Shots. □ Film américain de Jim Abrahams (1991).
21.55 Flash d'informations.
22.00 Le Journal du cinéma.
22.05 Cinéma : Versailles rive gauche. ■■ Film français de Bruno Podalydès (1991).
22.50 Cinéma : La Vie des morts. ■■ Film français d'Arnaud Desplechin (1990).
23.40 Cinéma : Un été sans histoires. ■ Film français de Philippe Harel (1992).
0.45 Cinéma : Puppetmaster 2. □ Film américain de David Allen (1990).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —
17.00 Documentaire : Point de départ. De Robert Kramer (rediff.).
18.25 Musique : Jazz Festival Berlin (rediff.).
19.00 Série : The New Statesman. De Geoffrey Sax (v.o.).
19.30 Documentaire : Archéologie en Sibérie. De Walter Sucher.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Cinéma : Les Vacances de M. Hulot. ■■■ Film français de Jacques Tati (1953).
22.05 Magazine : Macadam. Ladies Night, documentaire de Wolfgang Kraesze (2e partie).
23.05 Documentaire : Rencontres. Francis Haskell, questions de goût, de Renan Pollès.
23.45 Documentaire : Histoires d'amour. Le Temps pour vivre, de Marie-Hélène Rabier, Emmanuelle Dupuis, Michel Khleifi (60 min.).

M 6

14.20 Magazine : La Vie à pleins tubes.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Code Quantum.
19.00 Série : Deux flics à Miami.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Ciné 6.
20.50 Cinéma : Scorpio. □ Film américain de Michae Winner (1972).
22.50 Cinéma : Il était une fois la légion. ■ Film britannique de Dick Richards (1977).
0.40 Informations : Six minutes première heure.
0.50 Magazine : Jazz 6.

FRANCE-CULTURE

20.30 L'Histoire en direct. Le STO. Avec François Cavanna, Jean Chaize, Roger Jaillot, Robert Jordy, Henri Braun.
21.30 Dramatique. Les jours se traînent, les nuits aussi, de Léandre-Alain Baker.
22.40 La Radio dans les yeux. Avec Henri Maldiney.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de Katowice) : Symphonie n° 2 en si bémol majeur op. 19, de Szymanowski ; Symphonie n° 2 pour soprano, baryton, chœur et orchestre, de Gorecki, par le Chœur de la radio de Cracovie, l'Orchestre syphonique national de la radio de Katowice, dir. Antoni Wit.
23.09 Ainsi la nuit. Par Alexandre Sorel. Œuvres de Haydn, de Beethoven, de Mendelssohn.
0.00 L'Heure bleue.

Les interventions à la radio

Europe 1, 19 heures : Laurent Fabius (« Le club de la presse »).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Date limite

GUY BEDOS, chez Anne Sinclair, nous mettait en garde contre la montée du fascisme. Aussi sincèrement sans doute que Renaud, quelques mois auparavant, jurait que le sort des masses n'avait pas sensiblement progressé depuis *Germinal*, le rôle-titre de *la Résistible ascension d'Arturo Ui* sentait le fascisme à nos portes, là, tout près. Sacrés comédiens ! Quelle habileté, à chevaucher les misères et les peurs supposées de l'époque, à les embaucher comme figurantes de leurs promotions !

Bedos ne « sentait » d'ailleurs pas seulement la montée des périls. L'actualité de la semaine lui offrit le prétexte à une large démonstration d'extra-lucidité olfactive. La politique ? *« Pasqua pue le Ricard »*, et *« Boucheron est un gangster »*. Les affaires Tapie ? *« On dit qu'un des juges de l'affaire Testut serait inspiré par l'extrême droite ! »* Quant à Tapie lui-même : *« Cette histoire pue depuis le début de l'été. On ne trouve rien contre lui. »* Le procès de Dijon ? *« J'ai un faible pour Christine Villemin. Je suis persuadé qu'elle est innocente. »*

Face à Bedos – comme face à Renaud –, Anne Sinclair faisait relâche. Si la parole des politiques est suspecte, celle des artistes est aussi sacrée que la liberté d'expression. Bedos a le droit d'accuser, sur la foi de rumeurs, un magistrat quasiment nommé d'être *« inspiré par l'extrême droite »* sans que nul ne lui demande ses sources. Il peut « sentir » Christine Villemin innocente, de la même manière que Marguerite Duras la « sentait » coupable : on moquait Duras, nul ne moquera Bedos.

Mais si ces insultes et ces diffamations ne « passent » plus, n'est-ce pas parce que Bedos ne fait plus rire ? Comme si un ressort, en lui, était aujourd'hui cassé. Comme si sa rage, cette précieuse matière première des humoristes, ne trouvait plus la force ou l'élégance de se voiler d'ironie. Comme si elle restait seule, cette rage, sans autre issue que de se contempler dans son miroir. Comme si, tournant et retournant dans sa cage, elle s'était aigrie tel un pot de crème fraîche après la date limite.

L'humour enfui, que reste-t-il ? Un coléreux de salut public, comme, sur leur fin, Montand ou Coluche. Un robot vindicatif qui départage l'univers entre bons – Tapie, Kouchner, Mitterrand, l'abbé Pierre – et méchants – Pasqua, les petits juges, le pape. Et surtout, un amoureux de lui-même. Bedos, comme lors de chaque émission, protesta ainsi de son amour persistant pour François Mitterrand. Mais quels mots trouva-t-il pour dire cet amour ? *« Quand les rats quittent le navire, moi je saute dans la cabine du capitaine »*, assura-t-il à Anne Sinclair. Davantage que Mitterrand lui-même, il parut à cet instant aimer surtout l'image sainte de Guy Bedos persistant, dans la débâcle, à aimer Mitterrand.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

MARDI 7 DÉCEMBRE

TF 1

5.55 Série : Mésaventures (et à 0.45).
6.28 Météo (et à 6.58, 8.33).
6.30 Club mini Zig-Zag. Jayce ; Will Kwak Kwak.
7.00 Journal.
7.20 Club Dorothée avant l'école.
8.35 Télé-shopping.
9.05 Feuilleton : Hôpital central.
9.45 Feuilleton : Haine et passions.
10.25 Série : Intrigues (et à 4.10).
10.55 Série : Tribunal.
11.25 Feuilleton : Santa Barbara.
11.50 Jeu : La Roue de la fortune.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Cannon.
15.30 Feuilleton : La Clinique de la Forêt-Noire.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.40 Club Dorothée. Charles s'en charge ; Parker Lewis ne perd jamais ; Jeux.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Hélène et les garçons.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Présenté par Christophe Dechavanne. Invité : David Hasselhoff.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.35).
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.50 Cinéma : On a retrouvé la septième compagnie. □ Film français de Robert Lamoureux (1975).
22.20 Magazine : Grand Reportage. A la recherche du paradis perdu, reportage de Robert Salis et Gilbert Lauzun.
0.00 Magazine : Le Club de l'enjeu. Présenté par Emmanuel de La Taille et Alain Weiller. Invités : Christian Boiron, président de Boiron ; Robert Gerson, PDG de Mattel France ; Didier Bodel, PDG de Tyco Toys ; Alain Monneret, PDG de Monneret Jouets.
0.40 Journal et Météo.
1.10 Magazine : Reportages. Gascon, Tourangeau, Poitevin... compagnons du devoir, de Dominique Thouars et Jean-Michel Chappes (rediff.).
1.35 TF1 nuit (et à 2.35, 3.10, 4.35).
1.45 Documentaire : Le Chemin des Indiens morts. 1. Le Monde d'Isho.
2.45 Série : Passions.
3.15 Documentaire : Histoires naturelles.
4.40 Musique.
4.55 Téléfilm : Le Vignoble des maudits (dernière partie).

FRANCE 2

5.55 Dessin animé.
6.05 Feuilleton : Secrets.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
8.55 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.15 Magazine : Matin bonheur. Invitée : Marie-Christine Barrault.
11.20 Flash d'informations.
11.25 Jeu : Motus.
11.55 Jeu : Pyramide (et à 4.40).
12.25 Jeu : Ces années-là.
12.59 Journal et Météo.
13.45 INC.
13.50 Série : Le Renard.
14.50 Tiercé, en direct de Maisons-Laffitte.
15.05 Série : Les deux font la paire.
15.55 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.10). Emission présentée par Pascal Sevran. Quarante ans de chansons de Gloria Lasso.
16.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.15 Magazine : Giga. Avec les séries : L'Annexe ; Sauvés par le gong ; Le Prince de Bel-Air.
18.40 Jeu : Un pour tous.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Cinéma : Le Corniaud. ■■ Film français de Gérard Oury (1965).
22.50 Magazine : Bas les masques. Présenté par Mireille Dumas. J'ai bu à en mourir : les femmes et l'alcool. Reportages : Femmes et enfants, de Carole Wheatcroft et Bernard Cazedepats ; Les réseaux anonymes de l'abstinence, d'Anne Pastor et Gilles Machu ; Dégueuloir à Moscou, de Jean-Yves Huchet et Ahmed Sel.
0.05 Journal, Météo et Journal des courses.
0.30 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.
1.35 Magazine : Jamais sans mon livre. Diffusé sur France 3 le 4 décembre.
2.30 Magazine : Savoir plus (rediff.).
3.45 Dessin animé.
3.55 24 heures d'info.

FRANCE 3

7.00 Premier service.
7.15 Bonjour les petits loups. Les Moomins ; Pingu ; Souris, souris.
8.00 Continentales. Emission spéciale sur les langues du monde. Zak (v.o.) ; A 8.20, Auslands Journal (v.o.) ; A 8.40, Oggetuige : magazine néerlandais (v.o.) ; A 9.00, Euro hebdo, l'actualité en Allemagne ; A 9.10, Multiplex, Ordinary People, magazine d'Afrique du Sud ; A 9.20, Orthogaffes.
9.25 Magazine : Génération 3. Présenté par Marie-Laure Augry. Afrique de l'Ouest : Sierra-Leone, les mirages du tourisme. A 9.55, Semaine thématique : La planète en danger. 2. Menace sur l'eau. Invité : Jean-Louis Etienne. Documents : La mer d'Aral, d'Isabelle Moeglin et Jean Michel Destang ; La pollution des lacs, de Laurier Bonin et Jean Aubert ; Suisse, le réchauffement global, de Josy Dubié.
10.55 Espace entreprises : L'Homme du jour.
11.00 Magazine : Français, si vous parliez. Génération galère : les 18-25 ans.
11.45 La Cuisine des mousquetaires.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Magazine : Votre cas nous intéresse. Factures d'eau... trop salées.
13.30 Série : La Conquête de l'Ouest.
15.15 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. Invité : Christian Morin.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Le Grand Sylvain*, de Pierre Bergounioux.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : La Grande Classe.
20.30 Le Journal des sports.
20.50 Divertissement : Attention, magie ! Présenté par Vincent Perrot. Invités : Jeanne Mas. Avec le professeur Al Carthy, James et Lisa Dimare, Tom Noddy, Samson, Gilles Arthur.
22.05 Journal et Météo.
22.35 Les Brûlures de l'Histoire. Magazine présenté par Laure Adler et Patrick Rotman. Dossier : le cas Bousquet, de William Karel ; invités : Henry Rousso, historien ; Serge Klarsfeld. Séquence actualité : Bibracte, la vie quotidienne chez les Gaulois ; invité : Christian Goudineau, professeur au Collège de France.
23.30 Magazine : A la une sur la 3. Présenté par Christine Ockrent. Avec Serge July et Philippe Alexandre.
23.55 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

— En clair jusqu'à 7.25 —
7.00 CBS Evening News.
7.23 Le Journal de l'emploi.
7.25 Canaille peluche. Le Tourbillon noir.
— En clair jusqu'à 8.05 —
7.50 Ça cartoon.
8.05 Magazine : Télés dimanche (rediff.).
9.00 Le Journal du cinéma.
9.05 Téléfilm : Quarantaine. De Nico Hofmann, avec Gunther Maria Halmer, Renan Demirkan.
10.20 Flash d'informations.
10.25 Surprises.
10.35 Cinéma : L'Age de vivre. ■ Film britannique de Peter Medak (1991).
— En clair jusqu'à 13.35 —
12.30 Magazine : La Grande Famille. Présenté par Jean-Luc Delarue. Les accidents en milieu scolaire ; J'ai trouvé un trésor.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Le Journal du cinéma.
13.40 Cinéma : Versailles rive gauche. ■■ Film français de Bruno Podalydès (1991).
14.25 Cinéma : La Vie des morts. ■■ Film français d'Arnaud Desplechin (1991).
15.15 Magazine : 24 heures (rediff.).
16.10 Le Journal du cinéma.
16.15 Cinéma : Riens du tout. ■ Film français de Cédric Klapisch (1992).
17.45 Surprises.
18.00 Canaille peluche. Baby Folies.
— En clair jusqu'à 20.15 —
18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Patrick Bruel.
20.10 Sport : Football. Karlsruhe-Bordeaux. Match de coupe d'Europe, en direct ; à 20.15, coup d'envoi.
22.05 Série : Le Juge de la nuit.
22.50 Flash d'informations.
22.55 Cinéma : Bob Roberts. ■■ Film américain de Tim Robbins (1992, v.o.).
0.35 Le Journal du hard.
0.40 Cinéma : Rêves et Fantasmes. Film américain, classé X, d'Andrew Blake (1990).
1.55 Cinéma : Nuit d'or. ■■ Film français de Serge Moati (1976).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —
17.00 Documentaire : Trois créateurs. De Jean Antoine (rediff.).
17.25 Cinéma : Dédée d'Anvers. ■■ Film français d'Yves Allégret (1948).
19.00 Série : The New Statesman.
19.30 Documentaire : Piccola America. De Gianfranco Pannone. *L'histoire de l'assainissement des marais Pontins, au sud de Rome, à travers témoignages et images d'archives.*
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Magazine : Transit. De Daniel Leconte. Le Pionnier clandestin, de Pavel Lounguine. Reportage : L'ambiance préélectorale, de Jean-Yves Huchet.
21.45 ▶ Soirée thématique : Billy Wilder. Soirée proposée par Annie Tresgot.
21.50 Cinéma : La Garçonnière. ■■ Film américain de Billy Wilder (1960, v.o.).
23.50 Documentaire : Billy Wilder, artiste. Ou Ne réveillez pas le cinéaste qui dort, d'Annie Tresgot (60 min.).

M 6

7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.45, 11.50).
7.05 Contact 6 Manager.
7.15 Les Matins d'Olivia (et à 8.05). Emission présentée par Olivia Adriaco.
9.05 M 6 boutique. Télé-achat.
9.30 Musique : Boulevard des clips (et à 10.05, 1.05).
10.55 Série : Jet Set.
12.00 Série : Papa Schultz.
12.30 Série à la carte. Les Routes du paradis ou La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Série : Roseanne.
14.00 Magazine : La Vie à pleine tubes. Vidéofan : Jean-Michel Jarre.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Code Quantum.
19.00 Série : Deux flics à Miami.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Grandeur nature. Présenté par Caroline Avon.
20.50 Série : Les Enfants d'Avonlea. La Malédiction des Lloyd. C'est à l'ouvrage qu'on voit l'artisan. Avec Sarah Polley, Zachery Bennett. *Saga familiale au Canada.*
22.45 Série : Mission impossible. Mon frère, mon ennemi.
23.40 Série : L'Exilé.
0.30 Informations : Six minutes première heure.
0.40 Musique : Flashback.
2.00 Rediffusions. E = M 6 ; Les Lumières dans la ville ; Cargo de nuit (Musiques en fuite) ; Voir et revoir la France (Les châteaux de la Loire) ; Fax'O ; Les Enquêtes de Capital.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science. Lyon, ou la chimie dans tous ses états.
21.30 Luc Bérimont, un poète brasseur d'étoiles.
22.40 Les Nuits magnétiques. La punition (1).
0.05 Du jour au lendemain. Avec Dyonis Mascolo (2).
0.50 Musique : Coda. Les Mille et Une Nuits (2).

FRANCE-MUSIQUE

18.00 Soirée lyrique (en direct de la Scala de Milan) : La Vestale, opéra en trois actes de Spontini, par le Chœur et l'Orchestre de la Scala de Milan, dir. : Riccardo Muti ; sol. : Denyce Graves, Maria Dragoni, Dimitri Kavrakos, Luca Lombardo, Mariana Pentcheva, Giorgio Surjan.
23.09 Ainsi la nuit. Trio pour piano, violon et violoncelle n° 4 en mi bémol majeur op. 100 D 929, de Schubert ; Par les sentiers broussailleux, de Janacek.
0.00 L'Heure bleue. Carnets de route, par Philippe Carles. Invité : Aldo Romano, batteur.

Les interventions à la radio

France-Inter, 7 h 45 : Pierre Bourdieu (« Spécial petit déjeuner d'Inter »).

AU JOUR LE JOUR

Correction

Le télescope Hubble fut expédié loin du bruit et des hommes pour observer les confins du cosmos, invisibles d'ici. Mauvaise volonté, ou refus de regarder les choses en face, il n'a cessé, depuis sa mise en orbite, de fermer l'œil. D'où la réparation en cours, qui vise à lui rendre la vue.

Les orthoptistes du ciel font des prouesses afin que notre émissaire récupère ses capacités. L'opération se déroule dans les meilleures conditions, et chacun doit s'en féliciter pour l'ensemble de l'humanité. Elle a grand besoin, en effet, de tourner enfin ses regards vers l'inexploré des cieux, et de donner à la rêverie de nouveaux horizons.

On ne saurait cependant exclure une nouvelle facétie de la part de Hubble, et que, par un retournement non programmé, le télescope réparé ne s'attache à la Terre et ne montre en gros plan l'affligeant spectacle qui s'y donne chaque jour.

PROCYON

L'ESSENTIEL

INTERNATIONAL

Elections confuses au Gabon

Le premier tour du scrutin de la première élection présidentielle pluraliste organisée depuis l'arrivée au pouvoir du président Omar Bongo s'est déroulé lundi 6 décembre dans la plus grande confusion *(page 7)*.

Venezuela : le retour de Rafael Caldera

Candidat d'une coalition allant de l'extrême droite aux communistes, l'ancien président Rafael Caldera semble avoir remporté l'élection présidentielle de dimanche *(page 8)*.

POLITIQUE

Difficultés économiques en Nouvelle-Calédonie

Le comité de suivi des «accords de Matignon» sur la Nouvelle-Calédonie tient ce mardi sa cinquième réunion. Les indépendantistes alertent l'État sur les difficultés économiques du territoire *(page 10)*.

Bernard Stasi distancé par son adversaire

Au premier tour de l'élection législative partielle de la sixième circonscription de la Marne, le candidat centriste, maire d'Epernay, a perdu des voix face à son rival, Philippe Martin (divers droite), dont l'élection comme député, en mars dernier, avait été invalidée, le 6 octobre *(page 11)*.

SOCIÉTÉ

L'enlèvement de deux enfants français à Rio

Après l'enlèvement des deux enfants du représentant de Thomson, la police brésilienne écarte l'hypothèse de représailles contre la compagnie française *(page 13)*.

Soutien de magistrats à M. Méhaignerie

L'association professionnelle des magistrats, lors de sa douzième assemblée générale annuelle réunie le 4 décembre à Nantes, a apporté son soutien à la politique judiciaire menée par Pierre Méhaignerie *(page 13)*.

SPORTS

Football : Monaco contre Barcelone

AS Monaco rencontre le FC Barcelone le 8 décembre, en deuxième journée de la ligue des champions *(page 14)*.

CULTURE

Rencontres transmusicales de Rennes : le bilan

Personne ne peut contester aux «Trans» de Rennes leur statut de plus important festival français du rock *(page 18)*.

ÉCONOMIE

Mariage franco-allemand dans les télécoms

C'est une alliance stratégique que France Telecom et son homologue allemand comptent sceller officiellement ce mardi 7 décembre à Bruxelles *(page 22)*.

COMMUNICATION

Audiovisuel : la réforme est adoptée

La réforme du système audiovisuel a été adoptée par l'Assemblée nationale. Hervé Bourges quitte la présidence de France Télévision, laissant en héritage deux chaînes publiques saines mais fragiles *(page 23)*.

Services

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Demain

Initiatives

Peu considéré, le travail manuel n'en finit pas d'être maltraité. Alors qu'il pourrait se développer et offrir des emplois à des jeunes, la rengaine de sa réhabilitation n'a pas de prise sur l'opinion. *Pourquoi?*

Ce numéro comporte un cahier : «le Monde-l'Economie» folioté I à X

Le numéro du «Monde» daté 5-6 décembre 1993 a été tiré à 526 427 exemplaires

Une Russe tuée et un Italien blessé dans des attentats

L'inquiétude des communautés étrangères grandit en Algérie

Une Russe, mariée à un Algérien, a été assassinée, dimanche 5 décembre, dans un bastion intégriste d'Alger. La veille, aux abords de la capitale, un homme d'affaires italien avait été blessé par balles. Depuis le 21 septembre dernier, neuf ressortissants étrangers vivant en Algérie ont été tués par des individus armés, présumés islamistes. L'inquiétude grandit dans les communautés étrangères.

ALGER

de notre correspondante

Larissa avait quarante-huit ans. Trois enfants d'un mari algérien, qu'elle avait rencontré, il y a une bonne quinzaine d'années, dans une université moscovite. Des Russes «bi-nationales» comme elle, il y en a *«sûrement des dizaines, voire des centaines»* en Algérie, reconnaît un jeune diplomate de l'ambassade de la Fédération de Russie. Mais c'est la première à être assassinée.

Larissa Ayadi vivait avec sa famille, dans le quartier de Kouba, à l'est de la capitale. Elle a été tuée, dimanche, d'une balle dans la tête – *«on a tiré par derrière»*, précise le diplomate – alors qu'elle faisait ses courses, sur le marché de Diar el Afia, dans le quartier des Anassers, à deux pas de chez elle. Elle est morte, un quart d'heure plus tard, *«en arrivant à l'hôpital»*.

La communauté russe, non compris les «bi-nationaux», est officiellement estimée à environ trois mille personnes, *«dont la majorité travaillent dans le cadre de contrats de coopération avec le ministère de la défense»*. C'était le cas des trois officiers russes, tués, le 16 octobre, à Laghouat. Deux ont succombé à leurs blessures et le troisième achève sa convalescence dans un hôpital d'Alger. Contrairement aux autres Européens, qui disposent d'un point de chute, les Russes peuvent difficilement envisager de retourner chez eux, tant la situation y est devenue précaire.

Ne reste, pour limiter les risques, que la stratégie du repli : après le centre culturel, *«fermé il y a sept ou huit mois»*, c'est l'école russe qui, à son tour, a fermé ses portes. Les quelque cent élèves, qui la fréquentaient, ont posé leurs cartables dans la bibliothèque de l'ambassade, où les professeurs russes leur donnent régulièrement des cours. A la suite au drame de dimanche, une nouvelle mesure – draconienne et dérisoire – a été prise : désormais, le personnel diplomatique est interdit de marché et devra «faire ses courses» à l'intérieur de l'ambassade – qui se chargera de l'approvisionnement en nourriture.

Le problème des « bi-nationaux »

Quant aux «bi-nationaux», les Russes comme les autres devront se débrouiller. *«C'est un grand problème»*, reconnaissent volontiers les diplomates de l'ex-Union soviétique. *«Problème»* qui ne devrait pas manquer d'inquiéter les communautés étrangères en général, et la communauté française en particulier. Sur les quelque 25 000 Français vivant en Algérie, on compte, en effet, plus de 17 000 «bi-nationaux» (*le Monde* du 21 octobre), dont de nombreuses Françaises, mariées à des Algériens. Jusqu'alors épargnée, cette catégorie de la population s'était crue, visiblement à tort, plus protégée qu'une autre.

Le fait d'être une femme semblait, aussi, être un facteur dissuasif. L'assassinat de Larissa Ayadi n'a eu, à ce jour, que de rares précédents, ceux d'une jeune employée du ministère de l'intérieur et de l'épouse d'un enseignant du PAGS (ex-Parti communiste). *«Si, demain, j'apprenais qu'on a tué des enfants, j'en serais profondément choqué, mais pas tellement surpris»*, commente un vieil habitant de Kouba. *«Désormais, tout est possible»*, conclut-il, désespéré.

Le meurtre de Mme Ayadi porte à neuf le nombre des assassinats commis, depuis le 21 septembre dernier, contre des étrangers. Jeudi, un homme d'affaires espagnol avait été tué, sur une route de montagne, à une centaine de kilomètres au sud d'Alger. Samedi, c'est un autre homme d'affaires, italien celui-là. Agnello Castaldo, qui a été blessé par balles, alors qu'à bord de sa voiture il quittait son domicile de Birkhadem, dans la banlieue est d'Alger.

La presse locale n'a accordé, lundi, qu'une place assez modeste à ces diverses tragédies. Fustigeant *«la lâcheté des terroristes»* responsables de la mort de Mme Ayadi, le quotidien francophone *le Matin* voit, dans ce crime, un argument supplémentaire contre la *«paix civile douteuse»*, pour laquelle militeraient les *«partis, dits «réconciliateurs»*, favorables à des *«mesures d'apaisement»* et au dialogue avec les islamistes.

CATHERINE SIMON

Alain Juppé annonce un regroupement des écoles françaises. – Le ministre des affaires étrangères a déclaré, dimanche 5 décembre, au cours du Grand Jury *RTL-Le Monde*, que Paris préparait un regroupement des écoles françaises en Algérie pour des raisons de sécurité, tout en soulignant que la France n'envisageait pas de se retirer de ce pays malgré les menaces que les extrémistes islamistes font peser sur les étrangers.

Un délégué du FIS nie toute implication dans les attaques contre les étrangers

KHARTOUM

de notre envoyée spéciale

«Le FIS n'a jamais revendiqué aucun enlèvement d'étrangers. Nous n'avons pas besoin d'ouvrir d'autres fronts avec d'autres pays.» Vice-président de l'instance exécutive de l'ex-Front islamique du salut à l'étranger, Kamer Eddine Kherbane, qui a participé, à Khartoum, à la Conférence populaire arabe et islamique, nie toute implication de son mouvement dans les attaques contre les étrangers.

A son avis, *«les services de renseignements algériens sont derrière toutes ces opérations pour faire peser la menace de l'arrivée des islamistes au pouvoir afin d'obtenir des crédits et de mener campagne contre le FIS»*. A l'en croire, *«le FIS n'a aucun rapport avec le GIA»* (Groupe islamique armé) et sa *«résistance armée n'est dirigée que contre la dictature militaire»*.

Prenant la parole au nom du FIS, Abdallah Anas qui, comme M. Kherbane, a été expulsé de France en juillet 1992 vers le Pakistan, a suggéré l'établissement d'un comité de médiation, formé d'intellectuels et de personnalités politiques pour intervenir entre les mouvements islamistes et leur gouvernement. Toutefois, M. Kherbane estime qu'en Algérie, cette perspective de rapprochement demeure lointaine et qu'en tout état de cause les négociations devraient conduire *«au départ définitif de la junte au pouvoir»*.

A cet égard, M. Kherbane déplore *«le soutien total de la France»* au pouvoir en place à Alger. *«La politique française s'engouffre dans un marécage*, souligne-t-il. *Des mesures de redressement s'imposent car nous avons des rapports étroits et historiques avec la France qui n'a aucune raison de s'attaquer à des Algériens parce qu'ils ont des opinions différentes de celles de la junte militaire»*.

F. C.

RATP : nouveau dispositif pour les sans-abri

Après avoir fermé les stations de métro Saint-Martin et Champ-de-Mars (*le Monde* daté 5-6 décembre) *«pour des raisons d'hygiène et de sécurité»*, la RATP a mis en place un nouveau dispositif, en liaison avec plusieurs associations caritatives : quatre points d'accueil ont été aménagés près des stations Gare-du-Nord, Châtelet, Nation et République, où des repas chauds sont servis aux sans-abri.

Les prêtres ex-anglicans pourront être ordonnés dans l'Eglise catholique

A l'issue d'une rencontre de deux jours à Rome entre le cardinal Ratzinger, préfet de la congrégation pour la doctrine de la foi, le cardinal Cassidy, président du Conseil pour l'unité des chrétiens, et le cardinal Hume, primat de l'Eglise catholique de Grande-Bretagne, le Vatican a adopté, samedi 4 décembre, un document en cinq points autorisant l'entrée dans l'Eglise catholique des prêtres et évêques anglicans en désaccord avec leur Eglise (après sa décision d'accepter des femmes pour le sacerdoce).

Ils seront ordonnés prêtres dans l'Eglise catholique après *«une période opportune de discernement et d'étude de l'enseignement catholique»*.

Mort du décorateur Alexandre Trauner

Le décorateur de *Quai des brumes*, d'*Hôtel du nord*, des *Enfants du paradis*, est décédé le 5 décembre dans sa maison d'Omonville-la-Petite (Manche). Il était agé de quatre-vingt-sept ans. D'origine hongroise, il avait travaillé avec les plus grands metteurs en scène : l'équipe Carné-Prévert avant la guerre puis, aux Etats-Unis, avec Orson Welles, Billy Wilder, Fred Zinnemann, Peter Ustinov, Jules Dassin ou John Huston. Pour eux, il a reconstitué en studio des appartements, des maisons, des quartiers entiers. Les jeunes metteurs en scène français le redécouvrent à leur tour. Il réinvente l'Afrique coloniale pour Bertrand Tavernier (*Coup de torchon*), un Paris populaire pour Claude Berri (*Tchao Pantin*) et un étrange monde souterrain pour Luc Besson (*Subway*).

Le Monde

La Thaïlande avale l'obstacle



La croissance économique se poursuit à un rythme enviable dans ce « bébé dragon » d'Asie du Sud-Est. Malgré les goulets d'étranglement que constituent les infrastructures, les transports... ou l'épidémie de sida.

page V



Lettre de New-York



Le gala organisé par les journalistes financiers de Wall Street donne un résumé burlesque de la vie des affaires dans l'année écoulée. Derrière la parodie, un univers impitoyable pour les employés, de l'ouvrier au PDG.

page IX

Opinion : Exploiter la forêt



Les bons sentiments font plus de mal que de bien quand il s'agit d'un sytème économique et écologique aussi complexe que la forêt. L'exploiter intelligemment permettrait de créer des emplois, écrit Henri Prévot.

page X

L'ÉCONOMIE

À-CÔTÉS

Des Chinois au Pérou

La Shougang Corporation a acheté cash une mine de fer privatisée. Elle ne compte pas en rester là.

LIMA
de notre correspondante

LA Shougang Corporation, deuxième consortium chinois, a provoqué un coup de théâtre en octobre dernier en remportant haut la main l'appel d'offres pour la privatisation de la mine de fer Hierro Peru. Non seulement elle a payé *cash* 120 millions de dollars, soit près de six fois le prix de base, mais elle a pris en charge un passif de 42 millions de dollars et a promis d'investir 150 millions de dollars avant décembre 1995.

Du coup, dans les milieux d'affaires on laissait entendre que la Shougang avait acheté une montagne de ferraille sur catalogue aux Etats-Unis. «*Archi-faux*, répond le gérant général adjoint de la Shougang. *La proposition a été faite en connaissance de cause. Des ingénieurs chinois avaient visité les installations. Nous n'ignorions pas l'absence de pièces de rechange, de biens intermédiaires et les problèmes de stocks. Mais la Shougang a besoin de fer! La teneur du minerai de Marcona est l'une des plus élevées au monde. Pourquoi importerions-nous du minerai, alors que nous pouvons devenir propriétaires d'une mine disposant de réserves pour cent ans, et située à 15 kilomètres seulement d'un des meilleurs ports du Pacifique? ces conditions extraordinaires n'étaient réunies nulle part ailleurs*».

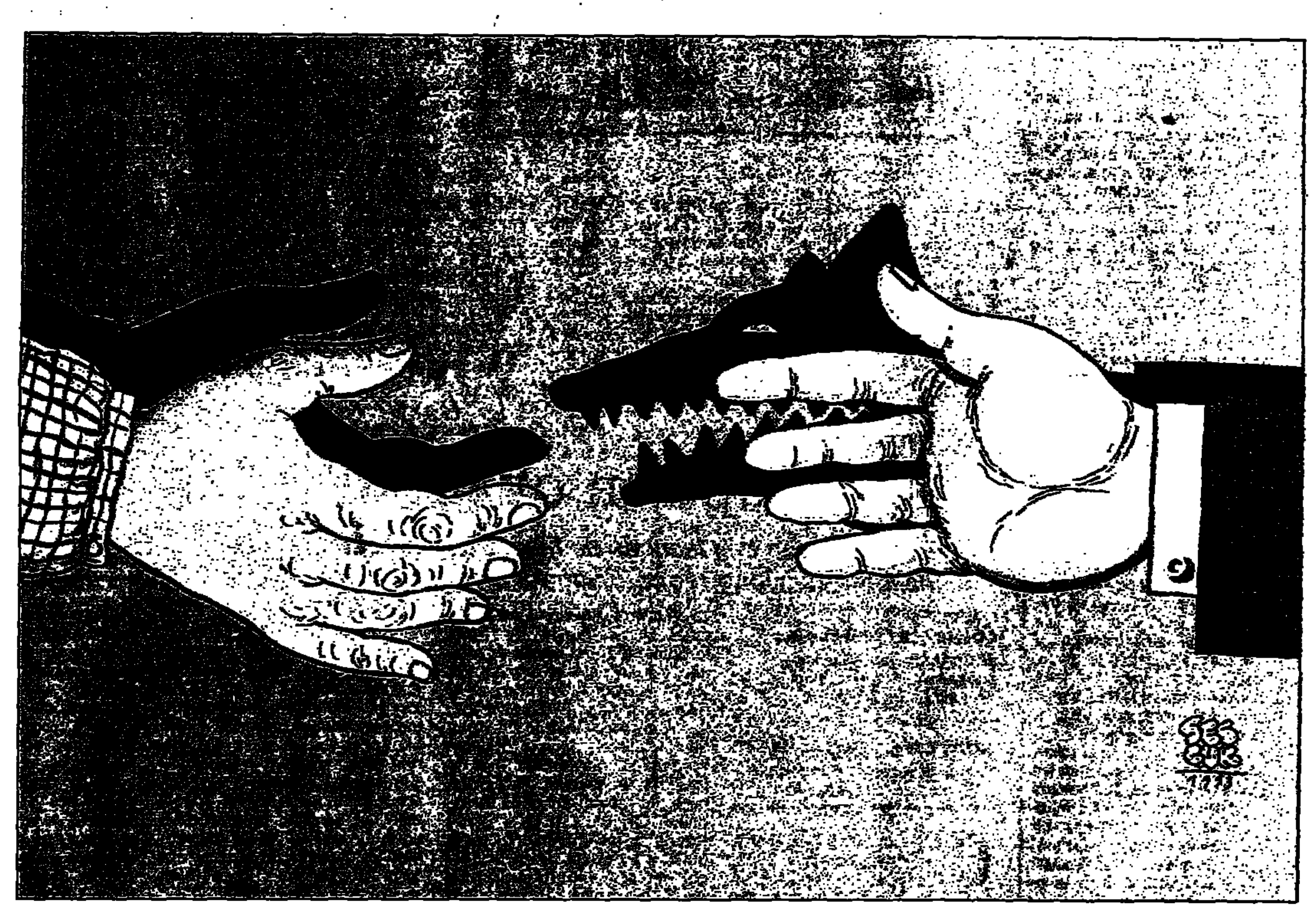
En tout cas, la Shougang s'est installée en janvier dans le campement minier de Marcona, situé à 480 kilomètres au sud de la capitale péruvienne.

Nicole Bonnet

Lire la suite page IV

SUR FOND DE CRISE ÉCONOMIQUE ET DE COMBATIVITÉ RETROUVÉE

Les Européens en quête de pacte social



La peur du chômage ne bride plus l'expression du mécontentement. En Belgique, la récente grève générale a été un succès et, en Espagne, les syndicats remobilisent. La France redécouvre les mouvements durs (Air France). Dans les pays de tradition social-démocrate, ainsi qu'en Italie et en Irlande, c'est par la négociation qu'on révise les avantages sociaux. A la baisse. Et Jacques Delors rêve d'un «pacte social» à l'échelle européenne.

Lire page III les articles de Michel Bole-Richard et de Jean-Michel Normand

ÉNERGIES RENOUVELABLES

L'éclipse du solaire français

La filière solaire française, en pointe il y a quelques années, semble aujourd'hui en pleine régression. Les professionnels déplorent l'absence de politique industrielle dans ce secteur porteur d'avenir

LE cylone Hugo est passé, les panneaux solaires ont résisté. Pour preuve de la fiabilité nouvelle de leurs équipements, les industriels racontent volontiers qu'en Guadeloupe, les seules maisons encore éclairées après la tornade étaient solaires. Pourtant, ce marché n'est pas resplendissant. «*Que l'on parle du solaire thermique ou photovoltaïque (conversion directe de l'énergie solaire en électricité), nous sommes en pleine régression, à contre-courant de l'évolution des autres pays industriels*, déplore Jacques Giordano, dont l'entreprise fabrique des installations solaires de production d'eau chaude. *Les Espagnols, dans les années 80, ne savaient pas ce qu'était le solaire. Aujourd'hui, ils fabriquent dix fois plus de matériels que nous. En Grèce, un chauffe-eau sur trois est solaire*».

«*Nous nous marginalisons. Il y a dix ans, Photowatt, le grand du photovoltaïque en France, contrôlait 15 % du marché mondial, contre seulement 5 % aujourd'hui*», confirme Benjamin Dessus, chercheur au CNRS et directeur du programme de recherche sur les technologies pour l'environnement et l'énergie. L'entreprise, dont le chiffre d'affaires est passé de 60 millions de francs en 1992 à 55 millions en 1993, a dû licencier 40 personnes, pour ne plus compter que 95 salariés.

HANDICAPS • «*Le bateau coule, la situation n'a jamais été aussi mauvaise*, s'alarme Liliane Battais, déléguée générale du CLER (Comité de liaison énergies renouvelables). *Si l'on ne fait rien, il n'y aura bientôt plus de filière solaire en France*». Les glorieuses années des énergies renouvelables – du premier choc pétrolier au milieu des années 80 – sont bien loin, où l'on rêvait de remplacer définitivement les énergies fossiles, où l'on lançait des concours de maisons solaires, l'on construisait la centrale Themis, où les chercheurs français inventaient le réfrigérateur solaire. Leurs plus ardents défenseurs ne parlent plus aujourd'hui que «d'énergies complémentaires». «*Le rêve du tout solaire contre le tout nucléaire nous a fait du mal, car nous n'étions pas crédibles*», reconnait Yves-Bruno Civel, délégué général du Comité d'action pour le solaire. «*L'Etat a dépensé énormément pour le solaire, sans demander de garantie. Du coup, on a installé des équipements à la va-vite, qui sont rapidement tombés en panne, ternissant l'image du solaire en France. On a compté, dans les années 80, jusqu'à 140 fabriquants de chauffe-eau solaires!*», se souvient André Joffre, président d'ENERPLAN, association professionnelle pour le développement des énergies renouvelables.

Des contre-références dont se serait bien passé le solaire, qui souffre déjà en France d'un fort handicap : l'étroitesse du marché intérieur.

Pascale Krémer

Lire la suite page VI

LOGEMENT

Les nouveaux avantages fiscaux

Successions, donations, plus-values, impôt sur le revenu : on peut bénéficier de beaucoup de réductions ou d'abattements, à condition d'investir dans le logement

DE plan de relance en budget 1994, en passant par le collectif budgétaire du printemps dernier, le gouvernement Balladur a pris toute une série de mesures fiscales en faveur du logement, pas toutes bien connues. Nous les récapitulons ici (1).

– Les détenteurs d'OPCVM (sicav, fonds communs de placement, etc.) de capitalisation qui auront vendu ou vendront des titres entre le 1er octobre 1993 et le 30 septembre 1994 bénéficieront d'une exonération d'impôt sur les plus-values réalisées si le produit de la vente est réinvesti dans le logement : l'exonération est accordée aussi bien pour construire ou acquérir un logement neuf ou ancien (résidence principale, secondaire ou de tourisme) que pour acquérir un terrain destiné à la construction d'une maison individuelle, pour faire des travaux de reconstruction, d'agrandissement, ou de grosses réparations, dès lors que la dépense dépasse 30 000 francs. Le montant de la cession exonéré est plafonné à 600 000 francs par personne, mais cette exonération est cumulable avec les autres aides fiscales en faveur du logement.

– Toute personne qui aura acquis entre le premier juin 1993 et le premier septembre 1994 un logement neuf ou en état futur d'achèvement et l'aura affecté à une résidence principale pour elle-même ou au titre d'une location pourra bénéficier d'abattements importants sur les droits de succession ou de mutation. On peut ainsi avoir un abattement de 300 000 francs par part sur la succession de l'acquéreur (à sa mort) ou en cas de donation par l'acquéreur de son vivant, à condition que le logement soit pendant cinq ans utilisé comme résidence principale – on peut même profiter immédiatement de cette franchise si le bénéficiaire de la donation s'engage à faire du logement une habitation principale pendant cinq ans –, ou bien obtenir un abattement de 600 000 francs sur la valeur du bien soumis aux droits de mutation, quand le logement est revendu après avoir été utilisé comme résidence principale pendant cinq ans.

– La vente d'un logement est exonérée de l'impôt sur les plus-values, si elle intervient entre le 25 novembre 1993 et le 31 décembre 1994 et que son produit sert à l'acquisition d'une résidence principale par le contribuable. La vente ne doit concerner qu'un logement (à l'exclusion de terrains ou d'autres immeubles) et celui-ci ne doit pas avoir déjà bénéficié d'une réduction fiscale au titre de la loi Méhaignerie ou Pons. Le produit de la vente doit être réinvesti dans un délai de quatre mois dans la construction ou l'acquisition d'une résidence principale par le vendeur.

Le montant de cession exonéré est plafonné à 600 000 francs par personne.

– Les avantages du «régime Méhaignerie» pour l'achat de logements neufs pour la location (une réduction d'impôt égale à 10 % de l'investissement limité à 300 000 francs par personne) sont accordés aussi aux propriétaires qui transforment en logements des locaux neufs vacants depuis le 1er janvier 1992. Cette réduction d'impôt s'applique également sur les dépenses de travaux lorsque le chantier est ouvert avant le premier juin 1994.

– Par ailleurs, les bailleurs verront leur déduction forfaitaire sur les revenus fonciers portée de 8 % à 10 %.

– Il est désormais possible d'imputer un déficit foncier sur le revenu global dans la limite de 50 000 francs l'an.

– La taxation des plus-values immobilières est allégée : l'abattement sur les plus-values est porté de 3,33 % à 5 % par année à partir de la troisième année. L'exonération est totale en cas de revente au bout de vingt-deux ans (et non plus trente-deux ans).

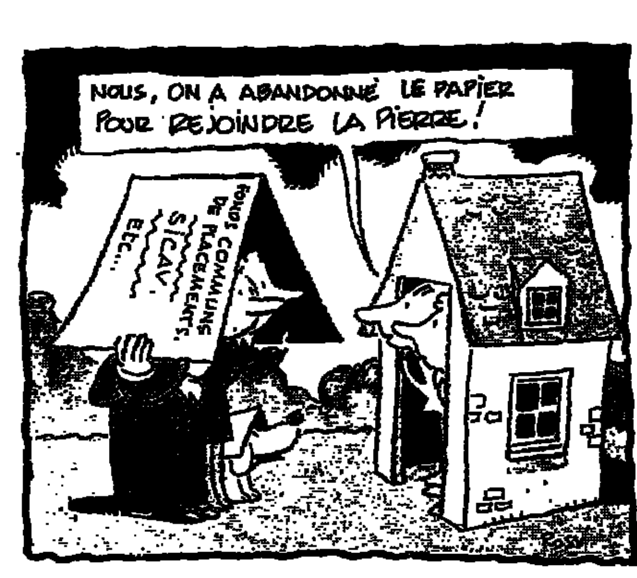
– Tous les contribuables, quel que soit le niveau de leurs revenus, peuvent bénéficier de la déduction sur l'impôt sur le revenu des intérêts des emprunts contractés pour la construction ou l'acquisition d'un logement pour les contrats conclus à compter du 1er juillet 1993. Pour 1992, le revenu net imposable ne devait pas dépasser 229 710 francs par part.

– Le plafond pluriannuel de dépenses de travaux sur la résidence principale (gros travaux, économies d'énergie... ouvrant droit à réduction d'impôt passe de 8 000 à 10 000 francs par personne.

– L'imputation du déficit foncier sur le revenu global pour des opérations groupées de restauration immobilière (loi Malraux) n'est plus subordonnée à un plafonnement du loyer et des ressources du locataire. Le propriétaire doit s'engager à louer son bien durant six ans au lieu de neuf.

Françoise Vaysse

(1) A partir des informations du ministère du logement.



HUMEUR • par Josée Doyère

Science-fiction

PLUS on augmente la productivité du travail, moins on a besoin de salariés. Ça, je crois avoir compris. Pour gagner en productivité, les entreprises grandes et petites, celles qui font des profits et celles qui n'en font pas, ou même qui perdent de l'argent, sont à la recherche frénétique des fameux gains de productivité, et fabriquent des chômeurs – pardon – mettent au point des plans dits sociaux. Ce qui accroît d'ailleurs leurs charges, puisqu'il y a davantage de «bénéficiaires» des Assedic. Simultanément, lesdites entreprises réclament une baisse de leurs charges sociales, devenues insupportables – avec leur aide, ce qui est un détail. C'est une première contradiction. Mais il y en a d'autres.

Je rêve d'un problème digne du défunt certificat d'études : sachant qu'une entreprise qui emploie 10 000 salariés doit – pour survivre face à la concurrence – augmenter son chiffre d'affaires annuel de 3 % à 4 %, tout en réduisant ses effectifs de 4 % à 6 %, dites quand l'entreprise se retrouvera à l'état de PME (500 salariés) ? Ne cherchez pas. J'ai fait le calcul, en réduisant les effectifs de 5 % par an. Il lui faudra... cinquante-sept ans. Tout va bien, me direz-vous. Il y a de la marge.

Ce qu'on peut se demander, c'est si elle réussira à augmenter son chiffre d'affaires comme prévu. Pour peu que toutes les entreprises se donnent les mêmes objectifs (qui sont réels, et annoncés comme tels par certains chefs d'entreprise) et réussissent à les atteindre, deux autres questions se posent, qui ne sont plus du niveau de feu le certif'. Qui paiera l'augmentation exponentielle des charges sociales ? Qui aura assez d'argent pour acheter les produits ainsi fabriqués ?

On peut répondre : le contribuable. Mais en bonne logique, des contribuables, il y en aura de moins en moins. A moins qu'on compte sur l'impôt sur les sociétés pour assurer la survie du système, parce que, vu qu'il y aura de moins en moins de demande, faute de consommateurs solvables, il ne faudra guère compter sur les rentrées de TVA...

Moi, je n'ai rien contre les gains de productivité, contre la recherche de la compétitivité, pour peu qu'on sache jusqu'où on peut aller sans que cela soit suicidaire. Je veux bien aussi qu'on se mette à compter pour zéro la valeur «travail», qui est une des bases de notre civilisation occidentale, à condition qu'on imagine des structures assurant la survie de l'espèce sans aboutir à un système où l'humain n'existe plus, parce qu'on n'en a plus besoin.

On peut imaginer un univers où les actionnaires (qui deviendront à terme, en bonne logique, les autres entreprises) investiront dans la technologie de pointe pour faire tourner des usines entièrement automatisées, où des robots auto-entretenus assureront réglages et maintenance. L'essentiel de la production de ces usines sera de fournir du matériel aux autres. Il y aura bien un moment où l'être humain sera jugé pour ce qu'il est. Totalement inutile. Je ne souviens d'avoir lu des romans de science-fiction sur ce thème. Ils n'étaient pas particulièrement rigolos. ■

LA COTE DES MOTS

Juste-à-temps

Depuis août 1988, la commission française de terminologie générale a proposé de traduire «chou pour chou» l'anglicisme *just in time* par le mot composé *juste-à-temps* (n. masc. et adj. invar.), les traits d'union marquant la transformation de l'expression juste à temps en nom et adjectif.

Dès les années 1970-1975, on a noté chez les producteurs et les distributeurs le souci de ramener au minimum les délais (temps de conception et de production, temps de livraison...). Et aussi le souhait d'acheter ou de recevoir par petites quantités, en s'adaptant au mieux au comportement probable du client ou aux besoins de la production. Cela, afin d'éviter de payer trop à l'avance des articles qui ne seraient écoulés en partie qu'à moyen ou long terme.

On travaille en «*flux tendu*» – à la limite de la rupture de stock (d'où les dangereuses exigences à l'égard des transports routiers) : les produits, les marchandises, sont livrés quasiment à la dernière minute, au moment de leur utilisation ou de leur vente.

Cette notion de «zéro stock» (le stockage étant considéré comme excessivement coûteux) s'insère dans ce que les Japonais appellent les «cinq zéros» : *zéro délai* (logistique), *zéro papier* (informatique), *zéro stock* (distribution), *zéro panne* (maintenance) et, enfin, *zéro défaut* (qualité). Pour assurer le *juste-à-temps*, aucune défaillance ne doit survenir en aucun endroit de la chaîne !

Usines, hypermarchés et supermarchés sont donc livrés «pile» pour satisfaire leur clientèle. Il en est de même pour les supérettes, dont le nom, découlant de «*super* [marché]», signifie littéralement «petite grande surface», en quelque sorte. Cette construction étonnante ne provoque pas chez nous de flux... tendu de bile amère.

Jean-Pierre Colignon

LIVRES

L'Europe en quenouille ?

Une exploration des lacunes de Maastricht : méconnaissance des intérêts à long terme, contradictions entre les objectifs

L'EUROPE CONTRE LE CAPITALISME
de Christian Saint-Etienne, postface de Philippe Séguin. Armand Colin, 166 pages. 100 F.

TROIS DÉFIS DE MAASTRICHT
Sous la direction de Pierre Maillet L'Harmattan, 176 pages, 98 F.

C'EST au Sénat que tout a commencé, en mai 1992. Christian Saint-Etienne avait été invité avec quelques autres personnalités à donner son sentiment sur le traité de Maastricht. Notre auteur, qui, depuis, s'est exprimé sur l'avenir de l'Europe et l'économie mondiale dans divers journaux (1), développe cette fois ses vues avec des arguments très étoffés.

Christian Saint-Etienne s'attaque d'abord à quelques idées reçues. Selon lui, le marché unique ne peut suffire à atteindre un optimum économique et la politique de concurrence, nécessaire pour protéger le consommateur, ne doit pas être tâtillonne au point de compromettre les positions d'excellence sectorielle, renforçant les avantages comparatifs, face aux Etats-Unis et au Japon. Quant à la politique commerciale de la Communauté, on le voit bien avec les négociations du GATT, elle confirme l'absence d'un projet stratégique européen.

Le traité de Maastricht ne pourra remédier à ces insuffisances. Même sur son point central, l'Europe monétaire, il n'a pas fallu longtemps pour prouver qu'il était irréaliste (crise de septembre 1992). Notre auteur – qui croit en la monnaie unique – se console mal des occasions perdues en 1989-1990 ou, précisément, en septembre 1992, pour lancer une union monétaire franco-allemande. En attendant mieux, c'est à cela qu'il faut tendre. Le coût politique et psychologique de l'opération (prééminence de l'Allemagne) sera compensé, et bien au-delà, par «*les bénéfices colossaux qu'on pourra attendre d'une crédibilisation définitive du franc* [conduisant à] *des entrées de capitaux considérables et permanentes qui irrigueront notre économie et financeront notre développement*».

Autre idée-force de Christian Saint-Etienne : dans le discours économique, on confond trop les logiques du marché, de l'entreprise, du capitalisme et du libéralisme. Or, on a le plus grand intérêt à les distinguer, parce qu'elles induisent des politiques qui ont des objectifs différents. Ainsi, le marché s'intéresse aux avantages comparatifs à court terme, sans trop se préoccuper des stratégies de domination sectorielle des concurrents, comme le ferait une logique d'entreprise de type japonais ou allemand.

De même, si le marché se préoccupe d'abord des besoins des consommateurs, le capitalisme concerne avant tout la sphère productive et le long terme, avec ses trois aspects dominant l'économie mondiale : les stratégies, les structures d'organisation et les structures de pouvoir.

STRUCTURES • A partir de ces mises au point, Christian Saint-Etienne constate que l'Europe s'intéresse beaucoup trop à la logique de marché et que, du même coup, elle agit contre le capitalisme et son projet stratégique à long terme. Si bien qu'elle risque de devenir petit à petit un champ de développement pour les Etats-Unis et le Japon. Du même coup serait menacé le modèle démocratique européen qui veut concilier l'efficacité et la solidarité, privilégiant une redistribution des richesses, des actifs vers les inactifs et des hauts revenus vers les revenus modestes.

Lorsqu'il parle de la France, Christian Saint-Etienne est moins convaincant. L'épargne française est peut-être mal orientée, mais écrire aujourd'hui que «*la plus grande faiblesse du capitalisme français réside dans l'insuffisance de l'épargne nationale*» paraît abusif. C'est plutôt l'état de la consommation qui inquiète.

Si l'on veut que l'Europe compte vraiment dans le monde, il faudra selon Christian Saint-Etienne répondre à une série d'enjeux géographiques, économiques, institutionnels et culturels. Pierre Maillet et ses collègues, qui lancent avec leur livre la collection «Prospective européenne», s'intéressent plus précisément à trois défis qui, au reste, se ramènent à un seul : peut-on rendre compatibles les objectifs de convergence macro-économique, la cohésion sociale et la subsidiarité ?

On aboutit au moins à une... convergence entre ces auteurs : tous, ils considèrent que la fameuse «*convergence*» maastrichtienne, nominale, limitée à certains indicateurs est tout à fait insuffisante. Il faut aussi rechercher la cohérence sectorielle et, bien évidemment, introduire les critères relatifs à l'emploi. De même, et là les experts rejoignent Christian Saint-Etienne, *le seul* marché ne pourra pas faire disparaître – ni même atténuer – les divergences spatiales qui s'observent aussi à l'intérieur de chaque pays. Enfin, la traduction pratique du concept de subsidiarité est très complexe dans la mesure, notamment, où trois niveaux décisionnels au moins seront concernés : la Communauté, la nation, la région. Il ne s'agit pas pour nos auteurs de remettre en cause le traité de Maastricht, mais son application ne sera possible que si d'appréciables compléments sont apportés.

Pierre Drouin

(1) Dont *le Monde* du 27 juillet 1993.

Pour ceux qui veulent rafraîchir leurs souvenirs, un livre collectif sur un sujet peu traité : *Naissance et développement de l'information européenne*, textes réunis par Felice Dassetto et Michel Dumoulin, Peter Lang SA (Diffusion 10, rue de la Paix, 75002 Paris). 148 p., 150 F.

NOTES DE LECTURE

LA PROTECTION SOCIALE
de François Chatagner le Monde poche, 180 pages, 37 F.

Avons-nous «*la meilleure protection sociale du monde*», comme on l'affirme rituellement ? François Chatagner donne une vision plus large du sujet. Il montre que la protection sociale «à la française» a eu beaucoup de mal à se constituer, bien plus tard qu'en Allemagne, et à se généraliser, après la Grande-Bretagne. Une partie des difficultés actuelles viennent de ces douleurs d'enfantement, qui ont abouti à une structure composite et à un financement déséquilibré. Et aujourd'hui, à force de coups de gomme, la couverture maladie est moins large en France qu'au... Japon.

Avec des données statistiques choisies, des tableaux clairs et nombreux, l'ouvrage fait comprendre le fonctionnement du système, à la fois proche de nous (nous en bénéficions tous) et mal connu. Il fait voir aussi les trous du parapluie (contrairement à son ambition d'après guerre, il n'a pu prévenir la pauvreté), son poids économique ambigu (il pèse sur le coût du travail, mais les prestations ont un rôle «contracyclique»), et les difficultés d'une réforme (les économies sont nécessaires, mais on ne peut se contenter une approche purement comptable). Peut-être peut-on encore s'inspirer de l'étranger...

G. H.

LES CHOMAGES
d'Olivier Mazel le Monde poche, 180 pages, 37 F.

Peut-on vraiment parler du chômage, ne vaudrait-il pas mieux parler des chômages ? C'est l'approche retenue en tout cas par Olivier Mazel, professeur de sciences économiques et sociales et auteur de cette synthèse inédite sur ce fléau endémique, qui touche désormais plus de 10 % de la population active en France. En effet, avec l'augmentation constante depuis vingt ans du nombre de demandeurs d'emploi dans les pays industrialisés, une analyse plurielle à la fois des causes, des formes et des effets du chômage s'impose.

Ce petit fascicule de 180 pages contient l'appareil critique nécessaire à la compréhension du phénomène du chômage (aperçu historique, différentes définitions du chômage, selon le BIT, l'INSEE...), mais surtout des chapitres sur le chômage à l'étranger «*Unemployed, desocupado, bezrabotnik*», vécu au quotidien, et sur son coût pour la société. Enfin, en plus des cartes et graphiques, un des intérêts de cette synthèse repose dans l'ajout de documents d'actualité et des entretiens avec des personnalités reconnues comme spécialistes des questions d'emploi : le Prix Nobel d'économie Robert Solow, Jean-Baptiste de Foucauld, Bernard Brunhes.

A. B.-M.

AGENDA

MARDI 7 DECEMBRE. Bruxelles. Réunion du comité monétaire de l'Union européenne.

JEUDI 9 DECEMBRE. France. Grève SNCF à l'appel de certains syndicats.
Bulgarie. Rencontre de l'organisation économique de la mer Noire pour discuter de la mise en place, à Sofia, d'une Banque de commerce et de développement.

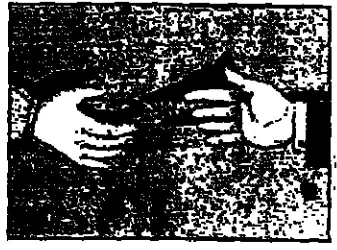
VENDREDI 10 DECEMBRE. Bruxelles. Conseil européen : Présentation du Livre blanc pour la croissance et l'emploi et présence de Boris Eltsine pour la signature d'un accord de partenariat entre l'Union européenne et la Russie.

SAMEDI 11 DECEMBRE. Conseil de l'Union européenne : texte sur les «grandes orientations européennes de politiques économiques».

LUNDI 13 DECEMBRE. Bruxelles. Conseil de l'agriculture des Douze (jusqu'au 15/12).

CRISE ÉCONOMIQUE ET MOUVEMENTS REVENDICATIFS

Europe : les craquements du social



Contraint d'adapter son modèle d'Etat providence, le Vieux continent redécouvre la menace d'une crise sociale. Certains Etats à forte tradition syndicale ont pris les devants en négociant des «pactes sociaux». Non sans sacrifier quelques «acquis»

TROP longtemps, les effets anesthésiants du chômage ont été le prétexte à une certaine facilité. Avec, en moyenne, 10,8 % de la population active privée d'emploi, il est tentant de considérer que le dialogue avec les syndicats n'est pas une obligation absolue. L'extrême timidité de la dimension sociale de la construction communautaire ne peut que le confirmer. Or, l'accentuation des politiques de rigueur budgétaire suscite une agitation sociale dont s'inquiètent les dirigeants politiques.

Jean-Luc Dehaene, le premier ministre belge, n'a pas cherché à nier l'évidence. Au soir de la grève générale du 26 novembre, un mouvement sans précédent depuis 1936, il s'est déclaré *«impressionné»* de voir Wallons et Flamands côte à côte pour dénoncer les mesures de rigueur adoptées par le Parlement après l'échec des négociations autour d'un projet de *«pacte social»*. Celles-ci touchent les salaires, les allocations familiales, la fiscalité comme les prestations d'assurance-chômage et prévoient de réduire les charges patronales. Jean-Luc Dehaene se dit *«prêt à discuter»* de nouveau avec les syndicats. Mais sa marge de manœuvre est devenue bien étroite.

L'Espagne connaît une situation très tendue. Dans ce pays où le chômage atteint des sommets (22,4 %), le gouvernement socialiste de Felipe Gonzalez a lui aussi proposé un *«pacte»* violemment rejeté par les syndicats *(lire ci-contre)*. Opposées au gel des salaires des fonctionnaires, au plafonnement de l'indexation des retraites et à la simplification des procédures de licenciement, les organisations de salariés ont adopté le principe d'une grève générale, qui pourrait avoir lieu en janvier avec davantage de chances de succès que celle du printemps 1992. En Allemagne, le chancelier Kohl estime indispensables une réduction du déficit budgétaire et un vaste effort de compétitivité. Toutefois, les branches professionnelles sont en première ligne. En dénonçant pour la première fois les conventions collectives en vigueur dans la partie occidentale du pays, le patronat de la métallurgie vient de frapper un grand coup. Pour lui, le coût du modèle social allemand est incompatible avec les exigences de la concurrence internationale. Tout en revendiquant des augmentations de salaires comprises entre 5,5 % et 6 % pour 1994, IG Metal, le puissant syndicat de la métallurgie, semble avoir assoupli sa position.

CONSENSUS • L Il propose de consacrer deux points de cette hausse à des mesures permettant de sauvegarder l'emploi. La conclusion, chez Volkswagen, d'un accord instaurant la semaine de quatre jours (une réduction de 20 % des horaires contre une baisse de 10 % des rémunérations) comme le report de certaines hausses de salaire chez Opel suggèrent que le modèle social d'outre-Rhin peut trouver les moyens de s'adapter. Prévues en décembre, les discussions salariales s'annoncent pourtant rudes. Un compromis devrait sans doute être trouvé. Mais un mouvement dur, comme en 1992, n'est pas exclu.

a menace du chômage n'est pas forcément le meilleur garant de la paix sociale. Sans le crier sur les toits, d'autres pays européens – et ils ne sont pas quantité négligeable – ont exploré avec quelque succès la voie du consensus. Au prix d'importantes concessions des syndicats et, à un degré moindre, de contreparties de la part des gouvernements et du patronat. C'est bien une nouvelle saison pour le dialogue social. Mais cette fois on négocie à la baisse.

Depuis 1991, l'Irlande dispose d'un accord noué entre le gouvernement, le patronat et les syndicats. Les hausses de salaires sont limitées, une meilleure protection des travailleurs à temps partiel a été introduite, ainsi que des aides à la création d'emplois. En Finlande, où le taux de chômage est passé de 3,5 % à 16,6 % en trois ans, les syndicats ont accepté de réduire la croissance des rémunérations et d'augmenter les cotisations de retraite alors que les pouvoirs publics ont limité les suppressions de postes de fonctionnaires, réduit les impôts sur les bas salaires et accéléré la politique de relance du bâtiment.

Afin de réduire l'absentéisme, le Parlement suédois a décidé, après avoir consulté les syndicats, de réduire l'indemnisation par l'employeur des arrêts pour maladie et d'introduire un délai de carence d'un jour. En échange, la cotisation patronale d'assurance-maladie a été relevée.

Sous la pression de l'Etat, les partenaires sociaux néerlandais ont abouti, le 5 novembre, à un *«accord central»* de modération salariale assouplissant l'application des conventions collectives. Parallèlement, un renforcement des prérogatives des comités d'entreprise a été introduit, de même qu'une *«obligation d'effort»* pour les employeurs dans le domaine de la formation et de l'emploi. Le modèle social-démocrate – que certains, il n'y a pas si longtemps, jugeaient condamné – n'est peut-être pas un si mauvais atout pour traverser les tempêtes...

En Italie – où la crise politique domine tous les débats, – un accord qualifié de *«miracle»* par le ministre du travail est intervenu en juillet. Après avoir enterré l'échelle mobile en 1992, les syndicats et le patronat ont décidé que les évolutions salariales seront discutées deux fois par an en tenant compte des objectifs macroéconomiques du gouvernement. Grande nouveauté en Italie, les négociations devront désormais intégrer la situation de chaque entreprise, mais les formules de chômage partiel de longue durée par le biais de la Cassa integrazione ont été pérennisées. Cependant, des manifestations, parfois importantes, ont eu lieu ces derniers mois, et les syndicats d'ingénieurs ont appelé à une grève pour le 10 décembre.

Ces initiatives donnent des idées à Jacques Delors. Dans un entretien publié le 3 décembre par la revue *Témoin*, il préconise *«un pacte social pour l'emploi»* européen. Selon lui, *«si les travailleurs acceptaient que, pendant cinq ans, avec des progrès de productivité de 2 % par an, leur niveau de vie reste stable, on pourrait créer en Europe quatre à cinq millions d'emplois.»*

La France, dont l'Etat providence est tout aussi ébranlé, fait exception. Alors que le mécontentement est perceptible dans le secteur public, à aucun moment l'idée de conclure un pacte social – dont l'objectif pourrait, par exemple, viser à développer les solutions alternatives aux licenciements – n'a effleuré le gouvernement. Certes, les structures patronales, incapables de prendre des engagements, comme les organisations syndicales, affaiblies et divisées, peuvent difficilement peser sur le cours des événements.

Peut-on pour autant se satisfaire d'une quasi-absence de relais sociaux, seuls capables de susciter un minimum de consensus organisé ? Jusqu'alors, la toute-puissance de l'Etat, que dissimulent bien mal les faux-semblants du paritarisme «à la française», n'a guère été synonyme d'efficacité collective. Qu'il s'agisse de corriger à temps les déséquilibres de la «Sécu» ou de trouver des réponses nouvelles face à la montée du chômage.

Jean-Michel Normand

Espagne : le dialogue avorté

MADRID
de notre correspondant

Après plus de quatre mois de négociations, une centaine d'heures de pourparlers et plus de trente réunions, gouvernement, patronat et syndicats n'ont pu se mettre d'accord pratiquement sur rien et notamment pas sur un pacte social.

Commencés à la fin juillet, les pourparlers, tant sur une modification des relations du travail que sur une politique des revenus, le barème d'augmentation des retraites, les salaires de la fonction publique, ont été cahoteux, incertains et ponctués de flottements de part et d'autre. Le climat de dialogue voulu et instauré par le gouvernement aux lendemains de la victoire des socialistes aux élections du 6 juin a petit à petit tourné à la confrontation.

C'était pourtant la première fois depuis cinq ans que le pouvoir et ses partenaires sociaux affichaient clairement une volonté de négocier sans préalable d'aucune sorte. La profonde crise économique, l'augmentation catastrophique du chômage et du déficit public en étaient la raison principale, outre le souci du régime de parvenir à un consensus social afin de faire redémarrer le pays sur des bases solides et acceptées de tous. Tel n'a pas été le cas.

Très vite cependant, les objectifs du gouvernement socialiste sont apparus très éloignés, pour ne pas dire aux antipodes, de ce que les syndicats auraient pu être prêts à accepter. Les négociations ont donc traîné en longueur sans que des progrès substantiels aient pu être réalisés. Le patronat, pour sa part, est resté quelque peu en marge, se contentant d'observer l'évolution des débats en ne faisant que de maigres propositions en matière fiscale et salariale.

FOSSÉ • Face à l'urgence de la situation en raison de la dégradation des indices économiques, le pouvoir lançait, le 12 novembre, un ultimatum afin de contraindre les syndicats à aboutir à un accord avant le 30 novembre. Sinon, les réformes jugées nécessaires seraient présentées au Parlement sans l'aval des syndicats. *«Les mesures ne peuvent plus attendre... Le temps presse, il faut aboutir à des décisions»*, déclarait Alfredo Perez Rubalcaba, ministre de la présidence et porte-parole du gouvernement.

Felipe Gonzalez décidait de mettre son poids dans la balance et de jouer les intermédiaires afin de tenter d'aboutir à un accord avant la date butoir du 30 novembre, alors que les syndicats estimaient inadmissible qu'on leur mette le couteau sous la gorge.

Mais il était déja trop tard, beaucoup trop tard. Les dernières réunions, au cours de la deuxième quinzaine du mois de novembre, n'ont abouti qu'à creuser le fossé séparant pouvoir et syndicats. Les dirigeants syndicaux élevaient alors le ton et le gouvernement dénonçait *«l'intransigeance»* des deux confédérations, les Commissions ouvrières et l'UGT (Union générale des travailleurs). Nicolas Redondo, secrétaire général de l'UGT, qualifiait les projets gouvernementaux de *«contre-réforme sociale»* estimant qu'il s'agissait *«d'une déréglementation sauvage»* et d'un processus *«d'individualisation des relations du travail»*. La journée d'action du 25 novembre, où près de 500 000 personnes ont défilé dans les rues des principales villes du pays, permettait aux syndicats de se prévaloir du soutien d'une bonne partie de la nation face au régime. Elle est apparue comme un test et une répétition générale avant la grève générale décidée pour la dernière semaine du mois de janvier, qui sera l'aboutissement négatif d'un dialogue avorté.

CHANTAGE • A qui la faute ? C'est aujourd'hui le débat qui succède aux négociations ratées. Chacun des camps s'évertue à démontrer que les responsabilités de l'échec incombent à l'autre. Un climat de confrontation a succédé à la période de dialogue, d'autant que la perspective d'une grève générale – la quatrième depuis que le PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol) est arrivé au pouvoir en 1982, – irrite le gouvernement. Felipe Gonzalez l'a souligné, en affirmant que *«les mobilisations et les grèves ne sont pas en ce moment une contribution positive pour la récupération de la confiance nécessaire aux investissements source d'emplois. Une lapalissade !»*, a-t-il ajouté.

Au sein du gouvernement, on fait remarquer qu'au cours des pourparlers le pouvoir a cédé à vingt-cinq reprises alors que les contributions des syndicats ont été négligeables. *«Depuis le mois de juillet*, a souligné Pedro Solbes, ministre de l'économie et des finances, *ils ont seulement présenté un document de caractère général»*, insistant sur le fait que jamais le gouvernement n'avait fait *«autant d'efforts»* pour signer un pacte social. De leur côté, les responsables syndicaux estiment inacceptables les mesures proposées par le pouvoir, les qualifiant *«de graves attentats contre les droits les plus élémentaires des travailleurs»*. Ils critiquent également le forcing socialiste pour imposer en un temps record des réformes importantes en usant du *«chantage à la crise»*.

Le point de rupture est donc désormais atteint. La bagarre va se pousuivre au Parlement après l'adoption par le gouvernement, lors du conseil des ministres du 3 décembre, d'un paquet de mesures prenant en compte vingt-cinq modifications, fruits de ces laborieuses conversations. Tel est le bilan positif. Le négatif n'est pas encore totalement évalué. Outre la dégradation des relations sociales et la grève générale de janvier, il est encore difficile de mesurer quelles seront les répercussions, notamment politiques, de ces quatre mois d'incompréhension.

Michel Bole-Richard

Les déboires de l'eurosyndicalisme

L'Europe sociale reste largement un pays imaginaire. La Confédération européenne des syndicats en fait l'amère expérience

TOUT en soulignant que les mouvements sociaux en Belgique ou en Espagne constituent un *«signal»*, la Confédération européenne des syndicats garde la tête froide. Bien qu'elle revendique plus de quarante millions de syndiqués à travers quarante et une organisations (réparties dans vingt et un pays), la CES a parfaitement conscience que le syndicalisme est encore loin d'avoir surmonté les revers des années 80.

Selon un rapport publié il y a deux ans par l'OCDE, les effectifs ont reculé de 20 % en Grande-Bretagne, 30 % en Italie, 31 % en Espagne, 41 % en France (lanterne rouge du syndicalisme parmi les pays développés) et 42 % aux Pays-Bas au cours de la décennie précédente. Aujourd'hui, le pourcentage de salariés ayant une carte en poche varie de 80 % en Suède à 50 % en Belgique, aux environs d'un tiers en Grande-Bretagne et en Allemagne, et à largement moins de 10 % en France.

Cette réalité – mais aussi la diversité de ses composantes – contraint la CES à se limiter à des actions essentiellement symboliques (malgré tout, une série de manifestations eurent lieu simultanément dans cent cinquante villes européennes le 2 avril 1993).

Donner (ou redonner) au mouvement syndical une véritable fonction d'interlocuteur face aux pouvoirs publics de chaque Etat – et faire de la CES un contre-pouvoir, ce qui est encore bien loin d'être le cas, face aux Douze – nécessite donc de jouer l'ouverture. Surtout lorsque la montée du chômage est devenue le sujet de préoccupation essentiel. *«Dès lors qu'elles ne s'attaquent pas à la base du modèle social européen, nous acceptons les mesures ayant fait l'objet d'une négociation»*, souligne-t-on au siège bruxellois de la Confédération.

DÉCEPTION • Emilio Gabaglio, son secrétaire général, n'a pas hésité à accueillir favorablement l'accord, pourtant très controversé, de réduction du travail et des salaires conclu chez Volkswagen. Selon lui, ce compromis *«fournit la preuve que des solutions novatrices peuvent être trouvées pour sauvegarder l'emploi»* et illustre que, *«contrairement à tant d'idées reçues, la réduction et la réorganisation du temps de travail, s'appuyant sur l'engagement ferme des entreprises à ne pas licencier et la solidarité des salariés, est sûrement une des politiques qui peuvent servir à endiguer le chômage»*.

Reste que la bonne volonté dont a fait preuve la CES a été fort mal récompensée. La directive sur le temps de travail adoptée le 24 octobre par le conseil des ministres des affaires sociales donne une idée de l'inanité de l'Europe sociale. La durée maximale hebdomadaire a été fixée à quarante-huit heures (avec des dérogations possibles en cas d'accord d'entreprise !), la Grande-Bretagne ayant obtenu un délai supplémentaire pour s'y conformer. La ratification du traité de Maastricht, en faveur duquel la CES s'est fortement engagée (une attitude guère relayée, en France, par Force ouvrière), n'a pas non plus permis d'aller beaucoup plus loin. Les perspectives ouvertes par ce traité, qui permet notamment aux partenaires sociaux de négocier des accords s'imposant à la Commission, restent très aléatoires. Ainsi, s'agissant de la directive instituant des comités d'entreprise transeuropéens dans les groupes multinationaux, les représentants patronaux continuent de faire la sourde oreille sans que la Commission ne prenne les moyens de débloquer la situation. Dès lors, les syndicalistes ne peuvent guère nourrir d'illusions quant aux retombées du Livre blanc élaboré à l'occasion du sommet européen des 10 et 11 décembre.

Défensive par la force des choses, l'attitude de la CES se veut, aussi, dictée par la nécessité de rompre avec les schémas traditionnels du syndicalisme. *«Si l'accord Volkswagen cible surtout l'urgence de la situation, une réflexion européenne sur le temps de travail doit aussi porter sur des solutions structurelles et durables»*, plaide Emilio Gabaglio. *«N'oublions pas que, pour stabiliser le taux de chômage, il faudrait un taux de croissance de 3,5 à 4 %»*, renchérit l'un de ses collaborateurs...

J.-M. N.

France : l'agitation du secteur public

A certains égards, la France a devancé ses partenaires européens. Alors que nombre d'entre eux bataillent ferme avec leurs syndicats pour faire accepter une réelle désindexation des salaires, l'Hexagone y est parvenu depuis dix ans. Malgré les critiques adressées à la *«rigidité»* du SMIC, le niveau des coûts salariaux se situe dans la moyenne des pays industriels. De même, la législation concernant les licenciements a été largement assouplie, et la flexibilité du travail (de nombreuses entreprises pratiquent déja l'annualisation des horaires) est largement inscrite dans les faits.

La France est pourtant confrontée à deux difficultés majeures : les pertes d'emplois et les déficits sociaux. Le chômage (3 368 300 demandeurs d'emploi en données brutes en octobre, soit 12 % de la population active) atteint des proportions inégalées, et la situation, si l'on en juge par le rythme élevé des licenciements, notamment dans le secteur public, ne promet pas de s'améliorer dans les prochains mois. Alors que le plan quinquennal pour l'emploi a suscité de nombreuses critiques au sein même de la majorité, le contenu des négociations de branche et d'entreprise s'affaiblit depuis 1992, patronat et syndicats ne paraissant guère avoir de prise sur la situation.

En second lieu, le déficit des régimes sociaux n'est pas maîtrisé et s'aggrave sous l'effet du ralentissement économique comme du chômage, qui pèsent sur les rentrées de cotisations sociales. Afin d'atténuer un besoin de financement de la Sécurité sociale qui devrait atteindre 40 milliards de francs fin 1993 (plus de 100 milliards en cumulant les exercices précédents), le gouvernement a augmenté la contribution sociale généralisée (CSG), procédé à une réforme des retraites et programmé 30 milliards d'économies sur l'assurance-maladie.

Depuis quelques semaines, le climat social donne des signes de tension dans le secteur public (transport aérien, Bull, France Télécom, Aérospatiale, Thomson CSF, SNCF, personnel de la Sécurité sociale...), où se multiplient les plans d'économies. Après avoir cédé devant les grévistes d'Air-France et retardé de quelques mois la mise en place des réductions d'effectifs dans les entreprises nationalisées, le gouvernement redoute d'être confronté à de nouveaux foyers d'agitation.

En revanche, les salariés du secteur privé – qui n'a jamais enregistré un nombre aussi faible de journées perdues pour fait de grève et où quelques entreprises tentent d'expérimenter des formules de partage du travail – semblent encore paralysés par la menace du chômage. Mais l'absence de conflits ne signifie pas forcément l'absence de tensions sociales...

J.-M. N.

COMMERCE

Des supermarchés japonais pour toute l'Asie

Yaohan, distributeur modeste au Japon, est parti à la conquête du continent, et surtout de la Chine. De son siège social à Hongkong, le président du groupe, Kazuo Wada, expose ses ambitions

HONGKONG
de notre envoyé spécial

DE la pièce de style japonais au sol recouvert de *tatami* (nattes), au cinquantième étage de l'Office Tower du Convention Plaza, où Kazuo Wada reçoit ses hôtes, on découvre l'une des plus belles vues sur le port de Hongkong. Le président de Yaohan trône dans un gigantesque bureau adjacent.

Un luxe quelque peu kitsch, à l'image d'une formidable réussite : Yaohan est la plus importante chaîne japonaise de grandes surfaces outre-mer avec 432 points de vente et restaurants installés dans seize pays (dont les Etats-Unis et l'Angleterre). Le groupe est en train de faire de l'Asie son fief.

Il y a un quart de siècle, Yaohan n'était qu'une épicerie familiale de province. Désormais, Yaohan International Holdings, coté à la Bourse de Hongkong, a un chiffre d'affaires consolidé de 3 milliards de dollars. Kazuo Wada parie sur la Chine et s'est engagé dans deux ambitieux projets d'un coût de 300 millions de dollars : un gigantesque grand magasin couplé à un complexe de loisirs à Shanghaï, qui accueillera un million de visiteurs par jour, et un centre international de distribution à Pékin qui devrait être l'amorce d'une révolution du système de distribution en Chine. Ces deux projets « visionnaires », réalisés sous forme d'opérations conjointes avec des intérêts chinois, mais dans lesquelles Yaohan conserve la majorité, seront achevés en 1995.

RECONNAISSANCE • D'ici à 2010, Yaohan compte ouvrir en Chine un millier de supermarchés et trois mille restaurants de fast food, vendant des hamburgers (à la sauce de soja) ainsi qu'une dizaine de grands magasins... *« De 5 % de notre chiffre d'affaires aujourd'hui, la Chine représentera la moitié dans dix ans »*, affirme Kazuo Wada.

Yaohan a la particularité d'être une société japonaise qui – fait exceptionnel – a déplacé son siège social à Hongkong. Au Japon, Yaohan est à la soixantième place dans la hiérarchie des chaînes de détaillants. Son nom n'est guère familier que dans la région d'Atami, à une centaine de kilomètres de Tokyo. Il n'a aucun magasin dans la capitale. Dans le reste de l'Asie, en revanche, Yaohan est synonyme d'un consumérisme galopant : une sorte de « Mac Do » des modes qui, en matière de consommation de masse, viennent principalement du Japon. *« Notre ambition est de devenir un groupe de distribution internationale dont le centre nerveux sera Hongkong »*, dit Kazuo Wada. En octobre 1989, quelques mois après le massacre de la place Tienanmen, il décidait en dépit des critiques et des mises en garde, de déplacer le siège de Yaohan à Hongkong. Les risques ? *« Je suis convaincu que les Chinois sont trop réalistes pour renouveler une telle erreur. Du point de vue économique, j'ai été l'un des premiers à parier sur la Chine après Tienanmen. Mon calcul a été bon : j'ai quitté le Japon au sommet du marché boursier, à la veille du dégonflement de la bulle monétaire, et j'ai acheté mes locaux à Hongkong alors que les étrangers désertaient la colonie : donc à des prix très favorables. Il ne fallait pas perdre de temps : c'est maintenant qu'il faut aller en Chine. »*

Au Japon, Yaohan est à la soixantième place dans la hiérarchie des chaînes de détaillants. Il n'a aucun magasin dans la capitale.

A soixante-quatre ans, Kazuo Wada continue à mener sa vie selon les principes de la nouvelle religion, « la Maison du progrès » (*Seicho no ie*), qui l'a détourné, dit-il, des inclinations marxisantes de sa jeunesse. Levé à 4 h 30 du matin, il médite pendant trente minutes avant de commencer sa journée. Les références à la doctrine de *Seicho no ie* parsèment le livre qu'il a consacré à la saga de Yaohan dont le succès tiendrait à un principe : *« Etre toujours reconnaissant. »*

Reconnue comme nouvelle religion en 1929, la Maison du progrès eut un fondateur charismatique, Masaharu Taniguchi, qui comme la plupart de ses homologues promet de parvenir au salut dans ce monde grâce à la maîtrise de moyens appropriés : une restauration de la relation originelle entre les hommes et les dieux. Une doctrine non exempte d'ethnocentrisme qui fait du Japon un pays privilégié par une position supposée médiatrice entre l'Est et l'Ouest. La Maison du progrès aurait trois millions de fidèles. Elle est notamment présente au Brésil où, pour répondre aux vœux de Masaharu Taniguchi, Yaohan fit, en 1971, sa première expérience outre-mer... Elle se solda par un échec.

« Du point de vue économique, j'ai été l'un des premiers à parier sur la Chine après Tienanmen. Mon calcul a été bon. C'est maintenant qu'il faut aller en Chine. »



DÉTERMINATION • Ce qui ne dissuada pas M. Wada de persévérer. Il n'y a pas que des motivations religieuses dans sa détermination : au Japon, Yaohan rencontrait les mêmes obstacles pour se développer que les détaillants étrangers en raison de la loi, assouplie depuis, destinée à protéger le petit commerce mais qui garantissait en réalité les intérêts des supermarchés et des grands magasins déjà installés. Bloqué sur l'archipel, Kazuo Wada qui avait rêvé dans sa jeunesse d'être diplomate, regarda vers l'extérieur et s'implanta tout d'abord à Singapour, puis dans le reste de la région. Les succès allaient se multiplier.

Yaohan entend développer sa présence en Amérique à partir de ses bases aux Etats-Unis et au Canada ainsi qu'en Europe. Mais Kazuo Wada a les yeux rivés sur l'Est : *« L'Asie est le plus puissant pôle de croissance du vingt et unième siècle. Pour la consommation, la Chine est une sorte de terre promise »*, estime-t-il. *En ville, le revenu réel des Chinois est bien supérieur à ce que les statistiques indiquent et c'est cette clientèle que nous visons. La prochaine décennie sera celle de la Chine. Il y aura sans doute des incidents de parcours, mais je pense que l'orientation actuelle est irréversible. »*

Aux sceptiques, M. Wada fait valoir le succès de son expérience à Shanghaï : une joint-venture avec le grand magasin N. 1 réalisé en 1992, qui fut la première percée du capital étranger dans la distribution en Chine. Il en reconnaît aussi les imperfections : *« Mais il fallait faire cette expérience pour améliorer les choses. Le centre de distribution de Pékin sera la clef de l'expansion de Yaohan en Chine. »* Et son fleuron le complexe commercial de Shanghaï : vingt et un étages et 144 000 mètres carrés, comprenant des salons de coiffure, des magasins, des restaurants et une piscine.

Jusqu'à présent, les paris de Kazuo Wada ont été couronnés de succès. Il profite de l'engouement du marché asiatique pour les grands magasins nippons.

Yaohan est lié dans son aventure chinoise à China International Trust and Investment Corp. (CITIC), organisme gouvernemental qui gère les investissements étrangers, et China Venturetech Investment, qui le finance partiellement. Kazuo Wada envisage, avec l'appui de ce dernier organisme, de se lancer dans la production sur place de produits de consommation (cosmétiques, chaussures, alimentation, emballage) : *« Du commerce de détail, il nous faut passer à la fabrication et, de là, à l'exportation grâce à notre réseau mondial »*, dit-il.

Jusqu'à présent ses paris ont été couronnés de succès. Il profite de l'engouement du marché asiatique pour les grands magasins nippons : du quartier de Shatin à Hongkong, où ils ont fleuri, à Macao en passant par Singapour ou Séoul, l'influence des grands distributeurs japonais est si forte qu'ils imposent leurs normes à leurs homologues locaux. La plupart des centres commerciaux de la région ressemblent à s'y méprendre à ceux du Japon.

« Nous réaliserons cette année 60 % de nos profits après impôts entre Hongkong, Macao et la Chine ; ce qui est encourageant », souligne Kazuo Wada. *« Mais nous devons surtout voir loin. »* L'avenir du marché chinois est-il aussi limpide ?

Philippe Pons

Des Chinois au Pérou

Suite de la page I

Dix mois après, sa présence reste on ne peut plus discrète. On peut croiser, cahiers et dictionnaires sous le bras, quelques-uns des soixante-dix techniciens chinois qui apprennent l'espagnol, car la langue est le principal obstacle à leur intégration. Question nourriture, pas de problème : un chef « importé » mijote des petits plats orientaux, ce qui n'empêche pas les Chinois de faire des escapades au restaurant du village, tenu par une dame Chang.

Extrêmement accueillante, la population de Marcona, d'origine andine, vit sans traumatisme cette expérience. Elle avait accepté avec autant d'enthousiasme celle de l'étatisation, en 1975. Vingt ans auparavant, c'était une entreprise américaine, la Marcona Mining Company, qui avait lancé l'exploitation du fer et mis en place toute l'infrastructure qui existe actuellement.

CAMIONS. • Pourtant, avec un minimum d'investissements, mais en utilisant deux fois moins de personnel que l'entreprise publique Hierro Peru, la Shougang est parvenue à doubler la production de fer en six mois. Entre janvier et juillet, elle a extrait 2,5 millions de tonnes de minerai contre 2,9 millions en tonnes pendant toute l'année 1992. L'objectif est d'arriver à 10 millions de tonnes en 1995. Alors que Hierro Peru était déficitaire de plus de 30 millions de dollars en 1992, la Shougang espère obtenir un profit, même modeste, en 1993.

Comment ? D'une part, on a licencié la moitié des salariés et ceux qui restent ont, en majorité, accepté de travailler douze heures par jour – *« un rythme que nous ne pourrons tenir longtemps »*, expliquent les mineurs. D'autre part, la Shougang a remis en état le matériel. Hierro Peru avait pratiquement gelé toute dépense depuis un an. Le matériel en panne était considéré comme hors d'usage. *« Nous disposions de 40 camions pour transporter le minerai, mais 15 seulement étaient utilisables. Maintenant nous pouvons travailler avec 30 et bientôt tous seront réparés »*, explique Francesco Hernandez, un des dirigeants du syndicat ouvrier, embauché il y a trente-deux ans. Ce n'est qu'un exemple : l'infrastructure en général a été remise sur pied.

Enfin, le gouvernement a soulagé l'entreprise d'un certain nombre de charges sociales : les dépenses d'éducation, de santé, d'alimentation en eau et en électricité, de voirie, jusqu'à présent à la charge de l'entreprise, sont désormais supportées par l'Etat ou la mairie. *« Les coûts de production ont diminué de plus de 60 % »*, souligne l'un des responsables de la Shougang.

Avec les travailleurs, la Shougang n'a pas de problèmes majeurs. Elle reconnaît leur capacité de travail et essaie de créer un esprit d'entreprise. Le local syndical vient d'être remis à neuf et deux dirigeants syndicaux ont été invités à Pékin pour découvrir *in situ* les installations du consortium chinois. Un programme d'assistance alimentaire a été mis en place. Enfin, un premier cahier de revendications a été négocié, sans que les travailleurs aient eu recours à la grève.

Pourtant les ouvriers demandaient une augmentation de salaire trois fois plus élevée que celle qui leur a été accordée. Mais, compte tenu de la législation en vigueur sur l'emploi, ils savent que protester conduirait irrémédiablement au chômage. La situation de leurs anciens collègues licenciés avant la privatisation – qui, grâce à l'aide du syndicat et celle de l'Eglise, ont droit une fois par jour à la soupe populaire – a de quoi les dissuader.

DISCRETS • Les Chinois sont extrêmement discrets, mais la Shougang voit grand. Elle voudrait transformer Marcona, l'enclave minière, en pôle de développement et, si possible, en zone franche pour écouler ses produits et s'installer au Pérou, avec la perspective de faire de ce pays une tête de pont sur le versant pacifique de l'Amérique latine.

Elle voit même plus loin : si le projet de route transamazonienne se réalise, Marcona pourrait être le débouché maritime de cette voie de communication.

D'ores et déjà le consortium chinois s'intéresse aux mines et au pétrole, en cours de privatisation. Il veut entrer aussi dans le secteur de la pêche et la transforamtion du poisson en farine, dans l'agroalimentaire (en commençant par les asperges), l'élevage de bétail en hivernage et le tourisme. *« Nous avons un marché assuré et une grande expérience dans tous ces domaines »*, assurent ses représentants. Il paraît que les Coréens sont dans le même sillage...

Nicole Bonnet

Le Monde

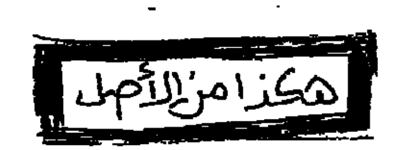
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », « Association Hubert-Beuve-Méry » Société anonyme des lecteurs du *Monde* Le Monde-Entreprises, M. Jacques Lesourne, gérant.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11. Microfilms : (1) 40-65-29-33



DÉVELOPPEMENT

La Thaïlande avale l'obstacle

Malgré le retard des infrastructures, les difficultés de certaines industries et... le sida, la croissance économique ne se ralentit pas, et les habitants ne vivent pas mal

BANGKOK
de notre correspondant

LA barre de nuages, à l'horizon, a beau devenir de plus en plus sombre, elle ne se rapproche que lentement. En attendant, le baromètre est au beau fixe. Ainsi pourrait-on résumer les perspectives de l'économie thaïlandaise, l'un des « bébés tigres » d'Extrême-Orient. Pour preuve, la croissance du produit intérieur brut (PIB) : 7,5 % assurés en 1993, après 7,4 % en 1992. Dans les deux années à venir, seuls, dans la région, le Viêtnam et la Chine devraient faire mieux que la Thaïlande, selon les prévisions publiées fin octobre par la Banque asiatique de développement : 8,2 % en 1994 et 8,5 % en 1995 pour le premier, 10 % et 9 % pour la seconde ; 8,2 % et 8,5 % pour la Thaïlande. Même la Malaisie, autre « bébé tigre » dynamique, fera moins bien (7,5 % et 7,8 %).

Ainsi donc le royaume s'est-il remis de la crise qui a duré du coup d'Etat de février 1991 aux élections de septembre 1992 et avait culminé en mai 1992 avec le massacre par des militaires, à Bangkok, de manifestants en faveur de la démocratie (une cinquantaine de morts et autant de disparus). Signe que la confiance, alors un peu chancelante, est bel et bien rétablie : les investissements étrangers ont plus que doublé (+ 113 %) pendant le premier semestre 1993 (par rapport à la même période de l'année précédente). Ce mouvement est mené par trois pays, le Japon (23,1 % des investissements), Singapour (22,4 %) et les Etats-Unis (20,3 %).

Du coup, on prévoit une relance très nette des exportations en 1994, après une progression un peu affaiblie cette année, et une vigueur égale des importations, tirées par la demande croissante de biens de consommation de la part de classes moyennes émergentes.

REVENU • En effet, la hausse des prix reste faible (3 % en moyenne en 1993, mais les prix de certains produits alimentaires ont diminué) et les taux d'intérêt baissent. A Bangkok, où le revenu annuel par tête est évalué à 5 000 dollars, les ventes des grands centres commerciaux ont augmenté de 10 % en moyenne pendant les premiers mois de l'année. En outre, si les importations sont nettement supérieures aux exportations, celles-ci croissent au même rythme (de 13 % à 15 %, selon les prévisions, en 1993 et 1994). D'autre part, les importations de biens d'équipement ont augmenté de 23,8 % sur les cinq premiers mois de l'année, ce qui devrait soutenir la production et les exportations à l'avenir.

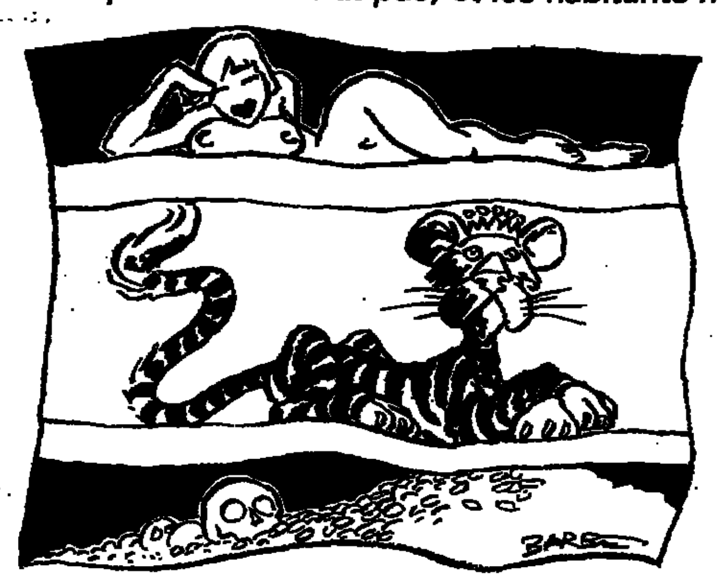
Même la construction (victime d'une offre trop forte pendant deux ans) et le tourisme (sensible aux troubles politiques) se portent bien. Pendant le premier semestre de 1993, le nombre de permis de construire a augmenté de 37 % et l'industrie touristique va bientôt passer le cap du million de salariés. En règle générale, le Thaïlandais vit relativement bien avec un revenu annuel par tête estimé à 2 100 dollars (et probablement plus proche de 2 500 dollars). Il dispose de l'électricité, de l'eau courante, d'une école où envoyer ses enfants, d'une route qui passe au moins à proximité de son village et de l'inévitable récepteur de télévision. On est loin du portrait brossé à l'étranger d'un pays marqué uniquement par l'épidémie de sida, la prostitution, les encombrements (Bangkok) et les accidents industriels – même si ceux-ci restent fréquents (*lire ci-contre*).

LOCOMOTIVE • Alors, pourquoi évoquer une barre de nuages sombres à l'horizon ? Les deux piliers de la stabilité thaïlandaise sont l'institution monarchique – notamment sous le long règne du roi Bhumibol, dont le prestige est à son zénith – et la présence d'une communauté de quelque 6 millions de Chinois et Sino-Thaïlandais (1) bien intégrés (dans l'administration et dans l'armée comme dans les affaires), qui est une des locomotives du développement. En cas de crise, le palais royal intervient en dernier recours – comme il l'a fait en mai 1992 pour arrêter un bain de sang –, et les milieux d'affaires ne cachent plus leur sentiment quand l'économie risque de basculer par la faute des autres.

L'Etat thaïlandais avait su, dans les années 50 et 60, réaliser avec succès des programmes d'intérêt général. Aujourd'hui, il semble davantage manquer de ressort.

Mais la gestion au jour le jour du royaume est une autre affaire, menée par des gouvernements hétérogènes, généralement appuyés sur des coalitions de partis aux intérêts pas toujours convergents et qui, plutôt que de trancher – ce dont ils ont d'ailleurs rarement les moyens – préfèrent attendre qu'un consensus se dégage. Ainsi, si les projets pour tempérer le développement chaotique de Bangkok s'accumulent au fil des décennies, peu aboutissent. Engorgée, cette métropole de quelque sept millions d'habitants coûterait chaque jour, selon l'*Asian Wall Street Journal*, quelque 16 millions de dollars, en carburant, en perte de revenus et de productivité.

L'Etat thaïlandais avait su, dans les années 50 et 60, réaliser avec succès des programmes d'intérêt général : le planning familial, l'école primaire pour tous, l'électrification des campagnes. Aujourd'hui, tout en gérant avec prudence ses finances (par exemple, la dette extérieure atteint 38 milliards de dollars, mais son service ne représente que 13 % du montant des exportations), il semble davantage manquer de ressort : la lutte, par exemple, contre l'épidémie de sida (deux morts tous les trois jours, selon les statistiques officielles), que seul l'Etat peut conduire, car il en va de l'intérêt national, ne fait toujours pas l'objet d'une mobilisation massive.



RECONVERSION • En outre, même si le retard dans le domaine des télécommunications semble en voie de se résorber avec l'installation, en cours, de trois millions de lignes téléphoniques supplémentaires, le développement des infrastructures a du mal à suivre une croissance économique exceptionnelle, puisque son taux a été à double chiffre pendant trois années consécutives avant de se retrouver dans une fourchette, toujours honorable, de 7 % à 8 %. En bref, le moteur de la croissance, en Thaïlande, est le secteur privé alors que le secteur public a joué un rôle décisif en Corée du Sud, à Taïwan, Hongkong et Singapour.

Enfin, certaines industries sont confrontées à de sérieux problèmes, y compris sociaux. Les secteurs de pointe se portent bien : ainsi, de janvier à avril 1993, les exportations de circuits intégrés ont augmenté de 38,4 %, celles de récepteurs de radio et de télévision de 30,3 % et celles d'ordinateurs de 18,4 %. En revanche, le textile doit impérativement se mécaniser car ses quatre cent mille salariés (dont 85 % de femmes) coûtent maintenant trop cher face à la concurrence de la Chine méridionale, du Viêtnam ou de l'Indonésie, où les salaires sont nettement moins élevés. Or ces ouvrières ne sont guère qualifiées et leur reconversion vers des secteurs à plus haut degré de technologie paraît problématique.

En juillet dernier, devant une grève provoquée par des licenciements (conformes à la loi), le gouvernement a contraint des fabricants à réintégrer quelque deux mille ouvriers. Il n'a fait que reporter l'échéance. Mais jusqu'ici, ce penchant n'a pas empêché la Thaïlande de continuer sur sa lancée.

Jean-Claude Pomonti

(1) Sur 58 millions d'habitants.

Catastrophes en série

BANGKOK
de notre correspondant

La Thaïlande paie le prix d'un développement accéléré. Si un immeuble de sept étages en construction s'est effondré à Bangkok le 2 octobre sans faire de victimes, parce que les craquements dans l'édifice ont été décelés à temps, l'effondrement du Royal Plaza à Nakhon-Ratchasima, le 13 août, avait fait 137 morts. En mai, des portes d'évacuation ayant été bloquées pour prévenir des vols, 188 employés d'une fabrique de jouets (des femmes pour la plupart) ont péri dans un incendie.

En mars 1992, 119 pèlerins sont morts lors de la collision entre un pétrolier et le bateau qui les transportait. En février 1991, 171 personnes avaient péri par suite de l'explosion d'un camion de dynamite qui s'était retourné dans une rue de Bangkok. Enfin, en septembre 1990, 91 personnes étaient mortes de leurs brûlures lorsqu'un camion transportant deux cylindres de gaz s'était retourné à l'un des principaux carrefours de la capitale.

Peu à peu, cependant, la conscience des risques et des négligences s'éveille. Plusieurs personnes ont été inculpées pour l'accident de Nakhon-Ratchasima. Les écologistes viennent d'obtenir le report de l'ouverture des parcs nationaux aux touristes. Le 1er novembre, quand quatre écoliers ont été tués et plus de vingt autres blessés lorsque la camionnette qui les transportait a été renversée par un camion dont le chauffeur a pris la fuite, la nouvelle a fait les premières manchettes des journaux et le tollé a été général.

J.-C. P.

DISTRIBUTION

Quarante millions de bricoleurs

Bricolage et jardinage fleurissent avec la crise (75 milliards de francs de chiffre d'affaires)
Les grandes enseignes se taillent une part croissante de ce marché et la concentration va bon train

LE bricolage ? *« C'est la première activité des chômeurs ! »*, ironise, mi-figue mi-raisin, un professionnel du secteur. La crise économique ? *« Mais c'est quand ça va mal que les gens bricolent le plus ! »*, renchérit un de ses confrères. Avec un chiffre d'affaires de 75 milliards de francs, une croissance annuelle de 2 % par an, le bricolage, « sport national » que pratiquent 67 % des Français, affiche une forme olympique. *« Nous avons même constaté cette année une reprise de la consommation en juin et un redémarrage du bricolage d'été, phénomène que nous n'avions pas observé depuis des années »*, assure Alain Vicart, délégué général de l'Union nationale des industries du bricolage, du jardinage et des activités manuelles de loisirs (UNIBAL). Quant au jardinage, qui pèse à lui seul 30 milliards de francs, il se porte encore mieux. Bien des distributeurs reconnaissent réaliser sur ce créneau près de 10 % de leur chiffre d'affaires.

Croissance en trompe l'œil ? C'est en tout cas l'avis d'Etienne Darde, chez Nielsen : *« Si le chiffre d'affaires réalisé par les circuits grand public progresse régulièrement, c'est aussi parce que les grandes sufaces du bricolage (GSB) séduisent de plus en plus les professionnels. »* Des GSB qui se taillent la part du lion, réalisant à elles seules 45 % (34 milliards de francs exactement) du chiffre d'affaires du secteur, la grande distribution classique, l'activité grand public du négoce professionnel et le commerce traditionnel (drogueries, quincailleries et autres marchands de couleurs) se partageant ce qui reste du gâteau.

MUTATION. • Si la crise économique semble ne pas affecter les courbes de vente du secteur, le petit monde de la distribution du bricolage traverse néanmoins, en coulisses, une profonde mutation dont la position des GSB, déjà prépondérante, a toute chance de sortir encore renforcée. Concentration sans précédent et bipolarisation accrue du marché sont en effet les deux grandes tendances du mouvement en cours. Concentration tous azimuts : depuis trois ans, la valse des enseignes donne le tournis.

A tout seigneur tout honneur, Castorama, numéro un du secteur *(voir encadré)*, qui avait déjà racheté à Rallye, en 1991, l'enseigne Briker et ses 17 magasins, a profité du rachat d'Euromarché par Carrefour pour faire l'acquisition l'an dernier des sept plus grands magasins de Bricorama (ex-filiale bricolage d'Euromarché). De son côté, la chaîne Baktor a repris l'enseigne Bricorama, ainsi que le reste du fonds de commerce : une vingtaine de magasins plus petits. *« Acquérir une enseigne à forte notoriété nous a donné une force supplémentaire »*, estime Paul Zaoui, directeur général de Bricorama. A la fin de l'an dernier, la Bricaillerie a racheté L'Art du bricolage. Enfin, Domaxel (propriétaire des enseignes Brico-Sphère et Maison Conseil) a racheté en 1992 la trentaine de magasins Brico-France avant de s'associer à Sémaphor (regroupement de 120 jardineries) pour ouvrir d'ici au printemps 1995 30 points de vente en commun.

BIPOLARITÉ. • Concomitante à la concentration, la bipolarisation du marché autour de deux concepts de magasins – très grandes surfaces (10 000 mètres carrés) intégrées dans une chaîne à enseigne nationale, d'une part, et moyennes surfaces de proximité (1 500 mètres carrés), émanation d'un réseau d'indépendants propriétaires de leurs magasins, d'autre part, – constitue la principale caractéristique du secteur. Dans la première catégorie, s'affrontent deux mastodontes : Castorama (13,8 milliards de francs de chiffre d'affaires) et Leroy Merlin (7 milliards), loin devant Bricorama (1 milliard) et la Bricaillerie (700 millions).

CHÔMEUR UNE PETITE BRICOLE SVP.

Chez les indépendants (souvent venus de la quincaillerie traditionnelle), Domaxel (7 milliards de francs pour 540 points de vente) mène la danse, devançant largement la branche bricolage d'Intermarché, Bricomarché (4 milliards de francs) et l'Action nationale des promoteurs du faites-le-vous-même (ANPF), plus connue sous le nom de ses enseignes, M. Bricolage et Bricotruc (3,7 millions de francs pour 250 magasins).

Cette bipolarité se retouve aussi très nettement au niveau géographique : schématiquement, les grandes métropoles et leur banlieue constituent la terre d'élection des grandes chaînes, tandis que les indépendants se sont repliés dans les villes plus petites. *« C'est un peu notre Yalta à nous »*, explique Paul Durand, directeur général de Domaxel, intarissable sur *« la guerre dont les indépendants ont fait les frais dans les années 70 lorsque les grandes surfaces se sont développées. Aujourd'hui, la guerre est finie »* ... Et chacun veille sur son pré carré ! *« De la même façon que les intégrés ne savent pas rentabiliser les petits magasins ni s'adapter au marché local, nous n'avons pas vocation à concurrencer le Castorama de Villepinte »*, résume le même Paul Durand. *« La proximité et la très grande surface, ça n'est pas le même métier »*, confirme Alain Vicart.

Forcément concurrents, puisqu'ils vendent les mêmes produits, mais géographiquement complémentaires, chacun campant sur sa zone d'influence, les deux circuits de distribution du bricolage vivent à l'heure de la « coexistence pacifique ».

En revanche, la guerre fait rage au sein même de chacun des deux camps en présence : l'extraordinaire mouvement de concentration des enseignes auquel on assiste en est la plus belle preuve.

Philippe Baverel

Le roi Casto

« Chez Casto, y'a tout ce qu'il faut ! »... Et la crise, connais pas ! serait-on tenté d'ajouter au vu des surprenantes performances du numéro un français et européen du bricolage (au sixième rang mondial). Avec un chiffre d'affaires en progression de 13 % cette année par rapport à 1992 (13,8 milliards de francs prévus contre 12,2), un bénéfice courant de 307 millions de francs en 1992, en hausse de 20 % par rapport à 1991, les 125 magasins Castorama, véritables paquebots dont la superficie oscille entre 8 000 et 13 000 mètres carrés, accaparent, sur 980 000 mètres carrés de surface de vente totale, 15 % du marché français du bricolage.

C'est en 1969, au retour d'un voyage aux Etats-Unis, que Christian Dubois (qui a cédé son poste de PDG à Jean-Hugues Loyez en juillet 1992) ouvre son premier magasin-entrepôt à Englos, dans le Nord, sous l'enseigne Central-Castor, sur le site d'un centre commercial Auchan (Auchan n'est évidemment pas encore à l'époque actionnaire de Leroy-Merlin).

Offre commerciale la plus large possible (d'où le fameux slogan publicitaire lancé en 1975), organisation décentralisée (à travers neuf directions régionales), gestion informatisée des références (50 000 par magasin) afin de gérer les stocks au plus près, formation (à l'école maison d'Ostricourt) et motivation des 12 000 employés, tels sont les quatre clés de l'extraordinaire succès de la holding Castorama-Dubois Investissements qui laissent loin derrière la concurrence ! Aussi, Leroy-Merlin (groupe Auchan), principal rival dans les grandes agglomérations, ne réalise-t-il, dans ses 62 grandes surfaces, que 7 milliards de francs de chiffre d'affaires, soit la moitié du chiffre de Castorama.

Très bien implantés en France, les champions du bricolage nourrissent aujourd'hui les mêmes ambitions européennes qu'ils ont commencé à réaliser, sage précaution, dans des pays différents : Castorama a déjà ouvert quatre magasins en Italie et un en Allemagne ; Leroy-Merlin dispose de cinq magasins en Espagne.

L'éclipse du solaire français

Suite de la page 1

L'électricité, à 75 % d'origine nucléaire, est abondante et bon marché. *« Le solaire est ici plus difficilement qu'ailleurs compétitif en termes de prix du kilowattheure »*, souligne M. Giordano. Le prix du kWh photovoltaïque, bien qu'en diminution constante, est encore cinq fois plus élevé que celui du kWh électronucléaire facturé par EDF.

SOLVABILITÉ • Le réseau électrique est dense, laissant peu d'habitations à l'écart. Résultat, le marché français du solaire stagne sous la barre des 100 millions de francs annuels : les phares et balises maritimes, les téléphones et panneaux lumineux sur l'autoroute, l'électrification des refuges de montagne et des quelques maisons non encore reliées au réseau, et l'on a fait le tour du marché photovoltaïque. Ce à quoi s'ajoute, pour le solaire thermique, l'équipement des hôpitaux ou des piscines collectives en systèmes de production d'eau chaude. Les particuliers ? *« Sans aide spécifique, le solaire est encore trop cher. On atteint vite les 80 000 francs pour alimenter le frigo et la télé d'un berger au fond d'une vallée »*, admet Roland Barthez, directeur général de Total-Energie, ensemblier photovoltaïque. Et contrairement aux Allemands, aux Suisses ou aux Autrichiens, les Français ne sont pas encore prêts à débourser 20 000 francs pour s'offrir un chauffe-eau qui évite d'aggraver l'effet de serre.

Le marché de l'avenir, les professionnels du solaire le situent ailleurs, dans les pays en voie de développement, où deux milliards de personnes sont privées d'électricité. Un seul problème : elles ne sont pas solvables... *« Les besoins sont colossaux, mais on les a trop souvent confondus avec le marché. La difficulté à l'export, pour nous, c'est de trouver des financements auprès d'organismes internationaux bailleurs de fonds*, indique M. Barthez. *Mais alors, le règlement ne nous parvient qu'après de longs délais. »*

Privé du support de la demande intérieure, le tissu industriel du solaire semble fragile, limité à une poignée de PME. Selon Marc Vergnet, président du SIPROFER (syndicat des industriels et professionnels français des énergies renouvelables), cinq entreprises seulement dépassent les 10 millions de chiffre d'affaires (Photo-watt, Total Energie, Naps France, Vergnet, Giordano). Les grands groupes industriels, auxquels étaient adossées ces PME (Elf, CGE...) se sont retirés, les laissant supporter seules de très lourds investissements en recherche-développement, dans un secteur où les technologies sont en rapide évolution.

Dans le même temps, l'aide publique tend à se réduire. *« Le solaire est considéré comme un luxe en période de crise, d'autant que le prix du pétrole est bas et que les budgets de coopération sont loin de croître »*, explique le chercheur du CNRS.

En 1979, l'Etat et le Commissariat à l'énergie solaire, aujourd'hui disparu, dépensaient 200 millions de francs pour le solaire. L'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) a dû se contenter, en 1993, de 46 millions de francs et, en 1994, son budget général sera inférieur de 40 % à celui de 1993. Jean-Louis Bal, directeur adjoint des énergies renouvelables à l'ADEME, s'inquiète : *« Nos fonds destinés à la recherche sont tellement insuffisants qu'en un ou deux ans, les Français risquent de perdre leur compétitivité »*.

Tous soulignent « l'exception française ». Les autres pays développés font, eux, des efforts sur l'un des rares marchés industriels ayant une croissance à deux chiffres – les ventes d'équipements photovoltaïques progressent de 10 % par an ; les budgets publics sont dix fois plus élevés aux USA, quinze fois plus fournis en Allemagne ou au Japon. Bref, on s'alarme de l'absence de politique industrielle, et de la concurrence de plus en plus rude sur les marchés extérieurs, où les Français affrontent des industriels fortement subventionnés. *« Le gouvernement allemand investit dans la perspective d'exporter en masse du photovoltaïque dans le tiers-monde d'ici une vingtaine d'années. En France, on ne considère que l'immédiat »*, regrette Benjamin Dessus. *« Dans dix ans, le photovoltaïque sera roi dans les pays en voie de développement (PVD) : les prix vont continuer de baisser rapidement ; il faudra, pour freiner l'exode rural, électrifier des villages éloignés du réseau, et l'on parlera de plus en plus de l'effet de serre. Si l'Etat n'aide pas davantage ses industriels à aller dans les PVD, nous aurons perdu un marché extraordinaire, sur lequel la France est pourtant traditionnellement bien placée »*, reconnaît-on, même au ministère de l'industrie.

Déjà, le solaire est économiquement viable en France dans certaines applications. *« Il représente moins de 1 % de la consommation d'énergie en France, et restera négligeable dans le bilan énergétique global, mais sa part pourrait augmenter considérablement dans certaines niches. Pour les écarts, par exemple,* (habitations éloignées du réseau), *c'est une solution plus pertinente que de tirer des lignes sur de longues distances »*, affirme Jean-Pierre Benqué, coordinateur des programmes d'énergies renouvelables à l'EDF.

SCEPTICISME • Jadis adversaire le plus acharné des énergies « douces », EDF a signé en février un accord avec l'ADEME prévoyant, entre autres, de développer l'électrification solaire des sites isolés. EDF financera 15 % du coût de l'installation, l'ADEME 10 %, le reste demeurant à la charge des organismes de financement de l'électrification rurale et des particuliers. EDF s'intéresse également de près au solaire dans les DOM, où le kilowattheure, du fait du principe de la péréquation – les Français, où qu'ils soient, payent leur électricité au même prix – est vendu deux fois moins cher que son prix de revient. D'où le paradoxe, que semble désormais pleinement assumer EDF : *« Moins nous en vendons, moins nous perdons d'argent. Nous allons donc développer une politique d'économie d'énergie, en favorisant l'installation de chauffe-eau solaires »*, annonce Jean-Pierre Benqué.

Cette récente implication d'EDF réjouit les industriels du solaire, qui espèrent, grâce au seul accord ADEME-EDF, voir s'ouvrir un marché de 300 millions de francs. *« Pour la première fois, les différents ministères, l'ADEME, EDF et nous mêmes, les industriels, commençons réellement à travailler ensemble »*, souligne Marc Vergnet. Tous attendent néanmoins d'en voir les effets sur le terrain. Sceptique, Liliane Battais prévoit *« d'énormes réticences de la part des agents d'EDF, qui sont intéressés au chiffre d'affaires »*. *« On ne change pas comme ça une culture d'entreprise »*, poursuit-elle, convaincue qu'EDF *« se fait un coup de pub, tente de se « verdir » au moment où la Commission européenne commence à se pencher sur sa situation de monopole »*.

Quoi qu'il en soit, l'accord ADEME-EDF aura eu le mérite de pousser la profession à s'organiser (le syndicat professionnel n'a qu'un an), et à écarter fabricants et installateurs par trop « bricoleurs ». C'est sous la pression d'EDF qu'une charte de qualité a été élaborée. Un acquis de taille pour redorer l'image du solaire en France.

P. Kr.

Gisements du tiers-monde

Benjamin Dessus est chercheur au CNRS, directeur du programme Ecotech (recherche sur les technologies pour l'environnement et l'énergie) et conseiller scientifique du Fonds mondial pour l'environnement. Entretien.

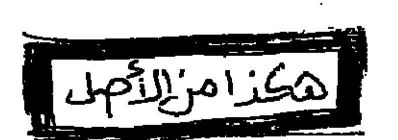
« La filière solaire française a-t-elle une chance de survie ?

– Elle a en tout cas un marché d'avenir, les pays en développement, pour lesquels existent des financements, comme ceux du Fonds mondial pour l'environnement ou de la Banque mondiale. Cette dernière consacre 10 à 12 milliards de francs par an à l'électrification rurale dans le tiers-monde. La France verse beaucoup d'argent dans ces fonds mais ne bénéficie que très peu des retombées industrielles, contrairement aux Etats-Unis ou à l'Allemagne. Comme ces derniers, il faudrait peut-être réserver une petite part des sommes versées, de l'ordre de 10 millions de francs, pour aider nos bureaux d'études à monter des projets susceptibles d'être retenus lorsque les organismes internationaux lancent leurs appels d'offres. Il serait également souhaitable de conforter la demande en France, en relançant les programmes de démonstration. Pourquoi ne pas choisir une ville ou un département solaire ?

– En viendra-t-on un jour au tout « énergies renouvelables » ?

– Plutôt à une association maîtrise de l'énergie-énergies renouvelables. Car, si ces dernières sont « renouvelables » dans le temps, elles ne le sont pas dans l'espace : on ne pourra pas indéfiniment couvrir la planète d'éoliennes et de panneaux solaires. Or, pour assurer l'approvisionnement en énergie de 10 milliards d'hommes sans recourir aux énergies fossiles, il faudrait produire 20 à 25 milliards de TEP (tonne équivalent pétrole) d'énergies renouvelables, ce qui occuperait des dizaines de millions d'hectares. En Inde, par exemple, il faudrait couvrir 80 % du territoire ! Les besoins énergétiques entreront alors en concurrence avec d'autres besoins : se loger, cultiver la terre pour se nourrir, etc. La maîtrise de l'énergie est donc la condition nécessaire à l'émergence des énergies renouvelables. »

Propos recueillis par Pascale Krémer



BANC D'ESSAI

LIVRES DE FINANCES POUR TOUS

Depuis les années 80, la libération et la déréglementation des marchés financiers ont provoqué une véritable « explosion » de ce secteur. Tandis que les marchés s'étendaient, et devenaient de plus en plus complexes, de nouveaux outils, de plus en plus nombreux et sophistiqués, sont apparus, dont les professionnels eux-mêmes ne maîtrisent pas toujours tous les aspects. L'ouverture du marché unique européen en janvier 1993 et la préparation de l'unification économique et monétaire de l'Europe ont apporté encore de nouveaux enjeux. Dans ce contexte, on a vu se multiplier les ouvrages destinés à permettre aux étudiants, aux professionnels ou aux « petits porteurs » – les particuliers disposant d'un portefeuille – de mieux comprendre ces évolutions et ces systèmes, d'apprécier les possibilités et les limites des instruments, anciens, nouveaux ou rénovés. Pour les aider à se retrouver dans cette production, « le Monde-L'Économie », en collaboration avec des praticiens du groupe CPR (Compagnie parisienne de réescompte) – Pierre Brugière, Eric Marcombes, Pierre Valentin, Philippe Weber et Xavier Marraud Des Grottes (Schelcher-Prince) –, a décidé de passer au crible les livres reçus au cours des derniers mois. Le lecteur trouvera donc ci-dessous une présentation critique de chacun des ouvrages. Nous les avons classés en « analyses » ou en « guides », selon leur contenu, en allant des plus généraux aux plus « pointus ».

Analyses

L'ARGENT ET SA LOGIQUE
Un fil d'Ariane dans le dédale monétaire

d'André Kovacks
ESF, 212 pages, 180 F.

L'auteur livre dans un style très personnel son analyse du système monétaire. Les explications, simplifiées à l'extrême, sont parfois assez loin de la réalité. La création monétaire est ainsi envisagée sous un angle purement quantitatif et mécanique, comme si les emprunteurs étaient insensibles au niveau des taux d'intérêt et que la banque centrale n'avait, par ses taux directeurs, aucune influence sur l'évolution de la masse monétaire. Cette réserve faite, l'analogie hydraulique sur laquelle l'auteur s'appuie aidera peut-être ceux qui sont gênés par le caractère un peu abstrait de la finance. L'ouvrage intéressera tous ceux qui, partant de rien, veulent avoir agréablement une vue d'ensemble et quelques idées sur la question.

E. M.

LE MARCHÉ FINANCIER ANGLAIS

de Jean-Jacques Perquel
Vulbert, 227 pages, 80 F.

Un excellent livre... au titre trompeur : c'est la place financière de Londres, ses règles de fonctionnement, son rôle international, ses investisseurs et ses intermédiaires qui y sont analysés. Certes, on trouvera ici de précieuses informations sur les valeurs anglaises, actions, emprunts d'Etat (*« gilts »*) ou autres obligations. Mais la place de Londres est d'abord internationale.

De nombreux tableaux concernant les capitalisations boursières, les volumes de transactions, les marchés dérivés illustrent cette primauté. C'est une qualité de l'ouvrage : qu'il s'agisse de l'analyse de la clientèle – investisseurs et intermédiaires – ou de la réglementation boursière, toutes les descriptions sont accompagnées de tableaux explicatifs bien choisis et mis en page.

Si la suprématie de la place de Londres, par rapport aux autres places européennes se dégage clairement, l'auteur se montre plus nuancé quant à son évolution. Plutôt optimiste pour ce qui est de la collecte d'épargne – les fonds de pension et la gestion d'une épargne extérieure devant rester attirés par la qualité des intermédiaires basés à Londres, – il est plus sceptique en matière de règlement-livraison des opérations.

P. V.

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

de B.-L. Roques
Vuibert entreprise,
213 pages, 100 F.

Cette très bonne description de l'ensemble des marchés français de taux d'intérêt à court terme sera précieuse pour tous ceux – opérateurs, économistes, étudiants – qui veulent connaître en détail leur fonctionnement.

On trouvera ici aussi bien les conventions employées lors des négociations, les pages des écrans Reuters, qu'un exposé des réglementations fiscales ou une analyse des nouveaux instruments financiers. Signalons, pour ceux que rebute le *« tightening des spreads »*, et que les *« spielers sur le spot »* laissent perplexes, un lexique des termes de marché à la fin du livre. Une lacune toutefois : n'analysant pas la liquidité bancaire et ses facteurs, il ne permet pas de comprendre comment la banque centrale estime le besoin de liquidités des banques, compréhension pourtant indispensable à l'interprétation au jour le jour de la politique monétaire...

P. V.

LES SWAPS
Technique contractuelle et régime juridique

de Pierre-Antoine Boulat
et Pierre-Yves Chabert
Masson, 296 pages, 302 F.

Cet ouvrage devrait permettre aux opérateurs sur le marché des swaps de se familiariser avec les implications juridiques des transactions qu'ils effectuent. Le chapitre consacré au risque de contrepartie mérite particulièrement leur attention : formés par les Anglo-Saxons, ils peuvent avoir tendance à oublier les spécificités françaises en matière de droit des faillites.

En cas de défaillance, les contrats de swap peuvent en effet être traités de deux façons. Soit on sépare les contrats dont la valeur actuelle rend la partie défaillante débitrice de ceux où elle apparaîtrait créditrice et on traite séparément l'actif et le passif ainsi définis. Soit on pratique une compensation de l'ensemble des contrats, ce qui fait apparaître une créance ou une dette nette. Le premier traitement correspond au droit français des faillites, le second au droit américain (depuis la modification en 1990 du Bankruptcy Code). Outre-Atlantique, le risque de contrepartie est donc réduit, ce qui facilite le développement de l'activité.

La question est au centre des réflexions, en cours, sur l'aménagement du droit français ; comme le livre le laisse entendre, on s'oriente vers le mécanisme de la « novation », pour fusionner en un seul engagement l'ensemble des contrats de swap conclus avec une contrepartie.

L'ouvrage traite aussi de l'« affaire » des swaps conclus par les collectivités locales britanniques. Il fait le point des conditions, désormais très contraignantes, que doivent satisfaire les collectivités locales françaises pour recourir à ce marché. Enfin, sur d'autres questions – comptables, fiscales, prudentielles –, l'ouvrage apporte, avec rigueur et clarté, les informations nécessaires. C'est le seul livre juridique français sur les swaps. Il devrait longtemps faire référence.

P. V.

L'ÉVALUATION DES ACTIFS
Analyse et évaluation des contrats d'options standardisés

de Rajna Gibson
PUF, coll. « Finance »,
307 p., 395 F.

Un ouvrage de référence. Dans la première partie, les résultats classiques de la théorie des options sont présentés avec leurs démonstrations, ce qui est peu fréquent dans des ouvrages destinés, comme celui-ci, à un large public. La deuxième partie est consacrée au modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. Une interprétation financière précise est donnée des grandeurs dont dépend le prix d'une option. Les liens existant avec le modèle « binomial » de Cox et Rubinstein sont mis en lumière. Cette présentation approfondie est complétée par de nombreux exemples numériques – calcul de primes et de sensibilité – et une description particulièrement riche du fonctionnement du marché des options.

Vient ensuite une analyse des imperfections du modèle de Black et Scholes, des perfectionnements proposés depuis 1973, et de divers modèles alternatifs : ceux de Merton – taux sans risque variable et processus de saut – et de Cox – variance non constante. Les deux derniers chapitres, consacrés aux options sur indice et aux options de change, mêlent efficacement analyse théorique et détails concrets.

En résumé, un livre clair et d'accès facile, qui peut se lire à plusieurs niveaux. Il contient à la fois de précieuses informations sur les marchés et des démonstrations rigoureuses de nombreux résultats théoriques sur les options. Il sera utile aussi bien aux étudiants qu'aux praticiens. Seule manque peut-être une étude des stratégies de *trading*.

P. B.

« The » Banque centrale

LA BUNDESBANK AUX COMMANDES DE L'EUROPE

de David Marsh
Belin, 413 pages, 140 F.

Voilà longtemps que les marchés financiers observent de près les faits et gestes de la Bundesbank. Mais, depuis l'unification allemande et les hausses de taux consécutives, les débats sur le traité de Maastricht, les crises de change qui ont secoué récemment l'Europe, la banque centrale allemande est souvent au centre de l'actualité, accusée de tous les maux (en France ou au Royaume-Uni) ou parée de toutes les vertus, surtout en Allemagne. L'ouvrage de David Marsh vient donc à point nommé. On n'y apprendra pas ce qu'est le Lombard *ni* pourquoi la Bundesbank attache tant d'importance à l'agrégat monétaire M3, mais on y suivra l'histoire et le fonctionnement de l'institution depuis ses origines.

Ancien correspondant en Allemagne du *Financial Times*, l'auteur a eu un large accès aux archives, et a rencontré beaucoup des personnages qu'il décrit. Son livre, fort instructif et agréable à lire, souvent plein d'humour, émaillé de détails amusants et de portraits très vivants, devrait contribuer à rendre plus « humains » les dirigeants de la banque. Il fonde à juste raison sur le souvenir des deux après-guerre la vigoureuse détermination anti-inflationniste, non seulement de la Bundesbank, mais de l'Allemagne tout entière. Peut-être pourrait-on lui reprocher de trop insister sur la continuité (de personnel au moins) entre la Reichsbank et les premières années de la Bundesbank ou de sa devancière, la Bank Deutscher Laender. Particulièrement intéressante, l'analyse des relations complexes entre les différents échelons de la Bundesbank et entre celle-ci et les autorités politiques allemandes ou les autres banques centrales : l'indépendance n'est pas l'ignorance mutuelle. Les débats qui ont animé la politique économique allemande depuis l'unification sont bien soulignés, notamment les décisions souvent unilatérales du gouvernement fédéral. Hélas, compte tenu de la date de rédaction du livre, il y manque les crises de change à partir de septembre 1992.

Nombre de lecteurs français partageront sans doute la fascination mêlée d'effroi que l'auteur semble éprouver pour l'objet de son étude.

Ph. W.

Guides

LES CLÉS DE LA BOURSE

de Didier Vitrac
SEFI, 271 pages, 128 F.

Didier Vitrac présente ici les principaux marchés et produits financiers. Après un bref historique, il décrit les institutions du marché parisien, ainsi que les divers types d'actions et d'obligations. Il explique ensuite le fonctionnement du marché du règlement mensuel.

Dans la deuxième partie, les différentes techniques d'appréciation de la valeur d'une société sont analysées et les principaux termes utilisés dans la presse financière sont expliqués : capitalisation boursière, dilution de capital, PER, décote, etc. La dernière partie est consacrée aux « nouveaux instruments financiers » et à la gestion de portefeuille. La fiscalité des revenus des valeurs mobilières pour le particulier y est bien expliquée.

Le livre, clair et complet, s'adresse au lecteur débutant qui désire se familiariser avec les marchés financiers.

P. B.

DICTIONNAIRE DE BANQUE ET BOURSE

d'Yves Crozet,
Bernard Belletante,
Pierre-Yves Gomez,
Bernard Laurent
Armand Colin,
334 pages, 79 F.

Un peu plus qu'un dictionnaire. Le champ couvert est large ; l'ouvrage présente près de deux mille entrées, soit une moyenne de six définitions par page. Les explications de chaque mot sont donc succinctes, souvent incomplètes et pas toujours exactes. Le système de renvoi, qui permet de mieux appréhender le contexte, n'apporte pas toujours de précision complémentaire. L'ouvrage n'a que quelques mois, mais certaines définitions ont déjà vieilli, les marchés et leurs produits évoluant vite... Ce dictionnaire aurait sans doute beaucoup gagné si un professionnel opérant sur les marchés avait fait partie des auteurs.

E. M.

LES TAUX D'INTÉRÊT
Comprendre la valeur et le rendement d'un titre financier

de Pierre Gruson
Dunod, coll. « Ecofi »,
159 pages, 85 F.

Pierre Gruson a écrit un guide pédagogique sur les marchés de taux d'intérêt en francs : ce livre de vulgarisation n'élude pas les difficultés inhérentes au sujet, mais à bon droit, les calculs actuariels étant indispensables à la compréhension de ces marchés.

L'auteur décrit d'abord les principaux marchés de taux en francs, avec toutes les conventions effectivement utilisées dans les négociations de façon fort claire – à quelques erreurs près (l'auteur écrit à tort que le taux d'appels d'offres de la Banque de France s'applique à des cessions définitives, et non temporaires, d'effets).

La deuxième partie familiarisera le lecteur avec les concepts qui permettent de saisir le risque de taux d'intérêt : sensibilité, duration. Toujours fort claires, les explications peuvent être jugées un peu rapides, eu égard à la difficulté de ces notions et à la volonté de vulgarisation de l'ouvrage. Mais ce ne sont là que menus reproches...

P. V.

LES TECHNIQUES DE GESTION DU RISQUE D'INTÉRÊT

d'Albert Minguet
PUF, 328 pages, 188 F.

Livre classique de gestion obligataire destiné à ceux qui veulent connaître les techniques de gestion du risque de taux lié à la détention d'un portefeuille de créances et de produits dérivés. Les premiers chapitres sont consacrés aux définitions des taux d'intérêt, aux théories explicatives de la forme de la « courbe des taux » (rendement en fonction de la durée de la créance). Ensuite sont analysés les risques liés à l'évolution du niveau des taux : Comment construire un portefeuille qui permette de diminuer le risque ? Comment faire pour que le remplacement des coupons qui seront perçus demain n'ait pas d'impact sur la valeur du portefeuille ?...

Pour se couvrir contre ces risques il est possible aussi, bien sûr, de recourir aux produits « dérivés », qui font l'objet de la seconde partie. On trouve là des modèles de valorisation pour les contrats à terme de taux d'intérêt, les options de taux et les contrats d'échanges (*swaps*) de taux. Une réserve sur ces pages : elles sont plus adaptées au marché nord-américain qu'au marché français.

E. M.

ÉLÉMENTS DE GESTION OBLIGATAIRE

de Patrick Navatte
Dalloz-Sirey, 289 pages, 186 F.

Après une présentation des théories de la courbe des taux, l'auteur présente, ce qui n'est pas habituel dans ce genre d'ouvrage, les modèles stochastiques d'évolution de cette courbe. Quelques notions de calcul stochastique sont ici utiles, mais la lecture peut néanmoins être entreprise par ceux qui ne sont pas effrayés par les équations différentielles. Seule une typographie mal adaptée aux formules mathématiques et quelques erreurs nuisent à la lecture.

La seconde partie est consacrée aux méthodes de gestion. L'approche est très classique : gestion indicielle, immunisation contre le risque de taux... L'auteur décrit les produits dérivés et montre comment les utiliser. On peut toutefois regretter qu'il ne présente pas les techniques d'évaluation d'options : les modèles stochastiques ou binomiaux décrits dans la première partie trouvent là un domaine d'application naturel... A noter le souci de l'auteur de montrer les implications pratiques de ces modèles théoriques.

E. M.

LES BONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

de Marc Pindard
Dunod, 152 pages, 85 F.

Marc Pindard, chroniqueur dans la rubrique « Bons de souscription d'actions » de la revue *Investir* donne ici au lecteur les bases nécessaires à la compréhension du fonctionnement de ce marché.

Dans le premier chapitre sont définis les termes-clés – OBSA, ABSA, valeur instantanée, décote, surcote instantanée, levier de conversion... Puis est expliqué le cadre juridique de la création de bons et le marché est décrit avec de nombreux exemples. Cette description concerne les bons classiques comme les bons « exotiques » – à prix d'exercice glissant, échéance révisable, base de souscription variable... – de même que l'effet sur les bons d'opérations de modification du capital, d'OPA ou d'OPE. On trouvera enfin une étude des méthodes d'évaluation et une présentation détaillée d'indicateurs d'aide à la décision.

P. B.

GUIDE DE MATHÉMATIQUES FINANCIÈRES POUR TOUS LES JOURS

The Economist
Ed. First, 255 pages, 159 F.

Un excellent ouvrage de vulgarisation des techniques mathématiques utiles en économie et en finance. Des notions, allant de la classe terminale à la maîtrise de mathématiques, sont clairement présentées, ainsi que de nombreux exemples particulièrement bien choisis, parfois sous forme de paradoxes.

Le livre commence par des notions élémentaires, mais pas forcément inutiles – comme les pourcentages –, des notions de base de combinatoire et de probabilités, complétées par des exercices d'application en fin de chapitre et, enfin, les principales notions de calcul actuariel : intérêts simples, intérêts composés, taux de rentabilité, taux de change à terme...

Les quatre chapitres suivants sont consacrés aux statistiques et probabilités : *écart-type*, *loi normale* – si utilisée dans les problèmes de modélisation –, etc. Puis l'ouvrage présente des techniques de lissage et de prévision pour les séries chronologiques très clairement et sans lourdeur. Les tests statistiques sont également abordés de façon concise mais assez complète pour permettre de comprendre le jargon des économètres. La dernière partie montre comment construire un modèle d'aide à la décision et fournit un petit dictionnaire mathématique très intéressant. Bref, un livre original, utile et agréable à lire.

P. B.

GESTION DE PATRIMOINE

d'Henri Monin
Sefi, 2 tomes, 180 et 160 pages,
126 et 136 F.

Ces deux ouvrages rassemblent tous les points que l'on doit connaître quand on aborde un patrimoine de façon globale, ainsi que la méthode à suivre. Si peu de pages pour un si vaste sujet font qu'il s'agit bien d'un guide, mais d'un bon – clair et bien structuré, – ce qui en fait un mémento à la portée de tous. Cependant, chaque patrimoine étant un cas particulier, lorsque vous penserez à la réorganisation du vôtre il vous faudra croiser beaucoup de données et compléter les idées de cet ouvrage qui mérite tout de même votre intérêt.

X. M. G.

CONJONCTURE

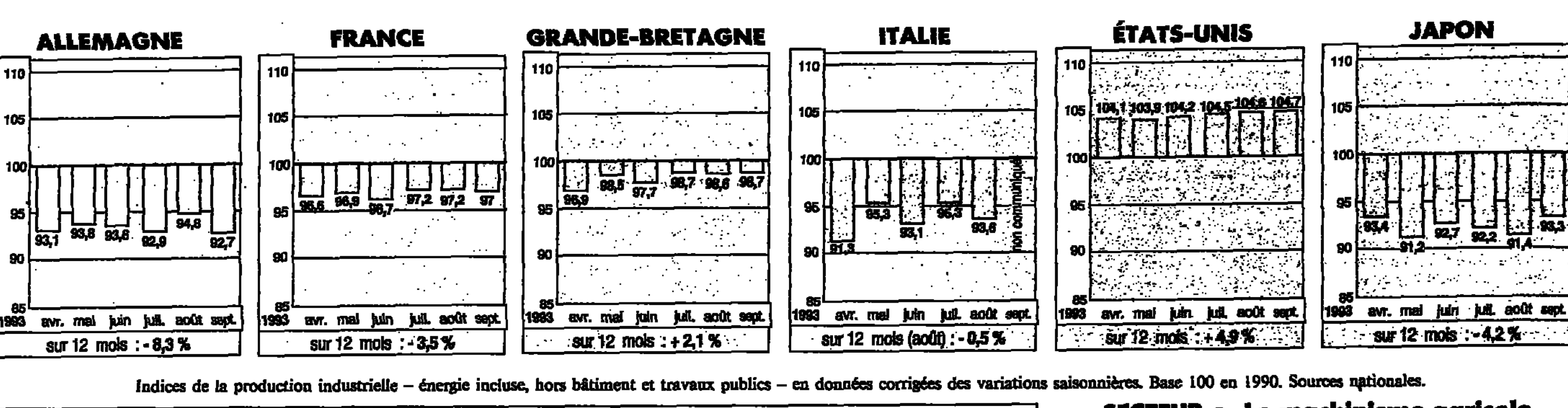
INDICATEUR • La production industrielle

Reprise sans inflation

L'AMPLEUR avec laquelle les économies industrialisées ont été frappées par la récession diffère sensiblement d'un pays à l'autre. Dans les pays anglo-saxons, la contraction de l'activité avait débuté de manière précoce, courant 1990; aux Etats-Unis, la chute de la production est restée modérée (4 % environ) et a duré moins d'une année, selon les estimations officielles; alors qu'au Royaume-Uni la baisse a été du double et s'est étalée sur plus de deux ans.

En Europe continentale ainsi qu'au Japon, le véritable retournement de l'activité s'est enclenché tardivement. Malgré une cassure brutale du rythme de croissance durant le conflit du Golfe, ce n'est véritablement qu'à la mi-1991 que la récession prenait forme au Japon, et elle s'enclenchait un an plus tard en Europe, dans le courant de l'automne 1992. Depuis la mi-1991, la production industrielle nippone a chuté de plus de 10 %, soit une contraction d'ampleur comparable à celle enregistrée en Allemagne de l'Ouest depuis le début de l'année dernière. La production italienne a mieux résisté à la crise, sa baisse n'excédant pas 7 %. Dans un tel environnement, l'économie française apparaît finalement plutôt mieux lotie que celles de ses partenaires. Bien qu'en repli brutal depuis l'été 1992, la production industrielle s'est globalement moins contractée qu'ailleurs; une première baisse à la fin 1990 est suivie d'une amélioration entre la mi-1991 et la mi-1992, tandis que l'entrée en récession affecte modérément le niveau de la production : les pertes restent inférieures à 4 %, tandis qu'elles ne sont que de 3 % depuis 1990.

En dépit d'une sensibilité croissante à son environnement extérieur, l'activité française demeure moins cyclique que celle des principaux pays industriels.



Indices de la production industrielle – énergie incluse, hors bâtiment et travaux publics – en données corrigées des variations saisonnières. Base 100 en 1990. Sources nationales.

RÉGION • Le Maghreb

Compétitivité et croissance

AU Maroc et en Tunisie, la réduction des déficits budgétaires, la remontée du taux d'épargne, l'allègement du poids de la dette extérieure, la reconstitution des réserves de change, indiquent le chemin parcouru par ces pays depuis qu'ils ont été confrontés à une crise des paiements extérieurs. Ces progrès, joints à ceux réalisés dans le domaine de l'ouverture et de la libéralisation, ont sensiblement amélioré l'appréciation des deux pays sur les marchés financiers internationaux, auxquels l'un et l'autre ont à nouveau accès.

Cependant, l'objectif poursuivi durant ces années d'ajustement, à savoir une croissance forte et durable, n'est pas encore atteint. Après une année 1992 marquée par la récession (– 4,2 %), la croissance marocaine en 1993 ne devrait guère dépasser 2 %. En Tunisie, la croissance record de 8 % en 1992 a été suivie d'une année médiocre, la progression de l'activité étant ramenée à 2,6 %. Bien sûr, les « aléas », à commencer par l'incidence des conditions climatiques sur les performances de l'agriculture, dominent encore la conjoncture. Mais un certain nombre d'évolutions globales ou sectorielles suscitent quelque inquiétude quant aux perspectives de croissance.

Principale cause d'inquiétude : les exportations. Considérée à la fois comme la condition et l'indice d'un ajustement structurel réussi, une forte croissance des exportations a été enregistrée dans les deux pays au cours de la seconde moitié des années 80. Leur ralentissement, observé depuis 1990, inquiète. La baisse de la part des exportations dans le produit intérieur des deux pays renverse l'évolution antérieure.

Là aussi, les explications par des facteurs exogènes ne manquent pas : le Maroc et la Tunisie subissent les effets du tassement de la demande externe sur les volumes et les prix de leurs exportations.

Mais, sur des marchés plus étroits, les problèmes de compétitivité se posent avec plus d'acuité. Or, de ce point de vue, les atouts des deux pays paraissent aujourd'hui incertains. Les statistiques d'échanges publiées par les Communautés européennes indiquent des résultats globalement similaires pour les deux pays entre 1986 et 1990 : la progression des exportations marocaines et tunisiennes sur les marchés européens – de l'ordre de 12,5 % par an exprimée en écus – s'explique, en majeure partie, par la progression des marchés eux-mêmes. L'augmentation des parts de marché respectives de chacun des deux exportateurs n'expliquerait qu'un tiers de la croissance observée.

Pour les seuls produits de la confection, la progression des parts de marché de la Tunisie a été relativement faible et n'a joué qu'un rôle minime dans l'augmentation de ses ventes. En revanche, le Maroc, qui occupait en 1986 une part sensiblement plus faible de ce marché, est parvenu à augmenter celle-ci d'environ 11,5 % par an, ce qui a contribué pour plus de 40 % à la croissance de ses exportations sur cette catégorie de produits. Mais, depuis 1990, ces gains ont pratiquement disparu. Les exportations marocaines n'ont plus progressé alors qu'au rythme très ralenti des achats européens.

Le problème de la compétitivité ne se pose pas seulement sur les marchés extérieurs. Sur leurs propres marchés, de plus en plus « déprotégés » et ouverts, le Maroc et la Tunisie doivent aussi affronter la concurrence. Depuis les dévaluations des premières années de leurs plans d'ajustement, ils se sont efforcés de ne pas jouer de l'arme monétaire.

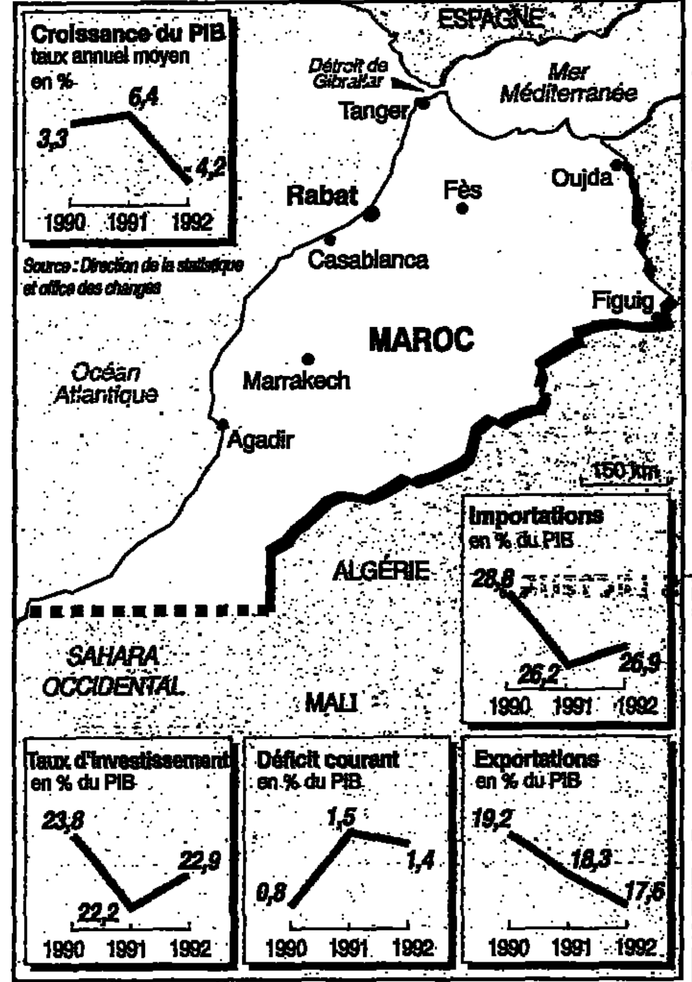
Les effets sur leurs économies de l'inflation importée, la charge, en monnaie nationale, de l'amortissement de leurs dettes externes sur les budgets publics, l'ambition d'assurer la convertibilité de leur monnaie et de faire reposer leur compétitivité sur des avantages structurels ont été autant de raisons de limiter les ajustements monétaires.

Cependant, depuis la fin 1992, la Tunisie a laissé « glisser » le dinar qui, en termes réels, a perdu ainsi quelques points vis-à-vis de l'écu. Il est vrai que les coûts salariaux tunisiens sont, en monnaie internationale, sensiblement plus élevés que ceux d'un grand nombre de ses concurrents réels ou potentiels. Fin 1991, on estimait que le coût salarial horaire dans l'industrie textile était de 2,8 dollars en Tunisie contre 1,4 au Maroc, 1,3 en Hongrie, 0,7 aux Philippines et 0,3 en Chine.

A l'égard de l'Europe, les pays du Maghreb ont, sur leurs concurrents asiatiques, l'avantage de la proximité. Ils ont aussi celui des préférences commerciales accordées par la Communauté dans le cadre de sa polique méditerranéenne. Mais ils redoutent que ce dernier avantage ne disparaisse à l'occasion des négociations du GATT, notamment dans le secteur textile.

Ils espèrent que les accords d'association et de libre-échange avec la Communauté actuellement à l'étude leur permettront d'être à parité avec leurs nouveaux concurrents d'Europe de l'Est. Dans tous les cas, ils sont conscients des progrès de productivité qu'ils devront faire pour affronter la compétition internationale. Mais, pour cela, la croissance est indispensable, car le besoin de création d'emplois demeure massif. La reprise de la croissance européenne serait le meilleur soutien au progrès de ces deux pays.

Agnès Chevallier
Chercheur au CEPII



PAYS • Le Maroc

Tassement

LES estimations de la croissance marocaine au cours des deux dernières années ont récemment été révisées à la baisse. Le repli de l'activité en 1992 atteint 4,2 %; en 1993, la croissance ne dépasserait pas 2 %, soit la moyenne des quatre années précédentes.

C'est une progression insuffisante pour le Maroc. Insuffisante au regard du niveau de développement du pays et de la croissance de sa population : les progrès structurels qui ont été accomplis au cours des dernières années ne se traduisent pas encore par une progression sensible du revenu et de la consommation par habitant.

Insuffisante, aussi, pour que les réformes engagées puissent être poursuivies dans de bonnes conditions, et pour que les contraintes que le Maroc s'est imposées en décidant de ne plus rééchelonner sa dette extérieure et en instituant la convertibilité du dirham soient supportables.

Le paiement des échéances de la dette impose en effet une charge supplémentaire importante aux finances publiques. Elle n'est pas sans répercussion sur le financement du secteur privé, que ce soit directement par l'alourdissement de la fiscalité ou le maintien d'arriérés de paiements, ou indirectement par le renchérissement induit du crédit.

Au-delà de l'estimation de la croissance globale pour 1993, les chiffres disponibles pour le premier semestre mettent en évidence un certain nombre d'évolutions. Ils indiquent en particulier une nouvelle détérioration de la balance commerciale, la réduction des exportations étant sensiblement plus forte que celle des importations. En 1992, le déficit commercial atteignait 11,8 % du PIB.

Le montant de l'ensemble des investissements industriels agréés était pour les sept premiers mois de l'année en recul de 27 % par rapport à la même période de l'année précédente, entraînant un repli de 23 % des créations d'emplois prévues.

Les investissements directs étrangers, qui ont totalisé en 1992 près de 500 millions de dollars, représentant 20 % des apports de capitaux et 7,3 % de l'investissement marocain, ont enregistré au premier semestre 1993 un recul de près de 25 %. Il se confirme également que les investissements étrangers se dirigent de moins en moins vers les activités industrielles.

Du côté des évolutions positives, il faut noter, avec prudence, les résultats de l'enquête annuelle sur la population active urbaine qui montrent un recul du taux de chômage (de 17,3 % en 1991 à 16 % en 1992). Enfin, les pluies abondantes de l'automne laissent espérer, après deux années de sécheresse, un retour à de meilleurs résultats agricoles et à une croissance plus élevée.

A. Ch.

SECTEUR • Le machinisme agricole

Espoir de stabilisation

LES années de vaches maigres prendraient-elles fin bientôt pour l'industrie française du machinisme agricole ? Après une chute continue en 1991 (– 18 % en francs constants), 1992 (– 5,4 % en francs constants) et même sur les trois premiers trimestres de 1993 (– 7 % en francs courants), le chiffre d'affaires de la profession devrait se stabiliser : *« Nous avons atteint un plancher, 1994 devrait être une année de consolidation et 1995 celle du redémarrage »*, espère Claude Rousselle, secrétaire général adjoint du Syndicat général des constructeurs de tracteurs et machines agricoles (Sygma).

Mais ce ralentissement ne concerne que les tracteurs : de janvier à octobre 1993, le nombre d'unités vendues n'a diminué que de 5 %, alors que les prévisions tablaient sur une chute de près de 20 % comme en 1992. *« Le marché semble se stabiliser. Mais nous restons extrêmement prudents »*, insiste-t-on chez Renault Agriculture, le leader national.

En revanche, les autres catégories de machines sont toujours au creux de la vague : – 10,2 % en francs constants en 1992. Et le nombre de moissonneuses-batteuses vendues a reculé encore de 26 % sur la saison 1993.

Paradoxalement, alors que la chute de 1991 tenait en grande partie à l'annonce de la réforme de la politique agricole commune, l'amorce de stabilisation actuelle s'explique par son entrée en vigueur, en juillet dernier : *« Les exploitants agricoles ont encaissé l'essentiel du choc*, explique Claude Rousselle. *Ils commencent à en mesurer les conséquences sur leurs revenus et peuvent juger de la nécessité ou non d'investir. »* Or, après plus de trois ans d'attentisme, le parc commence à vieillir et les agriculteurs sont contraints de renouveler leur matériel.

Mais les discussions sur le GATT freinent encore les investissements. Les exploitants de grandes cultures ne seront fixés sur leurs perspectives qu'après la décision finale sur le « préaccord » de Blair House (le 15 décembre prochain en principe). Le gel de 15 % des terres et les nouvelles règles concernant les rendements imposés par Bruxelles vont de toute façon inciter les agriculteurs à se grouper pour rentabiliser le matériel. D'ores et déjà, le recours à des prestataires de services et aux CUMA (coopératives d'utilisation du matériel agricole) s'intensifie. Et le nombre d'exploitations va continuer de diminuer de 3,5 % à 4 % par an.

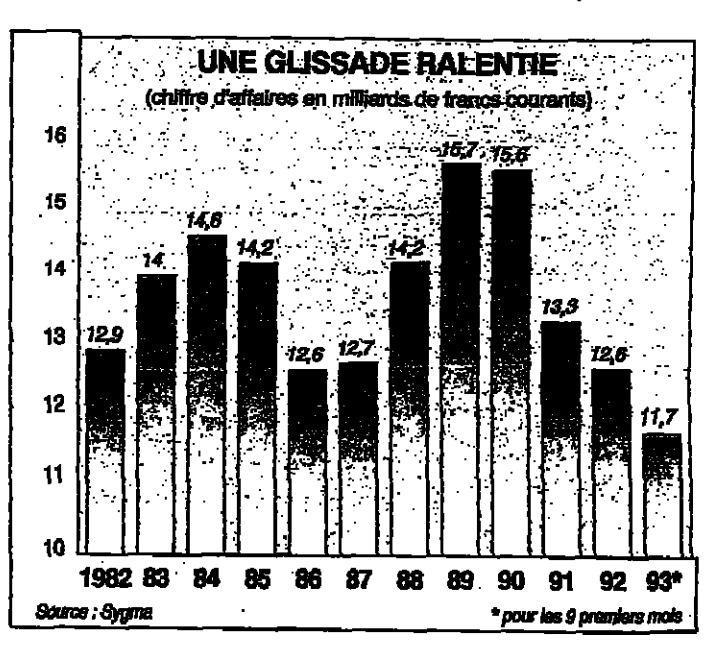
A l'étranger, les perspectives ne sont guère meilleures, sauf aux Etats-Unis. En Europe, où l'industrie française du machinisme agricole réalise 70 % de ses ventes, les marchés sont très déprimés. L'Allemagne, premier constructeur européen, a vu le sien chuter d'environ 15 % et les besoins d'équipement des exploitations des Länder orientaux s'essoufflent.

La situation est pire dans les pays nordiques. Les marchés espagnol et italien sont aussi dans une mauvaise passe. Seule la Grande-Bretagne affiche une progression. En Europe orientale, les besoins sont énormes, mais les ressources manquent pour les financer.

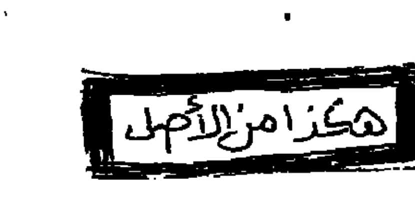
Piètre consolation pour les industriels français : l'amélioration continue de la balance commerciale. Les exportations ont représenté plus de 88,5 % des importations en 1992, après 80 % en 1991. Mais cela tient davantage au recul des importations (– 11,2 % en francs courants), plus touchées par la contraction du marché national que les matériels français, qu'à une croissance des exportations : en 1991, celles-ci n'ont en effet atteint que 5,2 milliards de francs au lieu de 5,4 milliards en 1992, soit – 1 % en francs courants et + 1,3 % en francs constants.

Stables à destination de l'Allemagne, le principal client (avec 24 % du total), les exportations ont reculé surtout vers le Danemark, la Roumanie, le Portugal. Ainsi que vers l'Espagne et l'Italie, où les dévaluations monétaires rendent les ventes françaises plus difficiles. Ces pertes ont été compensées par de bons résultats aux Pays-Bas, en Grèce, en Tunisie et en Grande-Bretagne, notre deuxième client (où le nombre d'unités vendues a augmenté de 10,5 %).

Fanny Beuscart



Les graphiques et les cartes de ce supplément sont réalisés par le service infographique du *Monde*.



OPINIONS

LETTRE DE NEW-YORK



« Folies financières »

par Erik Izraelewicz

On peut écrire pour la bible du monde des affaires, le *Wall Street Journal*, pour l'agence de presse qui oriente les marchés financiers du monde entier, Reuter, ou encore pour l'austère magazine économique, l'hebdomadaire de référence, *Barron's*, et conserver, néanmoins, le sens de l'humour et de la dérision. L'autre soir, l'association des journalistes financiers de New-York m'en a apporté la preuve.

Invité par le service des relations publiques de Philip Morris, le numéro un mondial du tabac et de l'alimentation, au dîner annuel de cette vénérable association, j'ai assisté au spectacle imaginé et joué par quelques-unes des grandes plumes de la presse financière « locale ». C'était un peu comme si, en France, Philippe Sassier, René Tendron et Emmanuel de la Taille pariodaient Jacques Calvet, Jean-Yves Haberer et Claude Bébéar. Ici, c'était donc une revue de l'année écoulée à Wall Street, une série de petites scènes, drôles et souvent bien vues.

Les grands patrons des affaires, ceux « virés » par leurs actionnaires (John Ackers d'IBM, Kay Whitmore d'Eastman Kodak...) comme leurs successeurs (Louis Gerstner chez IBM...) et tous ceux qui ont fait la « une » de l'actualité au cours des derniers mois, ont été, naturellement, les vedettes – involontaires – de ce show. Et ils n'en sortent pas grandis. Les potaches ont bien fait leur travail. Le portrait-robot du dirigeant américain tel qu'il apparaît n'est peut-être pas très flatteur, il est pourtant pertinent.

Mégalos, ils le sont tous. Un homme domine largement sur ce critère, Lee Iacocca, l'ex-patron de Chrysler. Sur la scène, un chœur, une quarantaine de journalistes-chanteurs drapés dans des capes de satin rouge. Un gros cigare dans la bouche, les lunettes cerclées de noir bien assises, « Lee » arrive et, déterminé, dirige l'ensemble qui entame un tonique *« I-a-c-o-cca ! I-a-c-o-cca ! »* sur l'air de l'*Alleluia* du *Messie* de Haendel. *« Que le roi de Detroit règne pour toujours »*, clame le chœur, qui poursuit *« I-a-c-o-cca, I-a-c-o-cca, le royaume des trois grands* [constructeurs automobiles], *c'est le tien ; le royaume des voitures, c'est le tien, au moins, elles roulent... »*. Et le grand sauveteur de l'automobile américaine de répondre : *« Oui, je régnerai pour toujours, pour toujours... »* S'ils ont un ego très développé, les stars de l'industrie américaine n'ont parfois pas beaucoup de scrupules.

Ignacio Lopez, le directeur des achats de General Motors passé chez Volkswagen, avec quelques documents secrets du groupe américain dans sa valise, sert ici d'illustration. S'adressant au « colonel Ferdinand Piech » – le PDG du groupe allemand – « Jose Lopez », dans un anglais hispanisé, explique, sur l'air de *Chiquita Banana*, son projet : *« Je vous amène des plans, suivons-les ensemble, sinon je copierai les vôtres et je les amènerai en France... ou peut-être chez Volvo. »*

Conquis, Piech, entouré de quelques gardes militaires en kaki, répond, dans un anglais germanisé cette fois : *« Vi vill succeed, vi vill succeed »* et ajoute : *« Bientôt, tous les Allemands seront à mes pieds, je serai considéré comme le plus grand dirigeant de l'industrie automobile de l'histoire, je vous le dis, je serai plus grand encore que Iacocca. »* La mégalomanie ne serait pas un monopole américain.

Mégalos et sans scrupules, les patrons américains ne sont enfin, à en croire les auteurs-journalistes de la pièce, animés que par une seule flamme, l'argent. Les visions planétaires dont ils abreuvent journalistes et analystes financiers pour justifier leurs stratégies ne sont qu'alibis. Pourtant apprécié par une presse qu'il soigne, Barry Diller, le patron de QVC, en serait la démonstration la plus sûre. L'homme achète tout, *« même la société de téléachat »* qu'il regardait, QVC. Avec celle-ci, il tente aujourd'hui d'acquérir, à l'occasion d'une OPA hostile, le studio indépendant Paramount, là où il fit *« son premier million »*. Diller raconte, sur l'air de *Hello Dolly* (devenu *Hello Diller*), comment il compte *« découvrir de nouveaux moyens pour faire des dollars »*. *« Les téléspectateurs me disent qu'ils veulent des produits de marque, le téléachat n'a qu'un seul but, les satisfaire, nous allons coudre les sigles des marques sur nos produits taïwanais. »*

A ceux qui n'ont pas ces traits de caractère, le système américain ne laisse guère d'espoir. Il est impitoyable. Les patrons écartés de leur poste au cours des derniers mois n'ont guère droit à l'indulgence de la part des journalistes financiers. Les John Akers (ex-IBM) et Kay Whitmore (ex-Kodak) sont présentés, sur scène, comme de *« pauvres mauviettes »* sans idées ni autorité. Ils n'avaient pas, notamment, pris assez tôt les mesures nécessaires à l'amélioration de la rentabilité de leurs entreprises. Ils n'avaient pas annoncé assez tôt d'ambitieux plans de licenciements.

Pris dans le jeu de la dérision, les services de presse de plusieurs grandes entreprises avaient ce soir-là eux-mêmes organisé le détournement de leurs propres messages. Les communicants de Philip Morris, mes hôtes, avaient bien ri. Quelques jours après ces *Folies financières*, la direction de leur groupe les amenait pourtant à communiquer l'annonce d'un plan de réduction de 14 000 emplois dans le monde (8 % des effectifs totaux). Visiblement, leur PDG, Michel Miles, ne veut pas faire partie des virés de l'an prochain.

Pour vaincre la crise

Bannir le conformisme

par FRANÇOIS WALTER*

Entamé par de choquantes expériences, l'étouffant conformisme qui a occulté la perception de nos troubles économiques se désagrège.

La conjoncture dont nous souffrons a sa source dans l'idéologie qui, balayant celles de la guerre froide, fut portée par l'une de ces vagues psychologiques qui traversent les frontières et submergent les esprits. Son apogée peut être datée de la chute du mur de Berlin.

Le reaganisme en ses jours de gloire avait associé à un béant déficit budgétaire les faveurs fiscales à la richesse, la souveraineté du marché, la dérégulation à tout va. D'où une orgie financière qui alla jusqu'au pillage des caisses d'épargne, puis le glissement du dollar atténuant un énorme passif qui n'est pas encore éliminé. Mme Thatcher, elle, voulut associer à la rigueur budgétaire et au prestige de la livre le marché souverain, les dégrèvements en faveur des plus aisés et la dérégulation étendue aux mouvements internationaux de capitaux, désormais sous contrôle. Malgré ses difficultés (emballements du marché, détérioration des services publics, dégradations urbaines, iniquités sociales), cette formule, appuyée de privatisations, prévalut avec des variantes sur le continent. Elle s'accordait avec l'influence, chez nous prédominante, de l'Allemagne, où règnent, pour des raisons historiques, le culte du mark et de la Bundesbank.

Ainsi s'instaura une contradiction majeure entre le dogme de la souveraineté du marché et celui de la fixité (approximative) des parités monétaires. D'une part, liberté sans frein et toutes facilités techniques pour la spéculation. D'autre part, rigidité des taux de change.

La « défense de la monnaie » devint l'objectif suprême de la politique économique, avec la rigueur permanente, garantie par les exigences d'un futur accès à la monnaie européenne unique. Et l'inflation fut tenue pour le seul fléau à combattre. Si c'était vrai, que tout serait simple !

Ce n'est pas simple. L'inflation des prix est certes redoutable, celle des taux d'intérêt l'est aussi. Il faut certes modérer l'économie lorsqu'elle bouillonne : c'est le temps de la rigueur nécessaire (difficile à maintenir, car alors tous les appétits rivalisent). Mais aussi, quand l'économie fléchit, il importe de la soutenir. Aux approches d'une récession, la rigueur systématique devient contre-sens. La déflation budgétaire a ses affres. A chaque tour de vis, les revenus privés et donc les recettes publiques se restreignent, les déficits contagieux se multiplient, le chômage s'étend.

Le cercle infernal se ferme quand, pour la défense du taux de change, l'autorité monétaire a recours à la raréfaction du crédit par des taux d'intérêt strangulatoires.

La loi qui va faire de la Banque de France la maîtresse incontrôlée de la politique monétaire est déplorable. Et elle fait entorse à la démocratie, laquelle veut que l'arbitrage, variable selon la conjoncture, entre des besoins contraires, appartienne au gouvernement de la nation, sous contrôle du Parlement, pressant leurs responsabilités.

Ces idées sont d'origine keynésienne, et Keynes est aujourd'hui démodé. Il est vrai que sa *Théorie générale* s'applique mal au problème structurel de notre âge électronique, mais, sur la conjoncture, ses avis restent d'une actualité frappante. Regardant la monnaie comme une servante de l'économie (servante à traiter avec sérieux égards, non esclave), l'objectif pour lui, c'était l'emploi. Nous avons renversé ces termes (avec peu d'égards pour l'emploi).

Nous avons trop prolongé la politique restrictive inaugurée par M. Bérégovoy, renforcée par son successeur (du moins initialement). Il nous faut un revirement. La condition première en serait une réduction des taux d'intérêt à court terme bien plus forte. Mais il faudrait aussi des investissements publics créateurs d'emploi – auxquels éducation et écologie sont des candidates évidentes. Rien ne sera possible sans un desserrement du carcan monétaire. La réforme du système monétaire européen (achetée au prix fort l'été dernier !) offre déjà une marge de flexibilité.

Malaise français

Quand cette politique salutaire cessera-t-elle d'être officiellement anathème ? L'inhibition a plusieurs sources.

Outre un affairisme effréné, abondamment nourri par les pratiques dites libérales, mais qui n'est pas particulier à la France (c'est ailleurs qu'il a atteint ses paroxysmes) le malaise français a ses originalités : mauvais souvenirs, peur d'une dérive allemande, influence de Maastricht.

Les souvenirs fâcheux se rattachent à trop de dérapages inflationnistes en temps de prospérité, et trop surtout de dévaluations tardives en temps de récession ou isolées, faites dans la fièvre, ratées. Dès lors, toute dévaluation est regardée comme défaitiste, discréditée comme « compétitive » (terme ici péjoratif).

Quant à l'amitié franco-allemande, il importe de la préserver. Nous ne la renforcerions pas en nous affaiblissant. Il est ridicule de prétendre « ancrer l'Allemagne à l'Ouest » en renonçant à défendre ceux de nos intérêts qui sont différents des siens. Elle même nous a rappelé à nos responsabilités en donnant son accord à la réforme du SME. Au cœur du traité de Maastricht où trône l'intraitable banque centrale – dragon gardien du nouvel anneau des Niebelungen, la monnaie unique –, les dispositions dictant à la virgule près une gestion monétaire inflexible jusqu'à la fin de notre siècle pour verrouiller le XXIe sont absurdes. Et les dispositions institutionnelles constituent un déni de la démocratie en conférant à un organisme composé de bureaucrates permanents et de ministres mobiles un énorme pouvoir législatif, soustrait au contrôle de tous Parlements, les nationaux dessaisis et l'européen impuissant.

Ce qu'il y a de bon dans le traité, c'est la clause qui prescrit une révision obligatoire en 1996. Elle devra être bien profonde ! Le style et le cap sont à changer, pour que l'Europe naisse et vive.

(*) Conseiller maître honoraire à la Cour des comptes.

COURRIER DES LECTEURS

Les batteries au lithium

A la suite de l'article « Les batteries font de la résistance », publié dans « le Monde-L'Économie » du 16 novembre, sur les difficultés de mettre au point des batteries électriques économiques et portables, Michel Armand, directeur de recherche au CNRS, dont les travaux sont à l'origine de la filière des batteries à électrolyte polymère, nous prie d'insérer les précisions suivantes :

Les brevets de base du concept de la batterie à électrolyte polymère (1978), propriété initiale du CNRS et de l'ANVAR, ont été cédés en partage à la Société nationale Elf-Aquitaine (SNEA) et à la société canadienne Hydro-Québec. Se désintéressant du projet dès 1986, SNEA a cherché à vendre sa part au plus offrant, démarchant en particulier des sociétés japonaises et contraignant Hydro-Québec, désireux de ne pas perdre le contrôle de cette filière, à utiliser son droit de préemption et à se porter acquéreur de la part de propriété intellectuelle confiée par le CNRS au groupe pétrolier. Ultérieurement, Hydro-Québec s'est associée avec le groupe Yuasa, la société canadienne étant là aussi poussée à trouver un partenaire industriel pour compenser les engagements financiers consentis à la SNEA.

Ni les inventeurs, ni le laboratoire de recherche de l'Institut national polytechnique de Grenoble ne portent une quelconque responsabilité dans ce transfert d'une technologie sensible. Seuls les différents propriétaires ont pu intervenir lors des transactions successives. La filière batterie à électrolyte polymère est maintenant reconnue comme prioritaire par le consortium regroupant les trois constructeurs automobiles américains et le Department of Energy (USABC) et plus de 30 millions de dollars y sont consacrés cette année. En France, les choix actuels semblent pouvoir faire dire que la voiture électrique a déjà... du plomb dans l'aile...

[Au CNRS, on précise que les brevets auxquels ont donné lieu les découvertes grenobloises sur la filière lithium restent détenus par l'ANVAR et le CNRS, Hydro-Québec et la SNEA, individuellement ou en copropriété. Mais la licence d'exploitation exclusive dans le monde a été concédée à ACEP Inc., une coentreprise créée en 1990 par Hydro-Québec avec la firme japonaise Yuasa.]

Quand le Koweït liquide : précision

A la suite de l'article intitulé « Quand le Koweït liquide... », publié dans « Le Monde-L'Économie » daté du 30 novembre 1993, nous avons reçu la précision suivante de la société Kuwait Petroleum France, à propos de sa maison mère :

« Kuwait Petroleum International (KPI), basé à Londres, société appartenant à part entière à Kuwait Petroleum Corporation, a réfuté les commentaires de presse faisant allusion à « des pertes substantielles, l'abandon du négoce pétrolier et la vente de stations-service et d'une raffinerie ».

» KPI confirme la profitabilité des opérations et dénie l'intention de supprimer ces activités. C'est plutôt le contraire qui se produit, étant donné que les sociétés affiliées investissent afin de renforcer l'actif.

» En réalité, un indépendant possédant un réseau de stations-service a été acquis en Allemagne et l'achat d'une partie de l'actif de BP au Luxembourg a été réalisé ce jour même. » *(La lettre est datée du 1er décembre 1993.)*

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi,
Bertrand Le Gendre, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Un gisement d'emplois négligé

Exploiter la forêt, c'est bien

Avec de nouveaux outils financiers et sans qu'il en coûte rien à l'Etat, la forêt peut procurer dix mille à vingt mille emplois de plus.

par HENRI PRÉVOT (*)

SOLENNITÉ d'une futaie de chênes ou fouillis d'un taillis de châtaigniers, obscurité d'une cathédrale de sapins ou clarté diffuse d'une futaie de hêtres... la forêt, pleine de souvenirs enfouis, est un symbole de stabilité, d'une génération à l'autre.

La forêt est aussi le support d'une coopération à long terme entre l'homme et la nature, une coopération qui doit respecter les équilibres naturels et qui, en même temps, permettra à la nature de mieux répondre aux besoins de l'homme.

Mais il faut d'abord mettre l'échelle de valeurs dans le bon sens et dénoncer les contre-vérités.

La fabrication d'un journal comme *le Monde* détruit, paraît-il, un hectare de forêt chaque jour : des étudiants en écologie demandent que leurs thèses soient reproduites sur du papier recyclé, ce qui leur revient plus cher. On ferait mieux de brûler le papier dans sa cheminée ou dans la station d'incinération la plus proche plutôt que de le ramener à la fabrique de pâte : cela ferait des économies de carburant et cela permettrait surtout aux usines de pâte de consommer davantage de petit bois, ce bois qu'il est obligatoire de couper pour faire de belles futaies. Car, loin de détruire les forêts, la fabrique de papier permet de les entretenir.

On comprend que les citadins veuillent conserver les quelques rares *chênes séculaires* qui restent dans leurs quartiers. Mais dans une forêt, la situation n'est pas la même : un arbre coupé ne laisse pas la place à quelques mètres carrés de goudron ou de planchers, mais à un nouvel arbre : le renouvellement des générations est un signe de vitalité et prépare l'avenir.

D'ailleurs, les bienfaits que nos rêves attribuent à la forêt vierge sont largement surfaits : certes, elle absorbe du gaz carbonique, mais elle restitue tout le carbone qu'elle absorbe et ce carbone redevient gaz carbonique. Il vaut mieux que la forêt produise du bois d'œuvre : les maisons en bois et les charpentes stockent le gaz carbonique beaucoup plus longtemps qu'un arbre laissé à l'abandon.

Utiliser davantage de bois d'œuvre pour remplacer béton, ciment, briques, acier, aluminium ou plastique, tous gros consommateurs d'énergie, c'est donc, à un double titre, la bonne façon de lutter contre l'effet de serre, bien meilleure que de faire du «biocarburant», gouffre pour les fonds publics : à quantité de gaz carbonique égale, le surcoût de ce produit par rapport au gazole atteint dix fois le coût complet de production de bois !

Le vert clair serait plus joli que le vert foncé, et l'enrésinement dans le Massif Central dépasserait le supportable. Supportable par qui ? Est-ce le paysan privé de travail par l'évolution de l'agriculture qui se plaindra, si on lui propose de travailler à une sylviculture qui est assez efficace pour le rémunérer ? Est-ce la scierie voisine, elle qui verra son avenir assuré par la production d'un bois qui répond aux besoins de la construction et que l'on importe en grandes quantités ?


NICOLAS GUILBERT

Il faut bien sûr respecter les équilibres, les vrais, et répondre aux besoins de notre société, les vrais, à savoir, aujourd'hui, entretenir, exploiter et développer *la* forêt pour procurer de l'emploi, utiliser les terres et maintenir une activité dans la campagne. Pour cela il suffit d'écouter les professionnels sans idées préconçues – car l'économie de la forêt est vraiment particulière. Les acheteurs de bois vous disent : *«Si vous voulez du bois, surtout montrez que vous n'en avez pas besoin.»* La demande bloque l'offre ! Ce n'est pas étonnant : si la demande devient plus forte, les prix vont sans doute augmenter. Donc il vaut mieux attendre pour vendre. Si ce n'est pas la demande qui suscite l'offre, comment un propriétaire décide-t-il de vendre ? Un propriétaire vend des arbres soit pour des raisons sylvicoles (entretenir une forêt, remplacer un boisement par un autre de meilleure qualité ou suivre un plan d'aménagement à long terme), soit pour des raisons financières, s'il a besoin d'argent ou s'il préfère une autre forme d'épargne.

Deuxième caractéristique de l'économie du bois : l'investissement sylvicole est fait de longues périodes de dépenses et de brefs moments de recettes, à l'opposé de presque tous les autres investissements. Une sylviculture efficace peut rapporter 4 % ou même plus, en supposant le prix du bois constant (sur la longue période, le prix du bois a augmenté un peu plus que le coût de la vie).

La forêt peut donc payer des intérêts réels, mais – c'est essentiel – à condition que le paiement des intérêts et le remboursement du capital se fassent à la fin, au moment où le propriétaire coupera des bois, les bois dont la culture a été financée par les prêts, ou d'autres bois. Alors le prêt apparaît comme un crédit de trésorerie.

Comment refinancer ce prêt ? L'Etat, les régions, l'Union européenne accordent des subventions, dans la limite de leurs possibilités : au total de 40 % à 80 % de l'investissement et même plus. Tout cet argent public serait bien mieux employé s'il alimentait une caisse qui ferait des prêts aux *propriétaires : les remboursements réalimenteraient la caisse.*

L'Etat doit intervenir

Et il y a une épargne qui est indexée sur le bois et qui accepte le différé de rémunération : ce sont les arbres trop âgés, ceux qui ont dépassé l'âge où, du point de vue économique, il aurait mieux valu qu'ils fussent coupés et vendus. Il y a près de 100 milliards de francs d'arbres qui ont dépassé l'âge optimal de coupe : la forêt n'a pas tellement besoin de financement externe, sinon pour susciter et faciliter une circulation financière entre les propriétaires, publics et privés.

Ici, il faut dire un mot de la fiscalité de la forêt, et aussi de son utilité sociale.

Les arbres sont à peu près exonérés d'impôts sur le capital, et c'est normal. L'arbre, avant qu'il n'atteigne l'âge optimal de coupe, est un produit en train de se faire, un encours de production : alors qu'il suffit de quelques minutes pour scier une planche, de quelques heures pour faire une voiture, il faut quelques décennies pour faire un arbre. Il serait absurde de taxer à 20 % de la valeur de son encours de production une scierie toutes les dix minutes ou une fabrique d'automobiles toutes les heures !

Une activité qui dégage «seulement» 3 % de rentabilité est-elle vraiment utile ? Avec le taux d'actualisation retenu par le Plan, 8 %, les résultats de toute sylviculture sont franchement négatifs : passons donc à autre chose – industries de pointe, «opportunités» et bons coups – *ou ne faisons rien.*

La rente perpétuelle du siècle dernier était à 2,5 % ; pour leurs investissements stratégiques, les grandes entreprises japonaises et, naguère, allemandes utilisent (ou utilisaient) des taux d'actualisation de 4 % ou même moins. Sur la longue période, le taux d'actualisation sera sans doute voisin de 3 %. Dans une perspective longue, celle qu'il faut adopter pour la forêt, une sylviculture qui rapporte 3 % est donc économiquement rentable.

Il y a autre chose à dire : alors que tout investissement suscite son cortège de «*nuisances*», les déchets à recueillir, les bâtiments à démolir en fin d'activité, les pollutions à corriger, l'utilisation de ressources non renouvelables, etc. – la forêt ne crée pas de dommages. Au contraire, elle génère une utilité sociale qui n'est pas rémunérée. Avec ses 3 % ou 4 % de rentabilité économique apparente, elle est socialement bien plus utile que d'autres investissements de rentabilité apparente très supérieure.

Gérer différemment

C'est à l'Etat à représenter cette part d'utilité sociale qui n'apparaît pas dans les prix ; comment fera-t-il ? Va-t-il subventionner ? Les subventions sont souvent injustifiées, voire inefficaces, et l'Etat a peu de moyens. Il y a mieux : faire en sorte qu'une partie de l'épargne «bois sur pied», ces arbres qui ont dépassé l'âge optimal de coupe, soit recyclée dans le financement de la forêt.

L'Etat lui-même bénéficiera de cette activité : pour 100 francs d'épargne recyclée, il retirera 18 francs de TVA sur les travaux de sylviculture et 9 francs sur l'exploitation forestière et le sciage, soit 27 francs en tout – à quoi s'ajoutent les économies d'ASSEDIC.

Supposons que le propriétaire qui vend des arbres mûrs achète des titres d'épargne indexés sur le bois et à rémunération différée sur dix, quinze ou vingt ans pour financer des prêts indexés et différés souscrits par des propriétaires en mal de financement. Le régime fiscal de ces titres tiendra compte du profil économique de cette activité et de son utilité sociale : exonération d'impôts sur le capital à cause de la durée qu'il a fallu et qu'il faudra pour produire ces arbres et crédit d'impôt, comme pour «rémunérer» le propriétaire de son rôle social : le crédit d'impôt pourrait être fonction de la durée du bon et atteindre 20 % pour des bons à vingt ans, de toute façon moins que la TVA perçue de suite par l'Etat – *naturellement, l'exonération* d'impôts disparaîtrait en cas de mutation autre que la succession.

Plus du tiers de cette épargne mal employée, faite d'arbres trop âgés, appartient aux communes ou à l'Etat lui-même. Pour dégager des ressources, il lui suffirait de gérer différemment ses forêts (l'Office national des forêts connaît depuis quelques années un début d'évolution dans ce sens), de souscrire de tels titres et d'autoriser les communes à le faire plutôt que de les obliger à placer auprès du *Trésor*, sans rémunération, le produit de la vente de leurs bois.

Employer dans la sylviculture ne serait-ce que 1 milliard de francs chaque année de cette épargne dormante, ce serait créer quinze mille emplois en zone rurale – en travaux forestiers, exploitation et scierie – et cultiver quarante mille hectares de plus chaque année.

(*) Ingénieur des Mines, délégué des massifs forestiers de 1979 à 1985. Il est l'auteur d'un ouvrage, *l'Economie de la forêt – Mieux exploiter un patrimoine*, paru chez Edisud.